

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

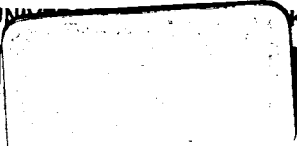
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





UNIVERSITY OF GENT



THEEK GENT



6

B.-1. 2799



L'auteur de ces mémoires est  
Salengré; il n'a donné que  
deux volumes.



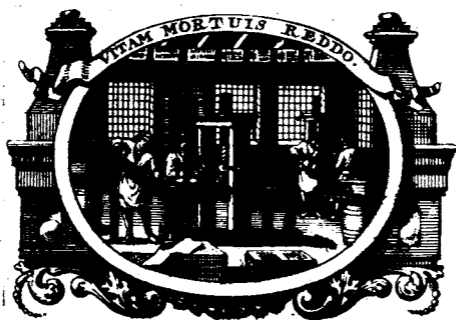




*F. H. Meynert del. & fecit.*

MEMOIRES  
DE  
LITTERATURE.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,

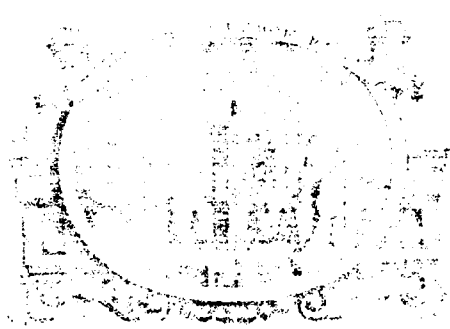
Chez HENRI DU SAUZET,  
Et se vendent à Paris chez ANTOINE URBAIN CONSTELIER,  
sur le Quai des Augustins.

1715.

*M. LeBois*

ТРОММ

ТАМ





## P R E F A C E.

**L**E favorable accueil, que le Public fait aux JOURNAUX qui l'instruisent de ce qui se passe de nouveau dans la République des Lettres, m'a fait juger qu'il ne pourroit que bien recevoir un Ouvrage qui traiteroit principalement de Livres imprimez depuis long-tems, qui sont recommandables ou par leur mérite, ou par leur rareté, ou enfin par le bruit qu'ils

\* 3 ont

## P R E F A C E.

ont fait. En effet on peut en faisant l'Histoire de ces Livres & de leurs Auteurs, rapporter des particularitez bien plus curieuses & plus interessantes, qu'on ne sauroit le faire à l'égard des Ouvrages qui ne font que de paroître, dont le sort est encore incertain, & dont les Auteurs sont encore vivans. Il n'en est pas de même de l'autre espèce de Livres, une longue suite d'années écoulées depuis leur publication nous met en état de rapporter mille faits curieux sur la personne de l'Auteur, sur les avantages ou desavantages, les hû  
reux

## P R E F A C E.

reux succès ou les disgraces, que tel & tel Ouvrage lui a attiré, sur le sort de l'Ouvrage même, sur les Jugemens qui en ont été faits, sur les Censures, Réfutations, & Apologies qui en ont été publiées, sur les différentes Editions qui en ont paru, sur celles qui ont été tronquées ou falsifiées, comme aussi sur les Additions & Corrections qu'on y a faites. Tout cela sera du ressort de ces MEMOIRES.

Mais quoi-que de pareils Extraits en doivent remplir une bonne partie, je ne prétens pas néanmoins me ren-

## P R E F A C E.

fermer dans des bornes si étroites.

Je ferai plus, j'y insererai toutes sortes de Pièces qui regarderont en quelque manière les Arts & les Sciences ; en particulier celles qui rouleront sur des sujets d'Histoire, de Littérature, & sur les Éditions de Livres, soit que ces Pièces soient de ma façon, soit qu'elles m'ayent été envoyées, pourvû - qu'elles me paroissent dignes de la curiosité du Public. Je ne ferai pas non plus difficulté d'y faire paroître certains Opuscules, qui par leur bonté & leur rareté méritent d'être plus  
com-



## P R E F A C E.

communs, & par ce moyen je leur donnerai en quelque manière une nouvelle vie. C'est ce que j'ai déjà commencé de faire en inserant dans ces MEMOIRES la Vie<sup>de</sup> d'Esopo par M. de MEZIRIAC.

On ne doit pas être surpris ni choqué, si je releve dans l'occasion les fautes de gens infiniment plus habiles que moi. Comme ils ne doivent avoir pour but que la recherche de la vérité, ils doivent aussi être obligez à qui que ce soit qui la leur montre, pourvû-qu'il le fasse avec tous les égards & tous les ménages.

\* 5 ge-

## P R E F A C E.

gemens que les gens de Lettres se doivent les uns aux autres. Je me flatte que ce ne sera pas par cét endroit que je pécherai. Je sai d'ailleurs très bien, qu'il est presque impossible de ne pas faire des fautes, sur-tout en fait de Littérature. On est obligé souvent de parler des Livres sans les avoir vûs, quelquefois sur le rapport d'autrui, & quand on les auroit toûjours examinés soi-même, on n'en devient pour cela guères plus infailible, on prend de travers le passage du monde le plus facile, on trouve des difficultez là où il n'y en a point, on  
passe

## P R E F A C E.

passé par-dessus quantité d'autres qu'on n'apperçoit pas ; en un mot il ne faut presque rien pour nous faire donner à gauche.

Ainsi bien loin de trouver mauvais qu'on relève les fautes dans lesquelles je pourrai tomber , je déclare que je serai très obligé à ceux qui voudront bien me les faire remarquer ; & la manière dont je me retracterai prouvera la sincérité de cette déclaration.

Au-reste j'aurois beau assûrer ici le Public , que je jugerai des Ouvrages sans passion & sans prévention, tout cela ne serviroit de rien,

## P R E F A C E.

rien , on ne m'en croiroit pas sur ma parole , & on auroit raison ; ces sortes de promesses ont été tant de fois violées , qu'on auroit tort de s'y fier davantage. Le Public en jugera par lui-même , & ne manquera pas de me rendre à cet égard la justice que j'aurai méritée.

Si le Public témoigne souhaiter la suite de ces MEMOIRES , je pourrai lui en donner un volume de tems en tems , & je profiterai avec plaisir des avis qu'il voudra bien me donner.

T A-

T A B L E  
D E S  
A R T I C L E S

Contenus dans ces

M E M O I R E S

D E

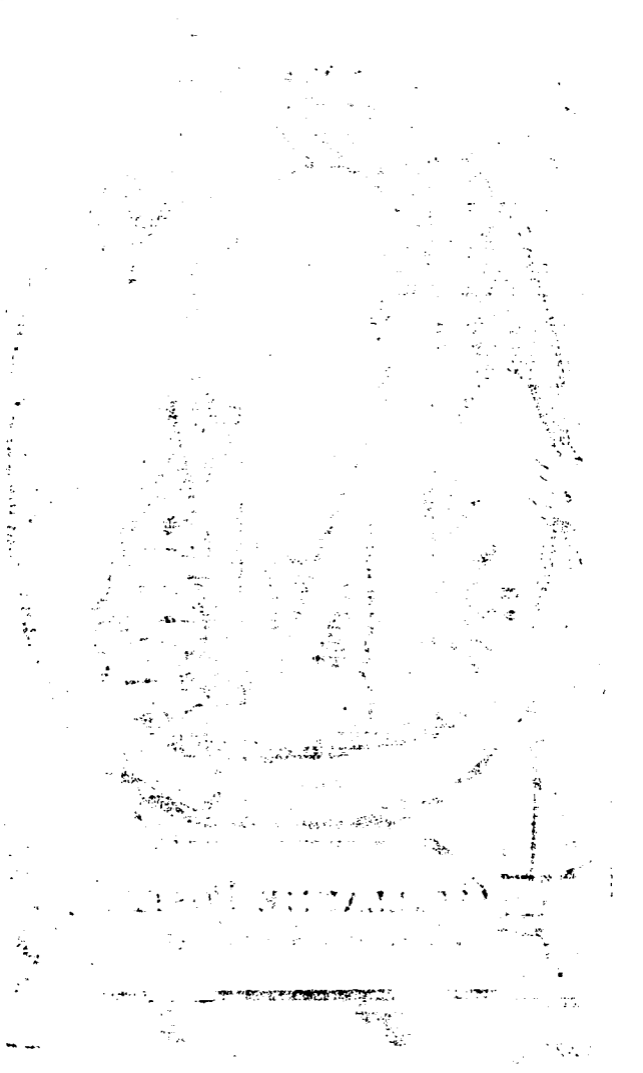
L I T T E R A T U R E .

- I. ART. **M**EMOIRES *pour servir à la*  
Vie de Guillaume Postel, Pag. 1
- II. DE ORBIS TERRÆ CON-  
CORDIA &c. *Quatre livres sur*  
*la réunion de toute la terre, par G.*  
Postel, 30
- III. DE NATIVITATE MEDIA-  
TORIS &c. *De la dernière nativi-*  
*té du Sauveur, par G. Postel, 35*
- IV. L'INTRODUCTION AU  
TRAITE *de la conformité des*  
*Merveilles anciennes avec les moder-*  
*nes. Ou Traité préparatif à l'Apolo-*  
*gie pour Herodote, 38*
- V. MEMOIRES *de la Vie de M. l'Ab-*  
*bé Regnier Desmarais, écrits par*  
*lui-même, 59*
- VI. DIOPHANTI ARITHMETI-  
CORUM &c. *Les Oeuvres de Dio-*  
*phan.*

## TABLE DES ARTICLES &c.

|        |  |     |
|--------|--|-----|
|        | <i>phante avec les Commentaires de M. de Meziriac,</i>                                 | 76  |
| VII.   | LA VIE D'ESOPE par M. de Meziriac,   | 87  |
| VIII.  | ARRESTA AMORUM &c. <i>Les Arrêts d'Amour avec les Commentaires de Benoît le Court,</i> | 104 |
| IX.    | Histoire de la guerre des Uranins & des JOBELINS,                                      | 116 |
| X.     | M. H. VIDÆ OPERA, &c. <i>Les Oeuvres de Marc-Jérôme Vida,</i>                          | 135 |
| XI.    | OPUS MERLINI Cocaii &c. <i>Vers Macaroniques de Merlin Coçaie,</i>                     | 139 |
| XII.   | PREDICHE VARIE &c. <i>Sermons du Père Antoine Vieira,</i>                              | 142 |
| XIII.  | ANCIENNE INSCRIPTION <i>determée depuis peu, avec deux Explications,</i>               | 144 |
| XIV.   | ENTRETIENS DE BALZAC,  | 151 |
| XV.    | TROIS LETTRES <i>Anecdotes sur l'abdication de la Reine Christine,</i>                 | 157 |
| XVI.   | DE CLARIS MULIERIBUS &c. <i>Récueil de Traitez sur les Femmes Illustres,</i>           | 165 |
| XVII.  | LETTRÉ de M. F. L. D. J. <i>contenant quelques remarques de Littérature,</i>           | 172 |
| XVIII. | <i>Remarques détachées de Littérature,</i>   | 180 |

ME.





**GUILLAUME POSTEL**  
*Mort le 6. Septembre 1581.*

*F. Blaysuyk del. & fecit.*



# MEMOIRES

## DE

# LITTERATURE.

---

### ARTICLE I.

MEMOIRES pour servir à la VIE  
de GUILLAUME POSTEL.



UNE infinité d'Auteurs ont fait mention de POSTEL, plusieurs même ont composé l'Abrégé de sa Vie, comme de *Thou*, *Scevo-le de Ste. Marthe*, *Thevet*, *Du Verdier*, & *Baillet*: d'autres ont ramassé les divers jugemens qu'on a portez de lui, c'est ce qu'ont fait *Colomiez* & *M. Teissier*, le premier dans sa *France Orientale*, & celui-ci dans les *Eloges des Hommes savans*. On trouve encore diverses particularitez sur son chapitre, dans les *Essais de Littérature*, dans les *Lettres Choïses* de *M. Simon*, & dans le 1. & 4. volume des *Observations Choïses* publiées en Latin à *Hall* en *Saxe* par *M. Thomastus* depuis l'An 1700. mais aucun d'eux, j'ose le dire, ne nous a donné rien d'achevé ni de fort exact sur son chapitre; les uns ont avancé des faits visi-

A

ble-

## 2. MEMOIRES.

*Du Verd' er,  
Scevole de  
Ste. Mar-  
tin.*

blement faux , les autres ont omis les principales circonstances de sa Vie , & presque tous se sont trompez sur son âge & sur le tems de sa mort. Ce qu'il y a de plus surprenant , c'est que des Auteurs contemporains de Postel , & qui demeuroient aussi bien que lui à Paris , se soient mépris sur le tems de sa mort. Rien néanmoins de plus facile que d'éviter cette bevûe , ils étoient sur les lieux , ils n'avoient qu'à s'informer de son âge & du tems précis de sa mort dans le Monastère où il avoit demeuré , ils n'avoient qu'à consulter l'Épitaphe qu'on lui avoit faite dans l'Eglise de ce Monastère ; si l'on se trompe sur des faits qui coûtent si peu à savoir , quel fonds peut-on faire sur les autres rapports de ces Ecrivains ? La seule excuse valable qu'on puisse alleguer , c'est que souvent l'on ignore & l'on néglige de s'instruire des choses qu'on est le plus à portée de pouvoir connoître , pendant qu'on donne mille soins à la recherche des choses qui sont plus éloignées de nous , à-peu-près comme beaucoup de personnes , qui étant Bourgeois de Rome & d'Arbenes sont à bien des égards étrangers dans leur propre patrie. Je ne me flatte nullement d'avoir donné une Vie de Postel exacte & suivie , cela ne m'a pas même été possible , faute de secours nécessaires ; mais j'ai tâché d'y suppléer autant qu'il a été en mon pouvoir , premièrement en parcourant presque tous les Auteurs qui ont fait mention de Postel , ensuite en comparant tout ce qu'ils ont dit de lui & de ses Ouvrages ; j'ai fait plus , j'ai lu quantité d'Ou-

## DE LITTÉRATURE. 3

d'Ouvrages de Postel, & j'ai consulté les Préfaces, où l'on apprend souvent beaucoup de particularitez intéressantes. Un Livre peu commun, dont j'ai tiré de grands secours, est l'*Histoire du Monastère de St. Martin des Champs* écrite en Latin par *Martin Marrier*, un des Religieux de ce Monastère. Elle parut à Paris en 1637. in 4. L'Auteur dit, qu'il entra dans ce Monastère en 1583. & qu'il demeura dans la même chambre que Postel avoit occupée avant lui. J'ai trouvé dans ce Livre le tems de sa mort, son Epitaphe, plusieurs particularitez sur sa personne, & une partie de sa Vie, tirée d'un fragment manuscrit, qui se trouvoit dans la Bibliothèque de *M. de Thou*. Il est étonnant que de tous ceux qui ont fait mention de Postel, aucun n'ait connu, ou du moins cité cette Histoire, si l'on en excepte *M. Simon* Lettre 22. & après lui *M. Thomafius* & *Teiffier*, celui-ci dans la nouvelle Edition fort augmentée, qui vient de paroître, des *Eloges des Hommes savans*, & l'autre dans le 4. volume de ses *Observations Choïfies*. J'ai trouvé en-p. 262. core dans la même Histoire le portrait de Postel tiré d'après nature, dont on void ici une copie, & les vers suivans pour mettre au bas :

*Une langue en ce chef parla maints idiomes ;  
L'Atme de ce portrait environna tous lieux,  
Cét esprit fut profond, docte entre les grands  
hommes,  
Et fut le bien aimé des favoris de Dieu.*

*Toi quiconque verras cette morte peinture,  
 Assure toi de voir un chef qui a compris  
 L'un des plus généreux & sublimes esprits,  
 Que Dieu de notre tems ait mis en la Na-  
 ture.*

*Tout ce que le Ciel prend dedans sa couver-  
 ture,  
 Fut contenu dedans un si petit pourpris;  
 Tous lieux de terre & mer dessus un globe  
 escrits,  
 Furent escrits en lui d'une vive esécriture.  
 Il vid d'œil & d'esprit tout le rond Uni-  
 vers,  
 Il sceut des Nations les langages divers,  
 Il meditoit en lui la Concorde du Monde.*

*Il fut pauvre & bñ, mais non des gens de bien;  
 Il avoit tout en lui & ne possédoit rien:  
 Or il jouit du bien, qui en tous biens a-  
 bonde.*

*La Croix du Maine dit dans sa Bibliothèque  
 Françoisé, qu'il avoit écrit la Vie de Postel  
 si amplement, qu'elle contenoit plus de 20.  
 chapitres; mais elle n'a point vû le jour,  
 non plus que tous les autres Livres qu'il di-  
 soit avoir composez.*

GUILLAUME POSTEL nâquit à Barenton  
 village du Diocèse d'Auranches dans la Basse  
 Normandie: ses parens étoient assés pauvres,  
 & à peine eut-il atteint l'âge de huit ans  
 que la peste les lui enleva. Son génie le por-  
 toit tellement à l'étude, que dans cet âge  
 si peu avancé il étudioit souvent des journées

M. Mar-  
 tigny,  
 Thévet.

ca-

## DE LITTERATURE. 5

entières , sans se donner seulement le tems de manger. Mais le peu de bien , que ses parens lui avoient laissé & que la peste avoit encore diminué , joint à la misère du tems , interrompit malheureusement ses études , & le contraignit à sortir de son País. Il vint à l'âge de 13. ans à *Sagi* village près de *Pontoise* en *Vexin* ; & y aiant gagné quelque argent en faisant le métier de Maître d'Ecole , il vint à Paris pour continuer ses études. Mais il eut le malheur de tomber à son arrivée entre les mains de quelques fripons , qui lui emportèrent la nuit , pendant qu'il dormoit , le peu d'argent qu'il avoit & tous ses habits jusqu'à sa chemise , en sorte qu'ils le laissèrent dans la plus grande disette du monde. Ce ne fut pas tout , pour comble de malheur il fut attaqué d'une dyssentérie , qui dura 18. mois , & le mit à deux doigts du tombeau , & il fut plus de deux ans à se remettre. A peine eut-il commencé à reprendre ses forces , que la cherté des vivres lui fit prendre le chemin de la *Beauce* pour y aller glaner , ce qu'il fit avec tant de soin & de bonheur , qu'il amassa de quoi s'acheter des habits & revenir à Paris. Ce fut à son retour dans cette ville qu'il commença à étudier tout de bon , & aiant appris qu'il y avoit encore des Juifs , & qu'ils se servoient des caractères Hébraïques , il fit tant qu'il trouva un Alphabet Hébreu , qu'il fût bien-tôt par cœur , & aiant ensuite acheté une Grammaire , il fit en peu de tems des progrès fort considérables sans le secours d'aucun Maître ;

il n'en fit pas de moindres dans la Langue Gréque, qu'il apprit en très peu de tems, à des heures dérobées. Cette diligence lui acquit en peu de tems beaucoup de réputation. Il fit aussi connoissance avec un Seigneur Portugais, dans la compagnie duquel il apprit l'Espagnol en peu de mois. Ce Seigneur, voulant l'attirer en Portugal, lui offrit une Chaire de Professeur avec une pension annuelle de 400. Ducats. Mais Postel le remercia de ses offres, aimant mieux perfectionner ses études, que d'enseigner aux autres ce qu'il croyoit lui-même n'entendre pas encore assés à fond.

Quelque tems après il eut le bonheur de gagner les bonnes graces de *Jean Rocours* Baillif d'*Amiens*, homme de Lettres d'un rare mérite, & il alla avec lui à Amiens, où il resta quelque tems. Ensuite s'étant rendu à Rouen pour y voir l'entrée publique de la Reine *Eléonore*, il y rencontra *Jean Raquier* Abbé d'*Arras*, qui l'amena à Paris pour y être le Précepteur de son neveu. Ce fut alors que Postel se vid à lui-même & en état d'étudier à son aise, il ne tint même qu'à lui d'accepter plusieurs Bénéfices que cét Abbé lui offrit, mais qu'il refusa, ne voulant pas les deservir.

Environ dans ce tems-là on craignoit fort que l'Empereur *Charles-Quint*, qui revenoit de *Tunis*, ne fit une descente en Provence ou en Languedoc, & pour l'en empêcher on envoya à Constantinople le Sr. de la Forest, qui prit Postel pour son compagnon de voyage.

Quel-

## DE LITTERATURE.

Quelque tems après son retour en France, *François I.* l'envoya en Ambassade à *Constantinople* avec le même Sieur de la Forest. Et voici la raison de ce voyage. Il étoit mort aux Indes un Bourgeois de *Tours* nommé *Cruillon*, qui avoit laissé en mourant 300000. Ducats, qu'on avoit mis en dépôt chès *Hibrabim Bassa*, qui faisoit difficulté de les rendre, & pour l'y obliger le Roi jugea à propos de les y envoyer. Mais leur voyage fut infructueux, ce Bassa fut étranglé par ordre du Grand Seigneur, & ils restèrent 18. mois à Constantinople sans pouvoir rien obtenir. Postel seul gagna à ce voyage, il se perfectionna dans le Grec, il apprit l'Arabe, & il rapporta en France quantité d'Ouvrages écrits en cette Langue & en Syriaque. *La Croix du Maine* dit, que le Roi lui donna 4000. écus pour faire ce voyage, mais *Thevet* doute de cette particularité. „ Si l'on croit „ à quelques autres, dit-il, ce sera Guillaume „ Postel, auquel ils dient avoir été delivrée la „ somme de 4000. escus, pour amasser des „ Livres, desquels ce Monarque des Gaulois „ enrichit sa Bibliothéque de *Fontaine-belle-* „ *cau*. Je ne fais point de doute, que mon „ grand compagnon & ami Postel n'ait ap- „ porté de beaux Livres, mais que ce soit „ après avoir touché si notable partie, j'au- „ rai bien affaire à le croire, attendu que je „ sai bien le contraire.

Pour ce qui regarde les Livres que Postel apporta du Levant, les uns demeurèrent en gage au Duc de *Bavière* pour la somme de 200. écus, les autres furent laissez en garde

*Homm. Ill-*  
*lustr. p.*  
 215. *Ed:*  
 1584.

*Thevet*  
*Hommes*  
*Illustr. p.*  
 m. 590.

## 3 MEMOIRES

chès *Antoine Tiepoli* à *Vénise*, & le *Nouveau Testament Syriaque*, qu'il apporta le premier en Europe, fut imprimé aux dépens de l'Empereur *Ferdinand I.* qui fit fondre exprès des Caractères, & en envoya quantité d'exemplaires en *Syrie*.

A son retour de *Turquie* il fut parfaitement bien reçu du Roi *François I.* & de la Reine de *Navarre* sa sœur. Peu de tems après il publia un *Alphabet de 12. Langues différentes*, qui fut imprimé à Paris en 1538. in 40. Il parut encore de lui la même année un *Traité sur les Origines Hébraïques & l'affinité de diverses Langues*. Ce doit aussi avoir été vers ce même tems qu'il publia à Paris, mais sans marquer l'année, une *Grammaire Arabe*. Tous ces trois Ouvrages sont écrits en Latin. Cependant *Postel* étoit fort caressé à la Cour de France, & s'il eût voulu embrasser l'Etat Ecclésiastique, on lui auroit fait de grands avantages; mais il préfera une Chaire de Professeur Royal en *Mathématiques & en Langues*, qu'on lui donna avec deux cent Ducats d'appointement, la Reine de *Navarre* lui fit aussi pension; mais après avoir été fort long-tems en faveur, il alla très mal à propos se brouiller avec elle, & voici à quelle occasion. Le Chancelier *Poyet*, qui étoit mal avec la Reine, vouloit du bien à *Postel*, il l'engagea à venir plus souvent à la Cour & à accepter le quart du revenu de l'Evêché d'*Angers*. Cela déplut fort à la Reine, & quelque tems après le Chancelier *Poyet* ayant été entièrement disgracié, *Postel* eut l'imprudence de vouloir se mê-



## DE LITTERATURE. 9

mêler de le raccommo<sup>d</sup>er avec cette Princeſſe.

Pour cét effet il ſe rendit d'*Angers* juſqu<sup>s</sup> aux *Monts Pyrenées* à *Montmarſân*, où le Ro<sup>i</sup> & la Reine de *Navarre* faiſoient leur ſéjour. Il n'y fut pas long-tems ſans ſ'appercevoir, que bien loin de pouvoir ſecourir *Poyet*, il avoit lui-même beſoin de protecteurs; auffi ce voyage fut non ſeulement inutile, mais il lui fut encore fort nuifible, car il perdit ſes chevaux avec ſon bagage, endura beaucoup de fatigues, & eut bien de la peine à conſerver ſa liberté.

Il eſt probable que la mauvaſe ſituation, dans laquelle il ſe trouva, l'obligea alors à quitter la *France*, & que vers ce tems-là il vint à *Vienne*. *Jean-Albert Widmanſtadt* dit dans la Préface de ſon *Nouveau Teſtament Syriaque* imprimé à *Vienne* en 1555. que *Poſtel*, auquel il donne des éloges magnifiques, l'avoit aidé conſidérablement pendant le ſéjour qu'il avoit fait à *Vienne*, & qu'il en auroit encore reçu de bien plus grands ſecours, ſi on ne lui avoit pas fait apprehender, qu'il ſe tramoit quelque choſe contre ſa perſonne, ce qui l'obligea à ſortir de *Vienne*; mais ſon départ, bien loin de lui faire éviter des malheurs, lui en cauſa d'autres par un accident fort extraordinaire. Peu de jours avant qu'il quittât *Vienne*, un Moine *Franciſcain*, qui reſſembloit tout-à-fait à *Poſtel*, tua un Religieux du même Ordre, & ſ'enfuit après avoir fait le coup. On courut après lui, & on arrêta *Roſtel*, qu'on prit pour lui, ſur la frontière du territoire de *Veniſe*; mais il eut le bonheur de ſ'échapper le lendemain. Je

ne fai pas trop comment accorder ce récit avec ce que rapporte *Béze*. „ Bref, dit-  
*Hist. Eccl.* „ il, pour s'achever de peindre il (Po-  
*T. I. An.* „ stel) se fit Jésuite. Finalement pour-  
 1551. „ ce qu'en fa Messe il commença de  
 „ dire *Dominus vobiscum*, & *Orate pro me*  
 „ *fratres*, en François, on lui fit quelques  
 „ défenses, sur lesquelles s'étant pourmené  
 „ par les Colléges des Jésuites jusqu'à *Vienne*  
 „ en *Autriche*, pource qu'il remuoit aussi  
 „ quelque chose en leur Ordre par ses fan-  
 „ taisies, contraint de se sauver à *Vénise* il  
 „ y fut attrappé, & depuis mené à *Rome* &  
 „ condamné par l'Inquisition à de perpe-  
 „ tuelles prisons. *Béze* ajoûte, que les pri-  
 sons aiant été rompues à la mort du Pape *Ca-*  
*raffe*, il s'échappa avec les autres prisonniers.  
 Mais *Béze* se trompe à plusieurs égards. 10.  
 Postel n'étoit pas encore Jésuite lorsqu'il fut  
 à *Vienne*, il ne le devint que quelque tems  
 après pendant son séjour à *Rome*. 20. *Béze*  
 se contredit, car après avoir suivi Postel  
 dans ses voyages, il dit qu'il fut de retour  
 à *Paris* en 1552. & par conséquent il ne sau-  
 roit avoir été à *Rome* au tems de la mort du  
 Pape *Caraffe*, c'est-à-dire, de *Paul IV.* qui  
 mourut en 1559. Mais voyons ce que Postel  
 fit à *Rome*. Il y étoit vers l'Année 1544. &  
*Vie d'igna-* y aiant vû *St. Ignace de Loyola*, il fut si char-  
*pe liv. 4.* mé, dit le Père *Boubours*, de sa manière d'a-  
 gir, de ses maximes, & du caractère de son  
 Institut, que visitant les sept Eglises, il fit  
 voeu de prendre parti avec lui, & il témoigna  
 si ardemment le souhaiter, que *St. Ignace*, à  
 qui le nom de Postel étoit déjà fort connu,  
 ne

ne pût se dispenser de le recevoir ; mais ce Saint, continue le Père *Bouhours*, reconnût bien-tôt que l'apparence l'avoit ébloui ; car ce Novice, à force de lire des Rabbins, & de contempler les Astres, s'étoit mis quantité de visons en tête, qu'il ne put s'empêcher de publier. *St. Ignace* fit tout ce qu'il pût pendant plus de deux années pour l'en guérir ; mais voyant que tous les remèdes étoient inutiles, il le chassa de son Ordre, & défendit à tous ceux de la Compagnie d'avoir aucun commerce avec lui.

*Etienne Pasquier* néanmoins regardoit *Postel* comme étant Jésuite, & pour cette raison il declama très vivement contre lui dans un de ses Plaidoyez contre les Jésuites. „ Il „ y a, dit-il, environ dix ou douze ans que „ l'un de vos plus anciens suppôts s'achemina „ en cette ville: homme qui vous passe de „ tant en savoir, comme vous les simples „ manoeuvres: c'étoit Maître *Grillaume Postel*. „ *Postel*. Nous le vîmes prêcher, lire, & escri- „ re. Il avoit une grande soutane jusqu'à la „ mi-jambe, la robe longue agraphée, un „ bonnet à l'Episcopale, accompagné d'un „ visage blême & sec, qui ne découvroit „ qu'une grandissime austérité & nous célé- „ broit une Messe, avec plusieurs cérémo- „ nies estroites, non communes à l'Eglise. „ Cependant que nous apporta-t-il ? UNE „ MERE JANNE, une impiété, une hérésie „ la plus detestable dont on ait jamais ouï „ parler depuis l'avenement de notre Seig- „ neur Jésus-Christ. Les Donatistes, les „ Arriens, les Pélagiens n'y firent jamais „ œu-

„œuvre. Où prêchoit-il ? Ce n'étoit point  
 „en lieux montagnars ou deserts, esquels  
 „on a accoustumé de planter une nouvelle  
 „Religion, c'étoit au beau milieu de la  
 „France, en cette ville de Paris. De quel  
 „Ordre étoit-il ? De cette vénérable Socie-  
 „té de Jésus. Hé vrayement ! Si votre So-  
 „cieté produit de tels monstres, si elle nous  
 „engendre de si damnables effets, ja à  
 „Dieu ne plaise que soyons jamais de cet-  
 „te Societé de Jésus. *René de la Fon* ré-  
 „pondit à cette invective dans sa *Défense*  
 p. 199. *des Jésuites*, & nia que Postel eût été de  
 la Societé, il reconnut seulement que Po-  
 stel avoit été Novice, mais qu'ensui-  
 te il avoit été chassé. Il nia encore que  
 cette objection leur eût été jamais faite par  
*Pasquier* lorsqu'il plaida contre eux, mais  
 il soutint qu'il l'avoit ajouté à son Plai-  
 doyer lorsqu'il le fit imprimer. *Pasquier*  
 repliqua lui-même à *la Fon* dans son *Cate-*  
*chisme des Jésuites*, imprimé sans nom d'Au-  
 teur à *Ville Franche* en 1602. & il allegua  
 plusieurs raisons pour faire voir, & qu'il n'a-  
 voit rien ajouté à son Plaidoyer, & que  
 Postel avoit été long-tems Jésuite. Quoi-  
 qu'il en soit, la consequence que *Pasquier*  
 prétendoit tirer de l'impiété de Postel con-  
 tre les Jésuites en général, n'étoit nulle-  
 ment fondée. Y eut-il jamais un Corps qui  
 n'ait produit d'indignes sujets, & cela seul  
 est-il capable de le deshonorer ? cela seroit  
 trop injuste.

Postel continuant toujours pendant son sé-  
 jour à *Rome*, à publier ses revêries, on le  
 mit

## DE LITTERATURE. 13

mit à la fin en prison, & il y resta plusieurs années; s'étant échappé, je ne sai comment, il vint à *Venise*; on prétend qu'il s'y infatua d'une vieille Fille, que quelques-uns traitent de Courtisane, & qu'elle le fit tomber dans des erreurs tout-à-fait grossières. Il soutenoit, dit-on, que Jésus-Christ n'avoit racheté que les hommes seuls, & qu'ainsi les femmes devoient être rachetées par cette Fille, qu'il appelloit la *Grand-mère Jeanne*; & il prétendit prouver cela dans un Livre écrit en Italien, qu'il intitula *La Vergine Veneta*, & dans celui qu'il fit imprimer ensuite à *Paris* en 1553. sous ce titre, *Les très merveilleuses Victoires des femmes du nouveau monde, & comme elles doivent à tout le monde par raison commander, & même à ceux qui auront la Monarchie du monde vieil.* L'Auteur des *Essais de Litterature* dit, que ce petit p. 12. Ouvrage, qui étoit proprement l'Apologie & un Commentaire du premier, fut reçu avec beaucoup d'empressement à *Paris*; où il avoit beaucoup de partisans & d'admirateurs. Ces deux Livres, sur-tout le premier, sont extraordinairement rares, & j'avoue que je ne les ai jamais vûs. L'Auteur de ces *Essais* parle du premier comme s'il l'avoit vû, & s'il étoit écrit en Latin. Il est pourtant bien évident qu'il ne l'a jamais vû, puisqu'il a été écrit en Italien, & non pas en Latin. C'est un petit in 12. assés mince, à ce que m'a assuré une personne qui l'a vû & tenu entre ses mains dans la magnifique Bibliothèque de Milord *Sunderland* à *Londres*. Aussi un Auteur cité par *Du Verdier* Bibl. dit, Franç.

dit, qu'il composa un autre Livre (c'est-à-dire, la *Mère Jeanne*) en *Italien* plus mensonger que tous les autres. *Isaac Bullart* confirme cela, & il ajoute des circonstances qui peuvent servir à sa justification; „ *Postel*, „ dit-il, excita de nouveaux doutes sur sa „ créance par un Livre sorti de sa main sous „ le titre de sa *Mère Jeanne*, & en *Italien* „ *la Vergine Veneta*. Le bruit courut que com- „ me *David George* se disoit le Redempteur „ des hommes, *Postel* s'étoit imaginé que sa „ *Mère Jeanne* devoit être la Redemptrice „ des femmes: opinion très mal fondée, n'é- „ tant pas possible qu'une telle folie ait pû „ tomber dans la pensée de cet homme docte, „ veu-que ses Ecrits ne disent rien qui appro- „ che de cette rêverie; & des personnes „ dignes de foi, qui ont souvent eu sa con- „ versation, ont publié qu'il rioit lui-même „ de cette erreur populaire, disant que sous „ le nom de cette *Mère Jeanne*, il enten- „ doit la vertueuse Dame Venitienne qui „ l'avoit si charitablement assisté en sa jeu- „ nesse, & que pour une mémoire recon- „ noissante des bienfaits qu'il en avoit reçus, „ il avoit voulu immortaliser son nom dans „ ce Livre, comme celui d'une mère, à la- „ quelle il étoit plus obligé qu'à celle qui l'a- „ voit porté dans ses flancs.

*Florimond de Remond* Conseiller au Parle-  
ment de *Bourdeaux* a aussi voulu justifier *Postel* dans son Ouvrage de *la Naissance, Progrez & Decadence de l'Hérésie de ce Siècle*. il y assure que *Postel* n'avoit eu d'autre dessein que de louer cette Fille qui lui avoit fait de  
grands

*Academ.*  
*des Scienc.*  
*T.1. liv.4.*  
*p. 298.*

grands biens dans ses voyages, & qu'ainsi on ne doit pas prendre à la lettre, mais dans un sens figuré, ce que la reconnoissance lui fait dire dans ce Livre à l'avantage de cette Fille. Cependant le même Auteur des *Essais de Littérature* dit, que ce sentiment ne prévaudra jamais dans l'esprit de ceux qui <sup>pag. 26</sup> auront lû avec quelque attention ce Livre, où l'impiété de l'Auteur, dit-il, bien loin d'être voilée & d'être susceptible de quelque bon sens, est au contraire très sensible, & y paroît très formellement expliquée. D'ailleurs, ajoute-t-il, la conduite, qu'eut ensuite Postel, n'aida pas à justifier celle qu'il avoit eue avec cette Fille, ni à réhabiliter sa doctrine. On lui attribua d'autres erreurs aussi grossières que celles-là. On prétend qu'il avança que l'Ange *Raxiel* lui avoit revelé divers Mystères, & il osa enseigner qu'il n'y avoit que six Sacremens, assurant qu'il tenoit cette Doctrine singulière du même Ange.

*Etienne Pasquier* dit, „ que *Postel* ajouta à „ son impiété les songes de *Pythagore*, vou- <sup>Catéch. des Jéf. p. 45.</sup> „ lant persuader qu'en lui étoit transfusé l'a- „ me de *Sr. Jean l'Evangeliste*, & en un au- „ tre fou, qui avoit été autrefois Orfevre, „ celle de *Sr. Jean-Baptiste*. Celui-ci habil- „ lé à la Judaique de gros drap de couleur „ tannée, alloit nud-tête & nuds-pieds par „ la ville, portant une longue chevelure, di- „ sant que l'on fit pénitence, & que bien-tôt „ approcheroit la fin de ce monde. Ce nou- „ veau *Sr. Jean-Baptiste* de *Postel* fut depuis „ brûlé tout vif par arrest du Parlement de „ Tu-

„*Tolose*, qui ne voulut prendre en payement  
 „la foiblesse de son esprit. Et à la vérité  
 „plusieurs se sont esmerveillez que l'on n'a-  
 „voit fait le semblable de Postel dedans  
 „*Paris*.

Liv. 8.  
 p. 474.

*La Popeliniere* dit dans son *Histoire des His-  
 toires*, que ce *St. Jean-Baptiste* fut brûlé à  
*Toulouse*, & que Postel auroit eu le même  
 sort, s'il n'eût repris ses premiers voya-  
 ges.

J'ajouterais à cela, que Postel se croyoit  
 divinement inspiré. A la tête de son Ou-  
 vrage *De Nativitate Mediatoris ultimâ nunc  
 futurâ* imprimé à *Bâle* in 4<sup>o</sup>. en 1547. il a osé  
 mettre que l'Esprit de J. Christ en étoit l'Au-  
 teur, & qu'il n'en étoit que le Copiste, *Au-  
 tore Spiritu Christi, Exscriptore G. Postello*,  
 & il le répète dans la Préface.

De *Vénise* Postel vint à *Généve*, d'où il alla  
 à *Bâle*. Si l'on en croit *Béze*, il tâcha là de  
 se joindre aux Eglises Réformées, & d'être  
 reçu à *Généve* en offrant une retractation é-  
 crite de sa main, mais on le refusa. Au-  
 reste ce fait n'est pas fort certain; car *Béze*,  
 le seul Auteur qui le rapporte, paroît fort  
 animé contre Postel, & ce qu'il dit sur son  
 chapitre n'est pas fort exact, comme je l'ai  
 déjà fait voir. De *Bâle* Postel alla selon  
*Béze* à *Dijon*, où il lût quelque chose des  
*Mathématiques*, & il revint à *Paris* en 1553.  
 Il publia cette même Année & les suivantes  
 divers Ouvrages, qu'on trouvera marquez  
 dans le Catalogue de ceux qu'il a compo-  
 sez.

Dans l'E-  
 loge de Po-  
 stel.

*Scevole de Ste. Marsbe* dit, que Postel retom-  
 bant



bant dans ses premières extravagances & les publiant par-tout , le Magistrat commença à informer de sa vie & de ses deportemens , & que se sentant coupable il s'enfuit en *Allemagne*, & se retira à la Cour de l'Empereur *Ferdinand I.* où il demeura jusqu'à ce que s'étant publiquement retracté de toutes les erreurs , qu'il avoit avancées , il fut rappelé en *France* par le Roi , qui le rétablit dans la Chaire de Professeur Royal.

*De Thou, Du Verdier, Thevet, Scevole de Ste. Martbe, Baillet*, & quantité d'autres après eux , disent que Postel aiant recommencé à publier ses visions & extravagances, fut enfermé pour le reste de ses jours dans le Monastère de *St. Martin des Champs*. *Du Verdier* même dit , qu'étant allé voir Postel dans ce Monastère, ils s'entretint avec lui sur la Philosophie & sur quelques points de Théologie, & qu'il connut par ses discours que son cerveau n'étoit pas bien composé, qu'il étoit méchant & malin, extrêmement ambitieux & arrogant, qu'après avoir assuré que celui qui auroit la connoissance qu'il avoit ne mourroit jamais , il se prit à médire du Cardinal de *Lorraine*, & voulut faire connoître qu'il étoit Prophete. *Du Verdier* ajoute, qu'il resta plus de 18. ans dans ce Monastère, & qu'il y mourut en 1582. Il doit selon ce calcul y être entré vers l'Année 1564. Aussi lit-on à la pag. 43. du *Catéchisme des Jésuites*, que Postel étoit confiné en 1564. dans ce Monastère & qu'il y véquit jusqu'en 1583. Si je n'ose pas tout-à-fait m'inscrire en faux contre ce fait, du moins

*Bibl.  
Franç.*

Liv. 6.  
p. 552.

je proposerai quelques difficultez. 1<sup>o</sup>. *Martin Marrier*, dans son *Histoire du Monastère de St. Martin des Champs*, n'en dit pas un seul mot en parlant de lui; il dit au contraire qu'il y a logé pendant long-tems, *longo eum tempore habuimus hospitem*. *Florimond de Remond* se sert des mêmes termes, dans l'Ouvrage que j'ai déjà cité: „ Sur ces vieux ans, dit-il, les Princes & gens de savoir alloient voir ce vénérable vieillard à St. Martin des Champs où il logeoit, assis dans sa chaire, la barbe blanche lui tombant jusques à la ceinture, avec une telle majesté en son port, une telle gravité en ses sentences, que nul n'en retournoit jamais sans desir de le revoir & estonnement de ce qu'il avoit oui. 2<sup>o</sup>. Il est fort probable que si *Postal* eût été véritablement enfermé, & même par Arrêt du Parlement selon *Baillet*, *Scevole de Ste. Marthe*, & *Thevez*, on ne lui eût jamais permis de publier des Livres sur quelque sujet que ce fut, de peur qu'il n'y répandit les visions & les hérésies dont on l'accusoit. Cependant il y avoit déjà du tems qu'il étoit dans ce Monastère, lorsqu'il publia en Latin l'An 1572. un Jugement sur la Comete, qu'on vid paroître cette année-là. Il donna encore au Public une nouvelle Edition augmentée des *Histoires Orientales*, qu'il dédia à *Hercule François de Valois* frère de *Henri III.* & il donna son Epître Dédicatoire de *Paris* à *St. Martin* ce 30. Mars 1575. A cette occasion je remarquerai en passant, que l'on n'avoit pas encore raffiné dans ce tems-là sur les

souf-

Liv. 2.  
p. 156.

## DE LITTÉRATURE. 19

souscriptions des Lettres, car au bas de cette  
 Epître Dédicatoire il y a seulement *Votre*  
*bumble & affectionné serviteur ; Guillaume*  
*Postel* : ce qui seroit à présent une faute im-  
 pardonnable ; témoin ce que *Balzac* assure être <sup>Entretien</sup> très véritable, savoir qu'une Lettre moins <sup>214</sup>  
 respectueuse qu'on ne l'attendoit, & l'om-  
 mission de deux syllabes ont coûté la vie à  
 plus de deux cent mille hommes. *Bien bum-*  
*ble & très affectionné serviteur*, qu'un Favori  
 trouva au bas de la Lettre d'un Prince, au lieu  
 de *très bumble & très obéissant*, qu'il pensoit  
 lui être dû, le mit en telle colère, qu'il ju-  
 ra, en déchirant la Lettre du Prince, que  
 son incivilité lui coûteroit la ruine de son  
 Pais. Le Comte Duc d'*Olivarez* Favori de  
*Philippe IV.* est celui dont *Balzac* parle ici.  
 Mais je reviens à mon sujet. 3°. Une autre  
 raison qui me feroit presque croire que *Pos-*  
*tel* ne fut point confiné dans ce Monastère,  
 c'est qu'il dit dans cette même Dédicace,  
 que la Reine *Catherine de Medicis* Pavoit  
 nommé pour être le Précepteur de son  
 fils *Hercule-François*, mais qu'il l'en re-  
 mercia, à cause, ajoute-t-il, *des travaux de*  
*la Cour par moi plus que assez experimentez,*  
*connus, & soufferts.* On sent bien que si *Pos-*  
*tel* eût été enfermé dans ce Monastère &  
 déclaré fou, comme *du Verdier* & *Scevole de*  
*Ste. Marthe* l'assurent, qu'on n'auroit jamais  
 songé à confier l'éducation d'un Prince à un  
 pareil homme, qui auroit pu lui faire succer  
 le venin de ses prétendues hérésies. Car il  
 n'y a guère d'apparence que ce fut avant  
 sa retraite à *St. Martin* qu'on le nomma

pour être Précepteur , puisqu'étant entré dans ce Monastère vers l'Année 1564. selon *Du Verdier*, ce Prince né en 1554. n'avoit que 10. ans. Et si Postel a été effectivement confiné & déclaré fou , ce n'a été sans doute qu'après avoir continué pendant long-tems à publier ses extravagances , de manière que ce Prince auroit été trop jeune pour avoir besoin de Précepteur. 4°. Bien plus, *Jean Lanois* rapporte un passage de *Faques Gautier*, (*Gualterius*) qui assure l'avoir entendu enseigner à Paris en 1578. dans un auditoire extrêmement nombreux, avec tant d'esprit & de savoir , que *Maldonat* homme fort judicieux admiroit qu'il pût y avoir un tel homme dans le monde , de la bouche duquel il sortoit autant d'oracles que de paroles. C'est *Colomiez* qui dans sa *France Orientale* m'a fourni cette citation. Il ne seroit néanmoins pas impossible , que Postel eût été enfermé d'abord dans ce Monastère pour ses erreurs , mais qu'ensuite s'en étant retracté publiquement , on lui eût permis de recommencer à publier des Livres & à enseigner , quoi-qu'en vérité ces sortes de permissions soient bien rares , on craint trop les rechutes.

Il est tems de venir à la mort de Postel. Bien des Savans en ont ignoré l'Epoque, mais avant que de relever leurs méprises, je la fixerai premièrement. J'apprens dans l'*Histoire du Monastère de St. Martin*, que Postel mourut le 6. de Septembre 1581. à neuf heures du soir, & qu'il fut enterré trois jours après dans l'Eglise de ce Monastère vis-à-vis de l'Autel

## DE LITTERATURE. 21

tel de la Vierge Marie du côté droit, & tout près de là, sur la muraille, on lit ces deux vers gravez sur une planche de cuivre,

POSTELLUS POSTQUAM PERAGRAVIT  
PLURIMA PASSUS,

PRO PIETATE POLOS PARISIIS PE-  
TIIT.

OBIIT SEXTO SEPTEMBRIS 1581.

MOERENS PONEBAT ADRIANUS TAR-  
TRIER MEDICUS.

M. *Thomasius*, qui rapporte cette Epitaphe après M. *Simon*, met *Tertrier* au-lieu de *Tartrier*, & *petit* au lieu de *petiit* qui doit y être, sans quoi le vers n'y seroit pas; & M. *Teiffier* dit *Terrier*, ce dernier ne s'est pas non plus apperçû que l'Epitaphe de *Postel* faisoit deux vers, car il ne les a point distingués, à moins qu'on ne mette ces fautes sur le compte de l'Imprimeur. On void par cette Epitaphe que *Scevole de Ste. Marthe* dans ses *Eloges*, *Du Verdier* dans sa *Bibliothèque Françoisé*, & après eux M. *Thomasius* dans la 21. de ses *Observations* *Observ. Chois. T. 4<sup>e</sup> p. 262.*

*Choisies*, se sont trompez lorsqu'ils ont dit que *Postel* mourut en 1582. Je joins à ceux-là *Etienne Pasquier*, qui dit que *Postel* vécut jusqu'en 1580. L'âge de *Postel* est bien plus difficile à déterminer que le tems de sa mort; la plupart lui ont donné environ cent ans de vie. On est allé encore plus loin; un certain *Frankenberg* fit réimprimer

B 3 . à

à Amsterdam en 1646. in 16°, un Ouvrage, que Postel avoit publié cent ans auparavant sous le titre d'*Absconditorum à Constitutione mundi Clavis*, &c. Dans la Préface, que l'Editeur a mise à la tête de cette nouvelle Edition, il dit que Postel mourut à Paris en 1581. au mois de Septembre âgé de 130. ans, & il cite pour garent de ce fait un certain *Heliseus Ræselinus de expeditione Aquilonautica & stellâ novâ cap. 7. p. 43.* Il avoit dit un peu plus haut, que Postel étoit né à Paris, en quoi il s'est certainement trompé.

La Croix du Maine fait pitié quand il parle de l'âge de Postel, Il suppose qu'il naquit vers l'Année 1475, & pour le prouver il cite deux endroits tirez d'un Poème sur la guerre de Ravenne, qu'un Poète nommé *Humbert de Montmorel* composa en 1512, or, ajoute-t-il, Postel étant si docte comme l'assûre ce Poète, il est à croire qu'en 1512. ou 1513. il avoit pour le moins 25. ans, & que par conséquent il est mort en 1581, âgé de 95. ou 96. ans. Si l'on me produisoit le Livre de ce Poète, je ne doute point que je ne reconnusse l'origine de cette méprise. Postel d'ailleurs n'y est pas nommé par son nom. Voici les deux endroits en question,

*Et jura & leges, nostique, Guilherme, Poëtas,  
Hisque viros unus tres superare potes.*

L'autre endroit est tel,

*Legistam si quis, si quis reperire Poëtam,  
Philosophumve cupit, te petat: omnia bemo es.*

Je

Je ne sache pas non plus que Postel ait été habile Jurisconsulte, ou qu'il ait jamais fait des vers.

Il n'y a en effet aucune apparence que Postel étoit né l'An 1475, il n'eût mis aucun Livre en lumière qu'à l'âge de 63. ans, le premier Ouvrage qu'on ait vû de lui, étant, comme on fait, son *Alphabet des douze Langues*, qui ne parut qu'en 1538, tems auquel, suivant le calcul de *la Croix du Maine*, Postel auroit eu 63. ans. Baillet auroit alors eu grand tort de lui donner une place parmi les Enfans célèbres par leurs études. D'ailleurs *la Croix du Maine* varie lui-même dans son *Arithmétique*. Si Postel étoit âgé en 1513. de 25. ans, il devoit être né non en 1475, mais en 1488. & s'il étoit né en 1475, il devoit être mort en 1581. âgé non de 95. ou 96. ans, mais de 106. ans. Remarquez comme les Auteurs par une imitation fort blâmable copient les fautes les plus grossières & les plus aisées à éviter. Moreri dit, que Postel naquît vers l'An 1477, & qu'il mourut en 1581, âgé de près de cent ans.

L'Auteur des *Essais de Littérature* dit aussi, qu'il mourut en 1581. presque centenaire, & deux lignes plus bas il ajoute, qu'il étoit né l'An 1477.

Du Verdier dit dans sa *Bibliothèque Française*, que Postel mourut âgé de plus de cent ans, & dans sa *Prosopographie*, qu'on assuroit qu'il avoit vécu 110. ans. Scevole de Ste. Marthe s'est contenté de dire, qu'il mourut âgé de près de cent ans, *centenario proximus*. M. de Thou a usé de la même expression, la-

quelle M. *Teiffier* a pourtant rendue par il mourut âgé de plus de cent ans.

Il est apparent que les voyages que fit Postel, & le grand nombre de Livres qu'il composa, sont les principales raisons pour lesquelles on la cru si âgé. *Baillet* dit, que ceux qui lui ont donné cent ans de vie ont été trompez par ses prestiges.

Enfans  
célebres,

L'Auteur de l'*Histoire du Monastère de St. Martin des Champs* assure, que Postel mourut âgé de 76. ans, trois mois, & neuf jours. Ce témoignage paroît d'autant plus sûr que l'Auteur marque avec beaucoup de précision l'âge de Postel, & qu'étant entré dans ce Monastère deux ans après la mort de Postel, comme nous l'avons déjà dit, il a eu toute la facilité possible de s'informer de son âge auprès de ses frères. De plus, *Thevet* dans ses *Vies des Hommes Illustres* dit précisément la même chose sur l'âge de Postel que cet Auteur.

Je regardois donc ce fait comme certain & averé, lorsque depuis peu un Savant du premier ordre & très digne de foi m'a écrit de *Paris*, qu'on lui avoit fait voir le *Testament* de Postel écrit de sa propre main, daté du 2. Decembre 1567. que le Testateur dès les premières lignes y dit, que le 25. Mars de cette même année il étoit entré dans la 57. de son âge. Il s'ensuit de là qu'étant mort le 6. Septembre 1581. il étoit né le 25. Mars 1510. & qu'il n'a vécu que 71. ans, 5. mois, 12. jours. Je suis d'autant plus embarrassé à concilier tout cela, que le même Auteur de cette Histoire assure avoir par-



par-devers lui le Testament de Postel, & qu'il en cite même un passage, à moins qu'on ne dise que Postel a fait peut-être plusieurs Testamens.

On ne sauroit nier, que Postel n'ait été un des premiers hommes de son tems en fait d'érudition. C'est ce que ses Ouvrages, & les Eloges que tous les Savans unanimement lui ont donnez, prouvent démonstrativement. Il excelloit sur-tout dans la connoissance des Langues, de la Philosophie, de la Cosmographie, & des Mathématiques. *Du Verdier* dit, *Prosopograph* qu'il se fit aussi recevoir Bachelier en Médecine. Il se vançoit de pouvoir aller jusqu'à la *Chine* sans Interprete. On a fait sonner fort haut sa grande connoissance de l'Arabe, Langue que très peu de gens savoient alors. Mais *Scaliger*, qui dit s'être entretenu avec Postel, assure positivement, qu'il n'étoit pas *Opuscul.* à beaucoup près si habile dans cette Langue, *P. 461.* qu'il le vouloit faire accroire; on fait néanmoins dire à *Scaliger* dans le *Scaligerana*, *P. 323.* qu'il lui envioit la connoissance de l'Arabe, *Invideo illi Arabicam Linguam*; & ailleurs, que Postel étoit de toute la France celui qui *P. 1154* favoit le mieux l'Arabe. Mais outre qu'on ne doit pas mettre sur le compte des Auteurs tout ce qu'on leur fait dire dans les *Ana*, il se pourroit fort bien que *Scaliger*, lorsqu'il parloit ainsi, ne s'étoit point encore entretenu avec Postel.

*François I.* qui aimoit les Lettres, & la *Bouh.* Reine de Navarre qui étoit savante, regardoient Postel comme la merveille du monde. *Vie de St. Ignac*

Les plus grands Seigneurs & entr'autres les Cardinaux de *Tournon*, de *Lorraine* & d'*Armagnac* recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la Cour. Les plus doctes l'admiroient, & l'on disoit communément en parlant de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'oracles que de paroles. On assure que quand il enseignoit à *Paris* dans le Collège des Lombards, il avoit une si grande foule d'Auditeurs, que comme la grande sale de ce Collège ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre à la Cour & leur parloit d'une fenêtre.

Si le savoir de Postel lui a attiré quantité d'éloges, ses sentimens lui ont attiré bien plus d'injures & de maledictions de la part des Théologiens, on en rempliroit aisément un volume entier, mais on me dispensera bien d'en faire part au Public. Je me contenterai de dire, qu'on est allé jusqu'à le traiter d'Athée & de Déiste.

Outre les hérésies, que j'ai déjà dit lui avoir été attribuées, on lui en a imputé beaucoup d'autres, dont je ne ferai pas ici l'énumération. Il suffira de renvoyer les Lecteurs au premier & au quatrième Volume des *Observations Choïses* de Mr. *Thomasius*, qui après les avoir rapportées fait l'Apologie de Postel; il convient néanmoins que Postel a avancé des paradoxes fort étranges, qu'il avoit une trop haute idée de son génie, & que par la raison seule il vouloit démontrer toutes les vérités de la Religion Chrétienne, & y ramener tous les Peuples de la terre. Postel lui-même reconnut une partie de ses

er.

erreurs, & M. Simon dit, qu'on void à Paris dans la Bibliothèque du Roi une retraction écrite de sa propre main, dans laquelle il desavoue plusieurs choses qu'il avoit avancées, mais il en soutient plusieurs autres. Il se plaignoit aussi fort que l'Eglise Romaine l'eût mis au rang des Hérésiarques, quoi-qu'il se fût soumis à son jugement & à sa censure.

Au-reste si Postel a été attaqué sur ses sentimens, on n'a jamais rien pu trouver à redire dans sa conduite, elle a toujours été très sage & très réglée; il mourut, dit M. de Thou, sans avoir jamais eu commerce avec aucune femme, ainsi qu'il le vouloit persuader, attribuant à sa continence sa constante santé & sa longue vie. Il étoit fort affable, & sa conversation fort instructive & agréable. La Popeliniere dit, qu'il étoit d'une humeur si officieuse, qu'il négligeoit ses propres affaires pour avancer celles des autres. Thevet, qui avoit connu particulièrement Postel, en rend un témoignage fort avantageux. „ J'oserai bien, dit-il, assurer „ qu'aux peregrinations & voyages que j'ai fait „ à Constantinople & ailleurs jel'ai toujours „ trouvé affectionné au Public, & porterai „ témoignage, que je l'ai connu pour un très „ homme de bien & réputé pour un des plus „ doctes de notre âge.

Enfin ce qu'on peut dire de mieux pour excuser Postel, c'est que selon la remarque de Senèque, il n'y a point de grand esprit dans le caractère duquel il n'entre un peu de folie, *Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ.*

L'Au-

*Hist. des  
Hist.  
liv. 2.  
p. 444.*

*Homm.  
Illustr.  
p. m. 590d*

L'Auteur des *Essais de Littérature* dit qu'un Savant demeurant à Paris a en son pouvoir toutes les Lettres de Postel, dont il devoit bien donner une Edition. Je fai aussi que le célèbre *M. Baluze* possède plusieurs Ouvrages de Postel qui n'ont jamais vû le jour.

Voyez  
Placcius.

Je ne donnerai pas le Catalogue de ses Ouvrages, parce qu'on le trouve dans la bonne Edition de la Bibliothèque de *Gesner* imprimée à *Zurich* en 1583. in Folio, dans la Bibliothèque de *la Croix du Maine* & dans celle de *Du Verdier*. Il a publié quelques Ouvrages sous des noms supposez, tels que *Helias Pandocbaus de la Dolerie*, *Prosper Fesulanus*, *Jacobus Justus*, & *Curtius Inghiramus*. On lui a aussi attribué le Livre fameux *Des Trois Imposseurs*, DE TRIBUS IMPOSTORIBUS; mais l'habile Homme qui vient de donner au Public une Nouvelle Edition du *Menagiana* augmentée du double, y a très bien fait voir que ce prétendu Livre n'a jamais existé, il remarque même que le premier qui a parlé de cét Ouvrage comme existant, ç'a été en 1543. *Guillaume Postel* dans son *Traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens*, qu'il dit se nommer *Evangelistes*, mais qu'il nomme lui *Cenevangelistes*, soit de *novè*, soit de *novè*, comme qui diroit ou nouveaux ou vains & frivoles *Evangelistes*. Là, continue cét habile Homme, dans le dessein de les rendre tout-à-fait odieux, il entreprend de faire voir que le Luthéranisme conduit droit à l'Athéisme, & en apporte pour preuves trois ou quatre Livres composez selon lui.

lui par des Athées, qu'il dit avoir autrefois été des premiers Sectateurs du prétendu nouvel Evangile: *Id arguit*, ce sont ses paroles, p. 72. *nesarius Tractatus Villanovani de tribus Prophetis, Cymbalum Mundi, Pantagruellus, & nova insula, quorum Auctores olim erant Cenevangelistarum Antesignani.* Naudé chap. 14. de son Apologie pour tous les grands hommes soupçonnez de Magie, a cru très mal à propos que *Villanovanus* en cet endroit de Postel étoit Arnaud de Villeneuve, ne faisant pas reflexion qu'il s'agissoit là d'Ecrivains contemporains de Luther, du nombre desquels Arnaud de Villeneuve, mort plus de deux cens ans auparavant, ne pouvoit avoir été. *Villanovanus*, dans le passage cité, n'est autre sans doute que Michel Servet, qui sous le nom de *Villanovanus* a mis au jour divers Livres, &c.

Quelques pages plus bas, le même Savant dit que Postel n'a jamais soutenu en termes précis que cette Religieuse Hospitalière Vénitienne, qu'il appelloit sa Mère Jeanne, seroit la Redemptrice des femmes, comme Jésus-Christ avoit été le Redempteur des hommes: seulement, ajoute-t-il, Postel après avoir dit que dans l'homme *animus* étoit la partie masculine, *anima* la féminine, il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties aiant été corrompues en nous par le péché, sa Mère Jeanne réparerait la féminine, comme Jésus-Christ avoit réparé la masculine. Le Livre, où il debita cette extravagance, fut imprimé in 16. à Paris l'An 1553. sous le titre

Des

## 30 MEMOIRES

*Des très merveilleuses victoires des femmes.*  
Je n'ai pû insérer dans son lieu cette remarque, parce que la première feuille de ces Mémoires étoit déjà imprimée, lorsque j'ai reçu de Paris le *Menagiana*.

---

### ARTICLE II.

DE ORBIS TERRÆ CONCORDIA Libri quatuor, multijugâ eruditione ac pietate referti, quibus nihil hoc tam perturbato rerum statu vel utilius vel accommodatius possit in publicum edi, quivis æquus Lector judicabit. Gulielmo Postello Barentonio Mathematicum in Academia Lutetianâ Professore Regio Authore, &c. C'est-à-dire, Quatre Livres sur la réunion de toute la Terre, remplis d'éru- dition & de piété, &c. par G. Postel Professeur Royal en Mathématique dans l'Université de Paris, in Fol. p. 456. en tout.

CET Ouvrage, qui est un des plus rares & le plus estimé de tous ceux que Postel a publiez, a été imprimé à Bâle en 1544. chez Jean Oporin. Il s'en étoit fait auparavant une  
Edu-

## DE LITTERATURE. 31

Édition in 8. mais elle ne contenoit que le premier livre. Naudé dit dans sa *Bibliographie Politique*, que cet Ouvrage est le seul où Postel n'a rien mis d'impertinent. *Sponde* fait aussi grand cas de ce Livre, qu'il dit être très propre à confondre les Hérétiques, les Gentils, & les Mahometans; il ajoute que *Vivès* a pris de Postel ce qu'il y a de meilleur dans son *Traité de la Religion Chrétienne*.

Le but de l'Auteur est de ramener tous les Peuples de l'Univers à la Religion Chrétienne. Pour cet effet il divise son Ouvrage en quatre Livres. Dans le premier il prouve la vérité de la Religion Chrétienne. Il se sert d'abord de raisons Philosophiques. Il traite ensuite des perfections de Dieu, de la Trinité, dont il donne plusieurs démonstrations, tirées en partie du témoignage des anciens Philosophes, du Vieux Testament, de la Cabale, & du Thalmud. Après il parle de la création du monde, des diverses substances qui existent dans le monde, & de leur nature, de la mort de J. Christ, de sa Divinité, de l'autorité de l'Évangile, de l'excellence des Mystères qu'il renferme. Plus bas il soutient qu'on ne peut être sauvé qu'en observant ce que l'Évangile nous prescrit. Il passe de là à l'immortalité de l'ame, qu'il prouve de 18. différentes manières; la dernière de ses preuves est celle que *M. de St. Evremont* regardoit comme la meilleure & la plus forte de toutes celles qu'on en pouvoit donner; savoir le desir que les hommes ont naturellement d'être immortels. Postel

vieux

vient ensuite à la résurrection & au changement qui doit nécessairement se faire un jour dans la matière, parce que, dit-il, elle ne sauroit par sa nature être exterminée, tout-à-fait, & qu'il faut qu'elle soit un jour en repos. Au reste il croit que ce changement arrivera par l'embrasement de l'Univers. Il finit ce livre par la recapitulation des Articles de foi que l'on doit indispensablement admettre, si l'on veut être sauvé.

*2. livre.* Le 2. Livre commence par une exhortation pathétique aux Chrétiens de s'appliquer sans relâche à l'étude, & d'aller prêcher l'Evangile aux Mahometans, dont il entreprend ici de réfuter tous les sentimens. Il donne auparavant un précis de la vie de Mahomet, & de la manière dont sa Secte s'est formée & établie. Il fait aussi l'histoire de l'Alcoran, & en rapporte le but aussi-bien qu'un précis de la doctrine qui y est renfermée. *Remarque de l'Aus.* Il fait voir exactement ce que l'Alcoran a pris du Vieux Testament. On peut regarder ses recherches sur cette matière, comme ce qu'il y a de meilleur & de plus curieux dans tout cet Ouvrage. Notre Auteur entre ensuite dans un long détail de la doctrine contenue dans l'Alcoran, & le réfute pié à pié.

*3. livre.* Le troisième Livre contient une espèce de Cours de Droit. D'abord il parle de certaines choses qui sont naturellement reçues parmi toutes les Nations, de l'origine des fausses Religions & de l'Idolatrie. Il donne ensuite une liste des notions qui doivent être admises par tous les Peuples du monde, comme étant dictées par la droite & saine raison,

&c



& tendant toutes à l'union & au maintien de la Société civile. Il examine ensuite ce que c'est que le Droit des gens & le Droit Civil, & il considère les devoirs des hommes les uns envers les autres. Après cela il passe à l'injure, dont il marque diverses sortes, aux Magistrats & aux Juges, & à la manière dont une République doit être administrée.

Le quatrième & dernier livre traite principalement de la manière dont on doit s'y prendre pour ramener dans le bon chemin les Mahometans, les Payens, & les Juifs: Il s'attache sur-tout à faire voir à ces derniers la fausseté de leur Religion, & à leur démontrer la vérité de la Religion Chrétienne.

On doit convenir que notre Auteur fait paroître dans cet Ouvrage beaucoup de lecture & de savoir, joint à une grande connoissance des Langues. Mais on trouve dans son Livre deux défauts considérables. 1. Il s'exprime selon les idées de la Philosophie Scholastique, c'est-à-dire, d'une manière fort obscure pour la plupart des Lecteurs qui n'entendent pas ce jargon. On peut néanmoins dire, que ce n'est pas tant le défaut de l'Auteur que celui du tems où il a vécu: car, comme le remarque *M. de la Motte*, „ autant qu'on „ le peut, il faut distinguer dans les Auteurs „ les défauts de leur tems d'avec leurs défauts „ particuliers. En second lieu il entasse preuve sur preuve, se servant indifferemment des bonnes & des mauvaises; il semble qu'il cherche uniquement à en trouver un grand nombre. C'est pourtant faire grand tort à

*Dist. sur  
la Poésie  
p. 61.*

la cause qu'on soutient, que d'en user de la sorte: car un incrédule, qui aura une fois découvert la fausseté d'une preuve qu'on aura employée, se desiera des autres quoi-que très solides, & les rejettera toutes. Pour faire voir que je n'accuse pas l'Auteur à faux, je prendrai pour exemple ce qu'il dit de la Trinité. Il remarque d'abord que sans admettre la Trinité on ne sauroit se former aucune image de la Divinité; *nec posse animo, ullo pacto ejus imaginem concipi absque Trinitate, sequentibus pergo demonstrare.* On n'aura pas de peine à croire, que ces prétendues démonstrations n'aboutissent qu'à de purs sophismes. Il s'emporte néanmoins contre ceux qui n'ont pas pû comprendre le mystère de la Trinité. C'est, dit-il, *Tres in uno, & unus in tribus una existentibus, nec confusis, nec separatis.* Mais le plus singulier de tout est de voir les preuves qu'il employe pour démontrer la possibilité & l'existence de la Trinité. Il les tire des créatures, des corps & de leurs parties, de la lumière, de l'Univers, des choses faites par l'industrie des hommes, de l'ordre des Magistrats, du témoignage des anciens Philosophes. *Aristote* l'a admis, le nombre ternaire des *Pythagoriciens* n'est autre chose que la Trinité. Pour *Platon* il n'y a pas le moindre doute qu'il ne l'ait crue. Notre Auteur la trouve encore dans le Vieux Testament, dans la Cabale, & dans le Thalmud. En un mot tout se change en preuve entre ses mains. Il en allégué un grand nombre pour prouver la nécessité de la satisfaction de *J. Christ*. Il ne fait aucune difficulté de

prou-

proover la mort & la refurrection de notre Sauveur par le témoignage des Auteurs Apocryphes, & même par la Lettre d'Abgaré. La croix, ajoute-t-il, qu'on voyoit dans les notes Hieroglyphiques des Egyptiens, étoit un symbole de la vie éternelle.

ARTICLE III.

DE NATIVITATE MEDIATORIS ULTIMA, & toti orbi terrarum in singulis ratione praeclatis manifestanda, Opus. In quo totius naturae obscuritas, origo & creatio, ita cum sua causa illustratur, exponiturque, ut vel pueris sint manifesta, quae in Theosophia & Filosofia arcanis haecenus fuerunt. Auctore Spiritu Christi, Exscriptore GUILIELMO POSTELLO, Apostolica professione SACERDOTE. C'est-à-dire, *Traité de la dernière & prochaine Nativité du Mediateur, &c. par Guillaume Postel in 4. p. 188.*

CE Livre a été imprimé à Bâle en 1547. Le titre nous apprend que l'Auteur l'a écrit par inspiration, *Auctore Spiritu Christi*. Il le répète dans sa Préface : „ A plus forte „ raison m'est-il défendu de rester dans l'indolence ; pendant que l'Esprit, ou, pour „ parler ainsi, une lumière supérieure me „ préf-

„presse de vous communiquer ces choses :  
*Multo minus mihi licet esse cessatori, qui...*  
*urgeo vi spiritus agentis, luminisve superio-*  
*ris, ut dicunt, ut ista coram vobis effundam.*  
 Il recommande ensuite aux gens d'Eglise d'être tolérans, & de ne foudroyer pas les Hérétiques de leurs anathêmes. Il se plaint encore des décisions faites par les Conciles, & il ajoute, *Hoc unum vobis dico, Patres, ut sine anathemate veritatis leges exponatis, facilius hoc modo reconciliabitis mundum. Quam diu vita & doctrina docebat Ecclesia per suos Pastores, licuit imprecari resilientibus: nunc haud minimè, quum vos factis improbetis quod dicitis.* On ne sauroit finir la Préface avec plus de modestie que l'a fait notre Auteur; bien-qu'il ait déclaré auparavant qu'il alloit reveler des mystères de la dernière importance, & les faire passer à la postérité, il se signe néanmoins l'esclave inutile des Serviteurs de Dieu, *Inutile servorum Dei mancipium, Elias Pandocheus.* Quoique l'Auteur promette dans le titre du Livre & dans la Préface d'exposer les mystères de la Théologie & de la Philosophie, d'une manière à se faire entendre même à des enfans, il ne tient nullement parole; en sorte qu'on peut dire de cet Ouvrage ce que quelqu'un disoit en lisant un Livre écrit fort obscurément, *FIAT LUX, Que la lumière se fasse.* Quand on se mêle d'écrire des choses qui sont infiniment au-dessus de notre portée, on ne sauroit manquer d'être obscur; mais quand outre cela on s'exprime selon les idées de la Théologie & Philosophie Scholastiques, ce n'est pas

Aug

*Aux Saumaises futurs préparer des tortures* c'est se rendre dès à présent tout-à-fait intelligible.

On doit néanmoins lui rendre cette justice, qu'il ne s'attache pas servilement, comme la plupart des Scholastiques, aux sentimens des Anciens, il remarque fort judicieusement, que cet attachement si scrupuleux a très souvent été la cause qu'une opinion simplement humaine a été regardée comme un decret irrefragable, *posteritas in antiquitatis verba jurans sapissime fecit, ut pro decreto irrefragabili humana & simplex opinio poneretur.* Et plus bas, en parlant de la pesanteur, il dit, „ Quand un Philosophe me vient dire, que tout ce qui tend en bas est pesant, il me rapporte simplement le fait, mais il ne m'en donne pas la raison ou la cause: *Quod enim grave dicat deorsum tendere Philosophus, historiam recitat, non rationem aut causam dicit.* Pour lui il se tire aisément d'affaire, la seule raison qu'on en peut donner, c'est que Dieu a voulu que cela fut ainsi, *Ea enim una est, quia sic Auctori placuit.*

Autant qu'on en peut juger par la lecture de cet Ouvrage, Postel croyoit le Monde animé, & notre ame une partie de l'ame universelle du Monde: Ou bien qu'il y avoit une ame générale dans l'Univers, *mens Universi*; qui devoit y demeurer, jusqu'à ce qu'elle se fut communiquée à tous les individus du genre humain: *Statim vero semini concomitanter adest, in universo semper incubans quoad omnibus participetur individuis humani generis.* Il n'a garde pourtant de nier

l'immortalité de l'ame, au contraire il la prouve & la soutient en plusieurs endroits; il dit même là-dessus quelque chose de trop général, savoir que toutes les nations, *omnes gentes*, en conviennent: car les Relations des Voyageurs nous assurent du contraire, comme par exemple ceux qui ont parlé des *Hottentots*, pour n'en pas alléguer d'autres.

p. 184.

## ARTICLE IV.

L'INTRODUCTION AU TRAITE de la conformité des Merveilles anciennes avec les modernes. Ou Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote. L'Argument est pris de l'Apologie pour Herodote composée en Latin par Henri Etienne, & est ici continué par lui-même, &c. 1592. in 8. à Lyon chez Benoit Rigaud. Pag. 594. sans les Préfaces & les Tables.

CE Livre a fait tant de bruit, qu'il mérite bien, qu'avant que d'en donner l'Extrait, on en fasse l'histoire.

Henri Etienne second du nom avoit imprimé à grands fraix l'Histoire d'Herodote; ses ennemis, & sur-tout les Moines, qui ne cherchoient que l'occasion de le ruiner, décrièrent par-tout cette Histoire, disant qu'elle étoit remplie de fables & de contes à dor-

*devenir debout.* Henri Etienne, pour prévenir l'effet d'une telle accusation, entreprit de se justifier ; & prenant cette occasion pour se vanger en même tems des Moines, il composa cet Ouvrage, qui est divisé en deux Parties : dans la première il soutient que l'on ne doit pas regarder comme des fables les choses qu'Herodote a rapportées dans son Histoire, par la raison qu'elles sont peu vraisemblables, & il le prouve en faisant voir qu'il étoit arrivé dans ces derniers tems des choses, qui quoi-qu' infiniment plus éloignées de la vraisemblance que tout ce qu'Herodote avoit jamais écrit, ne pouvoient néanmoins être revoquées en doute. Il y avoit encore une autre chose qui avoit empêché bien des gens d'ajouter foi à l'Histoire d'Herodote, c'est qu'ils ne pouvoient s'imaginer que les hommes eussent été si lourds & si grossiers qu'on les y dépeignoit. Pour leur lever ce scrupule, Henri Etienne tâche de faire voir par des exemples sensibles combien a été grande à tous égards la grossièreté de ceux qui ont vécu dans le 15. & 16. Siècle, lesquels probablement ont encore été moins simples & grossiers que ceux qui ont vécu dans les tems dont Herodote a fait l'histoire. Pour exécuter ce Plan il entre dans le détail de toutes les horribles méchancetez qui se commirent vers ce tems-là ; méchancetez, qui à la honte du genre humain font bien voir qu'il n'y en a aucune qu'il ne soit capable de commettre. Tout cela fait le sujet de la 2. Partie, & pour cette raison il mit ces Vers au devant de son Ouvrage,

*Tant d'actes merveilleux en cét Oeuvre lisez,  
Que de nul autre après émerveillé ferez.*

Les Moines n'y sont pas épargnez, on les attaque impitoyablement, & on leur reproche des choses qui font horreur. On ne parle pas avec plus de ménagement des Papes, & on y représente au naturel toute leur conduite.

*Append.  
ad P. Va-  
lerian. de  
infelicit.  
Litterar.  
p. 76.*

C. *Tollius* dit que ce Livre échauffa tellement les esprits contre *Henri Etienne*, qu'il auroit été brulé, s'il ne s'en fut enfui. Il se retira, ajoûte-t-il, dans les montagnes de l'Auvergne, & on le brula à Paris en effigie, ce qui lui fit dire en plaisantant, *qu'il n'avoit jamais eu plus froid que le jour qu'il fut brulé*. Mais *M. Almeloveen* remarque dans la Vie des *Etiennes*, que *Tollius* est le seul Auteur qui rapporte ce fait; il n'ose pas néanmoins le nier absolument, mais il soupçonne qu'il a peut-être confondu *Henri Etienne* avec son père *Robert Etienne*, qui a été effectivement brulé en effigie pour avoir imprimé le Livre intitulé, *Specimen novarum Glossarum ordinarium*, 1554. Folio. Pour moi, je nie hardiment le fait, que *Tollius* avance; car outre le silence universel des Auteurs, il est certain qu'*Henri Etienne* fit depuis divers voyages à Paris & dans les Provinces de France, il mourut même à Lyon en 1598. On sent bien qu'*Henri Etienne* n'auroit pas été si imprudent que de retourner dans des endroits, où l'on lui vouloit faire un si méchant parti, & que, s'il y fut venu, on ne l'y eût pas souffert impunément.

*Voyez  
Sic. Mar-  
the liv. 4.*

Cc



## DE LITTERATURE. 41

Ce Livre eut un très grand debit, chacun s'empressa de l'avoir, on le lût avec avidité, & les Editions s'en sont multipliées. Voici celles qui me sont tombées entre les mains.

La première est de 1566. *au mois de Novembre* sans nom de Lieu, mais il est sûr qu'elle a été faite à Genève: elle est très belle tant pour le papier que pour le caractère, qui est petit, mais très net. Au-reste ce qui me persuade que c'est la première Edition, sur laquelle les suivantes ont été faites, c'est qu'il n'y a aucune Table ni des Chapitres ni des Matières, qui sont dans toutes les autres.

La seconde est aussi de 1566. *au mois de Novembre* sans nom de Lieu, comme la précédente; & à en juger par le papier & par le caractère qui est plus gros que l'autre, elle est aussi de Genève; on y a ajouté deux Tables, une des Chapitres, & l'autre des Matières principales.

La troisième est absolument semblable à la seconde, comme je m'en suis convaincu en confrontant les pages, les reclames, &c. si l'on en excepte le titre, qui est changé, & où l'on a mis au bas à Genève par Pierre Chouet. 1566. *au mois de Novembre*.

La 4. est de 1567. à Anvers chez Henrich Wandelli, où il n'y a rien à remarquer, si non que les pages sont partagées en quatre parties, de dix lignes chacune, marquées à la marge 10. 20. 30. 40. ce qui est aussi dans la Table des Matières; où après le nombre de la page vous avez celui de la  
lig-

## 42 MEMOIRES

ligne. Le caractère est le même que celui de la première Edition.

La 5. est de 1568. à *Avvers* chez le même *Henrich Wandelli*.

La 6. est de 1569. Je ne l'ai point vûe, mais *Ant. du Verdier* en fait mention dans sa *Bibliothèque Française*, à l'Article d'*Henri Etienne*; il ajoute que c'est un *Livre Calvinique*.

La 7. est de 1572. de l'imprimerie de *Guillaume des Marefcs*, où l'on a ajouté, *revenue & augmentée de plusieurs notables Histoires dignes de memoire*: cependant je n'y ai trouvé que deux additions considérables, dont l'une est pag. 172. qui commence par ces mots *Nous lisons &c.* & finit pag. 175. par *de tout le monde. Nous trouuons, &c.* elle contient trois Histoires, dont une est tirée des *Chroniques de Jean Stumpfe*; l'autre des *Lettres d'Erasmus*; & la 3<sup>e</sup> de *Buchanan*. La seconde Addition est pag. 610. depuis ces mots *Or j'avois deliberé, &c.* jusqu'à *en ce dit lieu* pag. 642. Il y a l'Histoire d'un Prêtre, qui se vantoit de guérir toutes sortes de maladies, il s'appelloit *Robert Biffon* demeurant à *Belovet* près d'*Orbec* à quatre lieues de *Caen*. Cette Histoire est suivie de celle d'un homme agité de l'Esprit malin en forme de Dialogue, tirée des *Oeuvres de Jean Fernel* Médecin de *Henri II.* Roi de France. On void ensuite celle d'un Laquais d'un grand Seigneur de Paris, qui aiant perdu tout son argent au jeu, se donna au Diable pour le ravoit, histoire qui fut alors imprimée à Paris. Enfin il y a celle d'un certain *Saint Cele-*  
le-

*lerin* de Caen. Outre cela on a ajouté à la fin du Livre , *La Profopopée de l'Idole aux Pélé-rins* , qui commence ainsi ,

*Malheureux Pelerin qui voyages sans cesse.*

Elle contient 32 Vers , qui sont suivis d'un *Huitain de S. B. aux Frères rasez* , qui est un peu trop libre , pour ne pas dire sale. Le caractère est le même que celui de la première Edition. J'ai remarqué que les 4 Vers Grecs qui sont au commencement du Chap. 4. se trouvent ici en caractères Latins. On a mis à la fin du Livre l'Indice des Matières qui est au devant dans les autres Editions avec celui des Chapitres , qu'on a ôté dans celle-ci ; du moins il n'étoit pas dans l'Exemplaire que j'ai vû.

La 8. est de 1580. chez le même *Guillaume des Marefcs* : elle est entièrement semblable à la précédente , excepté qu'on en a retranché le *Huitain de S. B.*

La 9. est de 1579. *au mois de Mars* , sans nom de Lieu : je crois pourtant qu'elle est de la Rochelle , aussi-bien que la suivante.

La 10. est de 1582.

La 11. est de 1592. à *Lyon par Benoit Rigaud.*

La 12. est de 1607. *sur les Halles.*

Au reste les jugemens ont été fort partages sur le mérite de cét Ouvrage. Les Moines ; que l'Auteur y a si bien caractérisés , n'ont pas manqué de décrier l'Ouvrage de toutes leurs forces , & d'en parler comme d'un Livre abominable : leurs ennemis au contraire , auxquels il avoit fourni des armes , ont donné de

## 44 MEMOIRES

de grands éloges à ce Livre. *Ménage* n'a pas été favorable à ces derniers: „ L'Apologie, „ dit-il, pour Herodote d'Henri Etienne est „ peu de chose, il y a bien de la bagatelle. Il y a, ce me semble, un milieu raisonnable à prendre. Il est vrai d'un côté qu'il y a bien de la bagatelle dans cet Ouvrage,

————— ——— *interque nitentia culta*  
*Infelix lolium, sterileſque dominantar avenæ.*  
 Virgil. Georg.

Le stile auffi d'Henri Etienne est diffus & ennuyant : il tombe souvent dans des redites. Par exemple il rapporte trois fois p. m. 257. 259. & 272. l'histoire d'un homme qui aiant surpris sa femme en adultère, la tua, aussi-bien que les enfans qu'il en avoit eus, après quoi il se tua lui-même: les paroles de Léon X. *Quelles richesses nous a apporté cette fable de J. Christ*, y sont aussi répétées en trois différens endroits, p. m. 345. 500. & 501. & ainsi du reste. Mais d'un autre côté on ne fauroit nier que ce Livre ne renferme une grande quantité de faits singuliers & extraordinaires, qu'on ne trouve pas ailleurs & qu'on auroit sans cela toujours ignorés, quoique ces faits ne soient peut-être pas tous vrais.

La Préface, qui est assés longue, contient principalement la justification d'Herodote sur plusieurs choses qu'on lui avoit reprochées, comme d'avoir rempli son Histoire de choses fabuleuses; par exemple, a-t-on dit, est-il croyable qu'un Roi se soit oublié jusqu'à faire voir sa femme nue à un de ses Ministres,

nistres , comme cét Auteur l'a écrit du Roi *Candaules* ? Henri Etienne, pour faire voir que ce fait n'est nullement incroyable , allégué deux exemples. *Suetone* rapporte dans la *Vie de Caligula* , que cét Empéreur monroit sa femme *Cesonia* toute nue à ses amis. *Henri B. Fulgosi* Roi de *Castille* , fils de *Jean* , ne pouvant faire d'enfans à sa femme , lui en fit faire un par un beau jeune homme du Pais , nommé *Beltramus Cueva*. On a encore mis , dit notre Auteur , au rang des histoires fabuleuses celle du Mage , qui feignit d'être Roi , & fut tenu pour tel pendant sept mois ; mais selon lui , il est arrivé de nos jours deux notables exemples de semblables impostures. „ L'un est „ la Papesse Jeanne , qui fut tenu pour Pape „ Jean , jusques à ce que de son ventre sortit un „ Papillon ; l'autre est d'un *Arnaud du Tilb* , „ qui trouva moyen de se faire recevoir pour „ mari d'une qui étoit femme d'un nommé „ *Martin Gaerre* , pour lors absent ; je dis de „ tenir la place de vrai mari , par l'espace de 3. „ ans & plus , pendant lesquels il lui fit deux „ enfans : sans qu'elle pensât aucunement avoir „ la compagnie d'autre que de son vrai mari , „ ni aussi que les parens & amis d'elle eussent „ autre opinion. Enfin étant retourné le vrai „ mari , mais n'étant point reconnu , il intenta un grand procès l'An 1559. dont la „ procédure a été imprimée.

Bien des gens sans doute s'inscriront en faux contre l'exemple de la Papesse Jeanne. *Remarque de l'Auteur*  
 On peut dire qu'elle a donné occasion à un des plus grands problèmes historiques , qui peut-être ayent jamais été proposés. Presque

que tout le monde étoit déjà disposé à regarder comme une fable tout ce qu'on a dit d'elle, lorsque feu M. *Spanheim* publia un Ouvrage pour soutenir le contraire. Cét Ouvrage, & la belle Traduction méthodique & abrégée que M. *L'Enfant* en donna, fit revenir bien des gens de cette pensée. Les raisons de M. *Spanheim* ne parurent néanmoins pas convaincantes à M. *Bayle*; il promit de les réfuter d'une manière qui ne souffriroit pas de réplique. On assure qu'il a tenu parole, & que cela se trouvera dans le Supplement de son Dictionnaire; qu'on imprime actuellement à Rotterdam.

Ch. 1. 2.  
B. 4. 5.

Dans les premiers chapitres de ce Livre l'Auteur rapporte le témoignage de ceux qui ont cru que la méchanceté des hommes alloit en augmentant, *viresque acquirit eundo*. Il n'oublie pas ce qu'en a dit Horace,

*Ætas parentam pejor avis tulit  
Nos nequiores, mox daturos  
Progeniem vitiosorem.*

M. de  
la Motte.

- „ Nos pères plus méchans que n'étoient nos ayeux,
- „ Ont eu pour successeurs des enfans plus coupables,
- „ Qui seront remplacés par de pères néveux.

Et l'on peut, dit-il, donner à nos tems le nom de Siècle d'or, mais au même sens qu'Ovide donnoit ce nom à son Siècle :

*Au-*

*Aurea nunc verè sunt secula, plurimus auro  
Venit huius, auro conciliatur amor.*

Pour le prouver il cite les sermons des Prédicateurs, comme d'Olivier Maillard, de Menot, & de Barelette, lesquels ont censuré fortement les vices qui regnoient de leur tems, comme la paillardise, l'adultère, l'inceste, les blasphêmes, & autres pareilles abominations,

*Quorum animus meminisse horret. ———*

Il s'étend ensuite sur les vices, que ces Ch. 7. Prédicateurs ont repris dans les gens d'Eglise; & pour ce qui regarde leur paillardise, on eut bien fait, dit-il, au regard des Prélats, d'avertir depuis un des bouts de la ville jusqu'à l'autre, *Gardez bien votre devant, Madame, ou Mademoiselle.* Pontanus assure, qu'il n'y a point de différence entre les Monastères de Nonnains à Valence en Espagne, & les Bordels. L'avarice des gens d'Eglise Ch. 8. n'a pas été moins fortement censurée. Barelette a dit, que les Prêtres, les Moines, & la mer sont trois choses, qui ne disent jamais, *c'est assez.*

Autant que la méchanceté du dernier Siècle, dit notre Auteur, est plus grande que celle des Siècles précédens, autant la méchanceté de notre Siècle surpasse celle du dernier, quoi-que les vices soient plus fortement repris, & que Dieu envoie de plus grands châtimens que jamais. Il le fait voir

en-

## 48 M E M O I R E S

ib. 12.

ib. 13.

ensuite à l'égard de la paillardise, du péché de Sodomie, & du péché contre nature, vice sur-tout commun aux Italiens; Rome n'en est pas exceptée, car, comme dit un ancien Proverbe,

*Jamais cheval ni homme  
N'amenda d'aller à Rome.*

Pasquin a dit,

*Sed Roma puero non licet esse mibi.*

Et l'on peut dire de toute l'Italie ce qu'on a appliqué particulièrement à Siene,

*Siena si vanta di quattro cose,  
Di torri & di campane,  
Di burdasse & di putane.*

ib. 14.

Les blasphèmes & les juremens horribles n'ont jamais été, dit l'Auteur, si communs

ib. 15.

qu'ils sont à présent, aussi-bien que les larcins, tant des Coupeurs de bourses & des

ib. 16. 17.

Voleurs de grands chemins, que des Marchands, des Médecins, des Usuriers, des Avocats, des gens de Justice, &c. Il fait un long commentaire sur chacun de ces chefs, & l'on void que les materiaux ne lui ont point manqué. En parlant de la paillardise de son tems il rapporte ces vers,

„ Saint Augustin instruisant une Dame,  
„ Dit que l'amour est l'ame de notre ame:  
„ Et que la foi, tant soit constante &  
„ forte,  
„ Sans ferme amour est inutile & morte,  
„ Saint Bernard fait une longue Homelie,  
„ Où



## DE LITTERATURE. 49

- „ Où il benit tous les cœurs qu'amour lie.  
 „ Et saint Ambroise en fait une autre ex-  
 „ presse,  
 „ Où il maudit ceux qui sont sans maî-  
 „ tresse.  
 „ Et Delyra là-dessus nous raconte  
 „ Que qui plus aime & plus haut au ciel  
 „ monte.  
 „ Celui qui fût les secrets de son maître,  
 „ Dit que l'amant damné ne sauroit être.  
 „ Et dit bien plus le Docteur Séraphique,  
 „ Que qui point n'aime, est pire qu'Hé-  
 „ rétique.  
 „ Pource qu'amour est feu pur & céleste,  
 „ Qui ne craint point qu'autre feu le mo-  
 „ leste.  
 „ Et c'est pourquoi (comme dit saint Gré-  
 „ goire)  
 „ Un amant fait ici son purgatoire.  
 „ Nulle de vous ne soit donques si dure,  
 „ Qu'elle resiste à la Sainte Ecriture,  
 „ Puisqu'on la voit de ce propos remplie,  
 „ Que pour aimer la Loi est accomplie.

Notre Auteur traitant ensuite des larcins de son tems y rapporte cette Epigramme contre Lucrece,

*Si tibi forte fait, Lucretia, gratus adulter;  
 Immeritò ex merita premia cade petis:  
 Sin potius casto vis est allata pudori,  
 Quis furor est hostis crimine velle mori?  
 Frustrà igitur laudem captas, Lucretia: nam-  
 que  
 Vel furiosa ruis, vel scelerata cadis.*

D

Mais

*Remarque  
de l'Aut.*

Mais M. Bayle a fort bien justifié Lucrece sur ce reproche, que S. Augustin lui a fait aussi.

*ch. 16.*

En parlant des Usuriers il rapporte, qu'il y avoit un Usurier de Vincence qui pressoit extraordinairement le Prédicateur de ce Lieu de declamer contre les Usuriers, afin que les aiant engagez à quitter ce métier, il demeurât le seul qui l'exerçât.

*ch. 17.*

Henri Etienne passe ensuite aux homicides, qui se sont commis de son tems; ils sont si communs, dit-il, qu'on a commencé à marchander avec les assassins, d'aller couper la gorge à tels & tels, comme on feroit marché de quelque besogne avec un Maçon ou un Charpentier. Il rapporte des exemples de maris qui ont tué leurs femmes, de femmes qui ont pareillement massacré leurs maris; de pères & de mères qui ont tué leurs enfans, & qui en ont été assassinez; de frères qui se sont tuez les uns les autres; & enfin de meurtres faits de guet appens & entre ennemis reconciliez. Un seul exemple pourra faire juger du reste. Un Italien, quoi-que reconcilié avec son ennemi depuis dix ans, ne laissoit pas de lui garder une haine secreete: un jour qu'ils se promenoient ensemble dans un lieu écarté, l'Italien le prit par derrière, le renversa, & lui mettant le poignard sur la gorge, le menaça de le tuer s'il ne renioit Dieu. L'autre, après avoir fait beaucoup de difficulté, s'y résolut à la fin, pour éviter la mort. L'Italien n'eût pas plutôt obtenu ce qu'il demandoit, qu'il lui plongea le poignard dans le sein, & s'alla

après

## DE LITTÉRATURE. 51

après vanter de s'être vangé de la manière du monde la plus glorieuse, aiant fait perir aussi-bien l'ame de son ennemi que son corps.

De là notre Auteur vient à la cruauté de son Siécle, dont il rapporte des exemples tout-à-fait surprénans. Il revient ensuite à la méchanceté des gens d'Eglise, dont voici les belles qualitez :

- „ Pour nombrer les vertus d'un Moine,
- „ Il faut qu'il soit ord & goutmand,
- „ Pareilleux, paillard, mal idoine,
- „ Fol, lourd, yvrogne, & peu savant :
- „ Qu'il se creve à table en bûvant
- „ Et en mangeant comme un pourceau,
- „ Pourvû-qu'il sache un peu de chant,
- „ C'est assez, il est bon & beau.

Et, dit-il, il n'y a pas long-téms que les plus fortes preuves qu'on avoit qu'un homme n'étoit point de la Religion Romaine, & par conséquent méritoit d'être brûlé tout vif, étoient, *Qu'il ne paillardoit point, n'yvrognait point, ne juroit point, & qu'il alléguoit la Sainte Ecriture.*

Je serois trop long si je voulois rapporter tous les contes qu'Henri Etienne fait sur la paillardise des Moines. Il donne aussi une liste de ceux qui furent trouvez Sodomites; car pour ce qui regarde ceux qui furent convaincus de paillardise,

*On compteroit plutôt combien dans un printems, Guenaud & l'Antimoine ont fait mourir de gens.*

*Et combien la Neveu devant son mariage  
A de fois au Public vendu son pucelage.*

Et d'ailleurs notre Auteur nous apprend, que le premier Concile de Toledé avoit permis aux Prêtres d'avoir chacun une Concubine, moyennant une certaine somme d'argent. Ce fut aussi le sujet du 75. & 91. Articles des 100. griefs que l'Empire en corps préfenta du tems de l'Empereur Maximilien contre les abus de la Cour de Rome.

ch. 27. La gourmandise & l'ivrognerie des gens d'Eglise trouvent ici successivement leur place, & pour couper court, *Vin Théologal & Table d'Abbé* sont deux Proverbes, sur lesquels on trouve ici un commentaire.

ch. 23. 24.  
et 25. Leurs larcins, leurs homicides, & leurs blasphêmes viennent ensuite à leur tour. Sur le premier point on nous apprend entr'autres choses, qu'un Cordelier Milanois, nommé *Samson*, amassa cent & vingt mille Ducats en prêchant la Croisade, & qu'il les offrit depuis pour avoir le Siège Papal. Sur le second article nous y voyons un Cordelier faire quatre meurtres consecutifs pour jouir d'une Dame. Un autre assassine dans un Château 5 ou 6 personnes, & ensuite y met le feu. Un Jacobin empoisonne l'Empereur *Henri VIII.* avec une holtie.

————— *Quis talia fando*  
*Myrmidonum, Dolopumve, aut duri miles*  
*Ulyssæi*  
*Temperet à lacrymis* —————

*Virg.*  
*Æneid.*  
l. 2. 6.

Les blasphèmes ont été selon notre Aucteur de tout tems fort communs aux gens d'Eglise, témoin un ancien Proverbe, *Il jure comme un Abbé, ou comme un Prélat.* Il n'oublie pas de mettre au rang des Blasphémateurs le Pape Leon X. qui dit au Cardinal Bembe, *Que de biens nous a aquis ceste fable de J. Chriff!*

„ Mais s'il y a eu dans notre tems, dit  
 „ l'Auteur, des méchancetez plus étranges  
 „ que jamais, aussi Dieu les châtie par fa-  
 „ çons plus étranges. Pour le prouver il allé-  
 „ gue les exemples d'un certain Lieutenant cri-  
 „ minel, de Bonaventure Desperiers, du Chancel-  
 „ lier & Legat du Prat, d'Etienne Poncher  
 „ Archevêque de Tours, de Jean Buze Con-  
 „ seiller au Parlement, tous deux *grands brû-  
 „ leurs*, &c.

L'Auteur fait voir dans la seconde Partie la grossièreté & la crasse ignorance qui a régné dans le 15. & 16. Siècles,

Pour cet effet il entre dans le détail de la manière dont on se nourrissoit en ce tems-là, & dont on s'habilloit; elle étoit selon lui tout-à-fait grossière; il fait voir la même chose à l'égard des bâtimens, des ouvrages, du langage, & de la manière dont ils pensoient de ce tems-là. Leurs Vers avoient une grace admirable, comme on pourra bien le voir par ces deux Epitaphes;

„ Et mourut quatre cens & neuf,  
 „ Tout plein de vertu comme un œuf,

*Qui jacet intus  
 Fuit Carolus Quintus.*

*Dic. pra illo bis vel ter  
Ave Maria & Pater noster.*

nb. 29.

Les gens d'Eglise de ce tems étoient, selon notre Auteur, d'une crasse ignorance, & il n'a pas beaucoup de peine à le prouver. Menot leur reproche qu'au-lieu de Livres on ne trouvoit dans leurs chambres que des épées, ou un arc, ou une arbalète, ou autres fortes d'armes: *Sed nunc quid in cameris Sacerdotum reperietis? An Expositionem Epistolarum aut Postillam super Evangelia? Non faceret eis malum in capite magister. Nicolaus de Lyra. Quid ergo? Unum arcum, vel balistam, spatham, aut aliud genus armorum.* Il y en avoit même qui ne savoient pas lire, & la plupart ignoroient le Latin, témoin ce Prêtre qui en baptizant disoit, *Baptizo te in nomine patris & filii & spiritus sancti.* Et l'Auteur assure en avoir oui quelques-uns, qui en consacrant disoient, *Hoc est corpus meum.* Un autre entendant alléguer des Loix qu'on nommoit *Clementina & Navella*, se mit fort en colère de ce qu'on se servoit du témoignage de paillardes. Pour le Grec, dit l'Auteur, on peut leur pardonner s'ils n'y ont rien du tout entendu, puisque de plus habiles gens qu'eux n'ont pas eu honte de dire, *Græcum est, non legitur, & Transæat, Græcum est.* Conclusion qu'on peut appliquer à ces tems ce que *Baronius* a dit du 12<sup>e</sup> Siècle, *Que J. Christ dormoit au fond de la nacelle.*

Remarque  
de l'Aur.

nb. 30.

„ Je ne doute point, poursuit notre Au-  
„ teur, qu'entre les choses qui seront malai-  
„ sées à croire à la postérité, cette-ci n'en  
„ soit

soit une , que nos prédecesseurs aient été  
 ,, privez de la lecture des saintes Lettres. Il  
 dit ensuite qu'un vieillard *des plus révérends*  
 avoit coutume de dire publiquement , *Jé*  
*suis esbahi de ce que ces jeunes gens nous allé-*  
*guent le Nouveau Testament. Per diem j'avois*  
*plus de cinquante ans que je ne savois que c'é-*  
*toit du Nouveau Testament.*

On ne sauroit s'empêcher de rire en lisant <sup>ch. 32</sup>  
 les facetieux commentaires que les Prédica-  
 teurs faisoient sur le texte de l'Ecriture. Par  
 exemple, *Mevot* en rapportant le jugement  
 de Salomon y ajoûte, que ces deux femmes  
 dispuoient en la présence du Roi, & que  
 l'une juroit par sa foi, & que le Roi leur  
 dit, *Taisez vous, taisez vous, car comme je*  
*vois, vous n'avez jamais étudié à Angers ou à*  
*Poitiers, pour savoir bien plaider.*

Ces mêmes Prédicateurs, comme on le <sup>ch. 32.</sup>  
 prouve ici au long, abusoient des passages <sup>ch. 33.</sup>  
 de l'Ecriture ou par ignorance, ou par ma-  
 lice. Entr'autres il y en eut un qui trouvoit  
 la Messe dans ces paroles de l'Ecriture, *In-*  
*venimus Messiam.* ,, Mais, continue notre Au- <sup>ch. 34.</sup>  
 ,, teur, le siège Episcopal des fables les plus  
 ,, feriales & vrayment Monachales étoit, &  
 ,, est encore maintenant, le Livre intitulé  
 ,, la *Legende dorée des Saints & des Saintes*,  
 &c. Et les Prédicateurs remplissoient leurs  
 sermons des contes qu'ils tiroient de ce Li-  
 vre, & autres semblables. On y lit entr'au-  
 tres telles choses, que *St. Macaire* fit sept ans  
 de pénitence parmi les épines & les buissons,  
 pour avoir tué une puce; & que *St. François*  
 tua un homme de gayeté de cœur; pour a-

Lb. 35.

voir le plaisir de le ressusciter après. On y trouve encore, „ qu'un jour la Vierge Marie „ étoit entrée en la chambrette d'un Moine „ nommé Alain, & lui avoit fait un anneau „ de ses cheveux, avec lequel elle l'avoit é- „ poufé. Item, qu'elle l'avoit baisé, & lui „ avoit présenté ses tétins pour les manier „ & les tetter. En somme qu'elle étoit auf- „ si familière avec lui qu'une femme a cou- „ tume d'être avec son mari.

Lb. 36.

Les Prédicateurs mettoient tout en prati- que pour faire rire ou pleurer leurs auditeurs, & n'oublioient non plus rien pour s'aquerir une réputation de sainteté, & pour amasser de l'argent. Personne n'ignore le tour de ce Prédicateur qui paria de faire rire une moi- tié de son Auditoire, dans le même tems qu'il arracheroit des larmes à l'autre moitié. Un autre pour plaire à sa Maîtresse prêcha en habit de Gendarme. Un autre parlant du Mardi-Gras recommanda à ses Paroissiens ces trois bons Saints, *S. Panffard, S. Man- geard, & S. Crevard.*

Lb. 38.

L'avarice & les grandes richesses des gens d'Eglise fait le sujet d'un long chapitre. L'Au- teur y fait voir de quels moyens ils se ser- voient pour les aquerir. Ils avoient toujours devant les yeux la maxime, *Lucri bonus odor ex re quâlibet*, & on avoit beau les traiter de chatemites, de loups ravissans, &c. ils di- soient avec l'avare d'Horace,

———— *populus me fibilat, at mibi plaudo  
Ipse domi simulac nummos contemplor in arcâ.*

Mais,



Mais, dit l'Auteur, quoi-que nos Préde-<sup>ch. 396</sup> cesseurs eussent déjà découvert les méchancetez des gens d'Eglise, & une partie de leurs faux miracles, ils se souvenoient néanmoins comme auparavant. Il insiste ensuite sur leur horrible conduite; il rapporte l'histoire d'un Prêtre Lorrain, qui secouant une boete toute pleine d'oublies qui n'étoient pas encore consacrées, disoit, *Ribaudaille, Ribaudaille, lequel de vous sera aujourd'hui Dieu.* Un Prêtre Provençal, en levant le Dieu de la Messe, lui mit les jambes en haut, & la tête en bas; après la Messe, en aiant été repris, je l'ai fait, répondit-il, de peur que ses chausses ne lui tombassent. Un Prêtre Savoyard se vançoit de ce que lui & ses compagnons faisoient de leur Dieu de la Messe ce que le chat fait de la fouri, savoir qu'après s'en être joué, ils le mangeoient. *Ostien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême,* avoit parié, qu'en quelque tems & lieu qu'on lui parleroit en Vers, il répondroit aussi en Vers sur le champ. Un jour qu'il étoit bien empêché à debrider sa Messe, on lui vint reciter ces trois Vers,

- „ L'autre jour venant de l'escole,
- „ Je rencontraï Dame Nicole
- „ Laquelle étoit de verd vêtue.

Le Prélat sans interrompre en aucune manière sa devotion *messifique, on messifiqueale, ou messifiquante*, fit cette réponse sur le champ,

- „ Ostez moi du cou cette estole,
- „ Et si bien-tôt je ne l'accole,
- „ J'aurai la gageure perdue.

Remarque  
de l'Aut.

M. Ménage, qui a rapporté cette histoire après Henri Etienne, dit, soit pour n'y avoir pas pris garde, soit à dessein, que ceci arriva, comme S. Gelais revenoit de dire la Messe, au-lieu que cela se passa en disant la Messe.

Mémoires  
de T. I.  
p. 266.

On voit ensuite diverses Epitaphes satiriques, qu'on fit pour plusieurs Papes, & une entr'autres contre un Evêque qui avoit été Cordelier,

„*Nudipes antistes, non curat Clerus ubi stes;*  
„*Dum non in cœlis, stes abicumque velis.*

Remarque  
de l'Aut.

L'Evêque, dont parle ici Henri Etienne, étoit *Henri Knoders*, dit en Allemand *Gurzelknopf*, fils d'un Boulanger d'*Ysne* en Souabe, qui aiant été tiré par l'Empereur Rodolphe I. en 1278. du Couvent des Cordeliers de Lucerne, devint Evêque de *Bâle*, & ensuite Archévêque de *Mayence*, où il se fit tellement haïr, qu'on composa après sa mort ce distique, qui se voit encore aujourd'hui sur un des piliers de l'Eglise Cathédrale de cette ville.

ib. 40.

Henri Etienne finit cet Ouvrage en faisant voir, qu'après que la postérité se sera étonnée de la longue durée de ces grands abus, elle ne sera pas moins surprise de ce que la découverte de ces abus aura coûté la vie à tant de personnes persecutées par le Clergé, & qu'elle trouvera cette histoire beaucoup plus extraordinaire que tout ce qu'on lit de plus surprenant dans Herodote.

A R.

## ARTICLE V.

MEMOIRES DE LA VIE DE  
M. L'ABBE *Regnier Desmarais*, Sé-  
crétaire perpsuel de l'Academie Fran-  
çoise, écrits par lui-même.

On a coûtume de regarder l'action de ceux qui écrivent leur propre Vie, comme l'effet d'un orgueil & d'une vanité insupportable, lors même que sans se louer ils n'écrivent que pour se défendre contre les accusations de leurs ennemis, & que leur Vie n'est à proprement parler que leur Apologie. Rien n'est pourtant plus injuste : on devoit au contraire encourager tous les Savans à laisser des Mémoires de leur Vie. Cela repandroit un grand jour sur l'Histoire Littéraire, & leur feroit honneur chez la Postérité. Quelle perte n'auroit-on pas faite, si M. de Thou eût été scrupuleux sur ce sujet, & ne nous eût pas donné les excellens Mémoires de sa Vie.

Le Public a toujours fait tant de cas des Ouvrages de M. l'Abbé Regnier Desmarais, que je ne doute pas qu'il ne reçoive avec beaucoup de plaisir les Mémoires de sa Vie, qui voyent ici le jour pour la première fois. Voici à quelle occasion il les dressa. Ses Confrères les Academiciens de la *Crusca*, qui avoient pour lui beaucoup de considéra-  
tion, lui écrivirent environ un an avant sa mort, pour le prier, comme il étoit avan-  
en

en âge , de vouloir bien leur envoyer quelques Mémoires des principales circonstances de sa vie , afin que lorsqu'ils auroient le malheur de le perdre , ils eussent dequoi lui composer un Eloge qui honorât sa mémoire , & leur servit de consolation. Il leur envoya en conséquence les Mémoires suivans , dont on m'a communiqué une copie , qui a été faite sur l'original même. M. l'Abbé Regnier mourut environ un an après en 1713. & M. de la Monnoye , qui fut reçu à sa place dans l'Academie Françoisé , fit fort éloquemment son éloge dans le Discours qu'il prononça le 23. Decembre 1713. jour de sa reception.

## LA VIE DE M. L'ABBE

*Regnier , faite par lui-même.*

**P**uisqu'on souhaite d'être informé de ce que je suis & de ce que j'ai fait depuis que je suis au monde , je vai essayer d'en rendre compte en homme qui n'a jamais cherché ni à se cacher, ni à se montrer , & qui étant déjà bien avancé dans la 80. Année n'est plus guère éloigné de devoir aller rendre un compte plus important.

Je suis né à Paris le 13. d'Août 1632. je fus baptisé le lendemain à Saint Nicolas des Champs , & tenu sur les fonts par Messire François d'Aubeterre, fils du Maréchal d'Au-

d'Aubeterre , & par Demoiselle Marie Faure ma tante maternelle, qui me nommèrent François Seraphin.

Mon père étoit Jean de Regnier, Ecuyer, Seigneur Desmarets l'Encloufe, la Pierriere & Petit bois situez au village de Barateau en Saintonge, dont il étoit natif, & ma mère Demoiselle Marie Faure fille de Jean Faure Sieur de Marsival Commissaire des guerres en 1599. à la conduite du Regiment de Piémont. Je ne rapporte rien ici que ce qui est énoncé dans le Contrat de Mariage de mes père & mère, passé le 13. de Decembre 1623. au Château de la Versine, qui appartenoit alors à François Gervaise Ecuyer & à sa femme Marie Faure tante paternelle de ma mère. Du reste quant aux Seigneuries exprimées dans le Contrat comme appartenantes à mon père, il n'en est rien resté dans sa famille, il ne m'en est demeuré que le surnom de *Desmarets*, que sans y prendre garde j'ai toujours écrit *Desmarais*, autrement que mon père; aiant aussi sans savoir pourquoi retranché le *de* du nom de Regnier, au lieu que beaucoup de gens depuis ce tems-là ont ajoûté un *de* à leur nom.

Je suis né le sixième d'onze enfans. 7 de mes frères & sœurs moururent en bas âge: des 3 autres, mon frère aîné & un de mes cadets sont morts Chanoines Reguliers de St. Augustin; & une sœur, qui étoit mon aînée, est morte Religieuse de Ste. Elisabeth.

En 1640. je fus mis au Séminaire de Nanterre pour y faire mes Etudes sous les Chanoines Reguliers de St. Augustin, dont mon

on-

## 62 MEMOIRES

oncle maternel le Père Charles Faure étoit alors Général, après en avoir été le Reformateur, & être devenu Abbé Régulier de Ste. GENEVIEVE, par la démission de M. le Cardinal de la Rochefoucault.

Je sortis de ce Séminaire en 1647. après avoir fait toutes mes Classes, dans lesquelles j'eus toujours les premiers prix de prose & de Vers. Etant revenu à Paris, je ne m'y distinguai pas si heureusement dans les deux années de Philosophie que j'y fis au Collège de Montaigu. Il me souvient que dès lors je commençai à m'amuser aux Vers François; & que je traduisis en Vers burlesques le Combat des Rats & des Grenouilles attribué à Homère.

Après la Guerre de Paris M. le Marquis de la Vieuville aiant été fait Surintendant des Finances, & M. le Comte de Montrésor, qui y avoit beaucoup contribué, aiant exigé de lui que mon père, qui étoit son ancien ami, seroit Secrétaire de la Surintendance, je suivis mon père au Voyage que la Cour fit alors; & le Surintendant étant venu ensuite à mourir, mon père m'attachia auprès de M. le Comte de l'Islebonne de la Maison de Lorraine, avec lequel je fis les Campagnes de 1654. & de 1655.

Mon père étant mort en 1657. je m'attachai à M. le Duc de Bourbonville alors Chevalier d'honneur de la Reine Marie Thérèse, & Gouverneur de Paris. J'allai avec lui à Saint Jean de Luz, je vis le Roi d'Espagne à Fontarabie: je vis à Saint Jean de Lutz toutes les cérémonies du mariage; & étant ré-

tour-

tourné à Paris je demeurai auprès de lui jusqu'à ce qu'ayant été enveloppé dans la disgrâce de M. Fouquet, il fut obligé de se défaire de ses Charges.

Durant tous ces temps-là comme je n'avois rien à faire & que je me sentoiss du goût & du génie pour les Langues, je me mis d'abord à apprendre l'Italien sous un Maître qui me le venoit montrer: mais m'étant bien-tôt apperçû qu'il n'y étoit pas fort habile, je le quittai: & cependant je m'attachai de telle sorte à l'étudier de moi-même, que je parvins à le savoir assez bien, à l'écrire aisément, & à faire des Vers Italiens. J'appris aussi l'Espagnol de la même sorte, avec le seul secours des Livres; & depuis j'ai toujours continué à cultiver également ces deux Langues.

En 1662. je passai à Rome avec M. le Duc de Crequi en qualité de Secrétaire de l'Ambassade: & peu de tems après qu'il y fût arrivé, l'Abbé Elpidio Benedetti, qui étoit Secrétaire des Dépêches Italiennes, s'étant brouillé avec lui, je me trouvai chargé de toutes les Lettres, que l'Ambassadeur de Rome est obligé d'écrire en Italien, soit aux Princes d'Italie avec lesquels il entretient correspondance, soit aux Cardinaux qui sont dans les différentes Legations de l'Etat Ecclésiastique.

L'affaire des Corfes étant ensuite arrivée le 20. d'Août 1662. & le Duc s'étant retiré à San-Quirico sur les terres de Toscane, je fus encore plus chargé d'affaires qu'apparavant; durant le cours des Négociations qui  
s'y

s'y rinrent jusqu'à son départ. Je retournaï en France avec lui, & je passai ensuite avec lui au Pont de Beauvoisin, où les Négociations se renouèrent, & s'avancèrent de telle sorte entre M. Rasponi, Plenipotentiaire du Pape, & le Duc, que tout y fut réglé à la reserve de la *desincameration* de Castro, sur laquelle elles se rompirent. Mais le Pape l'ayant ensuite *desincameré* à l'instance des Ambassadeurs d'Espagne & de Vénise, elles se reprirent à Pise entre M. Rasponi & M. de Bourlemont, avec ordre à Monsieur de Bourlemont de s'en tenir précisément à ce qui avoit été arrêté au Pont de Beauvoisin par M. le Duc de Crequi; avec lequel je retournaï à Rome, & auprès duquel je suis demeuré jusqu'à sa mort.

A mon retour en France je me mis à entretenir commerce de Lettres avec diverses Personnes en Italie, & particulièrement avec l'Abbé de Strozzi Resident pour le Roi à Florence: & comme j'écrivois toujours en Italien, cela fit que je m'adonnai de plus en plus à la Langue Italienne; de sorte qu'ayant composé alors une Ode, ou, comme les Italiens l'appellent, une Chanson Italienne, & l'ayant envoyée à l'Abbé Strozzi, il s'en servit pour faire une tromperie à deux ou trois Academiciens de la Crusca de ses amis. Pour cet effet il supposa que Leo Allatius, Bibliothécaire du Vatican, lui avoit écrit, qu'en revoyant le Manuscrit de Petrarque qui y est conservé, il en avoit trouvé deux feuillets collez, & que les aiant séparés il y avoit trouvé la Chanson qu'il lui envoyoit.

ba



## DE LITTÉRATURE. 65

La chose parut d'abord difficile à croire, ensuite la conformité du stile & des manières la rendit vraisemblable, & quand elle fut éclaircie, M. le Prince Leopold Protecteur de l'Academie de la Crusca, auquel l'Abbé Strozzi faisoit voir toutes mes Lettres, proposa à l'Academie de m'élire; & je reçus la nouvelle de mon élection par une Lettre de l'Academie du Mois d'Août 1667.

En 1668. lorsque je n'avois nul dessein de me mettre dans l'Etat Ecclésiastique, j'y fus engagé par occasion, le Roi, auquel je demandois une pension en considération des services que je prétendois avoir rendus dans l'Ambassade de Rome, m'ayant donné le Prieuré de Grand-mont près Chinon, vacant par la mort de M. l'Evêque de Nantes de la Maison de Beauvau.

En 1670. l'Academie Française me fit l'honneur de m'élire à la place de M. Cureau de la Chambre; & M. le Marquis de Racan étant venu à mourir dans le même tems, elle donna sa place à M. l'Abbé de la Chambre: & nous fûmes reçus tous deux le même jour, l'Academie tenant alors ses assemblées chez M. le Chancelier Seguier.

En 1671. M. l'Archévêque de Paris de Peresixé étant mort, M. l'Archévêque de Paris de Harlai fut élu à sa place d'Academicien: & à sa Reception dans l'Academie M. Pellisson, qui se trouvoit alors Directeur, aiant pris occasion de prononcer un Panegyrique du Roi, je le traduisis en Italien; & par une Epître je l'adressai à l'Academie de la Crusca.

E

En

En 1672. je suivis la Cour à l'expédition que le Roi fit en Hollande. M. le Marquis de Seignelai m'ayant invité d'y aller avec lui, & M. Colbert son père m'en ayant prié. Je la suivis aussi avec M. le Duc de Crequi à la Campagne de 1675. & au retour le sort m'ayant fait Directeur de l'Academie, je présidai en cette qualité à la Reception de M. Rose Secrétaire du Cabinet, & de M. de Cordemoi, qui furent reçus le 12. de Decembre à la place de M. Contrart & de M. de Ballésdens.

Dans ce temps-là à la priere des R. Pères Jésuites je m'étais appliqué à traduire d'Espagnol en François le Traité de la perfection Chrétienne de Rodriguez; & je ne l'avois pas encoeur fait imprimer lorsqu'il en parût une Traduction, qu'on attribuoit à Mrs. de Port Royal, & qui m'auroit empêché de laisser paroître la mienne; si la Préface ne m'avoit fait voir que nos Ouvrages devoient être très-différens. Car on suppose dans cette Préface; „ que quand on veut travailler „ à cette Traduction, on est d'abord de la pei- „ ne à se déterminer sur le choix qu'on de- „ voit faire d'une des trois Copies Espagno- „ les, qu'on avoit entre les mains; une de „ Seville imprimée en 1615. dont les ap- „ probations sont de 1607. une de Saragoſſe „ imprimée en 1626. & une de Madrid im- „ primée en 1656. en y suppose de plus que „ ces trois Copies étoient si différentes, l'une „ de l'autre, que pour sortir de peine sur le „ choix, on résolut de prendre la moins am- „ ple des trois, & d'y ajouter tout ce qui „ se

## DE LITTERATURE. 67

se trouveroit de bon dans les deux autres ;  
 „ ce qu'on avoit fait de telle sorte dans cette  
 „ Traduction, qu'on pouvoit dire qu'elle a  
 „ voit tout ce que chacune avoit de meilleur,  
 „ sans qu'on y eût rien laissé de ce qu'elles  
 „ avoient de bas. Je rapporte précisément les  
 paroles de cette Préface, qui loin de me dé-  
 tourner de donner ma Traduction, m'y obli-  
 gèrent en quelque sorte, puisque je ne l'a-  
 vois faite que sur la Copie imprimée à Se-  
 ville en 1615. du vivant de l'Auteur, revue  
 & corrigée par lui-même.

J'avoue même que jusqu'alors je n'avois eu  
 aucune connoissance des deux autres Copies ;  
 mais je ne puis m'empêcher de rendre ici un  
 témoignage à la vérité ; C'est que les ayant  
 depuis recouvrées toutes deux, & les ayant  
 soigneusement conferées l'une avec l'autre,  
 & avec la première, je n'ai pas trouvé la  
 moindre différence de l'une à l'autre. Je les ai  
 toutes trois, & je prouverai à qui on vou-  
 dra, & devant qui on voudra, la vérité de  
 ce que j'avance là-dessus. Qu'on juge après  
 cela de l'intention que les Auteurs de cette  
 Traduction, quels qu'ils soient, peuvent a-  
 voir eue en la donnant, & en imposant au  
 Public, comme ils ont fait. Ce qui est de cer-  
 tain c'est, que le Texte de l'Espagnol est en-  
 tièrement altéré en plusieurs endroits de leur  
 Traduction, & sur-tout dans le dixième cha-  
 pitre du premier Traité, dans lequel, en  
 parlant de la grace, on prête à l'Auteur des  
 termes tout contraires aux siens. Je n'en di-  
 rai pas davantage.

En 1678. le Roi me nomma à l'Abbaye

de St. Laon de Thouars, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de St. Augustin, vacante par la mort de M. Ribier.

En 1680. j'allai à Munick avec M. le Duc de Croqui, envoyé par le Roi à la Cour de Bavière pour le mariage de Monseigneur le Dauphin avec Victoire Princesse de Bavière sœur de l'Electeur; & en courant la poste la nuit dans les Bois de Haye, je me rompis une fausse côte; ce qui n'empêcha pas que deux jours après être arrivé à Munick je ne reprisse la poste pour apporter au Roi le Contrat de Mariage. Je fis même tant de diligence pour un homme peu accoustumé à courir, qu'étant parti de Munick le 18. de Janvier à huit heures du matin, j'arrivai à St. Germain le 2. Fevrier à 2. heures après midi.

La même Année je traversai toute la France depuis Paris jusqu'à Bayonne & à St. Jean de Luz avec M. le Marquis de Seignelai, qui dans ce Voyage porta les ordres du Roi pour faire faire une Citadelle à Bayonne; & au retour je passai avec lui à l'Isle de Ré, à l'Isle d'Oleron, & à Rochefort.

En 1684. M. de Mezerai Secrétaire de l'Academie étant mort, je fus élu en sa place par les suffrages de la Compagnie: & ce fut ensuite en qualité de Secrétaire que je fis pour la Compagnie tous les Mémoires qu'elle donna pour la justification de son travail, dans l'affaire qu'elle eut avec M. de Furetiere; & que quand le Dictionnaire de l'Academie fut sur le point d'être publié, je dressai l'Epître au Roi & la Préface: mais  
aiant

ayant été obligé dans ce tems-là d'aller en Touraine & en Poitou, quelques Académiciens, qui avoient fait une autre Epître dédicatoire, la firent recevoir en mon absence; & M. Charpentier, qui avoit aussi composé une autre Préface sur celle que j'avois laissée en partant entre les mains de l'Académie, obtint de faire imprimer la sienne.

En 1686. je donnai au Public les Inscriptions de la Place des Victoires, que j'avois faites à la prière de M. le Duc de la Feuillade, à la reserve de celle de VIRO IMMORTALI, qui n'est pas de moi: & avec les Inscriptions Latines & Françoises, je donnai la description en François de tout le Montiment.

En 1693. je donnai au Public les Odes d'Anacréon traduites du Grec en Italien avec des Notes, & je les dédiai à l'Académie de la Crusca. Le Prince Gaston, qui en est le Protecteur, me fit l'honneur d'en présenter lui-même un Exemplaire à l'Académie, qui fit ensuite imprimer ma Traduction à Florence avec deux autres Traductions du même Auteur, l'une de Bartolomeo Corfini, & l'autre de l'Abbé Salvini.

Peu de tems après la même Académie ayant souhaité d'avoir mon portrait; pour le mettre dans le lieu de son Assemblée, le Prince Gaston donna charge à l'Envoyé de Florence, qui étoit alors à Paris, de me le demander. Il me vint voir pour cet effet, me fit peindre par un Peintre qu'il m'amena, & envoya ensuite mon portrait à Florence.

En 1696. le sort m'ayant fait une seconde fois Directeur de l'Academie Françoisé, je répondis à M. l'Abbé Fleuri sous-Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, lorsqu'il fut reçu en la place de M. de la Bruyere.

En 1701. le même sort m'ayant fait encore Directeur, je répondis à M. de Malezieux & à M. Campistron, qui furent reçus à la place de M. l'Evêque de Noyon & de M. de Segrais: & quelques jours après j'eus l'honneur de haranguer le Roi, à la tête de la Compagnie, sur la mort de Monsieur frère unique de sa Majesté.

En 1704. étant pareillement Directeur, je présidai à la Reception de M. l'Abbé Abeille reçu à la place de M. l'Abbé Boileau, mort dans le tems de son Directorat, ce qui n'étoit encor arrivé à aucun autre Directeur de l'Academie.

Au commencement de 1705. M. l'Evêque de Senlis étant Directeur de l'Academie, & M. le Cardinal d'Estrées Chancelier, je présidai en leur absence, en qualité de Secrétaire, à la Reception de M. l'Evêque de Soissons, qui fut reçu à la place de M. Pavillon.

Dans la même Année j'allai à Vitré aux Etats de Bretagne avec M. le Duc de la Trimouille & avec M. le Duc d'Albret. Les Etats me firent l'honneur de m'inviter à leur Assemblée par deux Députés de l'Eglise, deux de la Noblesse, & deux du Tiers Etat, le Heraut des Etats à leur tête. J'eus rang dans l'Assemblée parmi les Abbés, y  
 assi-

assitant toujours en Camail & en Rochet ; j'y eus voix dans les délibérations ; & on m'y honora d'une Commission, dont je rendis compte en pleins Etats. Comme cependant les Etats durèrent tout l'hiver jusqu'au mois de Mars 1706. & qu'on s'assembloit d'ordinaire deux fois le jour, je tombai dangereusement malade à Virré : je revins ensuite très malade à Paris ; & après avoir été près de 3. mois dans un état dangereux, enfin je guéris sans Médecin & sans médecine, avec le seul secours de la nature.

Ce fut aussi dans l'Année 1705, que je donnai au Public le Traité de la Grammaire Françoisse, auquel j'avois travaillé à la prière de l'Academie, à qui je le dédiai, & le Père Buffier Jésuite y ayant fait quelques remarques, j'y répondis.

En 1707. l'Histoire de l'affaire des Corfès, arrivée à Rome durant l'Ambassade de M. le Duc de Crequi, parut en public. Il y avoit très long-tems que je l'avois composée & que je l'avois fait imprimer : mais ce ne fut qu'en 1707. que l'Impression, dont le Roi avoit fait suspendre le debit, devint publique. Tout ce qui y est rapporté m'a passé par les mains ; je l'ai toute écrite sur les Instructions & sur les Dépêches du Roi, & sur celles de l'Ambassadeur, & j'y ai joint les preuves de tout ce que j'y rapporte.

Vers la fin de la même Année 1707. j'eus une très rude attaque de colique néphrétique, qui me dura 3. jours, au bout desquels je me sentis delivré sans trop savoir comment.

ment. Il me resta cependant un si grand abattement des douleurs que j'avois eues, que peu de jours après sur les 9. heures du matin je fus tout d'un coup surpris d'un si grand mal de cœur & d'un si grand tournoyement de tête, que je tombai dans une foiblesse, qui dura 5. ou 6. heures: ensuite dequoi je fus 10. ou 12. jours au lit sans pouvoir mettre le pié à terre que tout ne me parut tourner. Je m'aperçus même au bout de quelque tems que je prononçois autrement que je ne voulois. Je n'appellai pourtant point de Médecin; ni ne pris point de médecine; parce que je suis persuadé qu'il n'y en a point qui ne prenne sur celui qui la prend. Et la nature toute seule, soutenue d'un peu de patience & de courage, surmonta enfin le mal. J'ai eu le même bonheur plus d'une fois, dans divers accidens considérables, qui me sont arrivez; & je le marque ici pour faire voir combien il y a de ressource dans une bonne nature, quand on ne s'étonne point mal à propos en recourant sans besoin à des remèdes, qui souvent l'accablent au-lieu de la soulager.

En 1708. je fis imprimer une partie de mes Poésies Françoises en un Tome *in octavo*, & une partie de mes Poésies Italiennes, Latines, & Espagnoles en un autre; Et la même Année, en qualité de Secrétaire perpétuel, je présidai à la Reception de M. l'Abbé Mongin & de M. l'Abbé Fraguier à l'Academie en la place de M. l'Abbé Galois & de M. l'Archévêque de Rouen Colbert.

En



En 1709. je travaillai à la Traduction des deux livres de la Divination de Cicéron, que je donnai au Public en 1710. avec des Remarques. Je ne parle point du Voyage que je fis la même Année pour mes affaires particulières en Touraine & en Poitou; je dirai seulement qu'après y avoir été cruellement attaqué de la goute pendant 3. mois, j'en revins avec la goute, qui me dura encor 5. ou 6. mois à Paris, mais beaucoup plus supportable: depuis cela elle m'a laissé en paix, & avec un aussi libre usage de mes piés qu'au paravant.

En 1711. lorsque la Cour étoit à Fontainebleau, l'Academie aiant résolu de s'adresser au Roi pour être maintenue dans les honneurs, dont elle avoit accoutumé de jouir lorsqu'elle étoit admise à son audience, & dans la possession desquels le Maître des Cérémonies avoit pris à tâche de la troubler, me chargea de faire un Placet là-dessus à S. Majesté. J'allai à Fontainebleau, & j'eus l'honneur de lui présenter le Placet étant accompagné de 4. Academiciens, qui se trouvoient alors à la Cour: j'y demurai 15. jours pour voir s'il plairoit au Roi de répondre le Placet; & ensuite par ordre de la Compagnie je remis entre les mains de M. l'Abbé de Polignac tous les Mémoires qui concernoient cette affaire, & que j'avois dressés.

En 1712. qui est l'Année où j'écris, les Compagnies aiant eu ordre d'aller faire leurs Complimens au Roi sur la mort de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dau-

phine, & M. l'Abbé Renaudot alors Directeur de l'Academie étant incommodé, & M. l'Abbé de Caumartin Chancelier absent, j'eus l'honneur de porter la parole en qualité de Secrétaire. Et comme dans cette occasion il arriva par la faute du Maître des Cérémonies, que l'Academie se présenta à l'audience en même tems que l'Université, l'Academie, pour se disculper de cet incident, m'ordonna de dresser sur ce sujet un Placet pour être présenté au Roi & de l'envoyer à M. l'Evêque de Metz, des mains duquel Sa Majesté l'a reçu depuis avec de grandes marques de bonté pour la Compagnie.

Me voilà parvenu à n'avoir plus rien à dire de moi, sinon qu'outre ce qui a été imprimé de mes Ouvrages, j'en ai encore d'autres de Prose & de Vers, qui ne l'ont point été. J'ai de plus rassemblé en deux assez gros Tomes *in fol.* la plûpart des Lettres Italiennes que j'ai écrites à plusieurs de mes Amis depuis mon retour de Rome, & principalement à M. le Comte de Magalotti à Florence, avec lequel j'ai entretenu commerce de Lettres depuis l'Année 1669. que je le connus à Paris, où il avoit accompagné M. le Prince de Toscane à présent Grand Duc, jusques en la présente Année.

J'ai outre cela traduit en Vers Italiens les Quatrains de Pibrac, qui sont pleins d'une Morale très sage : & je les ai envoyez en manuscrit à Madame la Princesse de Toscane, à qui je les ai dédiéz.

J'ai

## DE LITTÉRATURE. 75

J'ai aussi traduit depuis 27 ans les 5. livres de Cicéron, des vrais Biens & des vrais Maux, intitulé en Latin, *de finibus bonorum & malorum*; & j'y ai joint des Remarques pour l'éclaircissement des Matières.

Enfin m'étant adonné depuis long-tems à composer un Poème du Regne du Roi en Vers François, je l'ai achevé depuis peu; il est distribué en 4. Chants; Le premier contient tout ce qui s'est passé depuis le commencement de son Regne jusques en 1689. & l'ordre des tems n'y est point observé: Le second contient depuis la Revolution d'Angleterre jusques à la Paix de Ryswick, au mariage de Monseigneur le Dauphin, & au départ du Roi d'Espagne: Le troisième, depuis ce tems-là jusques à la Bataille de Malplaquet: Et le dernier, depuis le Siège de Douai jusques à la Paix, que je regarde comme infallible.

AR:

DIOPHANTI ALEXANDRINI  
 ARITHMETICORUM libri sex,  
 & de numeris multangulis liber unus.  
 Nunc primum Græcè & Latine editi,  
 atque absolutissimis Commentariis illu-  
 strati, Auctore Claudio Caspare Bacheto  
 Meziriaco Sebussano V. C. C'est-à-dire,  
 les Oeuvres de Diophante avec les Com-  
 mentaires de M. de Meziriac, à Paris  
 1621. in folio p. 522. en tout.

Claude-Gaspar Bachet Seigneur de Mezi-  
 riac, un des 40. de l'Academie Fran-  
 çoise, a été un des plus savans hommes de  
 son tems: Bon Poëte Italien, Latin, Fran-  
 çois; il connoit tous les plus petits sentiers du  
 pays des Fables, la Mythologie ne contenoit rien  
 qu'il ignorât. Il étoit grand Grec, Criti-  
 que extrêmement judicieux, & fort ha-  
 bile dans les Mathématiques, c'est de quoi  
 ses Commentaires sur Diophante font foi.

Il les dédia à M. Favre grand Jurisconsul-  
 te, Président du Conseil de Savoye & son  
 compatriote, étant né comme lui à Bourg  
 en Bresse. Cét Ouvrage fut très bien reçu,  
 & lui attira de grands éloges: M. Descartes  
 sur-tout en faisoit grand cas; il n'en étoit  
 pas de même de Malherbe: M. de Meziriac,  
 accompagné de deux ou trois de ses amis,  
 lui ayant apporté son livre, & ses amis lou-  
 ant extraordinairement cét Ouvrage, com-

Vis de  
 Malherbe  
 p. 10.

me

me fort utile au Public ; Malherbe leur demanda , s'il feroit amender le pain.

Gaichenon dit , dans son Histoire de Bresse, <sup>pag. 100</sup> que l'on a réimprimé plusieurs fois Diophante en Allemagne ; M. Bayle remarque sur cet endroit , qu'il a trop multiplié les Editions de ce Livre ; il assure encore que M. Konig se trompe , lorsqu'il dit que M. Bouillaud a donné une Edition de Diophante. Je m'étonne que M. Bayle n'ait pas fait mention d'une autre Edition de Diophante augmentée des Observations de M. de Fermat <sup>Diſ. Tom. 2. p. 2107.</sup> Conseiller au Parlement de Toulouse & bon Mathématicien. Elle parut dans cette même ville *in folio* en 1670. M. de Fermat étoit déjà mort ; & ce fut son fils qui publia cet Ouvrage & le dédia au *Mécénas* de ce tems-là , je veux dire à M. de Colbert. On retrancha dans cette Edition le nom de *Meziriac* , & on mit simplement C. G. *Bachet*. On retrancha aussi la Dédicace & la Préface de M. de Meziriac ; on auroit dû néanmoins y laisser la Préface , qui est fort instructive : & par cette raison j'en donnerai ici le précis.

On fait que Diophante étoit originaire d'*Alexandrie* ; mais le tems , auquel il a vécu , est assez incertain. M. de Meziriac se range du côté de ceux qui croient que Diophante est le même dont *Suidas* a fait mention. Cét Auteur après avoir rapporté qu'*Hypatia* , cette célèbre fille Philosophe , avoit surpassé de beaucoup dans les Mathématiques son père *Theon* fameux Géometre , dit dans l'énumération qu'il fait de  
ses

ses Ouvrages, qu'elle composa un Commentaire sur Diophante, un autre sur les Coniques d'*Apollonius*, & un Canon Astronomique. Or il est à croire qu'*Hypatia*, dont l'esprit & le savoir ont été si fort préconisez, n'auroit pas voulu faire des Commentaires sur un Auteur du commun, & dont les Ecrits n'auroient rien contenu de recherché. Et où auroit-elle pu trouver un Auteur plus excellent que Diophante, & dont l'explication lui eût été plus glorieuse par les difficultez qu'il y avoit dans l'exécution de cette entreprise ? outre qu'il est vraisemblable qu'*Hypatia*, pour donner des marques de son habileté dans les Mathématiques, a écrit sur les trois principales parties de cette Science, savoir l'Astronomie, la Géométrie, & l'Arithmétique, & par conséquent qu'ayant fait un Canon Astronomique & un Commentaire sur les Coniques d'*Apollonius*, elle a entrepris d'expliquer les livres d'Arithmétique de Diophante, qui renferment des problèmes si admirables & si abstrus, qu'ils semblent être au-dessus de la portée de l'esprit humain. Cette conjecture posée, il est fort probable que Diophante a vécu il y a au moins \* 300. ans: car *Hypatia*, selon *Suidas*, *Synesius*, *Socrate*, & *Nicephore*, a fleuri du tems d'*Arcadius* & d'*Honorius*, environ 400. ans après la naissance de J. Christ, c'est-à-dire, il y a plus de 1200. ans. Il est encore apparent qu'*Hypatia* ne fit des Commentaires sur Diophante qu'environ cent ans

après

\* Meziriac disoit cela en 1620.

après la mort de ce Philosophe; car on n'écrit pas ordinairement des Commentaires sur des Auteurs contemporains.

On ne sauroit cependant déterminer au juste, de combien Diophante a précédé Hypatia; les anciens Auteurs & Diophante lui-même ne nous en apprennent rien: seulement Diophante, dans son Livre *des nombres multangles*, cite un certain *Hypsicle*, auquel il attribue la définition des nombres multangles. On ne sait pas non plus qui étoit cet *Hypsicle*, ni quand il a vécu: peut-être est-ce le même qui est l'Auteur du 14. & du 15. livre des *Elemens* qu'on a joints à ceux d'Euclide; & autant qu'on peut conjecturer par ce qu'*Hypsicle* dit dans la Préface du livre 14. de ces *Elemens*, il a été à peu-près contemporain d'*Apollonius*: Or *Apollonius* a vécu du tems de *Ptoloméé Evergete*, Roi d'Egypte, au rapport d'*Eutocius* dans le 1. livre de ses *Coniques*, c'est-à-dire, 200. ans, & plus, avant la naissance de J. Christ; & ainsi quand même *Hypsicle* auroit été postérieur de quelques années à *Apollonius*, il a toujours vécu il y a environ 1800. ans, & il s'est passé environ 600. ans entre lui & *Hypatia*, & c'est entre ces deux-là qu'on peut probablement placer *Diophante*; de manière qu'il aura vécu autant d'années après *Hypsicle* qu'il en a vécu avant *Hypatia*.

Il ne seroit pas impossible que ce *Diophante* fut le même dont le Poète *Lucilius* a parlé au ch. 22. du 2. livre de l'*Anthologie* dans l'Epigramme suivante:

Ep-

Ἐρμωγένῃ τῶν ἰατρῶν ὁ ἀστρολόγος Διοφάντης

Ἐἶπε μοίους ζωῆς ἑνὴν μῆνην ἔχειν.

Κακίῳ γλασῆσι· Τί μοι ὁ κρῶς ἑνὴν μῆνῶν

Φησὶ, λίγυ, σὸ νόμ. Ταῖμα δὲ σὺντορῶ σοί.

Ἐἶτε, καὶ ἐκτίσας μοίον ἤψατο, καὶ Διοφάντης·

Ἄλλοι ἀπαλπίζον, αὐτὸς ἀπικαίρειν.

Traduct.  
de M. de  
Meziriac.

*Hermogenem medicum monet astrologus Diophantus,*

*Vix illum menses vivere posse novem.*

*Qui ridens, Vide, ait, quid nobis astra minentur,*

*Imminet at moneo mors inopina tibi.*

*Dixit, & extendens dextram admovet, & Diophantus*

*Desperare alium dum jubet, ipse perit.*

On conjecture que ce Lucilius a vécu à-peu-près sous l'Empire de *Neron*, & suivant cela il se pourroit que Diophante eût vécu vers ce tems-là. Car pour ce que dit *Raphael Bombellius*, dans la Préface de son Traité d'Algebre, que Diophante a vécu sous *Antonin le pieux*, comme il n'allegue aucune autorité, il ne mérite pas aussi la moindre créance. C'est encore à faux que le même avance, que Diophante a souvent cité des Auteurs Indiens. Diophante n'en dit pas un seul mot. Mais sans doute il aura pris les fades & pitoyables remarques du Scholiaste Grec pour le texte même de Diophante; car ce Scholiaste fait mention d'une manière de multiplier usitée chez les Indiens, qui est toute opposée à celle des Grecs.

Dans



Dans quelque tems que l'on fasse vivre Diophante, il est toujours certain qu'il est le plus ancien Auteur que nous sachions qui ait écrit sur l'Arithmétique, n'en deplaise à ceux qui ont prétendu qu'un certain Arabe fils de Moïse est le premier Auteur de cette Science: Car quoi-que l'on ne puisse pas nier qu'elle nous ait été transmise par les Arabes qui l'avoient reçue des Grecs, & que le nom d'Algebre vienne aussi de ceux-là, il n'est pas moins certain que Diophante a écrit long-tems avant qu'ils fussent en quelque réputation de savoir.

Passons aux Ouvrages de Diophante. Il dit lui-même avoir écrit treize livres d'Arithmétique, mais il ne nous en reste que six, & outre ceux-là un sur les *nombres multiplés*, qui est imparfait. *Jean Regiomontanus* dit pourtant avoir vû quelque part les treize livres de Diophante, & le Cardinal *du Perron* a assuré plusieurs fois M. de Meziriac, qu'il avoit eu un Manuscrit de Diophante, qui renfermoit les treize livres complets, mais que l'ayant prêté à son concitoyen *Guillaume Gosselin*, qui songeoit à donner des Commentaires sur cet Auteur, le malheur avoit voulu que ledit Gosselin mourut de la peste, & que cette mort entraîna avec elle la perte de ce Manuscrit. A l'instance prière de M. de Meziriac, le Cardinal donna ordre qu'on cherchât ce Manuscrit chez les héritiers de Gosselin, & qu'on le rachetât à tout prix; mais le Manuscrit ne se trouva pas. Ainsi on ne sauroit dire positivement si les treize livres de Diophante existent enco-

re actuellement ; car quelques soins que M. de Meziriac se soit donné pour les recouvrer, il n'a pû y réussir ; ni le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, ni celui sur lequel Xylander a travaillé, ni au rapport de Saumaise celui de la Bibliothèque Palatine, non plus que celui du Vatican, dont *Jaques Sirmond* fit copier une partie qu'il envoya à M. de Meziriac, aucun, dis-je, de tous ces Manuscrits ne contient autre chose que ces six livres d'Arithmétique, & un livre imparfait des nombres multangles. Comme tous ces Manuscrits ont malheureusement les mêmes fautes, il semble qu'ils ayent tous été copiez sur le même Manuscrit.

Le savant *Guillaume Xylander* d'Angsbourg est le premier qui ait traduit Diophante. Il publia, avec sa traduction Latine, les remarques du Scholiaste Grec ( qu'il conjecture être *Maxime Planude* ) sur les deux premiers livres de cet Auteur, & il y joignit ses Commentaires sur le même. Mais il ne fit que se florer la matière dans ces Commentaires, & il avoue lui-même ingénument qu'il y avoit dans Diophante bien des choses qu'il n'avoit pas trop bien su éclaircir ; & à l'égard de sa traduction Latine, M. de Meziriac assure l'avoir corrigée en plus de 600. endroits, mais cela n'empêche pas que M. de Meziriac ne lui rende les éloges qu'il mérite pour avoir rompu la glace & nous avoir fait connoître cet Auteur.

*Remarque  
de l'Ans.*

Xylander a été sans contredit un des plus savans hommes de son tems, la République des Lettres lui a de grandes obligations, & s'il

s'il a fait des fautes dans ses Ouvrages, on les doit imputer plutôt à sa pauvreté qu'à son ignorance. Comme il étoit dans l'indigence, par cette raison il étoit *fami non fama scribere existimatus*, ainsi qu'il est dit dans le *Menagiana*. La nécessité l'obligeant de vendre ses Ouvrages par feuilles aux Libraires, il songeoit plutôt à faire beaucoup de besogne, qu'à la bien faire, & ainsi l'Ouvrage devoit se ressentir de la misère de l'Auteur. *Voffius* dit néanmoins qu'il a très bien réussi dans sa traduction de Diophante; mais il est bien plus sûr de s'en fier au rapport de M. de Meziriac, juge competent s'il en fut jamais. *Melchior Adam* dit que cette traduction fut récompensée d'un présent de 50 écus, que lui fit le Duc de Wirtemberg.

Te.  
H.  
Sa.  
T.  
De  
c. 1.

De Vit.  
Germ.  
Phil. folio  
p. 290.

Quelque tems après *Xylander*, *Raphael Bonibellius* de Boulogne aiant trouvé un Manuscrit Grec de Diophante dans la Bibliothèque du Vatican, il en prit toutes les questions des quatre premiers livres avec quelques-unes du cinquième, & les joignit à ses Problèmes, qu'il inséra dans le Traité d'Algebre qu'il publia en Italien: mais il mêla tellement ses questions avec celles de Diophante, qu'on ne pouvoit les distinguer les unes des autres. Sa traduction n'est pas non plus fort fidèle, il change les paroles de Diophante, il y met souvent du sien, souvent aussi il en retranche quelque chose. M. de Meziriac avoue néanmoins ingénument, que cette traduction lui a servi en plusieurs endroits pour redresser celle de *Xylander*.

Enfin *François Viete* de Fontenai, un des

plus habiles Mathématiciens de son temps, a publié des questions choisies de Diophante, mais il en a laissé un grand nombre du cinquième livre, & à peine en a-t-il pris une du sixième livre ; & comme apparemment il desespéroit de pouvoir rétablir entièrement Diophante, il laisse là d'ordinaire l'opération de cet Auteur & en explique les Problèmes par une autre méthode. Mais ni lui ni Bombellius même n'ont démontré les problèmes difficiles ni les théorèmes abstrus de Diophante, ni expliqué la subtilité & les causes de ses opérations. On peut juger par là de ce que ces trois Auteurs auroient dû faire, & de ce que M. de Meziriac a fait pour donner une Edition achevée de Diophante.

Prémièrement il a purgé le texte Grec d'une infinité de fautes, dont il étoit rempli, ce qui lui a coûté une peine incroyable. Il assure qu'il n'y a pas une seule question où il n'ait changé, ajouté, & dont il n'ait retranché quelque chose. Il a été néanmoins si scrupuleux, qu'il a mis une marque à tous les endroits où il avoit seulement fait la moindre addition ; il n'en a pas aussi retranché la moindre chose qu'il n'en ait averti le Lecteur, aussi-bien que des changemens qu'il a été obligé de faire, à moins qu'ils n'aient été si petits & si nécessaires que ç'auroit été grossir inutilement les Commentaires, que d'en avertir le Lecteur.

Il y a seulement eu quelque peu d'endroits tellement corrompus qu'il n'a pas voulu y toucher, car lorsque des périodes entières

ne sont susceptibles d'aucun sens raisonnable, il seroit ridicule de les vouloir corriger en y en substituant d'autres.

M. de Meziriac n'a pas jugé à propos de publier les remarques du Scholiaste Grec sur les deux premiers livres de Diophante, parce qu'elles ne sont d'aucune conséquence, & remplies de sottises, comme Xylander l'a bien fait voir.

A l'égard de la traduction Latine de Xylander, M. de Meziriac l'a revûe avec un très grand soin, il en a corrigé les fautes, il a rempli les lacunes qui s'y trouvoient par-ci par-là, & il a éclairci les endroits que Xylander avoit traduits d'une manière obscure ou ambiguë. Il assure que toutes ces corrections ont tellement amélioré la traduction, qu'on peut presque aussi-bien la lui attribuer qu'à Xylander même.

De plus voyant qu'il y avoit dans Diophante des porismes que cet Auteur rapporte comme tirez d'un autre Ouvrage, que lui-même ou bien quelque plus ancien Mathématicien avoit composé, il a rassemblé tous ces porismes & en a fait trois livres en y joignant outre les Théorèmes de Diophante, plusieurs autres dont il devoit se servir souvent dans ses Commentaires, sans néanmoins y supposer autre chose que ce qui a été démontré dans les Elemens d'Euclide. Et c'est dans ces Commentaires que par de solides démonstrations, il a tâché de découvrir & d'expliquer toutes les causes les plus cachées des opérations de Diophante. Que s'il n'a pas pu quelquefois en rendre raison,

il l'a avoué ingénuement. Il y a aussi mis quantité de questions, que personne avant lui n'avoit ou proposées ou expliquées, & qui répandent un grand jour sur celles de Diophante.

M. de Meziriac finit sa Préface en promettant que si l'on reçoit favorablement cet Ouvrage, il donnera dans peu des Elemens d'Arithmétique, & un Traité fort ample des questions géométriques, qu'on peut résoudre par le moyen de l'Algebre: mais aucun de ces deux Ouvrages n'a encore vû le jour.

A l'occasion d'une Epigramme qui se trouve dans le 5<sup>e</sup> livre de Diophante Quest. 33. M. de Meziriac rapporte 45 autres Epigrammes Grèques anecdotes, qui renferment des questions Arithmétiques & sont des espèces d'énigmes: Il dit les avoir reçues de Saumaïse, qui les avoit copiées sur un Manuscrit de la Bibliothèque Palatine. Il ajoute qu'on attribue la plus grande partie de ces Epigrammes à Metrodore, qu'il y en a quelques-unes, où le nom de l'Auteur est à la tête, & qu'on ne connoît pas bien les Auteurs des autres: il les a toutes traduites en vers Latins, & y a joint ses explications.

## ARTICLE VII.

LA VIE D'ESOPE, *tirée des anciens Auteurs par M. de Meziriac.*

La rareté & la bonté de ce petit Ouvrage me font espérer, que l'on ne me saura pas mauvais gré de l'avoir rendu plus commun en le faisant paroître ici. M. Bayle dit dans la première Edition de son Dictionnaire, qu'il lui avoit été impossible de trouver cette Vie d'Esopé; mais ensuite M. Simon de Valbebert lui envoya son exemplaire, & il en parla dans la seconde Edition. Il dit que c'est un petit Livre imprimé à Bourg en Bresse l'An 1632. in 16, Outre cette Edition j'en ai vû deux autres toutes deux imprimées en 1646, à Bourg en Bresse chez la veuve de Joseph Talatourier. Au devant de l'une de ces Editions il y a les *Fables d'Esopé traduites fidèlement du Grec, &c. par M. Pierre Millot Langrois Professeur des Lettres Humaines au Collège de Bourg en Bresse.* Il faut nécessairement que ce Livre ait déjà paru avant l'An 1646. & qu'il s'en soit fait cette Année-là une nouvelle Edition, quoi que cela se soit point marqué sur le titre; car ce Pierre Millot parle dans sa Préface comme si M. de Meziriac étoit en vie, quoi-qu'il fût déjà mort l'An 1638. Il y parle aussi de la Vie d'Esopé: „ Mon intention, dit-il, étoit de suivre l'ordre de *Maximus Planudes*, & de rien mettre en avant que ce qu'il nous

Article  
d'Esopé

„ a laissé par escrit. Mais M. de Meziriac,  
 „ l'un des plus recommandables personnages  
 „ de France, tant en vertu qu'en toute forte  
 „ de Sciences, me fit entendre, qu'en cette  
 „ Vie-là il y avoit des fautes si remarqua-  
 „ bles contre l'Histoire & la Chronologie,  
 „ & tant de contes incroyables & ridicules,  
 „ qu'en l'opinion des gens doctes & judi-  
 „ cieux elle passoit pour un Roman plû-  
 „ tôt que pour un recit véritable. Et non  
 „ content de m'avoir destourné par cetterai-  
 „ son à traduire les resveries de Planudes, il  
 „ me donna de certaines mémoires tirées de  
 „ divers bons Auteurs, pour dresser une au-  
 „ tre Vie d'Esopé qui fut plus conforme à  
 „ la vérité. Mais voyant que cela ressen-  
 „ toit une doctrine plus que commune, je le priaï  
 „ d'y travailler lui-même, lui représentant  
 „ que ce petit Livre pourroit beaucoup pro-  
 „ fiter à Messieurs ses fils, qui dès leur bas  
 „ âge donnent une fort belle espérance de leur  
 „ future vertu & capacité. Ce qu'il a fait  
 „ avec un tel excès de courtoisie en mon en-  
 „ droit, qu'il vouloit à toute force que je  
 „ m'attribuasse ce labour aussi-bien que le  
 „ reste: Mais ma naturelle candeur a repug-  
 „ né à cét offre, & m'a excité à vous dire  
 „ avecque franchise, que cette Vie d'Esopé  
 „ vient entièrement de l'invention de ce  
 „ docte Personnage, sans que j'y aye contri-  
 „ bué autre chose que la peine de la faire im-  
 „ primer avecque les Fables que j'ai tra-  
 „ duites.

M. Bayle a remarqué dans cette Vie d'Esopé une faute considérable: „ Il conclut,  
 „ dit-



„dit-il, son petit Livre par ces paroles:  
 „Certes si l'on demeuve d'accord que ce soit  
 „une œuvre légitime d'Æsope, il faut avouer  
 „que nous n'avons point d'escrit qui soit plus  
 „ancien que celui-ci, excepté les livres de Moy-  
 „se & quelques autres du Vieil Testament. A-  
 „vec le respect qui est dû à la mémoire de  
 „ce savant personnage, je dirai qu'il a fini  
 „par une méprise bien lourde; car qui ne  
 „fait que les poésies d'Homère & celles  
 „d'Hésiode ont précédé tout ce qu'Esopé a  
 „pû produire? N'avoue-t-il pas lui-même  
 „que l'honneur de l'invention des fables est  
 „dû au Poète Hésiode? D'où vient donc  
 „que peu de pages après il fait Esopé ante-  
 „rieur à Hésiode? Distractions d'esprit.

Le seul moyen d'excuser M. de Meziriac Remarque de l'Aus.  
 seroit de dire qu'il parloit des Ouvrages en  
 prose, & que l'Imprimeur a oublié de mettre  
 ces deux mots après *escrit*: car qui peut s'i-  
 maginer que M. de Meziriac ait ignoré une  
 chose que les enfans mêmes savent?

59 MEMOIRES  
 LA VIE  
 D'ÆSOPE  
 PAR  
 M. de MEZIRIAC.

I. **C**OMME il est arrivé au Prince des Poëtes Grecs qu'on n'a jamais sçeu au vrai le lieu de sa naissance: De mesme peut-on dire d'Æsope, qu'il est fort malaisé d'asseurer de quel pays il estoit, tant les anciens Autheurs ont eu de différentes opinions sur ce sujet. Les vns ont creu qu'il estoit Lydien, & c'est aussi l'opinion de ceux qui ont dit qu'il estoit natif de la ville de Sardis, qui estoit la capitale du Royaume de Lydie. Les autres ont escrit qu'il estoit de l'Isle de Samos. Quelques vns ont tenu qu'il estoit Thracien, au nombre desquels il faut ranger ceux qui disent qu'il nasquit en la ville de Mesambrie, qui estoit au pays de Thrace, comme tesmoigne Herodote en plus d'un endroit. Enfin la plupart des Autheurs tombent d'accord qu'Æsope estoit Phrygien de nation, & les vns le font naistre en un Bourg de la Phrygie, qui s'appelloit Amerium; les autres en un autre Bourg de la mesme Province, qui s'appelloit Corizum. Que s'il m'est permis d'vser de conjectures en vne chose si douteuse, j'estime que ceux qui ont creu qu'Æ-

*Aphthon.*

*Suid.*

*Suid.*

*Schol.*

*Aristoph.*

*Suid.*

*L. 4. & 7.*

*Plaut.*

*Suid.*

qu'Æsopé estoit Lydien, ou Samien, se sont equivoquez, s'imaginans qu'il auoit pris naissance es lieux où il demeura presque tout le temps de sa vie. Car il est certain que durant son esclavage son sejour ordinaire fut en l'Isle de Samos, & depuis qu'il fut affranchy, il demeura presque tousiours en Lydie auprès du Roy Cræsus. Les deux autres opinions ont plus de vray-semblance; mais la dernière est la plus assurée, parce qu'elle est fondée sur le commun consentement d'un plus grand nombre d'anciens Auteurs.

II. C'est bien vne chose aduouée de tous, qu'Æsopé fut esclaué dès sa naissance, & qu'en cette condition il seruit plusieurs Maîtres, comme nous deduirons plus au long cy-après. Mais je ne sçay d'où Planudes a tiré ce qu'il assure pour veritable, qu'Æsopé estoit le plus difforme & le plus contrefait de tous les hommes de son temps, & qu'il ressembloit tout à fait au Therfite d'Homere. Car je ne treuve aucun Auteur ancien qui le dépeigne de la sorte, & ce qu'adjouste Planudes que le nom d'Æsopé signifie le mesme qu'Æthiopien, parce qu'il estoit fort noir, se peut contredire avec beaucoup de raison, d'autant que les Grammairiens Grecs estiment que du verbe *Æsbo* qui signifie bruller, & du nom *Ops* qui signifie le visage, se forme le mot *Æsbiops*, à cause que les Æthiopiens ont le visage brulé de l'ardeur excessiue du Soleil. Mais Eustathius nous apprend que le nom d'Æsopé est deriué du mesme verbe *Æsbo* *Æsô*, qui signifie luire aussi-bien que bruller, & du nom

*Ops*

## MEMOIRES

Op<sup>s</sup> escrit avec vn o long, qui signifie l'œil:  
 Si bien qu'Æsope vaut à dire, un homme qui  
 a les yeux luisans. Le n'adjoûte pas aussi  
 beaucoup de foi à ce que le mesme Autheur  
 raconte qu'Æsope auoit la langue si em-  
 peschée, qu'à peine pouuoit-il parler, ni for-  
 mer vne voix articulée. Car il semble qu'il  
 ne lui attribüe cette imperfection que pour  
 donner lieu au conte fabuleux qu'il fait après  
 de la fortune qui lui apparut en songe, &  
 luy donna l'vsagelibre de la parole. Ce qui n'a  
 pas plus de vray-semblance que la fable que  
 rapporte Apollonius dans Philostrate, disant  
 que Mercure ayant distribué toutes les autres  
 Sciences à diuerses personnes, & ne luy re-  
 stant plus rien qu'il pût donner à Æsope;  
 enfin s'auisa de luy despartir la science des  
 Fables. Mais la principale raison qui m'em-  
 pesche de croire ce que dit Planudes, c'est  
 qu'on ne le peut appuyer du tesmoignage  
 d'aucun ancien Autheur. Au contraire on  
 trouue escrit dans un fragment Grec de la  
 vie d'Æsope, qui est parmi les œuures d'A-  
 phthonius, qu'Æsope estoit d'vn fort beau  
 naturel, & auoit vne grande inclination &  
 aptitude à la Musique, chose fort esloignée  
 d'estre presque muet, & auoir vne mauuai-  
 se voix.

III. Le premier maistre d'Æsope (à ce  
 qu'on peut recueillir du mesme Autheur que  
 je viens d'alleguer) fut vn certain Zemar-  
 chus, ou Demarchus, surnommé Carasias,  
 natif & habitant d'Athenes. Si bien que ce  
 ne luy fut pas vn petit aduantage de passer  
 vne partie de sa jeunesse en cete fameuse vil-  
 le,

le, qui estoit la mere & la nourrice des Sciences & des bonnes lettres. Car il y a de l'apparence que son maistre ayant descouvert en luy vn bon naturel, des mœurs agreables, & vn esprit vif & gentil, & voyant qu'il le seruoit avecque beaucoup d'affection & de fidelité, prit plaisir à le faire instruire. Ce fut donc là qu'il apprit la pureté de la Langue Grecque, comme en sa source, & acquit la connoissance de la Philosophie morale, qui pour lors estoit en estime, se trouuant fort peu de gens qui fissent profession des sciences speculatiues, comme on peut juger par les sept Sages de Grece, qui furent les plus renommez personnages de ce temps-là, entre lesquels Thales Milesien seul eut la curiosité de rechercher les secrets de la Physique; & les subtilitez des Mathematiques; tous les autres ne furent estimez sages que pour auoir mis en auant quelques sentences graues & pleines de moralité, qu'ils autho-  
risoient par leurs prudentes & vertueuses actions. Il est vray qu'Esopé ne suiuit pas leur methode, parce qu'il considera prudemment que la bassesse de sa naissance & sa condition seruite ne luy permettoient pas de parler franchement, & qu'il n'acqueroit jamais assez de credit & d'autorité pour instruire le peuple par la voye des Sentences & des Preceptes. C'est pourquoy il composa des Fables; dont la narration agreable & pleine de nouveauté charme si bien les esprits, voire les plus grossiers, qu'avec le plaisir qu'ils y prennent, ils goustent insensiblement le sens moral qui est

ca-

caché là deffous. Je ſçay bien qu'il ne fut pas le premier inuenteur de ces fables, où l'on donne aux beſtes brutes l'vſage de la parole; & Quintilien a quelque raiſon de dire que l'honneur de cette inuention eſt deu au Poëte Heſiode, qui au premier liure des oeuvres & des jours raconte fort gentiment la fable de l'Eſparuiſſier & du Roſſignol. Mais quoy qu'il en ſoit, Aëſope a gagné cecy aduantage que toutes les Fables de cette nature ſoient appellées Aëſopiques, parce qu'il en a compoſé vne grande quantité, par le moyen deſquelles il nous a donné tous les plus beaux preceptes de la Philoſophie morale. Certes j'approuue grandement l'opinion du Philoſophe Apollonius, qui ſouſtenoit que les Fables d'Aëſope ſont beaucoup plus vriles pour l'inſtruction de la jeuneſſe, que les Fables des Poëtes, & les raiſons qu'il en apportoit ſont fort pertinentes, comme on peut voir dans Philoſtrate. Je n'aſſeure pas pourtant qu'Aëſope ait compoſé toutes ſes Fables, pendant le temps qu'il ſeruoit dans la Ville d'Athenes; mais je dis qu'il eſt vray-ſemblable que ce fut là où il s'enflama premierement de l'amour de la Philoſophie, & prit reſolution d'enſeigner les plus belles & plus vriles maximes de la Morale ſous le voile des Fables, leſquelles neantmoins il ne publia pas (comme j'eſtime) que long temps après, lors qu'ayant eſté mis en liberté, il acquit la reputation d'vn des plus ſages & plus habiles hommes de Grece, & fut en eſtime, non ſeulement parmi le menu peuple, mais en-

## DE LITTERATURE. 93

core auprès des Princes & des Rois.

IV. Or pour reprendre le fil de nostre histoire, par succession de temps *Æsop* fut vendu à *Xanthus* natif de l'Isle de *Samos*, & de despuis au *Philosophe Idmon*, ou *Iadmon*, qui estoit aussi *Samien* de nation, & avoit en mesme temps pour esclave la fameuse *Courtisane Rhodopis*. C'est cette mesme *Rhodopis* qui fut douée d'une si rare beauté, qu'ayant esté menée du depuis en *Ægypte*, elle donna de l'amour à *Charaxus* frere de la *Poëtesse Sappho*, qui pour la racheter & mettre en liberté, employa tous ses moyens, & se reduisit à vne extreme pauvreté. Mais elle continuant à exercer son mestier, assembla tant de richesses, que de la decime elle fit faire des grandes broches de fer, qu'elle enuoya offrir au Temple de *Delphes*: Voire s'il faut adjouster foy à quelques *Auteurs*, elle amassa de si grands thresors, qu'elle fit bastir vne des celebres *Pyramides d'Ægypte*. Cecy soit dit en passant de cette *Courtisane* qui fut compagne d'*Æsop* pendant qu'il servoit *Iadmon*, pour faire voir comme ces deux personnes que le Ciel avoit fait naistre d'une mesme condition seruire, parviendrent par divers moyens à vne fortune plus releuée; l'un par son merite & par sa vertu, l'autre par l'infame trafic qu'elle faisoit de son corps. Au reste c'est chose asseurée que ce fut *Iadmon* qui affranchit *Æsop*, soit qu'il voulust ainsi le recompenser du bon & loyal service qu'il lui avoit rendu, soit qu'il eust honte de le tenir plus longuement pour esclave, le voyant

*Schol.*  
*Aristophi*  
*Suid.*

*Herodot.*  
*Plutarchi*

*Plin. l. 34*  
*o. 12.*

yant pourueu de routes les belles qualitez qui rendent vn homme digne de commander, plustost que de seruir. I'appuye mon dire du tesmoignage exprès de l'Interprete d'Aristophane sur la Comedie des oyseaux, & de l'autorité d'Herodote & de Plutarque, desquels par vne consequence necessaire on peut tirer cette verité, comme ie deduiray plus particulierement, lors que ie parleray de la mort d'Æsope. Partant Planudes n'est pas digne de foy, quand il dit que Xanthus fut le dernier maistre d'Æsope, & celuy qui le mit en liberté. Aussi ne faut-il pas croire tout ce qu'il raconte d'Æsope pendant qu'il seruoit Xanthus, luy faisant faire & dire tant de choses impertinentes & ridicules, qu'on ne peut les receuoir pour veritables, sans s'imaginer qu'Æsope estoit vn plaisant bouffon, plustost qu'un graue & serieux Philosophe. Certes puis qu'on ne trouue rien de tout cela dans les anciens Auteurs, je soustiens à bon droit que ce sont des contes faits à plaisir, & des badineries que Planudes a inuentées pour amuser les petits enfans.

V. Bien est-il vray qu'Æsope après auoir recouuert sa liberté, acquit en peu de temps vne fort grande reputation parmy les Grecs, & fut presque autant estimé que les sept Sages, qui fleurissoient en mesme temps que luy, scauoir est enuiron la cinquante-deuxième Olympiade: Si bien que le bruit de sa rare sagesse estant parueniu jusques aux oreilles de Crœsus, il l'enuoya querir, & l'ayant pris en affection, l'obligea par ses bienfaits à s'engager à son seruice jusques à la fin de ses

*Lairt. in  
Chilon.*

*Planud.*



ses jours. La demeure qu'il fit à la Cour de ce grand Roy, le rendit plus poly que la pluspart des autres Philosophes de son temps, & plus complaisant aux humeurs des Princes souuerains, & affectionné à l'Estat Monarchique, comme il tesmoigna en diuerses occasions. Car lors que le Roy Crœsus fit tant par ses instantes prieres, qu'il assembla les sept Sages en la ville de Sardis, où après leur auoir fait voir la magnificence de sa Cour & ses grandes richesses, il leur demanda quel homme ils estimoient le plus heureux entre tous ceux qu'ils auoient jamais connus; Ils luy nommerent qui vne personne, qui vne autre, & Solon particulièrement donna cete louange à Tellus Athenien, & encore à Cleobis & Biton Argiens, concludant qu'il ne falloit estimer aucun homme heureux auant sa mort. Mais Æsope voyant que le Roy estoit mal content de toutes leurs responfes, qui ne luy donnoient aucun rang entre les hommes heureux, prit alors la parole, & dit; Pour moy, j'estime que le Roy Crœsus a autant d'auantage sur le reste des hommes, que la mer en a sur toutes les riuieres; dont le Roy fut si satisfait, qu'il proféra de joye ce mot, qui depuis est passé en commun Prouerbe; Le Phrygien a le mieux rencontré. Aussi lors que Solon eut prins congé de Crœsus, qui luy fit vne assez froide mine, tesmoignant le mescontentement qu'il auoit receu de son discours, Æsope estant fasché de ce que Solon auoit parlé au Roy avec si peu de complaisance, luy dit en le conuoiant: O Solon, ou il ne faut point

Zenob.  
Suid.  
Apostol.

Plutarque

G

PAR

parler aux Rois, ou il leur faut dire des choses qui leur agréent. Et Solon luy repartit: Au contraire (*Æsopé*) ou il ne faut point parler aux Rois, ou il leur faut donner de bons & vtilés conseils. Du depuis encore *Æsopé* voyageant par la Grece, soit pour son plaisir & pour contenter sa curiosité, soit pour les affaires particulieres du Roy *Croesus*, il arriua qu'il passa par Athenes, peu de temps après que *Pisistratus* eut usurpé la puissance souueraine, & aboly l'Estat populaire; & voyant que les Atheniens portoient le joug fort impatiemment, & aspireroient à recouurer leur liberté, & se desfaire de *Pisistratus*, monobstant que sa domination fust fort douce & fort modérée, & qu'il fust vn Prince très-vertueux, il leur raconta la fable des Grenouilles, qui demanderent vn Roy à Iupiter, les exhortant de se soumettre volontairement à *Pisistratus*, & se laisser gouverner par vn si bon Prince, de peur que s'ils le chassoient, ils ne vinssent à tomber sous le pouuoir de quelque fascheux & cruel Tytan.

*Phadrus.*

VI. On ne trouue pas dans les Autheurs dignes de foy beaucoup d'autres choses d'*Æsopé*, sinon qu'il s'assembla derechef avecque les sept Sages en la ville de Corinthe, chez le Tyran *Periander*; & je n'oserois assureur si ce fut là, ou ailleurs, qu'estant tombé en discours avec *Chilon*, & *Chilon* luy ayant demandé qu'est-ce que Dieu faisoit, il luy respondit, qu'il abaissoit les choses hautes, & releuoit les basses. Quelques

*Plutarch.**Laert.**Theophr.*

uns rapportent aussi, que pour monstrier que la vie de l'homme est remplie de beaucoup de miseres, & qu'un plaisir est accompagné de mille douleurs, Æsope souloit dire que Promethée ayant pris de la bouë pour en former & pestrier l'homme, il la destrempanon avecque de l'eau, mais avec des larmes. Certes je rejette comme faux & controuvé à plaisir, tout ce que Planudes rapporte des Voyages qu'Æsope fit en Babylone & en Ægypte, parce qu'il y entremesse des contes tout à fait incroyables, & y adjouste des circonstances qui repugnent à la verité de l'histoire, ou renuersent entierement l'ordre des temps. Je me contenterai de remarquer deux faussetez signalées, sur lesquelles il bastit tout le reste de sa narration. Il dit que le Roy qui regnoit en Babylone lors que Æsope y alla, s'appelloit Lycerus: Mais qui ouit jamais parler de ce Roy? Qu'on voye le Catalogue de tous les Rois de Babylone depuis Nabonassar jusques à Alexandre le Grand, on n'en trouuera pas vn qui porte vn nom approchant de Lycerus: Mais si l'on s'arreste à la plus exacte Chronologie, on verra que du temps d'Æsope il n'y pût auoir point d'autres Rois en Babylone que Nabuchodonosor, & son pere Nabopolassar, attendu que Nabopolassar regna vingt-&-vn an, & Nabuchodonosor quarante-trois, qui mourut la mesme année qu'Æsope, assauoir la premiere de l'Olympiade cinquante-quatrième. Il n'y a non plus d'apparence de croire qu'Æsope soit allé en Ægypte du temps du Roy Nectenabo, comme dit Planudes,

*Swid.  
Euseb.*

attendu que ce Roy ne commença point à regner, que deux cens ans après la mort d'Æsoppe, à sçavoir en l'Olympiade cent & quatrième; & il ne faut pas estre gueres sçauant en la Chronologie, pour asseurer qu'Æsoppe vescu partie sous le Roy Apries, partie sous son successeur Amasis.

VII. Quant à la mort d'Æsoppe, ce qu'en a escrit Planudes est bien plus approchant de la verité, que tout le reste qu'il raconte de sa vie. Mais il fera tousjours plus asseuré de rapporter ce qu'en disent les anciens Auteurs, qui la descriuent en cette sorte. Æsoppe fut enuoyé par Crœsus en la ville de Delphes, avec vne bonne somme d'or pour y faire de magnifiques sacrifices au Dieu Apollon, & distribuër à chaque Citoyen quatre Mines d'argent. Il aduint qu'il entra en quelque different avec ceux de la ville, si bien qu'il leur dit des paroles fort fascheuses, & entre-autres choses leur reprocha, qu'ils n'auoient presque point de terres labourables, & que sans le grand abord des estrangers, & les frequens sacrifices qui se faisoient dans leur Temple, ils seroient reduits à mourir de faim. Encore non content de les auoir offencez en paroles, il passa jusques aux effects: Car ayant fait les sacrifices en la maniere que Crœsus auoit ordonné, il renuoya le reste de l'argent en la ville de Sardis, comme jugeant les Delphiens indignes de jouir de la liberalité du Roy. Cela les irrita tellement contre luy, qu'ils delibererent de s'en venger, & conspirerent sa mort par vne

*Plutarch.  
Schol.  
Aristoph.*

*Aristoph.*

insigne meschanceré. Ils cacherent parmy

les

ses hardes vne coupe d'or, de celles qui e-<sup>Herachi.</sup> estoient consacrées au Dieu Apollon: Et comme Æsope s'en alloit, prenant le chemin de la Phocide, ils coururent après luy, & fouillant ses hardes, trouuerent la coupe d'or qu'eux-mesmes y auoient mise; dont ils prirent pretexte de le constituer prisonnier & luy faire son procez comme à vn sacrilege. En suite, ils le condannerent à estre precipité du haut de la roche qui s'appelloit Hyampie, qui estoit le supplice qu'ils auoient accoustumé de faire souffrir aux sacrileges. Et comme ils estoient sur le point de le jetter en bas, il leur raconta la fable de l'Aigle & de l'Escarbot, pour les destourner d'vn acte si meschant par l'apprehension de la Iustice Diuine, qui ne laisse aucun meffait impuny. Mais les Delphiens n'en firent point de conte, & ne laisserent pas de le faire mourir; dont Dieu fut si fort courroucé, qu'il rendit leur terre sterile durant plusieurs années, & leur enuoya diuerses sortes de maladies estranges. Sur cela; ils consulterent l'Oracle, qui leur apprit qu'vne si grande affliction leur estoit arriuée, à cause qu'ils auoient fait mourir Æsope injustement: Si bien qu'ils furent contraints d'enuoyer par toutes les festes publiques & assemblées generales des Grecs, faire proclamer à son de trompe, s'il y auoit aucun de la parenté d'Æsope qui voulust auoir satisfaction de sa mort, qu'il vinst, & qu'il l'exigeast d'eux telle comme il voudroit: Mais il <sup>Herodes.</sup> ne se trouua personne qui pretendist auoir ce <sup>Plutarch.</sup> droit, jusque à la troisiéme generation, qu'il

se presenta vn Samien nommé Iadmon , petit fils du premier Iadmon , qui auoit esté maistre d'Æsope en l'Isle de Samos ; & les Delphiens luy ayant fait quelque satisfaction furent deliurez de leurs calamitez ; & dit-on que depuis ce temps-là , ils transfererent le supplice des sacrileges de la roche d'Hyampie à celle de Nauplie. On voit par là ( comme j'ay touché cy-deuant ) que c'est l'opinion d'Herodote & de Plutarque , que Iadmon fut le dernier maistre d'Æsope & celuy qui l'affranchit ; parce qu'autrement ni luy , ni aucun de ses descendans n'eust eu nul intérêt en sa mort , & n'eust pû pretendre aucun droit d'en poursuiure la reparation , ni d'en receuoir la satisfaction.

VIII. Au reste j'accorde facilement à Plaudes , qu'Æsope fut regretté des principaux & plus sages hommes de Grece , qui tesmoignerent aux Delphiens le ressentiment qu'ils auoient de sa mort. Mais j'adjouste que les Atheniens particulièrement porterent tant d'honneur à Æsope , qu'ils luy dresserent vne magnifique statue dans leur ville , ayant plus d'esgard à son merite , qu'à la bassesse de sa race & de sa condition. Je dis en outre que l'estime que tout le monde fit generalement de sa sagesse & de sa probité , donna tant de hardiesse aux Poëtes , qu'ils entreprirent de faire croire au peuple que les Dieux l'auoient ressuscité , tout de mesme que Tyndare , Hercule , Glaucus , & Hippolyte. Voire quelques-vns ont bien osé asseurer qu'il vescu longes années après qu'il fut retourné en vie , & qu'il combatit du costé

*Rhadmus.*

*Xenob.  
Suid.  
Schol.  
Aristoph.*

costé des Grecs contre les Perses, au des-<sup>Prolem.</sup>  
 troit des Thermopyles : Ce qui ne pût ar-<sup>Hephæst.</sup>  
 rriuer que plus de quatre-vingts ans après sa  
 mort. Mais tout cela sont des contes, qui  
 n'ont aucune apparence de verité, non plus  
 que ce qu'ont voulu dire quelques Autheurs,  
 qu'Æsope escriuit deux liures de ce qui luy <sup>Suid.</sup>  
 estoit arriué dans la Ville de Delphes ; Car  
 il n'est pas croyable qu'il en eust le loisir,  
 puis qu'il fut preuenu par la mort, ou il  
 faudroit supposer qu'il y fit deux voyages,  
 & qu'il escriuit du premier : Mais cela ne  
 se peut fonder sur le testmoignage d'aucun  
 Autheur digne de foy. Il est plus vray-sem-  
 blable qu'il n'a laissé par escrit que ses Fa-  
 bles, qui ont tousiours esté tant estimées,  
 soit pour la gentillesse de la narration, soit  
 pour l'vtilité du sens moral, qu'elles se sont  
 conseruées dans la memoire des hommes par  
 l'espace de plus de deux mille ans. Je n'as-  
 seure pas pourtant que celles que Plapudes a  
 publiées, soient les mesmes qu'Æsope auoit  
 escrites ; tant parce que Plapudes nous a  
 donné trop de sujets de douter de sa foy, qu'à  
 cause qu'en son Recueil il a obmises plusieurs  
 fables que des anciens & graues Autheurs  
 attribuent à Æsope. Certes si l'on demeure  
 d'accord que ce soit vne oeuvre legitime  
 d'Æsope, il faut adouuer que nous n'auons  
 point d'escrit qui soit plus ancien que cetuy-  
 cy, excepté les liures de Moyse, & quel-  
 ques autres du Vieil Testament.

## ARTICLE VIII.

ARRESTA AMORUM CUM  
COMMENTARIIS BENEDICTI  
CURTII SYMPHORIANI. C'est-  
à-dire, LES ARRETS D'AMOUR  
*avec les Commentaires de* BENOIT  
LE COURT DE St. SAPHORIN.  
*A Lyon chez* SEBASTIEN GRY-  
PHIUS 1533. 4. pag. 309.

La Poésie Française doit pour ainsi dire son origine aux Provençaux : ce sont eux qui les premiers ont cultivé la Poésie & l'ont fait fleurir, on les appella *Troubadours* ou *Trouveres*. Aussi la Langue Provençale a-t-elle été fort estimée des autres nations ; le Cardinal *Bembe*, *Speron Sperone*, & *Louis Dolce* conviennent, que la Langue Italienne a emprunté ses beautés de la Langue Provençale.

Les Souverains mêmes se mêlèrent de faire des Vers ; l'Empereur *Frederic Barberouffe*, *Richard Roi d'Angleterre surnommé Cœur de Lion*, *Alphonse & Pie Rois d'Arragon* & quantité d'autres personnes de qualité composèrent des Poésies Provençales.

Leurs productions ordinaires étoient des *Sirvantes* & des *Tansons* ; les premières étoient des satyres contre toutes sortes de gens : les secondes contenoient des demandes ingénieu-

*Mervef.  
Hift. de  
la Poéf.  
p. 65.*



hienfes sur l'amour & sur les Amans: j'en rapporterai ici deux, pour en donner une idée. Un Amant a eu deux Maîtresses; l'une ne lui a accordé son cœur qu'après de longues poursuites; l'autre ne l'a pas fait soupirer long-tems: on demande, à laquelle des deux il avoit plus d'obligation.

Un Amant est si jaloux, qu'il s'allarme de la moindre chose; un autre est si prévenu de la fidélité de sa Maîtresse, qu'il ne s'apperçoit pas seulement qu'il a de justes sujets de jalousie: on demandoit, lequel des deux marquoit plus d'amour.

Ces demandes donnoient lieu à mille ingénieuses réponses; & parce que les sentimens étoient toujours différens, il en naissoit d'agréables disputes, qu'on appelloit *Jeux-partis*.

Il y avoit aussi une Société de gens d'esprit qui s'assembloient pour se communiquer leurs Ouvrages & pour s'entretenir de différentes matières, que l'amour peut fournir: ils donnoient leurs jugemens sur les jalousies & sur les brouilleries des Amans; c'est pour cela qu'on appelloit cette Société LA COUR d'AMOUR. On y envoyoit toujours décider les disputes que les Tansons faisoient naître\*.

Ces Cours d'Amour se tenoient chez quelque grand Seigneur, & les Poètes avoient coûtume d'y aller reciter leurs Vers. Plus

G 5 de

\* Ceux qui veulent être plus instruits sur les Poésies & sur les Poètes Provençaux doivent consulter *Nostredamus* dans ses Vies des Poètes Provençaux, *Fauchet* dans son Traité de la Langue & Poésie Française, & *M. Caseneuve* liv. 4. de l'Origine des Jeux Floraux de Toulouse.

de deux cens ans après, *Martial d'Auvergne* fit quantité de jugemens à l'imitation de ceux-là, & les publia sous le titre d'*Arrêts d'Amour*. Un savant Jurisconsulte y fit long-tems après de doctes Commentaires. Mais avant que de parler des Arrêts & des Commentaires, je dirai quelque chose de l'Auteur & du Commentateur.

Le premier s'appelloit *Martial d'Auvergne*. *La Croix du Maine* dit, que quoi-qu'il se nommât ainsi, il étoit néanmoins Limoufin. *Benoit le Court* dit au contraire, qu'il étoit du País dont il portoit le nom. Il fut Procureur au Parlement de Paris l'An 1480. Outre ces Arrêts d'Amour, il a écrit en Vers François l'Histoire de CHARLES VII, Roi de France, qu'il a intitulée *les Vigiles du Roi Charles VII*. On y voit comment ce Prince chassa les Anglois hors de la France, dont ils occupoient une bonne partie. Cét Ouvrage fut très estimé dans ce tems-là, & ils s'en fit plusieurs Editions à Paris. Il a encore publié quelques prières sous ce titre, *les Devotes louanges à la Vierge Marie, &c.* imprimées à Paris par *Jean du Pré* l'An 1492. *La Croix du Maine* dit, qu'il se souvient d'avoir lû dans les Histoires de France, que ce *Martial d'Auvergne* mourut à Paris d'une fièvre chaude, & que pressé de la fureur de son mal il se précipita dans l'eau.

Je passe au Commentateur. *Benoit le Court* étoit un Jurisconsulte natif de *St. Saphorin le Chatel* dans le Lyonnais. Il est encore l'Auteur des deux Livres suivans, *Enchiridion*

*Juris utriusque terminorum, Benedicto Curtio Simphoriano Auctore. Lugduni 1543. Hortorum libri triginta, in quibus continetur arborum Historia, partim ex probatissimis quibusque Auctoribus, partim ex ipsius Auctoris Benedicti Curtii Observatione collecta. Lugduni apud Joannem Tornesium 1560. Folio.*

Béze fait mention dans son *Histoire Eccle-<sup>liv. 8.</sup> siastique* d'un certain Gilles le Court Lyon-<sup>pag. 240</sup>nois, escolier qui fut brûlé pour la Religion le 24. Octobre 1560.

Les Arrêts d'Amour de Martial d'Auvergne furent imprimez à Paris l'An 1528. & même avant, mais ils ne parurent accompagnez des Commentaires Latins qu'en 1533. à Lyon chez Seb. Gryphius in 4. Le même Libraire les réimprima quelques années après in 8. & il s'en fit une autre Edition à Paris l'An 1555. in 16. La plus ample de toutes est celle de Rouen 1587. in 16. parce qu'outre les 51. Arrêts composez originairement par Martial d'Auvergne, & commentez en Latin par Benoit le Court, outre le 52. Arrêt & l'Ordonnance sur les masques, qui sont deux Pièces de l'invention de Gilles d'Aurigni, dit le Pamphile, elle contient de plus un 53. Arrêt rendu par l'Abbé des Cornars en ses grands Jours tenus à Rouen, pour servir de reglement touchant les arerages requis par les femmes à l'encontre de leurs maris.

Il faut avouer que c'est une plaisante imagination que d'aller commenter sérieusement un Ouvrage purement badin, comme Benoit le Court a fait. Il étale beaucoup d'érudition dans ses Commentaires, & il y

a fort bien développé plusieurs questions du Droit Civil, mais dont peu de personnes s'aviseront d'y aller chercher la solution.

Ces Arrêts sont tous écrits en prose, mais l'Ouvrage commence & finit par quelques Vers, dont voici quelques-uns du commencement.

Environ la fin de Septembre,  
 Que faillent violettes & fleurs,  
 Je me trouvai en la grand' chambre,  
 Du noble Parlement d'amours.  
 Et avint si bien qu'on vouloit  
 Les derniers Arrêts prononcer.  
 Et que à cette heure on appelloit  
 Le Greffier pour les commencer.  
 Si étoient illec bien,  
 A les rapporter & avoir,  
 Au milieu desquels je m'assis,  
 Pour en faire comme eux debuoir.  
 Le Président tout de drap d'or,  
 Avoit Robbe fourrée d'ermes,  
 Et sur le col ung camail d'or,  
 Tout couvert d'esmeraudes fines.

-----  
 Plusieurs Amans & Amoureux,  
 Illec vindrent de divers lieux.  
 Et d'amans courroucez joyeux.  
 Par derriere les bancz j'en vis,  
 Qui les dits Arrêts écoutoyent,  
 Dont leurs cœurs étoient tant ravis,  
 Qu'ils ne sçavoyent où ilz estoient.  
 Les ungz de paour ferroyent leurs dens:  
 Les autres esmeuz & ardans,

Trem-

Tremblans comme la fueille en l'Arbre  
 Nul n'est si faige ne parfaict,  
 Que quand il oit son jugement,  
 Qu'il ne soit à moytié deffaict,  
 Et troublé à l'entendement.  
 Je laisserai ceste matiere,  
 Car de cela peu me chaloit :  
 Et racompteraï la maniere;  
 Comme le Président parloit.  
 Et tout ainsi & au plus près,  
 Que les Arrestz lui oui dire :  
 Je les ai escriptz ci après,  
 En la forme que les orrez dire  
 Sans y adjouster quelque chose,  
 Aussi retenir ne oster.  
 Et les prononça tous en prose  
 Comme vous orrez reciter.

Pour donner quelque idée de ces Arrêts, qui  
 roulent tous sur l'amour, j'en mettrai ici le  
 suivant, qui est assez court, tout comme il  
 est dans l'Original, sans y rien changer.

LE SECOND ARREST.

PAR deuant le Ballif de Ioye cest assis  
 ung aultre proces entre ung ieune compaignon  
 amoureux demandeur dune part: et sa  
 dame deffenderesse daultre part. Et disoit  
 ledict amoureux demandeur que ainsi quil a-  
 uoit prins conge de sadicte dame pour sen al-  
 ler en sa maison, elle le rapella, & hucha  
 pour parler a luy. Et apres quand il fut tout  
 aupres d'elle, elle faisant semblant de saccoin-  
 ter.

ter, & de uouloir parler de secret: le baisa si tresaprement, que elle le cuyda faire seigner du nez. Et puis quand uind au defferrer le frappa moult durement de la patte de son chaperon, ou il y auoit une esguille, & une espingle: de laquelle il eust la ioue toute esgratignee: qui despues est deuenue enflée, & ne sera dhuy en trois moys quil ny pare: A locasion duquel cas il ne sest osé monstrier deuant les gens par certain temps: & est encores tresfort malade. Et pource que il scauoit bien que sa dicte dame ne lauoit pas faict par haine & mal talent quelle eust, il ne uouloit point tendre a reparation.

*Delinquens casu mitius puniuntur.*

**DELINQVENS casu uel lascinia mitius puniuntur.** *l. lege. ff. ad le. cor. l. eum. C. eo. l. absentem. l. respiciendum. §. delinquent, l. capitalium. §. incendiarij. ff. de pæn. Accur. in l. j. C. ad leg. corn. Delinquens uero casu an sit puniendus? Ancha. in c. j. colum. v. de homic. in vj. Ad hac iungas que per Gregorium Nyssa episcopum. lib. de Voluntario. c. ij. dicuntur.*

Mais concludoit & requeroit seulement, quelle fust comdennee a le guerir & faire penser durand sa maladie. ¶ De la partie de ladicte dame fut defendu au contraire. Et disoit que lamant auoit este inuaseur et assaillant, pour auoir ledict baiser.

*Vim ui repellere licet.*

**VIM enim ui defendere omnes leges, omniaque iura permittunt.** *l. sciendum. §. qui cum. ff. ad le. aq. c. significasti. ij. de homi. c. si uero. j. de sent. exc. c. dilecto. eo. in vj. Quod quisq; enim ob tutelam corporis sui fecerit, iure fecisse existimatur. l. ut uim. ff.*

*de*

## DE LITTERATURE. 111

de iust. & iure l. sed & partus. §. queri. ff. de eo quod met. ubi Bar. l. j. §. uim: ff. de uñ & ui. c. olim. j. de rest. spol. Nam ut ait Vlpianus in d. l. sed & Hoc natura comparatur. c. ius naturale. j. dist. Cicero pro Milone: Sim hoc & ratio doctis, & necessitas barbaris, & mos gentibus, & feris natura ipsa prescripsit: ut omnem semper vim quacumq; ope possent, à corpore, à capite, à uita sua propulsarent, non potestis hoc facinus improbum iudicare, &c.

At nec excommunicatione, laicus innodatur hoc casu clericum percutiendo. d. c. si uerò. Quæ defensio clericis item concessa est. Ioan. in summa xxiiij. q. j. pro possessionibus utiq; quas quis sine uitio possidebat, uim ui propulsare permissum est. l. j. C. unde ui. in qua Bart.

Quod clericis etiam est. c. suscepimus. ubi Pan. de homic. d. c. dilecto in quo Ansb. Qui etiam ob id sumere arma arbitratur. Panor. in dd. cc. olim: si uerò. Nec sicuti in alio casu est, laici excommunicantur. Pan. in d. c. olim. Quæ quidem defensio cum moderamine inculcata tutela fieri debet. d. l. j. C. unde ui. & ibi Barto.

& Pan. in d. c. significasti. Hæc aded uera materici iuris pontificij interpretes arbitrantur, ut si sacerdos inter sacra faciendum petitus sit, nec ullo modo aufugere ualeat, possit aggressorem interficere, & pollutis manibus, pollutis ceremonijs sacrum peragere. Quæ sententia audax, nescio an uera.

Et au regard de la picqueure, elle estoit aduenue par fortune & aduenture.

INIURIA ex affectu facientis existimanda est l. illud. §. j. l. cum §. si iniuria ff. de iniur. c. illud. xv. q. j. Maleficia enim uoluntas &

Laicus dei  
defendendo  
percutiens  
clericum  
an excom-  
municetur

Defensio  
cum moder-  
amine in-  
culcata tu-  
tela fienda

Dolin-  
quens casu  
an tenean-  
tur.

pro-

*propositum delinquentis, non exitus distinguunt. l. qui iniuria. ff. de fur. l. j. §. diuus. l. diuus. ff. ad legem Corn. de sic. l. j. C. eo. Bar. in l. fi. ff. co. Et Paul. in l. si fugitiui. C. de ser. fug. quem à pœna liberasse gloriatus est: quod lapide non do- lo aliquem interfecisset. Sed nec sutor qui puerum forma eluscauerit, iniuria tenetur. l. sed & si §. fin. ff. ad leg. Aquil. l. item queritur. §. Iulia- nus. ff. loc. Ex qualitate uerò percussionum, & amicitia personarum prasumitur iniuriam inferre noluisse. Accurt. in l. fina. C. ad leg. cor. Bar. in d. l. sed & si §. fi. Per hæc hanc iniuria non teneri uideretur, prasertim cum inter suauandum id con- tigerit, quum basia non nisi in hos, quos enixè prosequimur, elargiri solent. Est praterea com- mune inter uulgures prouerbium, admissarium equæ calcis reiectu non ladi.*

*Sutor qui forma pue- rum elu- scauit, an teneatur.*

*Admissa- rius equæ calcis reie- ctu non ladiatur.*

Dont elle ne pouoit mais: aussy ni auoit chose dont len deust parler, car ledict amant nen laissoit a boyre ne a manger. Et se plaig- noit de sa teste. ¶ Sur quoy les parties ouyes ledict Ballif de Ioye par sa sentence & au re- gard a certains rapors des medecins Damours qui auoyent raporte le peril, & dict que la playe estoit en lieu dangereux.

*Medicis & peritis in arte cre- ditur.*

**MEDICIS** renuntiantibus uitium quem con- traxisse, ut expertis creditur. l. semel. C. de re milit. lib. xij. & utrum uulnus sit letale. c. sig- nificasti. ij. de homi. & cicatrix remansura. Bar- to. in d. l. semel. & in l. fina. ff. ad legem Corn. de fica. Panor. in c. proposuisti. de probat. & in c. fraternitatis. de frig. Ange. Areti. in §. pra- terea. Insti. de rerum diuiso. Quibus tamen nul- la fides adhibetur, nisi iudicis diligens conqui- sitio sit. Bartol. in dicta l. semel. Verum non tan- tum



*nam expertos artis prouidos, & insignes esse oportet. l. j. ff. de uent. inspi. c. causam de probat. d. §. quod autem. sed & honestos, fide dignos, ac bonæ opinionis. l. magistros. C. de professo. et med. li. x. d. c. fraternitatis. c. litera de frig. Pan. in d. c. causam. Et an isti debeant iurare? Periti an debeant iurare.*  
*Accur. in l. iurijurandi. C. de test. & in d. l. j. tenuit quod non. Vbi Bar. contra eius sententiam dicit esse textum in l. comparationes. C. de fid. instr. & in l. hac edictali. §. quod autem. ubi Bart. citat Accur. Est etiam tex. cum Ber. in d. c. fraternitatis. In quam sententiam pedibus manibusque it Panor. in d. c. proposuisti. & in d. c. significasti. Bar. in j. constit. fforum, cum Paulo in d. l. comparationes, distinguit, ut ibi per eos. Questionis uerò est, an unus sufficiat, utrum ne plures requirantur. §. uerò quod autem. dicit solum sufficere, si plures in urbe non sint. Vbi Bart. et is etiam in d. l. j. & in l. si. ff. ad leg. Cor. de si- car. contrariæ est opinionis, ut ad aliam urbem mitti debeat, si unus tantum in oppido super sit. An unus expertus sufficiat, an plures requirantur. Expertorum sententia dia- ferriata.*  
*Id idem Panor. in dictis duobus cc. existimat. Poterit itaque hac prudentiam artificum sententia die ferriata. ferri poterit.*  
*Quæ sententia ad nuntiationem peritorum lata re- tractari poterit: si peritiores in contrarium cal- culum iuerint. Panor. loco supradicto. Sape etenim manus & oculi obstetricum falluntur. d. c. causam. c. ne aliqua xxvij. q. j. etiamsi error euidentis postea detegatur. d. c. fraternitatis. Pos- sunt namque & periti ueluti & testes reprobari. Paul. in d. l. comparationes. Panor. in d. c. cau- sam, ut medicus. l. ut gradatim. §. reprobari ff. de mu. & ho. l. sed hæ. ff. de exc. tut. Panor. in c. si. de praben. & in c. de illis. j. de desp. impub.*

H

Et

# 114 MEMOIRES

*Et hoc, ut idem ibi subdit, propter mortalium sanitatem.*

Condemna ladicte dame a mouiller de la salive tous les moys la playe de son amy, pour faire en aller le uenin jusques a ce quil fust guery:

*Saliva ho-  
minis vis.*

VT à quo uulnus ortum esset, prodiret et medela. cl. j. de rel. & uen. Plinius Secundus lib. xxviij. Naturalis historia uno in loco, saliva hominis uim describit, quæ propterea à hîc transferre operæ pretium non decreui. Verum ad id quod lib. vij. idem prodidit: uidelicet quod serpentes saliva hominis ictas, ut feruentis aquæ contactu fugere dicit, & si in fauces penetrauerit, emori. Idq; præcipuè si hominis ieiuni sit, libet ex testimonio plurimum confirmare. Aristoteles lib. viij. c. xxix. De Animalibus, pluribus anguib; aduersari hominis saliuam scribit. Itaq; Didymus ex Democrito offerit: & Lucretius in iij.

*Est itaque ut serpens, hominis quæ tacta saliva*

*Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.*

*Lucanus in iæ.*

*Nam primum tacta designat membra saliva:*

*Quæ cohibet uirus, retinet in uulnere pestem.*

Galenus lib. de Inequali temperantia, scorpionem interfici saliva hominis ieiuni affirmat. Ad id autem quod loco memorato Plinius de sputo in sinu meminit, hoc carmen Poëta Elegiaci est:

*Despuit & mollesq; sibi quisque sinus.*

*Hic iniuria atrox fuit, quod in loco insigniori, scilicet in facie, uulneratus sit. l. prator. S. fi.*

*Iniuria  
a'10x.*

*l.*

## DE LITTERATURE. 115

*l. uulneris. ff. de iniur. §. atrox. Instit. eo. Id e-* Qui imperi-  
*rim. rea imperitia & culpa accidit, in quo ca-* ritia &  
*su mitius plectenda. c. fin. de iniur. ubi Pau.* culpa de-  
*arg. l. qui occidit. §. in hac. l. si seruus. §. si* linquit,  
*quis insulam. ff. ad leg. aquil. Bar. in l. respi-* mitius pu-  
*ciendum. §. delinquent. ff. de pæn. idem in l.* nitur.  
*si adulterium. in fine. ff. ad leg. iul. de adult.*  
*et in l. lege. ff. ad leg. corne. de fisa.*

Et aussi a luy fournyr de drappeaulx, sur quoy feroit fait bon emplaiestre. De laquelle sentence ceste deffenderesse sest sentue greuee, & en a appelle en la court de ceans, ou le proces a este receu pour iuger. ¶ Et finalement tout ueu & considere. La court Damours a regarde & dict, quil a este bien iugé par ledict Ballyf: et mal appellé par ladicte dame appellante, & lamendera. Et en oultre pource quil est apparu en ladicte court & uenu a congnoissance, que icelle appellante a dict & fest uantee despuis ladicte sentence, que si conuenoit mouiller la dicte playe de sa saliuie, elle le mordroit en le faisant si asprement, quil luy en souuiendroit à tousiours mais. La court la condamne en trente liures damende enuers les prisonniers Damours, pour employer en bancquetz, & en herbe uerde, & es despens de la cause dappel, taxation reseruee par deuers elle. Et si ordonne quelle sera contraincte a obeir a larrest par prinse de son corps.

L'on trouve rassemblé dans ces Commentaires tout ce que les Poétes anciens & modernes ont dit sur l'amour. Sur ces paroles du 40. Arrêt, *Et ne vaudra jamais ung homme rien, quel qu'il soit, s'il n'a aucument*

*été amoureux en son temps, l'Auteur fait une longue & curieuse énumération de tous ceux qui ont chanté leurs propres Amours.*

---

## ARTICLE IX.

*Histoire de la guerre des URANINS & des JOBELINS.*

**L**a République des Lettres est une Région toujours remplie & agitée de séditions, de troubles, & de guerres civiles ; le Temple de *Janus*, s'il y en avoit un, ne seroit jamais fermé. Les membres qui la composent sont toujours divisez entr'eux, ils ne savent ce que c'est que l'union & la concorde. Tantôt les uns s'acharnent contre Homère, pendant que d'autres le défendent avec autant & plus de chaleur & de zèle que s'il y alloit de la vie. Tantôt la dispute sur la préférence des Anciens aux Modernes échauffe furieusement les esprits. Tantôt quelque point de Littérature les partage ; en un mot la moindre chose suffit pour allumer la guerre. N'a-t-on pas vû l'Eglise d'Orient & celle d'Occident disputer entr'elles, si les Prêtres devoient laisser croître leur barbe, & s'il convenoit aux Evêques de porter des bagues à leurs doigts ? N'a-t-on pas vû encore des

Saints,

Saints, des Pères de l'Eglise, oui St. Jérôme & St. Augustin, s'échauffer l'un contre l'autre, à l'occasion de la plante dont l'ombre causa tant de joie à Jonas, savoir si ç'a été une *courge* ou bien du *lierre*. St. Augustin rapporte qu'il s'éleva une sédition dans le Temple à la lecture de la version de St. Jérôme, qui avoit traduit *courge*. St. Jérôme se plaint de ce que quelques-uns l'avoient à cause de cette opinion accusé de sacrilège; & Calvin trouve que ce Père répond à St. Augustin d'une manière aigre & piquante. Qui ignore que Scaliger, le grand Scaliger, & Cardan ont disputé entr'eux si un chevreau avoit autant de poil qu'un bouc. Et quel bruit n'y eut-il pas du tems de Ramus sur la prononciation de la Lettre Q? La Sorbonne, chose incroyable, dépouilla un homme d'un Bénéfice, parce qu'il prononçoit *Quisquis* & *Quamquam* au lieu de prononcer *Kis-kis* & *Kamkam*, comme on vouloit qu'il fit, Après cet exemple il seroit superflu d'en rapporter d'autres.

La vigueur, avec laquelle ces guerres se font, seroit croire qu'elles seroient presque aussitôt terminées qu'excitées, selon la maxime, „ Que l'état violent ne sauroit être „ de longue durée, *nullum violentum durabile*; mais il s'en faut de beaucoup que cela ne soit ainsi. M. Bayle remarque que les querelles Théologiques de M. Desmarets & de Voetius furent extrêmement violentes, & durèrent néanmoins près de trente ans, tout autant que la guerre d'Allemagne qui finit à la Paix de Munster. Ce qu'il y a de plaisant

dans ces disputes , c'est que le procès reste ordinairement indecis , chacun persevere dans son sentiment , & chacun s'attribue la victoire & chante le triomphe , quoi-que souvent aucun des deux partis ne l'ait mérité , *sunt praelia nullos habitura triumphos.*

Toutes ces guerres littéraires font perdre beaucoup de tems aux habiles gens , qui pourroient l'employer bien plus utilement qu'à faire des Ecrits éristiques , où pour la plûpart du tems il n'y a rien à apprendre.

Les Disputes mêmes ne sont pas encore tant à blâmer que la manière dont on dispute. Il y a long-tems qu'on s'en plaint , & l'on s'en plaindra encore long-tems & inutilement. Pour un passage mal expliqué , pour un seul mot , pour un rien , on se brouille , on s'accable d'injures , & on devient ennemi irreconciliable. La chose le mérite-t-elle bien ?

*Vix Priamus tanti , totaque Troja fuit.*

Voici un exemple qui tiendra lieu de tous les autres qu'on pourroit alléguer ; On juge bien que je l'emprunterai des Grammairiens. *N:code-me Frischlin & Martin Crusius* célèbres Grammairiens eurent querelle ensemble & écrivirent l'un contre l'autre ; Il n'y eut sorte d'injures qu'ils ne se dissent. Crusius traita Frischlin de *Sycophanta* , *Sophista* , *Equiso* , *Stolidus* , *Stupidus* , *Furiosus* , *Cuculus* , *Cuculorum Pater* , *Porcus* , *Aper vastator* ,

vor, &c. Je ne saurois rendre ces beaux noms en termes François aussi énergiques. Frischlin n'eut garde de demeurer en reste, il le paya de la même monnoye: *Licuit*, dit-il, *Cruisio per convicium dicere me Sycophantam, Sophistam, Furiosum, Aprum, & quid non? Liceat ergo mihi justè & ex ipsius merito dicere Sycophantam, & Nebulonem, & Asinum, & hominem nequam.* Et de quoi s'agit-il donc? non pas, dit Frischlin, d'une bagatelle, non de *lanâ caprinâ*, mais d'une chose de la dernière importance, de la manière d'enseigner la Grammaire, *sed de re omnium maximâ, nempe de Grammaticâ arte rectè instituendâ.* Mais en quoi different donc ces habiles gens? Vous l'allez apprendre. N'avez-vous pas honte, dit Frischlin, de rapporter à la quatrième regle de la Syntaxe des Verbes ce qui appartient à la Syntaxe des Noms? *Ecquid vos pudet ea quæ ad Syntaxim Nominum pertinent referre ad quartam regulam de Syntaxi Verborum?* Cét exemple, remarque très bien M. *Wereufels*, doit être allégué dans la même vûe pour laquelle les Lacédémoniens montroient à leurs enfans des gens yvres.

*De Logomach. Erudit. p. 14.*

Le Parnasse, qui fait partie de la République des Lettres, est aussi une Region fort exposée aux seditions & aux guerres civiles. Ceux qui l'habitent, c'est-à-dire, les Poëtes, sont sujets à se mettre fort aisément en colere, *Genus irritabile Vatum*, & qui pis est, ils ne ressemblent pas à *Horace*, qui à la vérité s'emportoit aisément, mais dont la colere passoit d'abord, *Irasci celer, sed ta-*

*men ut placabilis effet* ; leurs quérelles au contraire sont de fort longue durée, & l'*Odiu[m] Poëticu[m]*, la Haine Poétique, pour parler ainsi, vaut presque l'*Odiu[m] Theologicu[m]*, la Haine Théologique.

Il s'éleva dans le Siècle passé deux guerres Poétiques sur le Parnasse François: La première fut contre le fameux Parasite *Pierre de Montmaur*. Les Poètes, qui s'étoient tous liguez contre lui, le tournèrent en ridicule de toutes les manières imaginables, & deployèrent contre lui les traits de la satire la plus spirituelle & en même tems la plus mordante. L'autre guerre s'éleva à l'occasion de deux Sonnets, sur le mérite desquels tout Paris & la Cour se partagèrent, ce qui fit éclore quantité de Pièces ingénieuses en prose & en vers. On ne fera peut-être pas fâché de voir ici l'Histoire de cette guerre, si toutefois l'on peut nommer ainsi une Dispute où tout se passa amiablement, & où seulement chacun tâcha de faire briller son esprit.

Personne n'ignore que *Voiture* & *Benserade* ont été deux des plus beaux esprits que la France ait eus dans le Siècle passé; leurs Vers ont quelque chose d'original, que personne encore n'a pû imiter. Un jour Benserade en envoyant à une Dame de qualité une Paraphrase sur le Livre de Job, l'accompagna d'un Sonnet, qui fit beaucoup de bruit, & qui fut généralement approuvé. Comme Benserade parloit fort librement, il ne manquoit pas d'ennemis, comme on peut croire; ceux-ci, jaloux des louanges dont on l'ac-

Perrault  
Hommes  
Illustres.



l'accabloit , prétendirent que son Sonnet n'approchoit pas de celui que Voiture avoit fait pour une Dame sous le nom d'Uranie. Ce différend partagea toute la Cour & tous les beaux esprits de ce tems-là ; il n'y avoit pas jusqu'aux femmelettes & aux Poètes crottez qui ne se mêlassent d'en juger & d'en décider. Et non seulement la Cour se partagea , mais on écrivit aussi les uns contre les autres : „ On écrit de Paris , disoit *Balzac* , „ d'étranges choses de ces deux Sonnets. On *Tallemant*  
*Vis de*  
*Benferadt.*  
*Socrate*  
*Chrétien.*

„ me mande qu'ils ont partagé la Cour ,  
 „ qu'ils ont divisé la Maison Royale , qu'ils  
 „ ont séparé le frère d'avec la sœur. Mais  
 „ je ne m'étonne point de cette division &  
 „ de ces partis , moi qui ai lû l'Histoire de  
 „ l'Empire de Constantinople , & qui sai que  
 „ la couleur d'une livrée & la façon d'un ha-  
 „ billement ont été cause de plus grandes &  
 „ de plus dangereuses factions. Il falloit né-  
 cessairement prendre parti pour l'un ou  
 pour l'autre , il n'étoit pas permis de de-  
 meurer neutre. On fit là-dessus cette Epi-  
 gramme :

A la Cour quelle Tyrannie !  
 Ma foi l'on n'y fauroit durer ,  
 Il faut encor se déclarer ,  
 Ou pour Job , ou pour Uranie.  
 Cent fois d'opinion je change ,  
 Cette comparaison étrange  
 Rend mon jugement interdit ,  
 Cependant quoi-que l'on en rie ,  
 Comme Roche du Maine a dit ,  
 Je me déclare pour Tobie.

H 5

Cet-

Tallemant  
ibid.

Cette *Roche du Maine* étoit une des filles de la Reine, qui au-lieu de dire qu'elle se déclaroit pour Job, dit qu'elle se déclaroit pour Tobie. L'Auteur de cette Epigramme, qu'on pressoit de faire des Vers & de dire son sentiment sur les deux Sonnets, ne voulant point préférer l'un à l'autre trouva cette invention pour se tirer d'affaire; ce qui réussit si hûreusement, que le dernier vers servit long-tems d'excuse en pareille occasion à ceux qui ne vouloient pas prendre parti, & quand on vouloit demeurer dans l'indifférence on disoit, *Prenne parti qui voudra, quant à moi je me déclare pour Tobie.* Un autre pressé sur le même sujet fit ces quatre vers:

Uranie & Job, ce me semble,  
N'avoient rien à se demander,  
Ma foi l'on devroit bien gronder  
Ceux qui les mettent mal ensemble.

On appella JOBELINS ceux qui se déclaroient pour le Sonnet de Benserade, & les autres URANINS. Le Prince de *Conti* étoit à la tête des Jobelins, & la Duchesse de Longueville à celle des Uranins. Le Prince de *Conti* disoit que le Sonnet de Benserade étoit le plus beau qu'il eût jamais vû, que la fin du Sonnet étoit la plus hûreuse du monde, mais que les autres vers, quoi-que fort galans, sembloient être plutôt négligez que polis & achevez; c'est à quoi on fait allusion dans cette Epigramme:

Tallem.  
ibid.

Des

Des deux Sonnets, dont on dispute,  
 Job l'emportera tout net,  
 Si l'on veut de haute lutte,  
 Qu'un seul vers soit un Sonnet.

M. Bayle cite un endroit du *P. Tarteron*, qui dans l'Épître, qui sert de Préface à sa Traduction de Perse & de Juvenal, dit que le Prince de Conti donna gain de cause aux Jobelins par cet Arrêt :

L'un est plus grand, plus achevé,  
 Mais je voudrois avoir fait l'autre.

Le P. Tarteron a retranché cet article avec plusieurs autres dans la nouvelle Edition qu'il a donnée de sa Traduction en 1706. aussi s'étoit-il trompé en attribuant ces deux vers au Prince de Conti, car ils sont de Corneille, & finissent le Sonnet suivant, qui est de sa façon :

Deux Sonnets partagent la Ville,  
 Deux Sonnets partagent la Cour,  
 Et semblent vouloir à leur tour  
 Rallumer la guerre Civile.

Le plus sot & le plus habile  
 En mettent leur avis au jour,  
 Et ce qu'on a pour eux d'amour  
 A plus d'un échauffe la bile :

Chacun en parle hautement  
 Suivant son petit jugement,  
 Et s'il y faut mêler le nôtre

L'un

L'un est fans doute mieux rêvé,  
Mieux conduit, & mieux achevé,  
Mais je voudrois avoir fait l'autre.

Voici le jugement qu'en porta le Prince de Conti.

Ces deux Sonnets n'ont rien de comparable  
Pour en parler bien nettement,  
Le grand est le plus admirable,  
Le petit est le plus galant.

Benferade fâché de voir la Duchesse de Longueville prévenue contre son Sonnet, lui en fit ses plaintes par un autre Sonnet, qu'on a oublié d'inferer dans le Recueil de ses Poésies; le voici:

### PLAINTE DE JOB A MADAME DE LONGUEVILLE.

Vous m'avez donc mis le dernier,  
Un autre a sur moi la victoire,  
Moi qui m'en faisois tant accroire,  
C'est assez pour m'humilier,

Ce malheur me va décrier  
Par tout le temple de Mémoire,  
Et déchû d'une haute gloire,  
Je m'en retourne à mon fumier.

J'avois pour moi de grands suffrages,  
Mais à quoi bon ces avantages,  
Puisque je n'ai point votre voix?

Sur elle seule je me fonde,

Et

DE LITTERATURE. 125

Et si je vous mens que je sois  
Le plus méchant Sonnet du monde.

Mademoiselle de Scudéri fit à cette occasion  
ce quatrain :

A vous dire la vérité,  
Le destin de Job est étrange,  
D'être toujours persecuté  
Tantôt par un Démon, & tantôt par un  
Ange.

M. de Scudéri adressa aussi les vers suivans  
à Madame de Longueville :

Job perdit enfans & troupeaux,  
Ce Job que l'Histoire renomme,  
Job vid flamber tous ses châteaux,  
Job souffrit mille & mille maux,  
Et les souffrit en galant homme.  
Mais être condamné par vous,  
Objet aussi puissant que doux,  
Princesse, Ornement de la France,  
C'est un si grand malheur, que lorsqu'il le  
saura,  
Malgré toute sa patience,  
Je crois que Job enragera.

Pendant tout le cours de cette guerre, il ne se  
fit rien de plus joli ni de plus spirituel que la  
glose que *Sarrafin* composa sur le Sonnet de  
Benserade: Il l'adressa à M. *Esprit*, qui é-  
toit du parti des Jobelins. M. *Mervefin* re-  
marque dans son *Histoire de la Poésie* p. 256.  
*Françoise*, que cette glose fut la première  
qu'on

qu'on ait vûe en France, & que cette espèce de Paraphrase sur d'autres vers a été prise des Espagnols. Voici celle de Sarrafin :

Monseigneur Esprit, de l'Oratoire,  
Vous agissez en homme saint,  
De couronner avecque gloire  
*Job de mille tourmens atteint.*

L'Ombre de Voiture en fait bruit,  
Et s'étant enfin résolue  
De vous aller voir cette nuit,  
*Vous rendra sa douleur connue.*

C'est une assez fâcheuse vûe,  
La nuit qu'une Ombre qui se plaint ;  
Votre esprit craint cette venue,  
*Et raisonnablement il craint.*

Pour l'appaiser d'un ton fort doux  
Dites, j'ai fait une bevûe,  
Et je vous conjure à genoux,  
*Que vous n'en soyez point émue.*

Mettez, mettez votre bonnet,  
Répondra l'Ombre, & sans berne  
Examinez ce beau Sonnet,  
*Vous verrez sa misère nue.*

Diriez-vous voyant Job malade,  
Et Benferade en son beau teint,  
Ces Vers sont faits pour Benferade,  
*Il s'est lui-même ici dépeint.*

Quoi, vous tremblez, Monsieur Esprit ?  
Avez-vous peur, que je vous tue ?

De

De Voiture, qui vous cherit,  
*Accoûtumez vous à la vûe.*

Qu'ai-je dit qui vous peut surprendre,  
 Et faire pâlir votre teint?  
 Et que deviez-vous moins attendre ?  
*D'un homme qui souffre & se plain.* ?

Un Auteur, qui dans son Ecrit,  
 Comme moi, reçoit une offense,  
 Souffre plus que Job ne souffrit,  
*Bien-qu'il eût d'extrêmes souffrances.*

Avec mes Vers une autre fois  
 Ne mettez plus dans vos balances  
 Des Vers, où sur des Palefrois  
*On void aller des Patiences.*

L'Herti, le Roi des gens qu'on lie,  
 En son tems auroit dit cela :  
 Ne poussez pas votre folie  
*Plus loin que la fienne n'alla.*

Alors l'Ombre vous quittera  
 Pour aller voir tous vos semblables,  
 Et puis chaque Job vous dira,  
*S'il souffrit des maux incroyables.*

Mais à propos, hier au Parnasse  
 De Sonnets Phœbus se mêla,  
 Et l'on dit que de bonne grace  
*Il s'en plaignit, il en parla.*

J'aime les Vers des Uranins,  
 Dit-il, mais je me donne aux Diables,  
 Si pour les Vers des Jobelins  
*J'en connois de plus misérables.*

Ou-

Outre les Pièces en Vers que j'ai déjà insérées ici, quantité d'autres Poètes de ce tems-là en firent, comme *Chevreau*, *la Mesnardière*, *Chapelain*, *Des Marets*, *Vignier*, *la Folaine*, *le Bret*, *Bertaud De Lagé* &c.

*Balzac* examina ces deux Sonnets en Critique sévère, il en éplucha tous les vers, toutes les phrases, tous les mots, sans rien laisser passer, & il y trouva plusieurs défauts. „ Est-il possible, s'écrie-t-il, que les „ belles choses soient si imparfaites ? N'y „ a-t-il point de perfection sur la terre ? „ Non, il n'y en a point, n'en déplaît „ aux Poètes & aux Amoureux. La perfection „ est logée même plus haut que le Ciel, „ & il me semble que *Virgile* parle en „ quelque lieu des défauts du Soleil & des „ maladies de la Lune. Cela n'empêche „ pas que le grand Sonnet ne soit beau, quoi- „ qu'il ne soit pas parfait: le petit non plus „ ne laisse pas d'être beau dans mon opi- „ nion, quoi-qu'il ait ses tâches & ses dé- „ fautS aussi-bien que le Soleil.

*Balzac* poussa néanmoins sa critique trop loin en divers endroits. Par exemple, il critique ce Vers, *Vous verrez sa misere nue.* „ Mais comment, dit-il, & de quel front „ peut-on dire à une femme quand on lui „ parle d'un homme, *qu'elle verra sa misere* „ *nue?* Celui qui au rapport de *Quintilien* „ trouva je ne sai quelle vilainie cachée „ sous ce demi-Vers, *Incipiunt agitata su-* „ *mescere*, que ne trouveroit-il pas dans le „ Vers de la nudité de *Job* ? Le mot de „ misere ou de pauvreté appliqué à un hom- „ me



„ me nu, n'est-il pas pas capable de rece-  
 „ voir une sale interprétation? ne représen-  
 „ te-t-il pas à une femme quelque chose  
 „ qui lui offense la vue? Mais il a beau  
 dire, il faudroit avoir l'imagination bien  
 sale & corrompue pour trouver de l'obscé-  
 nité dans ce Vers; car de cette manière les  
 Ouvrages des Ecrivains les plus chastes seront  
 remplis d'obscénitez; & relever ces sortes  
 d'expressions, c'est engager les Lecteurs à exa-  
 miner tous les différens sens dont ces expres-  
 sions sont susceptibles, & c'est leur faire  
 trouver des obscénitez là où ils n'en auroient  
 pas autrement remarqué.

Il critique encore le mot de *Patiences* au  
 pluriel, dont Benferade s'est servi,

„ On void aller des *Patiences*  
 „ Plus loin que la sienne n'alla.

Et il dit qu'il est contraire à l'usage; mais  
*M. Ménage* dans ses *Observations sur les Poé-  
 sies de Malherbe* allégué plusieurs exemples,  
 par lesquels il prétend qu'on pourroit justifier  
 contre Balzac les *Patiences* du Sonnet de Ben-  
 ferade. Je ne doute point, ajoute-t-il, qu'on  
 ne puisse fort bien dire, *On a vu des patien-  
 ces plus grandes que celle de Job.* Ce n'est  
 donc pas le mot de *patiences* qui est à repren-  
 dre, mais cette façon de parler, *aller des pa-  
 tiences*, & c'est aussi particulièrement cette  
 façon de parler, qui a été reprise par *Sarrafin*  
 dans sa glose.

liv. 3.  
 p. 347.  
 de la 2.  
 Eds.

„ Avec

„ Avec mes vers une autre fois,  
 „ Ne mettez plus dans vos balances,  
 „ Des vers ou sur des palefrois,  
 „ On voit aller des patiences.

M. Bayle dit, que quand on examine la Censure de Balzac, on ne peut s'empêcher de dire qu'il y a d'excellentes pièces qui ont de grands défauts. Il y a, ajoute-t-il, certaines beautés & certaines graces, qui brillent de telle sorte au milieu des fautes qui sont échappées à l'Auteur, qu'on ne prend point garde à ces fautes. Mais après tout je ne vois point qu'aujourd'hui ces deux Sonnets passent pour les meilleures pièces de leurs Auteurs. Voici ce que M. Salo, fin Critique, en a dit dans le *Journal des Savans* du 26. Janvier 1665. à l'occasion d'une dispute qui s'éleva sur la *Joconde* de M. de Bouillon Secrétaire de feu Monsieur le Duc d'Orléans, & sur la *Joconde de la Fontaine*: „ Beaucoup de gens  
 „ ont pris parti dans cette contestation, &  
 „ elle s'est tellement échauffée, qu'il s'est fait  
 „ des gageures considérables en faveur de l'un  
 „ & de l'autre. Mais il est à craindre qu'il  
 „ n'arrive à ces deux pièces la même chose,  
 „ qui est arrivée à ces deux Sonnets, qui di-  
 „ visèrent le Parnasse en deux factions si  
 „ célèbres, sous les noms de *Jobelins* & d'*U-*  
 „ *ranins*; car étant examinés de plus près,  
 „ ils perdirent beaucoup de leur prix & de  
 „ leur estime.

Au-reste la querelle demeure indécise; comme cela arrive d'ordinaire; on convint seulement que si le Sonnet de Voiture étoit

le

## DE LITTERATURE. 131

le plus beau au gré de quelques-uns ; celui de Benferade étoit le plus galant au gré de tout le monde.

Long-tems après la fin de cette guerre, M. Ménage nous a appris dans son *Anti-Baillet*, Tom. 2.  
p. 279. que le Sonnet de Voiture étoit une copie de cette belle Egigramme de *Philodeme*, Anthol. liv. 7. Epigr. 91.

Τυχὴ μοι προλέγει φεύγει πόθεν Ἡλοδοῦρας,  
 Δάκρυα ἢ ζήλας τὴς πρὶ ἐπιταμίῃ.  
 Φασὶ μὲν ἀλλὰ φουγῆν ἔμυ σβίνος ἢ γὰρ ἀίμαθ' ἔχει  
 Αὐτὴ ἢ προλέγει, ἢ προλέγουσα φιλαί.

*Anima mihi prædicit evitare amorem Heliodora,*

*Lacrimas & zelum priorem adhuc sciens.  
Dicit quidem; sed fugere mihi nulla potestas.  
Non enim muta*

*Ipsa & prædicit, & prædicens amat.*

Un très habile homme, qui a fait des Observations fort curieuses sur l'*Anti-Baillet*, lesquelles pourront paroître dans quelque tems, fait sur cet endroit de Ménage la remarque suivante : „ On pourroit croire sur ce que „ Voiture ne savoit point de Grec, que ce „ seroit le pur hasard qui l'auroit fait ren- „ contrer dans la pensée de Philodeme ; mais „ comme Voiture avoit un *Hérodote* Grec- „ Latin, il pouvoit avoir aussi une *Antholo- „ gie* Gréque-Latine ; & si dans le tems de „ la contestation des deux Sonnets on eût su „ que celui d'Uranie n'étoit qu'une copie, „ ce n'auroit pas été une des plus foibles rai-

„fons pour lui préférer celui de Job, qui  
 „est véritablement original. Je finirai l’Hi-  
 stoire de cette guerre en joignant aux deux  
 Sonnets François l’admirable traduction  
 qu’un très bon Poète en a faite en Vers La-  
 tins,, & qui n’a point encore vû le jour :

## SONNET DE VOITURE.

Il faut finir mes jours en l’amour d’U-  
 ranie,  
 L’absence ni le tems ne m’en fauroient  
 guérir,  
 Et je ne vois plus rien qui me pût se-  
 courir,  
 Ni qui fût rappeler ma liberté ban-  
 nie.

Dès long-tems je connois sa rigueur in-  
 finie,  
 Mais pensant aux beautez pour qui je dois  
 perir,  
 Je benis mon martyre, & content de  
 mourir,  
 Je n’ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de foibles  
 discours  
 M’incite à la revolte & me promet se-  
 cours :  
 Mais lorsqu’à mon besoin je me veux ser-  
 vir d’elle

Après beaucoup de peine & d’efforts im-  
 puissans,

Elle

## DE LITTERATURE. 133

Elle dit qu'Uranie est seule aimable & belle,  
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

*Certum est Uranies placitis occumbere telis,  
Nec fuga ferre valet, nec mihi tempus opem.*

*Aeternos frustra cupiam dissolvere nexus,  
Spes libertatis nulla relicta super.*

*Sæva quidem Uranie, sed cum subit aurea forma,*

*Et quali dicar victima cæsa Deæ,*

*Tunc damnis applaudo meis, talique beatus  
Morte, nihil Domine de feritate queror,  
Interdum monitis ac non satis acribus bor-*

*tans,*

*Ingratam, ratio, desere, dicit, Heram,*

*Dicit: sed quoties volui parere monenti  
Post varias dubiæ mentis utrimque vices,  
Unam ipsa Uranien ratio contendit aman-*

*dam,*  
*Famque minus sensu quam ratione traher.*

## SONNET DE BENSERADE.

Job de mille tourmens atteint  
Vous rendra sa douleur connue,  
Mais raisonnablement il craint,  
Que vous n'en soyez pas émuë,

Vous verrez sa misère nue,  
Il s'est lui-même ici dépeint,  
Accoutumez vous à la vûe  
D'un homme qui souffre & se plaint.

Quoi-qu'il eût d'extrêmes souffrances ;  
 On voit aller des paciencés  
 Plus loin que la sienne n'alla :

Il eut des peines incroyables ,  
 Il s'en plaignit, il en parla ;  
 J'en connois de plus misérables.

*Mille lacer plogis ac mille doloribus actus  
 Jobus adest, prodat qui sua fata tibi,  
 At non ignarus duro te pectore natum  
 Ne sua non moveant te mala jure timet.  
 Languores nudos & vulnera nuda videbis,  
 Hic sese artificii rettulit ipse manu.  
 Et dolet & queritur, queruli simul atque  
 dolentis  
 Cernere ne pigeat comminus ora viri.  
 Multa licet fuerit, fuerit licet aspera pas-  
 sus,  
 Constantis punctum non tamen omne tu-  
 lit.  
 Nec se tam brevibus claudit patientia  
 gyris,  
 Infelix equidem, non nego, Jobus erat.  
 Sed potuit facili testari vocem dolore,  
 Non adeo infelix, bei mihi! Jobus erat.*

## ARTICLE X.

## MARCI HIERONYMI VIDÆ

*Cremonensis, Alba Episcopi, Opera.*  
C'est-à-dire, les Oeuvres de Marc-  
Jérôme Vida Evêque d'Alba. A Cre-  
mone 1550. in 8.

On ne sauroit nier que VIDA ne soit un des meilleurs Poètes modernes, malgré les critiques qu'on a faites de ses Poésies, & qu'on trouve rassemblées dans les *Jugemens des Savans* de M. Baillet, & dans les *Eloges des Hommes Savans* de M. Teiffier.

Cette Edition, qui est rare, est la plus belle & la plus complete qu'on ait de ses Poésies. Il y a une Edition de Bâle in 8. mais elle ne contient que *la Christiade*; & il manque plusieurs livres d'Hymnes à celle qui parut à Lyon chez Seb. Gryphius l'An 1548. in 16. Celle-ci contient plusieurs livres d'Hymnes; *la Christiade* en 6. livres; *l'Art Poétique* en trois livres; deux livres touchant *les vers à soye*; un autre sur le *Feu des Echecs*; quelques *Eclogues*; & une Lettre à Jean-Matthieu Gibert.

Son Poème sur les vers à soye a passé pour son Chef-d'œuvre, & ensuite on a donné la

préférence à son Art Poétique & à son Poème sur le Jeu des Echecs. Ses Hymnes & ses Eclogues n'ont pas été autrement estimées. On a fait plus de cas de sa *Christiade*.

*Ménag.  
Litt. A-  
depriv.  
p. 106.*

- „ Le Parnasse Latin a dans ces tẽms derniers ,
- „ Par des chantres fameux vù cueillir ses Lauriers
- „ Sur les rives du Tibre , où la gloire Romaine
- „ Comme en son lieu natal sembloit enfler leur veine.
- „ Le noble Sannazar a d'un docte pinceau
- „ Du Sauveur des mortels figuré le berceau.
- „ Du célèbre VIDA la gloire de Cremonse,
- „ D'un ton délicieux la trompette ressonne .
- „ Et chantant de Jesus les amoureux travaux ,
- „ Il se rend admirable à ses propres rivaux.

Vida dit à la fin de sa *Christiade* , qu'il entreprit cet Ouvrage à l'exhortation premièrement de *Leon X.* & ensuite de *Clement VII.* tous deux de la Famille de *Medicis* , lesquels , ajoute-t-il, ont fait revivre les belles Lettres, qui auparavant étoient entièrement éteintes.

*Triffier  
Eloges*

T. 2. p. 240.

Le P. *Leonard Frison*, Jésuite, a trouvé deux défauts considérables dans la *Christiade*.



de. Le premier, que Vida y fait prononcer à St. Joseph & à St. Jean deux discours aussi longs que ceux d'Enée à Didon, pendant que J. Christ est conduit devant le tribunal de Pilate pour y être jugé & condamné à la mort. Or quelle apparence y a-t-il, dit ce Père, que dans un tems de trouble & de tumulte le Président du Conseil des Juifs fut en état d'ouïr tranquillement toutes les particularitez de la naissance, de l'éducation, & de la vie de notre Seigneur? L'autre défaut est, que St. Jean y est introduit expliquant la génération éternelle du Verbe, avec autant de clarté que si dès lors le St. Esprit lui eût revelé ce profond mystère, dont cet Apôtre n'eût une parfaite connoissance que le jour de la Pentecôte.

Ceux qui soutiennent qu'on ne fauroit blâmer Homère d'avoir fait haranguer ses Héros dans la chaleur du combat, ne trouveront pas sans doute la première objection du P. Frison solide.

Quelques-uns ont aussi trouvé que Vida Charpent. de la Langue Franç. ch. 34. avoit profané les plus accomplis mystères de la Religion Chrétienne, en les concevant sous le nom des Divinitez du Paganisme, comme lorsqu'en parlant du Sacrement de la Ste. Cène, il dit, *Arisque sacramus sinceram Cerevrem.* On l'a aussi blâmé de s'être servi de comparaisons qui ne répondoient pas à la dignité de son sujet, comme lorsque voulant exprimer l'impatience que Simeon avoit de voir le Messie nouveau né, il compare l'action de ce vénérable vieillard à celle d'un chien qui quête un lievre.

Remarq.  
de l'Aut.

A ces remarques j'en joindrai trois autres.  
1. Vida dit à la fin du 1. livre de sa *Christiade*, que Dieu donna un baiser à J. Christ,

„ *Tum genitor vobis fulgens candentis amicum*  
„ *Oscula libavit nato* —————

Diffin.  
Art. Con-  
cini p. 963.  
Ed. 1702.

Tout cela ne vérifie-t-il pas la remarque de *M. Bayle*, que les Poètes se donnent la liberté de toucher aux grands mystères sous des métaphores & des images trop hardies?  
2. Dans une de ses Hymnes, composée à la louange de *St. Augustin*, il fait passer ce Saint pour Prophete,

„ ————— *tibi saepe futura*  
„ *Nosse datum, & vera populis predicere*  
*voce.*

3 Dans la Lettre à *Jean-Matthieu Gibert*, il lui dit que s'il vient à mourir pendant son absence, son ame le viendra trouver & le suivra par-tout,

„ *Si vero ante tuos reditus me corpore fato*  
„ *Exolvens isto, fert ut presaga mihi mens,*  
„ *Dum desiderio, magno absentis amore,*  
„ *Tabescens longum nequeo perferre dolorem,*  
„ *Tecum erit hac anima, & passim se amica*  
*sequetur,*  
„ *Perque nives altas, perque aspera frigora*  
*Rheni:*  
„ *Sic saltem tua me tunc cernere facta ju-*  
*vabit.*

Je

## DE LITTERATURE. 139

Je releverai ici en passant une faute de *Mortier* dans l'Article de *Vida*. Après avoir parlé de la *Christiade*, du Poème des *Echecs* & de celui des vers à foye, il ajoute qu'il a donné au Public outre ces Poésies les Livres intitulés, *Hymni, Bucolica, Epistola ad Joannem Matthæum Gibertum, &c.* Ces paroles feroient croire que ce seroient trois Traitez séparés, ce ne sont néanmoins que des Poésies qui font partie de ses Oeuvres Poétiques, rassemblées en un volume, & toute l'Épître à *Gibert* n'est que de 60. vers.

---

### ARTICLE XI.

OPUS MERLINI COCAII Poëta  
*Mantuanæ Macaronicorum &c.* C'est-à-dire, *Vers Macaroniques de Merlin Coccaie. A Venise 1581. p. 550. en tout.*

On appelle Vers Macaroniques des rimes remplies de mots Latins, de mots Italiens, & de mots composez de ces deux Langues, & on les nomme Macaroniques, parce qu'ils ressemblent aux Macarons, qui sont composez de farine, de fromage & de beurre. *Theophile Folengi* de Mantoue, Moine Benedictin, qui se cacha sous le nom de *Merlin Coccaie*, est l'inventeur de cette espèce de Poésie. Outre l'Ouvrage, dont on voit ici le titre, il en a composé plusieurs autres, qui sont tous fort rares. On

On prétend que *Rabelais* a voulu imiter en partie cét Ouvrage, & qu'il en a inseré les meilleurs morceaux dans son *Pantagruel*.

La première Edition de cét Ouvrage parut l'An 1521. & outre l'Édition ici marquée, il y en a deux autres de Vénise, l'une de 1564. & l'autre de 1613.

On voit au devant de cette Edition une Apologie de l'Auteur contre ceux qui lui avoient fait un crime, de ce qu'il s'amusoit à écrire en ce stile burlesque, qui paroissoit peu convenable à un Religieux. Cette Apologie est écrite en prose Macaronique.

Quoi-que cét Ouvrage soit rempli de badineries, on y trouve néanmoins de belles moralitez. Pour en donner un exemple je rapporterai un endroit du commencement de la 12. Macaron. où il dépeint le desespoir de quelques Marchands prêts à perir par la tempête :

*Stant mercatores taciti, mortemque pave-*  
*scunt,*

*Præteritos coguntur enim deslere labores,*

*Heu cui divitias, ajunt, cumalavimus istas!*

*Heu quibus in rebus nostros negleximus om-*  
*nos!*

*Duximus hanc frustra per tanta pericula*  
*vitam,*

*Mercibus his nostris multo aspiravimus auro.*

*Mercibus his nostris ita nunc dimergimur*  
*nudis.*

*Heu cur non potius Monachi vel norma severi,*

*Vel mage Eremitæ placuit sacra cellula*  
*nobis!*

*Quam*

## DE LITTERATURE 148

*Quam rabiosa fames auri! quam sensus habendi!*

### ORATIO.

*O Deus, ô Celi factor, nobisque redemptor,*

*Ne memora fraudes quas egimus, ecce pro-*  
*cantes*

*Lugemus commissa, fuit non equa, fatemur,*  
*Mens tibi nostra; sumus fragiles, lapsu quo*  
*frequenti*

*Decidimus, tetrum quo saepe meruimus Or-*  
*cum:*

*Tu speciale tamen salvantis nomen Jesu*  
*Semper babes, pietasque premit tua carmina*  
*nostra.*

### DESPERATIO.

*Perdimus heu miseri! nil proficientia verba,*  
*Qua nequeunt dispersa notis contingere ca-*  
*lum.*

*Fugiter ira Jovis magis ac magis borrida*  
*crescit*

*Iusta sui, tangunt nostri nec pectora fletus.*  
*Fallitur extremam qui se conducit ad horam,*  
*Sperans deleri modico sua crimina luctu.*

*Non amor hunc tangit, baratri sed maximas*  
*horror.*

Merlin Cocaïe mourut le 9. Decembre  
1544. âgé de plus de 50. ans.

AR.

## ARTICLE XII.

PREDICHE VARIE DEL PADRE ANTONIO VIEIRA, *della Compagnia di Gesu, tradotte dalla Lingua Spagnuola nell' Italiana. C'est-à-dire, Divers Sermons du Père Antoine Vieira, de la Compagnie de Jesus, traduits de l'Espagnol en Italien. A Venise 1673. Tom. 1. p. 392. T. 2. p. 234. in 12.*

Quoi-qu'en lisant ces Sermons on s'aperçoive facilement de la vivacité de leur Auteur, il semble néanmoins que la traduction leur a fait perdre beaucoup de leur force. Il y a bien de la subtilité dans les raisonnemens du Père *Vieira*, mais souvent il y en a trop. Ces Sermons sont écrits d'une manière fort naïve. En voici un exemple tiré d'un Sermon qu'il prononça sur le dernier Jugement.

„ Les ames étant unies aux corps, & les  
 „ hommes étant retournez à leur première  
 „ forme, ils se rendront tous au lieu du Ju-  
 „ gement; ceux qui seront ressuscitez pour  
 „ être heureux seront gais & alertes, & ceux  
 „ qui seront ressuscitez pour leur malheur  
 „ seront mélancoliques. Ce sera alors pour  
 „ la première fois que le genre humain se  
 „ verra lui-même, parce que tous ceux qui  
 „ ont jamais été, qui sont & qui doivent  
 „ en-

„ encore être , se trouveront tous rassemblez  
 „ dans la Vallée de Josaphat. Ah ! si ce  
 „ jour n'étoit pas si fâcheux , que ce seroit  
 „ un beau spectacle de voir là ensemble les  
 „ fameux personnages de tous les âges ? *Uni-*  
*te l'anime à i corpi , e ritornati gl' buomi-*  
*ni alla loro prima compositione s'invieranno tutti*  
*verso il luogo del giuditio , quelli che risor-*  
*sero bene allegri , & quelli , che malamente*  
*risorsero , malinconici , e sarà quella la prima*  
*volta , nella quale il genere humano vederà se*  
*stesso , perche ivi s'uniranno quelli sono , quelli*  
*che furono , e quelli che hanno da essere , & si*  
*permeranno tutti nella Valle de Josaphat. Se*  
*il giorno non fosse si travoglioso , faria bello il*  
*vedere radunati insieme gl'buomini famosi e il-*  
*lustri di tutte l'eta. Le P. Vieira se propose*  
 ensuite cette difficulté. „ Mais je prévois ,  
 „ dit-il , qu'on me va demander : Comment  
 „ est-il possible qu'une multitude si immense  
 „ ----- ait pu entrer toute entière dans  
 „ une vallée ? *Come e possibile che una moltitu-*  
*dine si immensa ----- entra tutta in*  
*una valle ?* Avant que de répondre à cette ob-  
 jection il fait cette naïve exclamation : *La*  
*difficoltà e buona , piaccia à S. D. Maestà che*  
*abbia da esser così la risposta !* „ La difficulté  
 „ est bonne , plaïse à Dieu que la réponse le  
 „ soit aussi !


## ARTICLE XIII.

*Ancienne Inscription deterrée depuis peu,  
avec deux Explications.*

On a découvert sur la fin de l'Année 1714. à Lyon sur la montagne de *Fourrier* proche le quartier appelle *Trion*, un marbre antique, sur lequel est l'Inscription suivante, qui a été gravée fort correctement. *M. de la Valette*, Président des Thrésoriers généraux du Bureau des Finances de cette ville-là, a l'Original en sa possession.



D E T M E M O R I Æ M  
 A E T E R N A E H I L A I S †  
 D Y M A C H E R O S I V E  
 A S S I D A R I O P V I I R V I  
 E R M A I S C O N I V X  
 C O N I V G I K A R I S S I M O  
 P C E T S A S D



Voici deux Explications qu'on m'en a en-  
 voyées. La première est d'un Savant du pré-  
 mier ordre qui ne veut pas être connu, & la  
 seconde est un Extrait de la Differtation que  
 K. M.

M. Moreau de Mautour, l'un des Pensionnaires de l'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET DES MEDAILLES, y a lûe depuis peu. Voici la première.

Quid petis, V. Cl. multa à me scribi ad hanc Inscriptionem, quæ se ipsa satis aperit, quum primus versus habeat lusum sæpe ab Lapididis positum transferendo vocabulo, quum intelligi debeat DIIS MANIBUS ET MEMORIAE ÆTERNÆ. Nota autem † quum varie possit explanari, simpliciter nunc videtur poni pro genitivo HYLATIS, ut ab tertio versu demum incipiat vera Inscriptionis ratio & formula, quæ exigebat dativum, quem ab ejus arte inchoat DYMACHERO SIVE ASSIDARIO, ut fuerit gladiator, sed duplicis generis. Nam postremum sumo pro Effedario, prout jam in ipso Lipsio \* ista varietas ostentatur. Prior autem se ipse explanat. Hic igitur sive Dymacherus sive Effedarius habuit PRÆMIA SEPTEM, RUDEM UNUM, ut constat inter præmia & rudem fuisse: nisi quod possis etiam velle *Rudes duos*, quoniam ista vocalis, quæ sequitur, pro gemina *ii* solet poni, ut constat præter *Rudem* fuisse alia præmia pecuniaria, &c. Infimus versus explanari debet, PONI CURAVIT ET SUB ASCIA SUA DEDICAVIT, ex more. Vale &c.

\* in lib.  
Saturn.

Voici la seconde.

M. de Mautour est du sentiment que c'est l'Épithaphe d'un Gladiateur de la classe de ceux qui combattoient avec deux épées, comme le marque le mot composé de *di* & de *ma-xia*, qui suivant *a* *Juvenal* & *b* *Apulée* fig-

*a* Sat. 7.  
*b* Lib. 4.  
☉ 9.

signifie une épée, & selon <sup>a Origin.</sup> Isidore un poignard; Il est parlé de ces sortes de Gladiateurs dans *Artemidore* (33. l. 2) & *Juste Lipse* en rapporte le passage pour établir ce qu'il en dit dans son *Traité de l'Amphithéâtre*. <sup>l. 18. c. 6.</sup>

Le mot d'*Affidario* est, à ce que croit M. de Mautour, une faute d'un Graveur peu exact sur la pierre, lequel auroit dû écrire *Essedario*, & il se fonde sur l'autorité de M. du <sup>Dict. med</sup> *Cange*, qui dit que *Essedum est quasi Assedum* <sup>& infim.</sup> *ab assidendo*, d'où est formé *Essedarius* plutôt <sup>Lat.</sup> que *Affidarius*; terme propre à désigner une autre espèce de Gladiateur qui combattoit sur un char.

*Suetone* dans la *Vie de Caligula* parle d'un de ces Gladiateurs nommé *Porius Essedarius*, qui par les applaudissemens qu'il mérita, fit entrer l'Empereur en jalousie contre lui. Les combats feints de ces Gladiateurs dans le Cirque, étoient imitez des véritables des soldats qui se battoient de cette manière à la guerre, ce que *Virgile* fait connoître en ses *Georgiques* <sup>l. 2.</sup> dans la description qu'il donne d'un cheval destiné à la course; & il y a apparence que les Gaulois ont été les premiers à se servir de ces chars dans leurs combats, puisque au rapport de *Tite-Live*, l'armée de *P. Decius*, qui marchoit contre les Gaulois, <sup>l. 10. c. 8.</sup> & sur-tout sa cavalerie, prit l'épouvante à la vûe & au bruit de ces chars, sur lesquels paroissoient des combattans. *César* en <sup>l. 5. c. 5.</sup> fait aussi mention dans ses *Commentaires*, & la figure même de ces chars, auxquels 4. chevaux de front étoient attelés, nous est testée dans plusieurs bas-reliefs, & sur-tout

dans les revers de quantité de Medailles Consulaires, où l'on voit ces chars conduits par une Victoire.

Ce qui rend donc *Hylas* plus distingué & plus recommandable que les autres Gladiateurs, est qu'il étoit de l'une & de l'autre de ces deux classes & qu'il y avoit excellé; comme le nombre des victoires, qu'il avoit remportées dans les Jeux publics designées par la lettre initiale *P.* & le *Numero VII.* en fait foi.

En effet si l'on rejette l'explication de *Pedes VII*, ou *Pedum VII*, que M. de Mautour desapprouve, quoi-qu'on trouve ce mot tout au long dans plusieurs Epitaphes antiques, usité pour marquer la dimension de la terre occupée par le corps du défunt pour sa sepulture dans le champ où il étoit enterré, on ne trouvera pas de mots plus convenables au sens de l'Epitaphe que ceux de *Palmarum*, ou *Pugnarum VII.* qui l'un & l'autre sont très propres pour signifier le nombre de ces victoires. Pour preuve de l'usage du mot de *Palma* en pareil cas, M. de Mautour cite un passage du Plaidoyé de *Ciceron Pro Roscio Amer.* qui pour louer un Gladiateur dit, *hic plurimarum palmarum nobilis ac vetus Gladiator*; & un autre de *Lampridius*, qui parlant de *Commode*, qu'il fait passer pour un grand escrimeur, dit, qu'il comptoit chez lui plus de mille branches des palmes qu'il avoit remportées dans des victoires contre des Gladiateurs.

Du mot de *Palma*, si connu pour la designation des Victoires, avoit été derivé celui de  
Pal-

*Palmaris Statua*, pour exprimer celles qui s'é- C. 1. Phi-  
 rigeoient en l'honneur des Athletes victo- 177. 6.  
 rieux. On peut voir dans Tite-Live l'origine l. 10. cap.  
 de la coûtume de donner des palmes aux 47.

Vainqueurs dans ces combats, passée de la  
 Grèce chez les Romains, sous le Consulat  
 de *Papirius Cursor* l'an de Rome 461.

D'ailleurs il est assez ordinaire de voir dans  
 des Inscriptions ces mots de *Palma* ou *Pugna*  
 avec des *Numeros*, employez indifféremment.

M. de Mautour en rapporte deux de *Gruter* pag. 333.  
 pour servir d'exemple. n. 8. & 9.

On ne peut pas douter qu'il n'y eut à Lyon  
 de toutes ces classes de Gladiateurs, puisque  
 suivant l'explication que *Joseph Scaliger* a  
 donnée au mot *Miscellos*, dont se sert *Suetone* In Cali-  
 pour marquer les différens Jeux que *Caligula* gula.  
 avoit institué en cette ville-là, *Atticos ludos*  
 & *in Gallia Lugduni Miscellos*, il dit que  
 c'étoient des Jeux mêlez, & ainsi la course,  
 & les combats sur des chars, & avec deux  
 épées pouvoient entrer dans ce mélange du  
 nombre des Jeux.

Les lettres *S. A. D.* qui signifient *sub ascia*  
*dedicavit*, ont donné lieu à M. de Mautour de  
 rapporter toutes les explications ordinaires  
 données par les Antiquaires à cette formule  
 si commune dans les Inscriptions des Gaules ;  
 son opinion là-dessus est singulière ; il pré-  
 tend que la hache, dont la figure se voit si  
 souvent au-dessous de ces lettres, y étoit  
 mise comme un avertissement plus remar-  
 quable que les lettres mêmes *S. A.* & sur-tout  
 pour ceux qui ne savoient pas lire, de ne  
 point violer les Manes, ni le tombeau du

§. 47.  
 §. 12.

défunt ; ce qui est conforme à la loi de *Sept. Severe*, qui ordonne aux Magistrats des villes de punir de mort ceux qui oseroient enlever ou dépouiller les sepulcres ; autrement quel rapport auroit eu la loi des 12. Tables qui défendoit l'excès de la magnificence à la construction d'un tombeau, avec la mediocrité de celui d'un pauvre Gladiateur, dont l'Épitaphe est contenue sur un petit morceau de marbre épais d'un pouce & demi, & qui n'a guères plus d'un pied en quarré d'étendue ?

Il a laissé l'*R.* & l'*I.* à expliquer sur la fin, parce que c'est la pierre d'achopement de tous ceux qui se sont exercés sur cette Inscription ; M. de Bofe Secrétaire perpetuel de l'Academie ouvrit là-dessus un sentiment, qui parut à M. de Mautour le plus convenable, & qu'il expliqua comme il avoit fait le reste. C'est que l'*R.* peut s'expliquer par *Rude*, & l'*I.* un peu allongé, par *Impetratâ*. En effet *Rudem mereri*, *Rude donari*, *Rudem accipere* étoit obtenir le droit d'*Emerite* en terme de Gladiateur, après avoir long-tems & bien servi ; ces expressions se trouvent dans les Auteurs de ce tems-là, & il y en a même un exemple dans Horace. *Rudis* étoit une baguette brute & sans être polie, qu'on donnoit aux Gladiateurs pour marque de leur affranchissement du service, & de la dispense des exercices du Cirque, d'où ceux qui étoient exempts étoient appellez *Rudarii*. Il en est fait mention dans *Suetone* en la Vie de Tibere, où il est dit que cet Empéreur avoit rappelé, dans des Jeux célèbres qu'il donna au Peuple Romain, les Gladiateurs émerites, *Rudariiis*  
 quo-

## DE LITTÉRATURE. 151

quoque quibusdam revocatis auctoramento cen-  
rum millium; & Dicit sur ce passage se fert  
du terme même d'*Impetrare*, *Rudiaros* appel-  
lari unanimi consensu dicunt omnes expositores  
qui impetraverunt missionem artis Gladiatorie,  
quâ impetratârude donabantur.

---

### ARTICLE XIV.

LES ENTRETIENS DE FEU  
MONSIEUR DE BALZAC.  
*A Leyde chez Jean Elzevier in 12.*  
1659. p. 406.

Quoi-que ces Entretiens soient un Ou-  
vrage Posthume, ils sont néanmoins  
dignes de leur Auteur & remplis de jo-  
lies choses. Comme les matières, qui y sont  
renfermées, n'ont pas assez de liaison pour  
être susceptibles d'un Extrait, j'en rappor-  
terai seulement les endroits les plus remar-  
quables.

*Entr. 1.* La solitude est certainement une <sup>p. m. 62.</sup>  
belle chose: mais il y a plaisir d'avoir quel-  
qu'un qui sache répondre, & à qui on puis-  
se dire que c'est une belle chose.

*Ibid.* Je renonce de bon cœur à la réputation <sup>p. 64.</sup>  
que donne le monde, pour jouir du repos  
que le monde trouble.

*Oblitas vivorum, obliviscendus & illis.*

p. 67. *Ibid.* Et je fais en ceci comme le bon homme Malherbe quand il se mettoit immédiatement après les Rois, & qu'il disoit, Priam a reçu de la consolation, François premier n'a pas voulu mourir de regret, ni moi aussi.

p. 77. *Ibid.* Quelques-uns ont dit que j'ai valu quelque chose, mais il faut dire maintenant, *Cela fut jadis*, & me mettre au nombre des choses passées.

p. 94. *Entr. 3.* Charles du Moulin Avocat a mis à la tête de plusieurs Consultations imprimées: Moi qui ne cede à personne & à qui personne ne peut rien apprendre, *Ego qui nemini cedo & qui à nemine doceri possum.*

p. 122. *Entr. 5.* Les paquets étoient gros de tant d'excellentes choses, que si je vous disois qu'il ne sortit pas plus de Héros du cheval de Troye quand il fut ouvert, je ne vous dirois rien dont le Rheteur *Hermogenes* ne m'avouât, voire même le critique *Longinus*.

Remarque de l'Aut. *La Fontaine* a imité en quelque manière cette pensée de Balzac dans la *Femme avare*:

„ Je l'ai jà dit: rien n'y font les soupirs.  
 „ Celui-là parle une Langue barbare,  
 „ Qui l'or en main n'explique ses desirs.  
 „ Le jeu, la jupe & l'amour des plaisirs  
 „ Sont les ressorts que Cupidon employe,  
 „ De leur boutique il sort chez les François  
 „ Plus de Cocus, que du cheval de Troye  
 „ Il ne sortit de Héros autrefois.

p. 123. *Ibid.* Il y a des gens, même honnêtes gens, dont une ligne me pese un volume, dont je  
 trou-



trouve longs les monosyllabes, dont les billets me paroissent *Calepins*, si vous voulez: Et un de vos Amis a reproché autrefois à un homme de son tems,

— *At tu disticha longa facis.*

*Ibid.* N'avez-vous point oui parler de cet p. 126. honnête homme d'Italie, qui disoit au retour d'un voyage qu'il fit en Pologne, que les femmes de ce Pais-là étoient aussi blanches que leurs neiges, mais qu'elles étoient encore plus froides qu'elles n'étoient blanches, & que souvent leur conversation l'avoit enrhumé.

*Ibid.* L'Etymologie de *Cordonnier* est mer-p. 141. veilleuse, parce qu'il donne des cors, & je ne trouve pas qu'elle doive ceder à celle des *cheminées*, parce qu'elle est *chemin aux nuées*, pour laquelle néanmoins feu M. l'Archêveque de Tours se faisoit faire des complimens par tous les Grammairiens de Paris. Appliquez à cela la remarque de l'ingenieux *Sarrafin*: „ Qu'en matière d'Etymologie „ les mots sont comme des cloches, à qui „ l'on fait dire ce que l'on veut.

*Remarque de l'Aut.*

*Jeu des Echecs*  
f. 247.

*Entr. 6.* M. du Plessis ni M. du Vair ne p. 154. sont pas deux Auteurs fort reguliers. . . . Et j'ai vû un Grammairien à la Cour, qui disoit de leurs Livres, ce que les Romains disoient de l'Afrique, *Que c'étoit pour lui une moisson de triompbes.*

*Entr. 7.* Un de ces Curieux lui commen- p. 163. ça il y a quelques jours sa Harangue par le respect & la vénération qu'il avoit toujours

eue pour lui & pour Messieurs ses Livres.

p. 171. *Entr. 8.* Le loisir de dix mille écus de rente (de Desportes) est un écueil contre lequel les espérances de dix mille Poètes se sont brisées. C'est un prodige de ce tems-là ; c'est un des miracles de Henri troisième.

p. 187. *Entr. 9.* Cét excellent homme (de la Casa) avoit accoutumé de dire en riant avec ses Amis, qu'il rejettoit les premières pensées qui lui venoient, comme autant de renations du malin esprit, qu'il ne se servoit pas indifféremment de toutes les bonnes choses ; mais qu'entre les bonnes il choisissoit les meilleures, & que celles-ci étant en fort petit nombre, il étoit bien difficile d'en composer de gros Livres.

p. 241. *Entr. 18.* Nous demeurâmes d'accord, que l'Auteur, qui veut imiter Sénèque, commence par tout & finit par tout. Son discours n'est pas un corps entier : c'est un corps en pièces ; ce sont des membres coupez, & quoi-que les parties soient proches les unes des autres, elles ne laissent pas d'être séparées, &c. Sénèque est aussi tombé dans ce défaut ; on a dit que ses Discours étoient *arena sine calce*. Et c'est ce que Henri Etienne a aussi fait voir dans un de ses Ouvrages intitulé *Ad Seneca Lectionem Proodopæia*.

Remarque de l'Aur.

p. 267. *Entr. 21.* Je ne parle pas au hasard : Je fai de science certaine qu'une Lettre moins respectueuse, qu'on ne l'attendoit, & l'omission de deux syllabes, ont coûté la vie à plus de deux cens mille hommes. *Bien hum-*

*humble & très affectionné*, qu'un Favori trouva au bas de la Lettre d'un Prince, au-lieu de *très humble & très obéissant*, qu'il pensoit lui être dû, le mit en telle colere, qu'il jura, en déchirant la Lettre du Prince, que son incivilité lui coûteroit la ruine de son País. Je tiens cette histoire d'un homme qui étoit à Madrid, en présence duquel la Lettre fut lûe.

*Entret. 28.* N'avez-vous point oui parler p. 301. de ce moucheron qui entra dans l'œil du Roi Jacques d'Angleterre, un jour qu'il étoit à la chasse? Aussi-tôt l'impatience prit le Roi, il descendit de cheval en jurant, (ce qui lui étoit assez ordinaire) il s'appella malheureux, il appella insolent le moucheron, & lui adressant sa parole, *méchant animal*, lui dit-il, *n'us-tu pas assez de trois grands Royaumes que je te laisse pour te promener, sans qu'il faille que tu te viennes loger dans mes yeux?*

*Entr. 37.* Malherbe étoit un des plus affi- p. 369. dus Courtisans de Madame Des-Loges, & la visitoit reglement de deux jours l'un. Un de ces jours-là aiant trouvé sur la table de son Cabinet, le gros Livre du Ministre du *Moulin* contre le Cardinal du Perron, & l'enthousiasme l'aiant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, sur lequel il écrivit ces dix Vers:

„ Quoi-que l'Auteur de ce gros Livre  
 „ Semble n'avoir rien ignoré,  
 „ Le meilleur est toujours de suivre  
 „ Le Prône de notre Curé.

„ Tou-

- „ Toutes ces doctrines nouvelles  
 „ Ne plaisent qu'aux folles cervelles ;  
 „ Pour moi comme une humble brebis ,  
 „ Sous la houlette je me range ;  
 „ Il n'est permis d'aimer le change  
 „ Que des femmes & des habits.

Madame Des-Loges aiant lû ces Vers de Malherbe , piquée d'honneur & de zèle, prit la même plume , & de l'autre côté du papier écrivit ces autres Vers :

- „ C'est vous dont l'audace nouvelle  
 „ A rejeté l'Antiquité ;  
 „ Et du Moulin ne vous rappelle  
 „ Qu'à ce que vous avez quitté :  
 „ Vous aimez mieux croire à la mode ;  
 „ C'est bien la foi la plus commode ,  
 „ Pour ceux que le Monde a charmez :  
 „ Les femmes y sont vos Idoles :  
 „ Mais à grand tort vous les aimez ,  
 „ Vous qui n'avez que des paroles.

Voyez le Dict. de M. Bayle Tom. 2. p. 1840. Lett. F.

p. 311.

*Ibid.* Il n'est rien de plus vrai que cét Oracle, *Quod mecum olim Roma communicavit, & ita in manuscripto codice legisse se dicebat Julius Menochius, Sanitas sanitatum & omnia sanitas.* Si l'on en croit le *Menagiana*, M. Ménage avoit fourni cette pensée à Balzac.

Remarque  
de l'Aut.

Voyez le  
Nouv.  
*Menagiana*  
na.

„ M. de Balzac, dit-on, étoit abondant en  
 „ pensées & en faisoit amas par avance pour  
 „ les placer en quelques-uns de ses Ecrits.  
 „ Comme nous nous entretenions de ce qui

„ pou-

„ pouvoit rendre hûreux, je lui dis, *Sanitas sa-*  
 „ *nitatum & omnia sanitas.* Il me pria ce-  
 „ pendant de ne pas publier cette pensée, par-  
 „ ce qu'il vouloit lui donner place en quel-  
 „ que endroit.

## ARTICLE XV.

TROIS LETTRES ANEC-  
DOTES

*Sur l'Abdication de la Reine Christine.*

*Lettre de Monsieur Chanut, Ambassadeur  
de France, à la Reine CHRISTI-  
NE de Suede; de la Haye le 10. Fe-  
vrier 1654.*

M A D A M E,

Pendant que le bruit, qui s'est repandu par tout, que V. M. pense à se decharger du Gouvernement de son Royaume, exerce les discours des hommes, je n'en puis parler avec ceux, qui en raisonnent differemment, comme d'un probleme politique, ny m'en taire devant V. M. dont l'honneur & la gloire sont les plus precieux Interets que j'aye au monde. J'advoüe, Madame, la foiblesse de mon ame, & je l'advoüe sans honte,

honte, voyant que tous les autres, & ceux particulièrement, qui font profession d'honorer V. M. ne pensent qu'avec frayeur à *un dessein si extraordinaire*. Je suis faiszy d'étonnement & de crainte, lorsque je me représente la suite incertaine d'une si haute résolution, mais je reviens de mes apprehensions, & je me raffermis sur ces deux considerations; L'une est, que V. M. se cognoist elle mesme, & toutes les choses humaines plus parfaitement que nous ne le fçaurions comprendre, *non ulla malorum, ô Virgo, novæ te facies inopinave terret*: L'autre, que je le fçais pource que V. M. me l'a dit, qu'elle se laisseroit toujours conduire aux mouvemens de la providence divine, qui veillent sur ceux, qui luy soumettent leurs conseils pour les plier & les former en sorte, que les evenemens en soyent toujours heureux. C'est Madame ce qui m'assure à l'esgard de V. M. que je regarde seule en ce changement qu'elle medite, car il n'en peut arriver en la devotion & au respect que j'ay pour elle: mes obligations sont pures, sans tems & sans condition, il n'y aura jamais de diversité qu'aux manieres, dont il plaira à V. M. d'user de mon obeissance, qui ne peut diminuer ny croistre en zele & en fidelité, je suis &c.

\* \*

\*

Repon-

*Reponse de la Reyne de Suede à Mr. Chanut ; de Westras le 5. Mars 1654.*

M O N S I E U R ,

**T**E vous ay rendu conte autrefois des raisons qui m'ont obligée à perseverer dans le dessein de mon abdication. Vous sçavez que cette fantaisie m'a duré long tems, & que ce n'estoit qu'après y avoir pensé sept ans que je me suis resoluë de l'executer. Il y en a pour le moins 5. que je vous ay communiqué cette resolution, & je vois alors, que c'estoit vostre affection, & l'interest seul que vous preniez pour ma fortune, qui vous obligeoient à me resister, malgré les raisons que vous ne pouviez condamner, puisqu'il ne se trouvoit rien dans cette pensée qui fut indigne de moy. Vous sçavez ce que je vous ay dit sur ce sujet la derniere fois, que j'ay eu la satisfaction de vous entretenir ; dans un si long espace de temps tous les incidens ne m'ont jamais fait changer. J'ay réglé toutes mes actions à ce but, & je les ay conduites à la fin sans balancer. A cette heure je suis presté d'achever mon rolet, pour me retirer derriere le theatre. Je ne m'inquiete point du *plaudite*. „ Je sçay que la scene, que j'ai representée, n'a point esté composée selon les „ loix communes du theatre. Il est malaisé que

que ce qu'il y a de fort noble & de vigoureux puisse plaire à tout le monde. Je permets à un chacun d'en juger selon son genie; je ne leur puis oster la liberté, & je ne le voudrois pas mesme, quand il seroit en mon pouvoir. Je sçai qu'il y en a, qui en jugeront favorablement, & je m'assure que vous estes de ce nombre. „ Le reste des hommes „ ignore mes raisons & mon humeur, puis- „ que je ne me suis jamais declarée à person- „ ne qu'à vous, & à un autre amy qui a l'a- „ me assez grande & belle pour en juger de „ mesme que vous, *satis est unus, satis est nullus*, je mesprise le reste, & je ferois honneur à celuy de la troupe, que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Je ne prendray jamais la peine de leur faire mon Apologie, & dans ce grand loisir que je me prepare, je ne seray jamais assez oysive pour me souvenir d'eux, je l'employeray à examiner ma vie passée, à corriger mes erreurs, sans m'en estonner, ny m'en repentir, que j'auray du plaisir de me souvenir d'avoir fait du bien aux hommes avec joye, d'avoir fait punir sans pitié ceux qui le meritoient. J'auray la consolation de n'avoir rendu personne criminelle qui ne le fut, & d'avoir mesmes espargné ceux qui l'estoient. J'ay preferé la conservation de l'estat à toute autre consideration. J'ay tout sacrifié à son interest, & je n'ay rien à me reprocher dans son administration. J'ay possédé sans faste, j'ay quitté avec facilité, & après tout cela ne craignez pas pour moy; Je suis en seureté,

&



& mon bien n'est pas au pouvoir de la fortune. Je suis heureuse quoy qu'il me puisse arriver, *sum felix tamen, & superi, nullique potestas hoc auferre Deo.* Ouy je le suis plus que personne, & le seray toujours. Je n'aprehende point cette providence dont vous me parlez, *omnia sunt propitia* : Soit qu'elle veuille prendre le soin de regler mes affaires, je me soumets avec le respect & la resignation que je dois à ses volontez ; soit qu'elle me laisse la conduite de moy mesme, j'y emploieray ce qu'elle m'a donné de facultés dans l'ame & dans l'entendement pour me rendre heureuse, & je le seray tant que je me persuaderay, que je n'ay rien à craindre des hommes ny de Dieu. J'emploieray ce qui me reste de vie à me familiariser ces pensées. Je ne suis pas digne d'envie dans l'estat où je suis, j'aurois sans doute trop d'envieux, si mon bonheur estoit connu. Vous m'aymez pourtant assez pour ne me l'envier pas, & je le merite, puisque j'ay l'ingenuité de confesser, que je tiens une partie de ces sentimens de vous : je les ay appris dans vos entretiens, & j'espere de les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'assure que vous ne pouvez manquer de parole, & que vous ne cesserez pas dans ce changement d'estre mon amy, puisque je ne quitte rien de ce qui est digne de vostre estime. Je vous conserveray, en quelque estat que je sois, mon amitié, & vous verrez qu'aucun changement ne peut survenir, qui puisse alterer les sentimens dont je fais gloire. Vous sçavez tous cela, & vous croyez

L

sans

fans doute que la plus grande assurance que je vous puisse donner de moy, est celle de vous dire que je seray toujours

CHRISTINE.

\* \*  
\*

*Reponse de Monsieur Chanut à la Lettre de la Reine de Suede ; de la Haye le dernier Mars 1654.*

MADAME,

LA Lettre que V. M. s'est donnée la peine de m'écrire m'a surpris d'une telle admiration, que de long temps je ne seray capable d'y repondre avec la liberté, que V. M. a toujours permise à ses Serviteurs. Tout y est grand & majestueux : Il n'y a rien en particulier qui ne force mon esprit à y donner son consentement. Mais quand je me trouve à la fin transporté si loin de la route ordinaire des sentiments communs, je retournerois volontiers sur mes pas, pour reconnoistre, si je ne me suis point détourné. C'est ma foiblesse, Madame, que V. M. n'a pas eu seulement la bonté de dissimuler en cette Lettre, dont il luy a plu m'honorer, mais elle m'a voulu rendre complice de la hauteur de ses pensées. Je parle ainsi pource que tout le monde tient pour des

defauts

defauts les vertus qu'il ne connoist pas, comme pour des offenses les bienfaits qu'il ne peut reconnoistre. Je ne refuserois point d'estre chargé de quelque part de cette illustre accusation en la plus célèbre cause, que le monde ayt jamais examinée, s'il estoit vray que je meritasse cette gloire; mais V. M. sçait, que j'ay bien ozé devant elle soutenir le party des opinions vulgaires, & que je luy ay souvent advoué, que sa presence & ses discours me faisoient voir la vertu d'un air que je n'avois jamais connue. Mon seul partage dans le grand dessein de V. M. qui exerce le jugement de toutes les nations, puis qu'elle veut bien que l'on sache, qu'elle a eu la bonté de me le communiquer, est de tesmoigner par tout où je seray, que la premiere & la plus forte consideration qui a porté V. M. à former cette pensée, est le bien de ses sujets, & la sécurité de son Etat, en prevenant les confusions & partialitez difficiles à éviter après le décès de Princes souverains, qui sont considerez comme les derniers de la maison Royale. C'est le motif, qu'il a pleu à V. M. de me descouvrir il y a près de six ans, ayant l'honneur de servir le Roy auprès d'elle, & de cette premiere cause sont venuës les resolutions, que V. M. a fait prendre à ses Etats pour l'establissement de Mr. le Prince de Suede, dont la prudence & la valeur estoient à V. M. des cautions du bonheur avenir de son Royaume, & faisoient voir à tout le monde, qu'un choix si judicieux ne pouvoit partir que de l'amour

de V. M. pour ses peuples, de sorte que s'il arrive qu'elle veuille maintenant jouir elle mesme du plaisir d'avoir effectivement donné une couronne à Mr. le Prince, & un digne Roy à ses bons sujets, establiſſant en sa presence un Troſne, qui ne se pouvoit mieux affermir que par sa propre main, il n'y a personne qui ne puisse apercevoir la fuite de tout ce grand prix, & qui ne veuille admirer que V. M. aye voulu, que le bien public regnast plus absolument sur elle, qu'elle n'a desiré de regner sur ses sujets. *Ce coup neanmoins est si hardy*, qu'il estonnera tous ceux qui ne sçavent pas, que la retraicte que V. M. se prepare est plus grande que tous les Royaumes de la terre, & qu'elle a dans son estendüe des tresors inepuisables de bonheur & de joye. C'est ce que je voudrois pouvoir expliquer avec cette force & cette lumiere, qui esclatte en la Lettre de V. M. puisque je ne la puis donner à personne par communication, pource qu'elle m'y traite plus honorablement que je ne merite; mais bien que je ne me puisse pas faire entendre avec cette vigueur, l'effect n'en sera pas moindre, car la cognoissance de ces choses toutes divines est un feu, que chacun ne prend pas selon la grandeur du flambeau, qui l'embraze; mais à cette petite estincelle, que Dieu m'a fait la grace de mettre dans mon ame, & que V. M. a recueillie, je puis allumer de grandes flammes dans l'esprit de ceux, qui sont nez à brusler de ce beau feu, & pour les autres la Lettre de V. M. qui est tout dire, ne les

echauf-

## DE LITTERATURE 165

échaufferoit pas. Je ne prens pas garde en escrivant cecy que V. M. ne desire point de nous ces services , & qu'elle s'est mise au dessus de tous nos jugemens. Mais si elle ne les agrée pas pour elle , je la supplie très humblement , qu'elle les permette pour ma satisfaction , car je me condamnerois comme un ingrat , & me tiendrois pour un malheureux , s'il se passoit un moment de ma vie , où je ne fusse pas dispozé de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour estre en effect &c.

---

### ARTICLE XVI.

DE MEMORABILIBUS ET CLARIS MULIERIBUS, *aliquot diversorum Scriptorum Opera, c'est-à-dire , Divers Traitez de différens Auteurs touchant les Femmes Illustres. A Paris chez Simon Colinée 1521. Folio p. 442. en tout.*

**J**ean Ravissus Textor est l'Editeur de cet Ouvrage qui est devenu rare. Konig dit dans sa *Bibliotheca vetus & nova* p. 679. qu'il étoit natif de Noyon ; mais *la Croix du Maine & du Verdier*, juges bien plus competens, disent qu'il étoit Nivernois. Il dédia ce Livre à *Jeanne de Vignacourt* Epouse de *Charles Guillard* Président au Parlement de Paris.

Cét Ouvrage comprend 1. Le *Traité de Plutarque des Femmes Illustres*. 2. *Celui de Jaques de Bergame sur le même sujet*. 3. *La Vie de Catherine de Sienna, par Jaques Pinus*. 4. *Un Traité d'un Auteur Anonymedes Femmes Illustres*. 5. *Des Femmes qui se sont distinguées par leur savoir, par Baptiste Fulgojë*. 6. *Des Mœurs des Femmes, par Raphuel Volaterran, de Blanche Reine de France & fille du Roi de Castille, de Jeanne Reine de France & Fondatrice du Collège Royal de Navarre*. 7. *Des Femmes Illustres, par Jean Ravifus Textor*. 8. *Le Poème de Valeraud Varanius sur la Pucelle d'Orléans*. 9. *Vies de Ste. Clotilde & de Ste. Genevieve, la Vièrge tutelaire des Parisiens*.

On ne doit pas s'imaginer sur la foi du titre qu'il n'est parlé dans ce Livre que de Femmes véritablement *Illustres* par leur savoir, ou par leurs belles actions; car on y fait mention aussi de celles qui ont beaucoup fait parler d'elles, mais en mal, comme d'*Agrippine* mère de Neron, de *Faustine*, de *Semiramis* & d'une infinité d'autres. Comme l'Ouvrage de Jaques de Bergame est le principal de ceux qui sont contenus dans ce volume, je me bornerai à ne parler que de celui-là.

*Jaques-Philippe de Bergame*, en Latin *Bergomas* ou *Bergomensis*, (car il se sert lui-même de ces deux noms indifféremment) étoit un Religieux de l'Ordre des Hermites de St. Augustin. Il prit le nom de la ville où il étoit né, car il s'appelloit *Foresta*, famille

très

très illustre. Outre cét Ouvrage, il a composé une Histoire de ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à l'An de Jésus-Christ 1505. & non pas 1510. comme il y a sur le titre du Livre même. Il parut sous ce titre, dont la construction est assez difficile à faire, SUPPLEMENTI CHRONICARUM *ab ipso Mundi exordio usque ad redemptionis nostræ Annum M. CCCC. X. editum. Et novissimè recognitum & castigatum à venerando Patre Jacobo Philippo Bergamato Ordinis Heremitarum. Venet. 1513. Folio.* On s'est trompé quand on a dit dans l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner p. 382. que cette Chronique n'alloit que jusqu'à l'An 1486.

Il publia encore en Latin un *Confessionnal* & un Commentaire sur St. Luc.

*Tritheme* a parlé de lui comme d'un très célèbre Historiographe, & *Paul Langius* outre cette qualité lui attribue celle d'habile Théologien.

Son *Traité des Femmes Illustres* avoit déjà paru plusieurs années avant que *Ravivius Textor* le fit réimprimer dans ce Recueil. *Jaques de Bergame* le dédia à *Beatrix d'Arragon*, Reine de Hongrie & de Bohême.

Il commence son Ouvrage par l'Eloge de la Vierge Marie. Il dit qu'elle est la Reine des Anges, le Sanctuaire du St. Esprit, & le domicile de toute la très Sainte Trinité, la porte par laquelle on entre dans le Royaume des Cieux, le modele de toutes les vertus, le sentier de ceux qui sont égarés,

la regle de tout ce qui est honnête , la consolation de ceux qui sont abandonnez , le refuge des affligez , & enfin le port de salut pour ceux qui navigent. Voici le Latin: *Cum sit ipsa Angelorum Regina, Sacrarium Spiritus Sancti, & totius Sanctissima Trinitatis DOMICILIUM, portaque per quam cœleste regnum ingredi licet, sitque præterea & virtutum omnium specimen, errantium semita, bonæ statis totius norma, atque destitutis solatium, afflictis refugium, demum quoque navigantium salutis portus.* Il ajoûte que la Vierge avoit été créée telle avant tous les Siècles. Il dit ensuite qu'elle a été la plus belle personne qui ait jamais existé, & que dès son enfance les Grands de la Judée l'alloient voir à cause de sa beauté. Jésus-Christ, selon notre Auteur, lui ressembloit parfaitement. Enfin il fait un portrait si circonstancié de la Vierge qu'on diroit qu'il l'a vûe.

Il continue ensuite à nous faire un détail de sa vie rempli de circonstances fabuleuses, & il finit l'Eloge de Marie, par un long récit de la manière dont elle fut ressuscitée par J. Christ après avoir été morte pendant trois jours, fut enlevée au Ciel, & comment elle y fit son entrée. On ne vid jamais rien de plus beau. Tout y brilloit de Diamans, d'Emeraudes, & d'autres pierres précieuses. Tout y retentissoit du son des guitarres, des lyres, & d'autres instrumens. Ce son étoit entremêlé du bruit de ceux qui chantoient des Cantiques à la louange de la Vierge; Les Anges, les Archanges, les Vertus, les Principautez, les Dominations, les Puissances, les



les Cherubins, & les Seraphins marchoient consecutivement, chacun avec des habillemens différens, mais tous très magnifiques.

La Vierge Marie assise sur un Thrône dans un char triomphant & toute resplendissante de perles & de pierreries celestes, tenoit la Lune sous ses pieds; l'Archange Michel très habile cocher, *optimus auriga*, conduisoit le char, & l'Archange Gabriel marchoit devant avec une branche de palmier à la main. Précisément dans ce tems-là l'Apôtre St. Thomas, qui n'avoit été témoin ni de la mort de la Vierge Marie, ni de sa resurreccion, ni de son assomption, à cause qu'il étoit allé prêcher l'Evangile en Judée, fut enlevé tout d'un coup & se trouva transporté sur la montagne des Oliviers. Aiant levé les yeux au Ciel il vid d'abord la Vierge Marie, qui y montoit accompagnée d'une armée celeste. Il la pria de lui donner quelque marque par où il pût verifier publiquement ce qu'il voyoit actuellement. Elle lui accorda sa demande, & lui donna une ceinture de soie, que des femmes lui avoient mise au corps après sa mort. St. Thomas descendu de la montagne alla trouver sur le champ les Apôtres & les Fidèles, leur raconta ce qu'il avoit vû, & pour les convaincre il leur montra la ceinture qu'il avoit reçue de la Vierge. On courut d'abord à son tombeau, qu'on trouva vuide, & d'où il ne sortoit qu'une odeur très agréable. St. Thomas garda cette ceinture tant qu'il vécut, & elle lui servit à faire de très grands miracles. A

près sa mort elle tomba entre les mains de ceux de Prato, ville de Toscane, qui la gardent religieusement.

- p. 27. L'Auteur fait naître Eve 5199. ans avant la naissance de Jésus-Christ; cela ne le fera pas passer pour fort habile Chronologiste. Il conjecture qu'elle a été fort belle, & qu'elle a surpassé en beauté toutes les femmes qui sont venues au monde après elle. Il rapporte, après le Martyr *Methodius*, qu'elle accoucha cent fois. Elle fut enterrée avec son mari dans le même endroit où Jésus-Christ fut ensuite crucifié.

p. 28. Parmi un grand nombre de Saintes, dont notre Auteur rapporte des choses surprenantes, pour ne pas dire fabuleuses, je m'attacherai à ce qu'il rapporte de Ste. *Agnès*, dont le nom sert encore aujourd'hui à désigner les personnes chastes.

- p. 78. *Agnès* a vécu vers l'An' de Jésus-Christ 400. sous l'Empire de Diocletien & de Maximien & sous le Pontificat de Marcel. Elle étoit d'une Maison illustre & d'une beauté achevée. Elle fut dès sa plus tendre jeunesse d'une piété exemplaire. Elle n'avoit encore que treize ans, quand le fils de *Symphronius* Préfet de Rome l'ayant vûe par hasard en devint éperdûment amoureux, & la demanda en mariage avec beaucoup d'empressement; pour obtenir plus facilement sa demande, il lui promit des avantages très considérables. *Agnès* fut sourde à ses prières, alleguant pour raison qu'elle avoit dans le Ciel un Epoux, auquel elle ne préféreroit personne. Cette réponse affli-
- gea

gea tellement ce jeune homme , qu'il en tomba malade. Les Médecins aiant découvert par ses soupirs la source du mal , en donnèrent avis à son père , qui revint à la charge pour obtenir Agnès en mariage , mais ce fut en vain , il n'y eut pas moyen de l'y faire consentir. Piqué de ces refus réitérez , il apprit qu'Agnès étoit Chrétienne , & il ordonna qu'elle eût à comparoître devant lui. Elle obéit. Symphronius mit tout en usage pour la gagner , il employa d'abord les caresses ; voiant que cela étoit inutile , il se servit des menaces , mais elles ne firent pas plus d'effet sur l'esprit d'Agnès. Le Préfet voyant sa constance lui laissa le choix , ou de sacrifier avec les Vestales , ou de passer sa vie dans un lieu infame avec des femmes débauchées. Elle lui fit connoître qu'elle méprisoit toutes ces menaces. Cela l'irrita à un tel point , qu'il ordonna qu'on la conduisit toute nue dans un mauvais lieu. Mais dès qu'on eût deshabillé Agnès , il parut tout-d'un-coup une si grande quantité de poil sur son corps , que toutes les parties en furent couvertes , & qu'aucun des assistans ne pût les voir. Etant ensuite entrée dans l'endroit où le Préfet l'avoit fait conduire , elle y trouva un Ange du Seigneur , qui lui communiqua une lumière si vive que personne ne pouvoit la voir : s'étant mise en oraison , on lui présenta une robe , dont elle se vêtit. Le fils du Préfet étant venu ensuite dans le même lieu pour assouvir sa passion , le Diable l'étrangla sur le champ ; mais elle le ressuscita par ses prières. Les Prêtres Payens

excitèrent là-dessus une sédition, & on remit Agnès entre les mains du Vicaire *Aspasius* pour être punie. Il fit faire un grand feu, & y fit jeter Agnès, qui levant les mains au Ciel invoqua Jésus-Christ, & à peine eut-elle parlé que le feu s'éteignit. *Aspasius* craignant que le peuple ne se levât lui enfonça l'épée dans la gorge, & elle mourut ainsi. Sa mort fut suivie de plusieurs miracles. Je doute fort que tous les Lecteurs soient également persuadés de la vérité de tous ces miracles;

*Credat Judeus Apella, non ego.*

Il parle aussi fort au long de la Papesse *Jeanne*, en homme qui ne paroît nullement douter de la réalité du fait.

Ms. 143.  
p. 128.

## ARTICLE XVII.

*Lettre à l'Auteur de ces  
Mémoires.*

**V**ous voulés, Monsieur, que je vous communique les Remarques que j'ai faites sur divers sujets de Littérature: je ne les avois recueillies que pour mon usage, mais puisque vous les jugez dignes d'avoir place dans vos Mémoires, & qu'elles pourront être de quelque utilité, je vous les abandonne, & je vous en fais le maître absolu, permis à vous d'en retrancher tout ce qui ne sera pas de votre goût.

Je

Je commencerai par l'excellente Edition de Quintilien , que Simon Colinée publia à Paris en 1541. in 4. elle suffiroit seule pour prouver l'exacritude de ce célèbre Imprimeur, tant elle est correcte. Cependant il faut qu'elle n'ait pas été connue des Savans , ou du moins qu'ils l'aient fort négligée , sans quoi ils n'auroient pas manqué de la citer, pour confirmer un grand nombre d'endroits, qu'ils ont corrigés dans cet Auteur par conjecture, conformément à cette Edition. Je me contenterai de vous marquer ici un ou deux passages de chaque Auteur pour preuve de ce que je viens d'avancer , & je les mettrai comme ils sont dans mes Recueils, sans observer aucun ordre. Gebhardus (Janus) dans ses Notes sur Propertius liv. 3. éleg. 8. v. 26. citant cet endroit de la *Declamation* 6. p. m. 28. *Obstas, si cujus clementia tumultum (leg. tumulum) fecerit, &c.* Et sur le liv. 4. éleg. 8. v. 89. du même Poète, *Quintil. Declamat. 10. pag. 46. fin. Imponit morti suæ finem, domum reperit, (l. repetit) & maternos territat somnos.* Cet Auteur a encore corrigé un grand nombre d'endroits des *Institutions*, dans son Livre intitulé *Crepundia*, dont plusieurs sont comme ils se trouvent dans cette Edition. Tan. le Fevre dans ses Notes sur le liv. 4. fab. 24. de Phédre, dans un passage des *Instit.* liv. 11. chap. 2. p. m. 216. fin. pour *Gronone* rétablit *Cranone*. H. Etienne & d'autres après lui, *Instit.* liv. 7. chap. 1. pag. 3. *pauci admodum fuerint, l. fuerunt.* Turnebe *Advers.* liv. 27. chap. 29. *Quintil. Instit.*  
liv.

liv. 8. chap. 3. p. m. 150. l. *Hermatiorum*.  
 Delrio dans ses *Comment.* sur les Tragedies  
 de Seneque, Tom. 2. pag. 514. Edit. Plan-  
 tin. Quint. *Instit.* liv. 1. chap. 5. (6.) p. 9.  
 pro *pinnas* avium, l. *pennas*. J. Fred. Gron-  
 novius *Observ.* p. m. 682. Quint. *Declam.*  
 12. p. 58. fin. pro *diem tulimus*, l. *distulimus*.  
 Colomiès dans ses *Opuscules* p. m. 234. con-  
 firme la correction de ce fameux passage des

*Adag.* 51. *Instit.* liv, 6. chap. 4. qu'Erasme avoit faite;  
*Chil.* 2. dit-il, *ex Codice MS. sive ex conjectura*, &  
*Cent.* 3. après lui Muret & Gataker. Je finis cét

Article, qui n'est peut-être déjà que trop  
 long, ajoutant, que si Saumaïse & Grono-  
*Observ.* l. vius eussent vû cette Edition, ils se seroient  
 2. 6. 4. épargnés beaucoup de peine qu'ils se sont  
 donnée, pour savoir si cette phrase, *ad re-  
 liqua respondere*, étoit Latine, y aiant dans  
 cét endroit *aliqua* au-lieu de *reliqua*, *Instit.*  
 liv. 6. chap. 4. p. 122.

Je vous dirai à présent ce que c'est que ces  
 trois prétendus Auteurs qui ont écrit *de Pi-  
 leo*, ou du Chapeau, dont voici les noms,  
*Rainaldus de Pileo*, *Moridat de Pileo*, à Paris,  
*in 4. Solerius de Pileo*, Amst. 1671. *in 12.*  
 Tous ceux qui les ont dans leurs Bibliothé-  
 ques, croient sans doute avoir trois Livres  
 différens sur cette matière; mais ils se trom-  
 pent, car ce n'en est qu'un, comme je m'en  
 suis convaincu en les confrontant; & ils sont  
 entièrement semblables à ceci près, que je  
 vai vous indiquer. Le véritable Auteur est  
 Théophile Rainaud savant Jésuite, dont  
 toutes les Oeuvres ont été imprimées à Lyon  
 en 3. volumes *in folio*, où ce *Traité* se trou-  
 ve,

ve, & qui a été mis par feu Mr. Grævius dans le Tome vi. p. 1213. de son *Trésor des Antiquités Romaines*. Le Libraire de Paris par une supercherie †, qui est aujourd'hui fort en vogue parmi ses confrères, & dont je pourrois vous donner divers exemples, le fit réimprimer en changeant seulement le nom de l'Auteur, & mettant sur le titre, au lieu de *Rainaldus*, *Maridat*, nom inventé & qui n'a jamais existé; du reste il est semblable en tout, même jusques aux fautes, qu'on a exactement copiées, comme je l'ai remarqué en une infinité d'endroits. Ceux d'Amsterdam ont fait la même supercherie, en substituant *Solerius*, autre Auteur inconnu; mais outre cela ils y ont ajouté des figures de chapeaux, qui ressemblent à ceux des Anciens comme à des moulins à vent; & parce que ce Livre auroit été trop gros pour un *in douze*, ils ont rétranché une bonne partie des passages des Pères, & quelquefois celles qui servoient de preuve pour ce que le Jésuite Rainaud avançoit. Au reste, je ne juge pas à propos d'ajouter ici la plaisante méprise d'un savant homme par rapport à ces trois Traités, je vous la dirai à l'oreille la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

Voici ce que j'ai observé en parcourant le *Chevreana*. Tom. I. p. 38. „ Une Spartiate „ aiant été prise & interrogée, *de quelle chose elle étoit capable*, repartit, *de bien garder* „ der

† Voyez la judicieuse réflexion, que fait là-dessus Mr. Bernard au sujet de la nouvelle Edition de la Traduction de *Vellejus Paterculus*, dans sa *Républ. des Lettres*, Decembre 1708. pag. 693. qui mérite d'être lue.

der la maison. Cette réponse me paroît  
 froide, car il n'y a point de chien de pay-  
 san qui ne soit capable de la même chose.  
 L'Auteur a commis ici deux fautes grossiè-  
 res ; l'une , en ce qu'il n'a pas pris garde  
 qu'en blâmant cette Spartiate, il blâmoit en  
 même tems S. Paul, qui dans son Epître à  
 Tite met entre les autres bonnes qualités des  
 femmes, celle de *garder la maison*. L'autre  
 est, qu'il n'a pas entendu la phrase Gréque :  
 il y a dans le texte de Plutarque, *Εὐ οἰκίῳ ὀ-  
 κος*, qui constamment doit être traduit de  
 cette manière, *se benè rem familiarem admi-  
 nistrare*, qu'elle avoit soin de sa famille. Je  
 m'assûre, que si l'Auteur avoit sù le véritable  
 sens de cette repartie, bien loin de la  
 trouver froide, il l'auroit pour le moins au-  
 tant estimée que la suivante, qu'il ajoute im-  
 médiatement. *Ibid.* pag. 350. on pourroit  
 croire par ce que dit M. Chevreau en cet  
 endroit sur ce bon mot touchant la Virgini-  
 té des Dames, *Qu'il étoit bien mal-aisé de  
 garder long-tems un trésor, dont tous les bom-  
 mes portoient la clé*, que le Marêchal de Bas-  
 sompierre en est l'auteur ou l'inventeur ;  
 mais pour qu'on ne s'y trompe pas, je vous  
 dirai qu'il se trouve dans un petit Livre in  
 12. intitulé *le Théâtre du Monde* liv. 2. pag.  
 59. imprimé à Paris en 1565.

Tom. 2. pag. 197. M. Chevreau en voulant  
 reprendre le Card. Baronius au sujet d'un pas-  
 sage du Prophete Habacuc, fait lui-même une  
 grosse faute, en le traduisant, *au milieu des  
 Vies & des Années*, car il y a mot à mot dans  
 l'Hebreu, *au milieu des années vivifie le ou*

chap. 2.  
 vers. 5.

chap. 3.  
 vers. 2.



entretiens le, savoir ton ouvrage, qui précède immédiatement; il a pris ce dernier mot pour un nom, qui est un verbe avec un pronom: ce qu'il n'auroit pas fait, s'il se fût donné la peine de consulter la Bible Latine de R. Etienne, de Vatable, de Munster, de Plantin, ou quelque autre que ce fût. Au-reste il paroît par cet endroit que l'Auteur n'étoit guère versé dans la Langue Hébraïque, & qu'il avoit oublié ce qu'il en avoit appris lorsqu'il étoit en Allemagne, comme il l'avoue lui-même dans ses *Oeuvres Mêlées* pag. 116. Je ne sai d'où notre Auteur a pris ce qu'il dit à la page 252. du même Tome, que *Philoxene* introduisoit dans ses Tragédies les femmes bonnes, & Sophocle très méchantes; mais il est sûr qu'il se trompe à l'égard de ce dernier, car personne n'ignore qu'il les faisoit toutes bonnes, ou telles qu'elles devoient être, & qu'au contraire Euripide les représentoit toutes mauvaises, ou telles qu'elles étoient; comme il le remarque lui-même pag. 364. de ce même Tome.

J'ajouteraï pour la fin cet échantillon sur le Lieu de la naissance de ces trois Savans, *Longueil*, *Casaubon*, & *Meursius*; que je fixerai de telle manière qu'on n'en pourra plus douter. *Moreri* dit dans l'Article de *Longueil*, qu'il nâquit à *Malines*, ce qui est très vrai, quoi-qu'*Erasme* veuille que ce soit à *Schoonhoven*; ce qu'il prétend prouver dans une Lettre écrite à Dam. à *Goes*, & qui se trouve pag. 1506. de la nouvelle Edition à *Leide* 1703. voici ses propres termes pag.

1507. où après avoir dit qu'il en étoit de ce Savant comme d'Homere , il ajoûte , „ Ira „ *Longolium* hinc *Gallie* sibi vendicant , hinc „ *Mechlinia* sibi asserit ; cùm revera fuerit „ purus putus *Hollandus* , prognatus è patre „ *Hollando* , in oppido celebri *Hollandia* , cù „ hortorum pulchritudo nomen dedit, *Schoon-* „ *bovia*. Hic ne quis mihi protinus obstre- „ pat , quod dico patruus ipsius *Petrus Lon-* „ *golius* , vir apprimè doctus , mihi narra- „ vit , &c. Nonobstant tout ce que dit ici Erasme , il est pourtant sûr qu'il étoit de *Mulines* : car à qui en croirons-nous mieux qu'à Longueil lui-même , qui dit expressément dans sa seconde Défense, *se Machlinia* „ *natum & educatum* : & dans la 32. de ses Lettres liv. 3. p. m. 225. il confirme la même chose en ces termes , „ *Nec enim* , &c. „ qui me *Machliniensis* semper & ubique „ sum professus , eaque de *Machlinia* orna- „ mentis & tum prædicavi , & postea scri- „ psi , quæ perpetuo meæ in Patriam chari- „ tatis testimonio fore non despero &c. Se peut-il rien de plus exprès ?

A l'égard de *Casaubon* , Moreri a tort de reprendre les Auteurs qui ont dit , qu'il étoit né à *Généve* , puisque cela est très certain. Ce qui a sans doute trompé Moreri & ceux qui l'ont suivi , c'est que son père étoit Ministre à Bourdeaux : mais ils devoient savoir que la persecution l'obligea de se retirer à *Généve* avec sa femme. Le Savant , qui a fait des Remarques sur le *Naudæana* , rapporte un passage du Livre de Meric Casaubon , par lequel il prouve qu'il nâquit

## DE LITTERATURE. 179

à Genève le 18. Fevrier 1559. mais il y a une faute à la date du Mois, car Casaubon lui-même en plusieurs endroits de ses Lettres dit, qu'il nâquit le 8. Fevrier; voici comme il parle dans sa Lettre CLXII. p. m. 143. *Je nâquis l'An 1559. 8. Fevrier dans Genève, où mes bons père & mère s'étoient retirés de Gascogne, ayant failli d'être brulés à Bourdeaux.* Il répète la même chose dans les Lettres CCCXLV. & CCCCLXVII.

Moreri se trompe encore dans l'Article de *Meursius*, quand il dit qu'il est né à *Losdun\**, erreur qui lui est commune avec tous les autres Auteurs, même Flamans, & qui vient, comme je l'ai déjà dit en parlant de Casaubon, de ce que son père étoit Pasteur de l'Eglise Réformée de ce Lieu-là; d'où l'on a conclu qu'il y étoit né; mais mal: car lui-même nous apprend, que c'est à Utrecht, dans la Dédicace de son Livre, intitulé *De funere*, aux Etats de cette Province, qui se trouve dans le XI. Volume pag. 1073. des *Antiquités Gréques* de M. Gronovius: *Huc illud accedit; dit-il, quod vester ego sum origine atque conceptione, ac principia nativitatis meae sub vestro aère hausi, in vestro solo, vestra urbe, &c.* Je vous laisse à juger, si ces témoignages, tirés des propres Ouvrages de ces Savans, ne fussent pas pour prouver ce que je viens d'établir. Je suis, &c. F. L. D. J.

\* Ou plutôt *Losduynen*.

## ARTICLE XVIII.

*Remarques détachées de Littérature.*

**M.** Frain du Tremblai de l'Academie Royale d'Angers a reproché dans son Discours sur l'Origine de la Poësie à Mad. Dacier, qu'elle avoit lû deux cent fois Aristophane; l'on fit là-dessus l'Epigramme suivante qu'on adressa à Mad. Dacier:

„ Docte Epouse d'un docte Epoux,  
 „ Vous avez, nous le savons tous,  
 „ Lû deux cent fois Aristophane;  
 „ Mais faut-il d'une rude voix,  
 „ Que Frain là-dessus vous condamne !  
 „ J'ai bien lû son Livre une fois.

Suarez agite quelque part la question, s'il est permis de se donner au Diable pour un tems à la plus grande gloire de Dieu, *ad majorem Dei gloriam*, & il tient pour l'affirmative.

Les Arabes disent en Proverbe, que *le monde est une charogne, & que ceux qui s'y attachent sont des chiens.*

Il semble que les *Privilèges* qu'on trouve dans les Livres, ne servent qu'à les grossir inutilement; ils sont néanmoins quelquefois d'usage. En voici un exemple. Baillet dit dans ses *Jugemens des Savans*, que Jean-François Sarasin étoit mort dès devant l'Année 1658. & Claude-Ignace Breugiere Sieur de Barante, qui publia en 1698. un Recueil des plus

Tom. 9.  
 Art. 1502.

plus belles Epigrammes des Poètes François en 2 vol. in 12. dit positivement, que Sara-<sup>Tom. 1.</sup>fin mourut en 1657. On fait dire la mê-<sup>P. 161.</sup>me chose à Ménage dans le Tome 2. du *Menagiana*. Cependant j'apprens par le Privilége qui se trouve à la fin de la première Edition des Oeuvres de Sarasin qui parut à Paris en 1656. in 4. par les soins de Ménage, j'apprens, dis-je, que Sarasin mourut à la fin de l'Année 1654. ou tout au commencement de l'Année suivante. Et voici comment. Le Privilége est datté du 23. Fevrier 1655. & il étoit mort un peu auparavant, comme l'on voit par ces paroles:

„ Nôtre Amé & Feal Conseiller & Aumo-  
 „ nier ordinaire Gilles Ménage nous a fait  
 „ remontrer que nôtre Amé & Feal Con-  
 „ seiller en nos Conseils, Jean-François Sa-  
 „ rasin, Intendant de la maison & des af-  
 „ faires de nôtre très Cher & très Amé  
 „ Cousin le Prince de Conti, étant decedé  
 „ depuis peu, & ayant laissé divers Ouvrages  
 „ par lui composez, tant en vers qu'en pro-  
 „ se, il auroit desiré en mourant qu'ils fus-  
 „ sent mis entre les mains de l'Exposant son  
 „ intime Ami, pour en disposer selon qu'il  
 „ jugera à propos; ce qui ayant été executé  
 „ par la veuve & heritiers du dit defunt, le  
 „ dit Exposant auroit fait choix avec quel-  
 „ ques autres de leurs Amis communs de  
 „ ceux desdits Ouvrages qui peuvent être mis  
 „ en lumiere, &c.

L'on apprend encore souvent dans les Pri-  
 viléges les noms des Auteurs qui s'y nomment  
 sans vouloir, je ne sai par quelle raison,

faire paroître leur nom à la tête du Livre.

Il s'est fait plusieurs traductions & imitations de l'Epigramme Gréque que voici :

*Antholog.*  
*Liv. 6.*  
*ch. 8.*

Ἦ σοβαρὸν γαλάσκη , καθ' Ἑλλάδος , ἢ τ' ἰσώτων  
Ἐσμιον σοὶ προθύροις Λαῖς ἔχουσα νέων  
τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον . ἐπι τοίη μιν ἀράδαι  
Οὐκ ἐθέλω , εἴη δ' ἢ παῖρος ἢ δύναιμαι .

*Hugo Grotius* a traduit cette Epigramme en ces vers Latins :

*Ante fores habui quæ grande examen aman-*  
*tum ,*  
*Cùm mihi magnificæ Græcia ludus erat ,*  
*Hoc tibi mitto , Venus , speculum ; me cer-*  
*nere nolo*  
*Qualis sum , quando non queo qualis eram .*

Voici la traduction de *M. de Longepierre* :

Moi Lais si célèbre autrefois dans la Grèce,  
Par mes tendres appas , mes superbes de-  
dains,  
Qui d'amans empressez vit toujours des  
effains  
Soupirer à ma porte & briguer ma ten-  
dresse ,  
Je consacre à présent ce miroir à Venus,  
Ne pouvant plus , hélas ! me voir dans la  
vieillesse ,  
Ni telle que je suis , ni telle que je fus.

*Aufone* a rendu le sens des deux derniers vers dans l'Epigramme suivante :

*Lais*

## DE LITTÉRATURE 183

*Lais anus Veneri speculum dico, dignum habeat se*

*Æterna æternum forma ministerium.*

*At mihi nullus in hoc usus; quia cernere talem*

*Qualis sum nolo, qualis eram nequeo.*

En voici deux imitations en François, qui n'ont pas encore vû le jour:

Contrainte par les ans qui rident mon visage

Je t'offre ce miroir, ô Mère des Amours,  
Il sied bien à Venus de se mirer toujours;  
Mais une glace hélas! n'est plus à mon usage.

Y voir ce que je fus, y voir ce que je suis,  
L'un je ne le veux pas, l'autre je ne le puis.

Ou autrement en moins de mots:

Contrainte par le tems qui change toutes choses

J'offre ce miroir à Venus:

Qu'en faire? je ne puis y voir ce que je fus,  
Y voir ce que suis, je n'ose.

On m'a fourni sur *Oebin* la remarque suivante qui est curieuse.

La Vie de *Bernardin Oebin* est assez connue par ce qu'en a ramassé M. Bayle dans son Dictionnaire. On n'a pas manqué de relever l'erreur de ceux qui l'ont fait ou Fondateur, ou l'un des Fondateurs de l'Ordre des Capucins; mais personne n'a encore employé

dans cette occasion un passage d'Ochin lui-même, qui dans une Lettre à *Mutio Justinopolitano* imprimée à la fin du 2. vol. de ses Sermons, reconnoît que les Capucins étoient fondez & qu'ils avoient ce nom quand il prit leur habit: *Infino a tanto, dit-il, cbè incominciorno apparire al mondo i Frati Cappucini, e visto l'asprezza della vita loro, con repugnantia non piccola dellamia sensualita, è carnal prudentia, presi l'habito loro.* Ochin tout Siennois qu'il étoit parloit mal fa Langue. Vous en pouvez juger par cét *incominciorno* pour *incominciarono*, *repugnantia* & *prudentia*, au-lieu de *repugnanza* & *prudenza*. Son éloquence tant louée n'étoit qu'une facilité de parler avec onction, naturellement & pathetiquement, mais sans politesse. Peu de tems après son évafion *Claude Tolomei* son Compatriote, Evêque premièrement de *Corfola* & ensuite de *Torcello*, lui écrivit une grande & forte Lettre le 20. Octobre 1542. pour l'inviter à résipifcence. Les trente Dialogues d'Ochin font rares en Italien, & sur-tout ses cent Apologues contre la Cour de Rome dans la même Langue.

M. de Cbarner, qui a écrit en François la Vie du Tasse, prétend que le Tasse parloit & raisonnoit à six mois; qu'il étudia à trois ans, & alla au Collége à quatre. *Vigneuil Marville* p. m. 139. du 1. Tome de ses Mélanges remarque, que les Italiens qui ont fait l'éloge du Tasse ne disent rien de semblable; mais il se trompe, car LORENZO CRASSO *Elog. d'Hom. Letter. &*  
MAN-



MANZO *Vit. di Tasso* le disent positivement, & c'est d'eux sans doute que M. de Charner l'a tiré.

Vigneuil Marville se trompe aussi quand il dit qu'*Agricola* étoit le gendre de *Corn. Tom. 2. Tacite*, car c'étoit son beau-père. p. 350.

M. Chevreau reprend avec raison dans le *Chevreana* le Père Bouhours de ce qu'il a osé mettre en question, si un Allemand pouvoit être bel esprit; il est néanmoins tombé lui-même dans une faute tout-à-fait semblable, lorsqu'il a dit pag. 12. du 2 vol. du *Chevreana*, „ que le Moscovite est justement l'homme de Platon, dont il est parlé dans *Dion. Laerce*, un *Animal à deux pieds, sans plumes, à qui rien ne manque pour être homme, que la raison & la propriété.*

Il parut à Paris l'An 1681. un Livre qui fit beaucoup de bruit. Il étoit intitulé LA FOI DEVOILEE PAR LA RAISON in 8. L'Auteur de ce Livre s'appelloit M. *Parifot*, Conseiller du Roi & Maître ordinaire dans la Chambre des Comptes. Cét Ouvrage renfermoit quelques vérités hardies parmi un grand nombre de pensées obscures & fausses. On confisqua d'abord les Exemplaires, de manière que ce Livre est devenu fort rare. On emprisonna aussi l'Auteur, qui fit dans sa prison le Mémoire suivant, que j'insérerai ici à cause qu'il n'a pas encore été imprimé.

## P L A I S E

*A Nosseigneurs les Archevêques & Evêques du Clergé de France assemblés à St. Germain en Laye en 1685.*

*Avoir pour recommandé en Justice le bon droit de Messire Jean Patrocle Parisot, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes,*

*Contre les ignorans soi-disans savans.*

**P**our établir nos Chrétiennes intentions, nous disons qu'ayant fait imprimer il y a plus de quatre ans dès l'Année 1681. un Livre que j'ai composé, qui a pour titre *la Foi dévoilée par la Raison*, qui montre les premiers Principes de la Nature, afin de pouvoir comprendre le Mystère de la Sainte Trinité par la Raison: les Docteurs ont de la peine à les entendre, ne s'imaginant pas qu'il fût nécessaire d'avoir la connoissance de tels Principes pour entendre la Sainte Écriture, traitant cette doctrine de nouveauté, au grand scandale de son antiquité, puisqu'elle est le Principe de la Création du Monde; de sorte que ce manque d'intelligence est cause qu'ils ne peuvent concevoir les paroles de Jésus-Christ, qui enseignent les

les Myſtères par des Paraboles Phyſiques ; ainſi il ne faut pas s'étonner ſ'ils ne peuvent comprendre la Sainte Ecriture par la Raiſon ; car pour l'entendre dans toute ſon étendue, il faut l'expliquer par la Phyſique, & par la Morale. La Phyſique nous enſeigne ce qu'il faut *croire*, & la Morale nous apprend ce qu'il faut *faire* ; mais non pas par leur ſens littéral, allégorique & anagogique, qui ne ſont bons que pour la Foi, & non pas pour la Raiſon ; ſi bien que l'on doit dire que faute de connoître les premiers Principes de la Nature, cela produit la ſource de toutes les ignorances, qui ont commencé par la Philoſophie de Platon & d'Ariſtote ſon diſciple, puisqu'elle ne peut ſervir à l'explication de la Sainte Ecriture, & qu'il faut que la Science ſ'y accorde, qui eſt la preuve indubitable, pour connoître ſi une Philoſophie eſt bonne ; car quand elle ne ſ'y accorde pas, il faut conclurre indubitablement qu'elle eſt fauſſe, laquelle preuve n'a pas été connue des Savans ; ainſi ils ont introduit cette ignorante Philoſophie dans la Théologie pour raiſonner ; De ſorte qu'ils ont fait un Paradoxe de chercher la lumière avec les ténèbres, en voulant prouver le vrai par le faux ; c'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner, ſ'ils ne peuvent découvrir le ſens de la Sainte Ecriture par la Raiſon : les-quelles ignorances ſont d'autant plus dangereuſes, qu'elles ne ſont connues de perſonne ; ce qui donne aux Savans un repos de Conſcience qui les rend ignorans ſans honte, & cauſe un grand deſordre dans le Chriſtia-

fianisme, de voir que la Religion de Notre  
 Seigneur étant remplie de science, comme  
 elle est, capable de vaincre & établie par un  
 Dieu, & que cependant elle soit moins con-  
 sidérable que de fausses Religions sans scien-  
 ce, lesquelles peuvent être détruites aisé-  
 ment, & établies par des hommes, & qu'el-  
 les subsistent avec éclat. C'est ce qui doit  
 donner de l'étonnement à tous les Chrétiens  
 & de la confusion aux Savans d'être si igno-  
 rans, de ne savoir pas les premiers Princi-  
 pes de la Nature pour défendre & aggran-  
 dir la véritable Religion, après avoir donné  
 le Livre de *la Foi dévoilée par la Raison*, qui  
 nous montre au chap. 17. la différence qu'il  
 y a des Principes comparatifs d'avec ceux  
 qui sont démonstratifs : que ceux qui sont  
 comparatifs se prennent dans les divers êtres  
 de la Nature qui ne prouvent rien ; ce qui  
 a donné lieu à un Proverbe, *que les Compa-  
 raisons clochent* ; mais que les Principes demon-  
 stratifs se prennent uniquement dans ceux qui  
 composent la Nature, qui ne changent point  
 & prouvent tout. Premièrement la connois-  
 sance de la Nature, ensuite celle de la Re-  
 ligion, qui nous menent l'une & l'autre à la  
 connoissance de Dieu, où nous trouvons  
 par un ordre de science, que les Principes  
 en sont les Ressorts & pareils tant en Tri-  
 nité qu'Unité ; mais non pas en essence,  
 ce qui en fait la différence ; lesquelles vérités  
 nous font comprendre les paroles de Notre  
 Seigneur en Saint Jean Chap. 6. Texte 44.  
*Personne ne peut venir à moi, s'il ne lui est  
 donné de mon Père. Texte 45. Quiconque a*  
qui

où le Père & appris de lui, vient à moi. Pour entendre ces Textes, qui ne sont qu'une même chose, Notre Seigneur nous enseigne, qu'il faut apprendre les Principes de la Nature, qui sont les Ouvrages du Père, & après l'on comprendra les Ouvrages du Fils, qui est la Religion; lesquelles intelligences nous donneront enfin la connoissance de Dieu, à laquelle on ne pourra résister, qu'en péchant contre le Saint Esprit qui a soin de la perfection de la Religion, comme Notre Seigneur nous en assure, qui se doit faire aussi bien par la Raison que par la Foi; de forte que résister contre l'éclaircissement de la Religion, c'est un péché contre le Saint Esprit, qui est irremissible tant en ce monde qu'en l'autre, c'est-à-dire, que l'on est damné dès à présent sans pouvoir être reçu à repentance; ce dont Notre Seigneur nous avertit en Saint Marc Chap. 3. Text. 29. *Si quelqu'un blasphème contre le Saint Esprit, il n'en recevra jamais le pardon, & il sera coupable du péché éternel*, qui est une sentence effroyable, prononcée par la propre bouche de Notre Seigneur Jesus-Christ contre les opiniâtres ignorans, qui se disent savans par leurs titres de Professeurs; ainsi par leur credit reveré de tout le monde, ils retardent les Véritez de la Religion par la Raison; c'est pourquoi Notre Seigneur se montre si terrible contr'eux; à quoi il faut sérieusement penser pour nous corriger & nous instruire, puisque le S. Esprit n'a pû encore dissiper les préventions des Chrétiens, que la Foi ne peut être éclaircie par la Raison.

Par

Par toutes ces distinctions nous voyons la nécessité d'apprendre les premiers Principes de la Nature, afin de pouvoir expliquer la Sainte Ecriture, laquelle ne se peut entendre sans cette intelligence, puisque la plupart des choses que Notre Seigneur y enseigne sont physiques. Ainsi il ne faut pas s'étonner si les Docteurs ne peuvent entendre ces Paraboles, puisqu'ils n'ont aucune teinture des Principes de la Nature, qui est cette belle Philosophie, laquelle donne connoissance de Dieu, de la Nature & de la Religion, au-lieu de cette fausse Philosophie que l'on enseigne dans les Ecoles, qui gâte l'esprit des Etudiens, bien loin de les éclaircir, & voilà l'origine de l'ignorance des Docteurs: C'est pourquoi nous supplions très humblement & très chrétiennement Nosseigneurs les Archévêques & Evêques du Clergé de France, d'avertir le Roi de tous ces desordres, afin qu'il ordonne aux Docteurs d'étudier les premiers Principes de la Nature pour enseigner les vérités de la Religion de Jésus-Christ par la Raison; & afin de parvenir à ce dessein, d'éclaircir les Mystères de la Foi, nous promettons aux Docteurs leur donner un Inventaire des choses qui leur manquent pour être savans, en attendant que j'aie la permission de faire imprimer un second Livre qui est la suite du premier, qui contient toutes ces vérités, sans préjudice des bons conseils de vos Illustrissimes & Reverendissimes Personnes, que vous suppléerez de droit, afin que tout le monde contribue à la gloire de Dieu, & que notre Monarque

que devienne le plus Grand qui ait jamais été, étant le premier qui la fera connoître par la Raison ; ainsi nous ferons voir que Notre Seigneur l'a prédit pour être

*Celui qui croira fera les choses que je fais & en fera encore de plus grandes*, en Saint Jean Chap. 14. Texte 12. Puisque le Roi étant Fils Aîné de l'Eglise par la Foi, il augmentera son titre par la Raison, laquelle fera plus de progrès dans ces enseignemens, que la Foi n'en aura fait, puisqu'elle sera entendue de tout le monde, &c.

*Inventaire des Vérités principales, sans compter les subalternes, qui manquent aux Philosophes & aux Docteurs pour être savans dans la connoissance de la Religion par la Raison.*

**P**remièrement il faut qu'ils apprennent les vrais Principes de la Nature, afin de pouvoir comprendre le Parallele qui est entre Dieu & la Nature, eu égard à la différence qu'il y a de la Créature au Créateur.

2. Item ils doivent savoir que pour connoître un premier Principe créé, il faut qu'il soit semblable à son Auteur tant en Trinité qu'en Unité, autrement un Principe est faux.

3. Item il faut qu'ils sachent que les Principes d'Aristote sont faux, parce qu'ils ne ressemblent point à leur Auteur ; par conséquent l'on n'enseigne que des erreurs dans les Ecoles.

4. Item

4. Item il faut qu'ils apprennent que les Principes de Des Cartes sont faux par la raison que l'on vient de dire, & aussi parce qu'il prend une action pour principe.

5. Item ils doivent savoir qu'il n'y a point de néant dans la Nature.

6. Item il faut qu'ils apprennent que tous les êtres, tant Physiques que Metaphysiques, ne peuvent subsister sans leurs Principes.

7. Item ils doivent savoir que la Nature a été créée de Dieu en deux tems; premièrement par production *ad extra*, & après par art.

8. Item il faut qu'ils sachent que dans la première Production les Principes invisibles; qui sont le Sel, Mercure & Souphre, sont premiers Principes & subsistent d'eux-mêmes, à cause qu'ils sortent immédiatement de Dieu, *ad extra*, par conséquent ils sont immortels.

9. Item il faut qu'ils apprennent dans la seconde Production par art, que le corps visible, qui est la Nature, n'est pas premier Principe, puisqu'il a besoin d'un autre Principe pour subsister, à cause qu'il n'est que de l'art de Dieu, ce qui le rend mortel.

10. Item ils doivent savoir que les Personalitez divines sont Principes en Dieu; de sorte que Dieu ne peut subsister sans les Personalitez divines.

11. Item ils doivent savoir que ce qu'ils appellent Principe de connoissance, n'est pas un Principe, mais que c'est seulement une action.

12. Item il faut qu'ils apprennent que le  
dé-



## DE LITTERATURE. 193

défaut de connoissance des premiers Principes de la Nature , est cause de toutes les ignorances qui sont dans le monde.

13. Item il faut qu'ils sachent que les paroles de Notre Seigneur sont savantes , & non pas obscures.

14. Item ils doivent savoir que l'on doit expliquer les paroles de l'Évangile , aussi bien par la Physique que par la Morale , de sorte qu'il y a des Paraboles Physiques & des Paraboles Morales.

15. Item il faut qu'ils apprennent que les paroles de Notre Seigneur sont semence de Religion , comme les grains sont semence de la Production.

16. Item il faut qu'ils sachent que la Foi n'est qu'un passage de la Religion , mais que la Raison en est la fin & la perfection.

17. Item ils doivent apprendre que la Foi doit au commencement paroître incroyable , & après doit finir par des vérités surprenantes , qui sont les deux conditions de la Foi , en imitant la Nature , qui d'un gland en fait un chêne.

18. Item il faut qu'ils soient persuadés qu'il n'y a que Dieu & la Nature qui soient science , & que l'Évangile n'est que la déclaration de cette vérité par des Paraboles Physiques , puisqu'elles sont pleines de vie & de vérité , pour nous montrer les Mystères par la Raison , en y joignant des dogmes moraux qui composent la Religion de Jésus-Christ.

19. Item , pour conclurre & recapituler

**N**

**CG**

ce que l'on a dit , ils doivent savoir que ce qui empêche de comprendre la Sainte Ecriture par la Raison , c'est que l'on n'a pas entendu la Physique qui y regne par des Paraboles de la Nature ; ainsi la connoissance de la Physique est nécessaire pour comprendre ce que c'est que Dieu , la Nature , & la Religion , &c.

La première Edition de la Bible de Sixte V. est de 1590. il s'en fit une seconde fort différente de la première en 1592. Comme la première Edition est devenue fort rare , & qu'elles se ressemblent fort toutes deux , on a mis quelquefois par supercherie le titre de l'Edition de 1590. à celle de 1592. mais il y a une marque infailible pour les distinguer ; c'est que dans l'Edition de 1590. il y a *Liber Numeri* , au-lieu de *Liber Numerorum* , qui est dans l'Edition de 1592.

M. Ancillon , qui dans ses *Mémoires sur les Vies & les Ouvrages de plusieurs Modernes* a parlé fort au long de M. Chevreau , a oublié de mettre dans la liste qu'il donne des Ouvrages de ce Savant , les *Poésies Françaises* qu'il publia à Paris en 1656. in 8. Il y a beaucoup d'imitations d'après les Auteurs Espagnols & Italiens , & il y a des Pièces fort ingénieuses.

Jamais Livre du tems n'a peut-être été mieux reçu que les *Mémoires du Comte de Rochefort* , qui parurent sous le titre de *Mémoi-*

*Mémoires de M. L. C. D. R.* Il s'en est fait un grand nombre d'Éditions. C'est cependant un pur Roman Historique, & qui ne mérite pas la moindre créance. Il est d'ailleurs très bien écrit, & il est rempli d'Historiettes qui sont narrées avec tout l'agrément possible. L'Auteur de cet Ouvrage a écrit quantité d'autres Livres, dont je vai donner la liste. Il a demeuré fort long-tems en Hollande, où tous ces Ouvrages ont été imprimés chez le Sr. *van Bulderen*, qui y a gagné considérablement. Il a fait les premières années du *Mercur Historique & Politique*, qui sont très bien écrites. On mit d'abord sur le titre de ce Mercure qu'il étoit imprimé à Parme; mais quelque tems après, sur les plaintes de l'Envoyé du Duc de Parme, le Libraire fut obligé d'y mettre son nom & l'endroit où le Mercure étoit imprimé, ce qu'il commença à faire au Mois de Mars 1688.

On n'a jamais pu savoir en Hollande le véritable nom de cet Auteur. Il ne voyoit presque personne, & quand il alloit à Amsterdam ou ailleurs; il prenoit toujours quelque autre nom. Il resta en Hollande environ jusqu'à l'Année 1703. qu'il s'en retourna en France. Il n'y a pas long-tems qu'on m'a assuré, que son véritable nom étoit *Courville*, qu'il étoit de Champagne, & qu'il est mort en 1713. Sa veuve est remariée avec un Libraire, qui demeure à Paris sur le *Quai des Augustins* près de la rue de *Gillécœur*. Elle a dit à des personnes dignes de foi, qui me l'ont rapporté; que son pré-

mier mari travailloit presque sans aucun Livre , & qu'il écrivoit quelquefois une heure ou deux de suite sans en consulter aucun. De cette manière il n'est pas surprenant que cét Auteur ait fait des Anachronismes & des bevûes si grossières, lorsqu'il s'est mêlé d'écrire sur les affaires du tems.

Tom. 1.  
p. 234.

M. Bayle dans ses *Réponses aux Questions d'un Provincial* & M. M. les Journalistes de *Leipsic* en ont relevé plusieurs. Il n'avoit pas non plus besoin d'un grand nombre de Livres lorsqu'il faisoit des Romans Historiques , tels que les Mémoires de *Rochefort*, d'*Artagnan* & de *la Fontaine*, &c. Rien n'est au-reste plus dangereux que la lecture de pareils Livres, quand même on les liroit avec précaution, parce qu'on se charge la mémoire de faits ou faux ou douteux, & que quelque-tems après on oublie dans quelle source on les a puisez, & on regarde ces mêmes faits comme véritables. Voici les Ouvrages qu'on attribue à cét Auteur.

I. La Conduite de la France depuis la Paix de Nimegue, 1683.

II. Réponse au Livre intitulé la Conduite de la France depuis la Paix de Nimegue, 1683.

III. Histoire des Promesses illusoires depuis la Paix des Pirenées, 1684.

IV. Mémoires concernant divers événemens

## DE LITTERATURE. 197

mens remarquables arrivez sous le regne de Louis le Grand, l'état où étoit la France lors de la mort de Louis XIII, & celui où elle est à présent, 1684.

V. Les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre dans les Pays-Bas avec les intrigues de sa Cour, 1684.

VI. Les Intrigues amoureuses de la Cour de France, 1685.

VII. La Vie du Vicomte de Turenne, 1685.

VIII. Les Conquêtes du Marquis de Grana dans les Pays-Bas, 1686.

IX. Les Dames dans leur naturel, ou la Galanterie sans façon, sous le regne du grand Alcandre, 1686.

X. Les premières années du Mercure Historique & Politique commencé au Mois de Novembre 1686.

XI. La Vie de l'Amiral de Coligni, 1686.

XII. Les Mémoires de M. L. C. D. R.

XIII. Le Grand Alcandre frustré, ou les derniers efforts de l'amour & de la vertu, Histoire galante, 1696.

XIV. Mémoires de Jean-Baptiste de la Fontaine, 1699.

N 3

XV. Me-

XV. Mémoires d'Artagnan, 3. vol. 1700.

XVI. Les Annales de la Cour & de Paris, 2. vol. 1701.

XVII. Entretiens de M. Colbert avec Bouin, 1701. &c.

On dit qu'il n'y a point de défaut qui n'ait trouvé des défenseurs, *Nulli unquam vitio defuit Advocatus*; mais on peut dire aussi que les plus grands crimes ont trouvé de Panégyristes. On a osé imprimer un Livre intitulé *le Martyre de Frère Jaques Clement de l'Ordre de S. Dominique &c.* On a publié aussi l'*Apologie de Jean Chastel*; & plusieurs autres Livres de même espèce; & entr'autres on a imprimé à Douai l'Eloge de *Balthazar Gerard* l'Assassin de Guillaume le Taciturne Prince d'Orange le Fondateur de cette République. Voici ce que *Guillaume Estius* Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Douai a osé dire de ce scélérat dans son Histoire des Martyrs de *Gorcum* écrite en Latin, & dont il parut une Traduction Françoisse imprimée à *Cambrai* en 1618. *in* 12. „ La vertu, dit-il, très insigne & plus „ que héroïque de Balthazar Gerard Bour- „ guignon est notoire par tout. Lequel après „ avoir hardiment & vertueusement exter- „ miné l'ennemi commun du Pays & de la „ Religion, qui étoit proscriit & déclaré „ tel, a puis après avec une admirable pa- „ tience enduré en son corps des cruautés & des

liv. 4.  
chap. 6.

„ des tourmens incroyables. En quoi il s'est  
 „ montré tel en nôtre tems qu'a été autre-  
 „ fois un nommé Jean Nicomedien : lequel  
 „ pour avoir arraché & mis en piéces les E-  
 „ dits & Placards impies des Empéreur ,  
 „ qui étoient faits & affichez en public con-  
 „ tre les Chrêtiens, a souffert & enduré tou-  
 „ tes les sortes de tourmens , que l'on lui a  
 „ présenté, avec une telle allegresse d'esprit  
 „ & de visage, que l'on n'eût pû remarquer  
 „ en lui aucun signe ou apparence de douleur.  
 „ De cette très excellente vertu le susdit  
 „ Balthazar étant émulateur, n'a jamais  
 „ voulu entreprendre cet insigne & genereux  
 „ acte, que premièrement il ne fût muni &  
 „ armé du Bouclier d'oraïson envers Dieu.  
 „ Car le jour anniversaire & solemnel de nos  
 „ saints Martyrs, douze ans après leur mort,  
 „ étant à Delft en Hollande, où il devoit  
 „ executer son entreprise, il entra secretem-  
 „ ment dans une Eglise, où quelques Catho-  
 „ liques du même Lieu le virent & l'obser-  
 „ verent, ayant la tête nue, les genoux fi-  
 „ chez en terre, les mains jointes & élevées  
 „ au Ciel, & faisant sa prière avec une gran-  
 „ de devotion, l'espace pour le moins d'une  
 „ heure entière. Or l'événement a puis mon-  
 „ tré que sa prière fut exaucée, vû le cou-  
 „ rage & la force incroyable, dont les en-  
 „ nemis mêmes étoient étonnez : laquelle for-  
 „ ce il demonstra le jour ensuivant, qui étoit  
 „ le 10. jour de Juillet, lorsqu'il tua le Ty-  
 „ ran, & encore les quatre jours ensuivans,  
 „ que par tourmens exquis & par un très

„cruel genre de mort il termina sa vie d'un  
„glorieux martyre.

Voici quelques Vers qu'on fit du tems de Louis XIII. contre le Prince de Condé pendant qu'il assiégeoit Dole :

*Stat Dola, stant muri, nos frustra hæc vice  
fatigas :*

*Non est illa tuis urbs ruitura Dolis.*

*Tardè te genuit mater, sed tardiùs illam*

*Viceris excelso qua stat in exilio :*

*Si totidem menses quot quondam matris in  
alvo*

*Ante Dolam steteris, bis pudor undè tibi.*

La première Edition des *Pensées sur les Comètes* par M. Bayle, est la meilleure de toutes ; ce qu'on a ajouté aux Editions suivantes n'a fait que la gêner. A force de vouloir polir un Ouvrage, on l'énerve souvent & on lui ôte de ses premières beautés, au lieu de lui en donner de nouvelles. C'est ce que Plin le Jeune a bien senti, *Nimia cura*, dit-il, *deterit magis quàm emendat*. Cela n'empêche pas qu'il ne faille retoucher ses Ouvrages avec soin, & l'on doit lire le chapitre de *emendatione* aussi-bien que ce que Quintilien dit de *refrigerato inventionis calore*.

On a fait ces Vers sur Philippe IV. Roi d'Espagne,

*Pre-*



*Præda licet mundi non sit satis ampla Philippi,  
Ampla tamen mundo præda Philippus erit.*

*Malberbe* faisant allusion à la mauvaise situation des affaires de ce Prince disoit, que s'il aspireroit encore à la Monarchie Universelle, il devoit prier Dieu de retarder le jour du Jugement.

*Morbof* dit dans son *Polyhistor*, que *Balzac* Part. 2. a écrit en François la *Vie de Socrate*, & <sup>liv. 1.</sup> qu'il y a joint la Traduction du Traité de <sup>ch. 3.</sup> *Xenophon Des choses mémorables de Socrate*. Il se trompe; personne n'ignore que feu M. *Charpentier* de l'Académie Française a publié ces deux Ouvrages.

M. *Christ. Juncker* dans son Livre, intitulé *Schediasma Historicum de Ephemericibus seu Diariis Eruditorum, &c.* se trompe aussi, lorsqu'il confond les trois Mrs. *Basnages*: pag. 200. où il donne l'Extrait des *Ouvrages des Savans*, il dit, qu'il est sûr, que l'Auteur étoit autrefois Ministre de l'Eglise de Rouen, & que pour n'être pas connu, il avoit pris sur le titre le nom de *Docteur en Droit*; quoi-que je ne voudrois pas nier, ajoute-t-il, que quelque Jurisconsulte ne l'ait aidé à composer son Livre. Ensuite pour prouver qu'il étoit effectivement Ministre François Réfugié, il cite le *Traité de la Communion Sainte*, la Lettre qu'il écrivit à feu M. *Bayle*, pour montrer que l'Ecrit pu-

blié depuis peu par M. Arnold n'est pas de S. Athanasè, & la Réponse aux Méthodes du Clergé de France, qui constamment sont tous des Livres de M. Basnage, ci-devant fameux Ministre de Rouen, comme le remarque M. Bayle dans sa *République des Lettres*, Janv. 1686. pag. 50. D'ailleurs peu de gens ignorent, que feu M. de Beauval, Docteur en Droit, & frère de M. Basnage à présent Ministre à la Haye, est le seul & véritable Auteur des *Ouvrages des Savans*, & que personne ne l'a aidé dans ce travail. Ensuite le même M. Juncker dit à la page 306. en citant *Samuelis Basnagii Exercitationes*, &c. qu'il croit que c'est le même qui a composé l'*Hist. des Ouvrages des Savans*, en quoi il commet une nouvelle faute, car c'est M. Basnage de Flottomanville, cousin des deux précédens, & Ministre à Zutphen. M. Thomasius est en partie tombé dans la même faute dans son Journal Allemand, qui a pour titre *Monatliche Gedancken*, Part. I. p. 227. en confondant feu M. de Beauval avec son frère M. Basnage.

Le même M. Juncker se trompe encore, quand il dit à la page 188. que M. du Rondel, mort depuis peu, étoit Professeur en Mathématiques à Mastricht, car il l'étoit seulement en Eloquence.

Diff.  
Article ?  
Bergame.

M. Bayle s'est trompé quand il a dit que Jacques de Bergame a publié un Traité des Femmes Illustres Chrétiennes. Konig a fait la même faute dans sa *Biblioth. Vet. & Nova*.

J'ai

J'ai déjà remarqué plus haut que Jaques de Bergame parle non seulement de femmes Payennes, mais aussi de beaucoup de femmes mémorables par leur impudicité & par leurs mauvaises qualitez.

M. Bayle dit que la 2. Edition du *Supplementum Chronicorum* est celle de Bresce 1485. mais qu'il ne fait pas bien l'année de la 1. Edition. Elle a été faite à Venise l'An 1483. *Konig* a parlé de Jaques de Bergame en deux endroits de sa *Bibl. Vet. & Nov.* & il s'y est contredit deux fois. pag. 105.  
& 313.

Il est dit dans le *Menagiana*, que *Du Bellay* a fait cette jolie Epigramme sur un chien qui étoit de bonne garde contre les Voleurs, mais qui laissoit entrer les Amans sans a-boyer, Nouv.  
Ed. T. 3.  
p. 268.

*Latratu fures excepi; mutus amantes.  
Sic placui Domino; sic placui Domina.*

On ajoûte qu'on les a ainsi traduits en Italien,

*Latrai à ladri, ed à gli amanti tacqui,  
Così a Messere ed a Madonna piacqui.*

Le nouvel Editeur du *Menagiana* remarque sur cet endroit, qu'il n'est pas sûr que les deux Vers Italiens soient une Traduction des deux Vers Latins, & il allegue un exemple pour faire voir que le contraire est plus probable.

p. 128.  
 Edit. Mo-  
 gunt.  
 1615. Fo-  
 lia.

bable. Voici une citation pour appuyer son sentiment. *Simon Mayolus* rapporte la même Epigramme quoiqu'un peu changée dans le Livre intitulé *Dies Caniculares*,

*Latrabam ad fures, & amantum furta ta-  
 cebam,  
 Ut placui Domino, sic placui Domina.*

Et il dit qu'elle fut faite sur un chien d'une ville d'Italie; ainsi il est plus probable qu'elle a été faite originairement en Italien.

p. 274.

Ménage dit un peu plus bas qu'il ne se souvient point du nom de celui qui a fait cette Epitaphe d'*Erasme*,

*Hic jacet Erasmus, qui quondam bonus erat  
 mus,  
 Rodere qui solitus, roditur à vermibus,*

Le Jésuite Labbe dans son *Thréfor des Epitaphes* assure, que celle-ci d'*Erasme* a été faite par *Etienne Pasquier*; elle ne se trouve néanmoins pas dans le Recueil de ses Poésies, imprimées dans le 3. Tome qui contient les *Oeuvres Mêlées* &c. à Paris 1619. in 8.

T. 2.  
 p. 205.

*David Blondel* n'a point fait imprimer son *Traité de la Papesse Jeanne*, comme il est dit dans le *Ménagiana*, car il n'a paru en Latin qu'après sa mort, aiant été imprimé à Amsterdam par les soins de *Courcelles*. Et dans

dans les Lettres de *Sarrau* il est dit, que *Blondel* assûroit, que *Bluet* l'avoit imprimé en François sans sa participation, *se inconsulto*.

*Henri Etienne* dit dans ses *Dialogues du Langage François Italianisé*, „qu'avant qu'il „partit de France on faisoit de grandes ad- „mirations & exclamations quand on oyoit „parler des femmes fardées, & je ne sai, „ajoute-t-il, si on eût trouvé assez de Rhetorique en tout *Demosthene* & tout *Cicéron*, pour persuader qu'une Française, aimant à se farder, aimât aussi son honneur & l'eût en recommandation. Il dit ensuite que cela est bien changé, & que cette coutume est devenue fort commune. Il remarque que les jeunes Gentilshommes les ont comme contraintes d'en venir au fard, parce qu'ils étoient aussi *mignons* & *poupins* qu'elles étoient *mignonnes* & *poupines*, & montreroient un visage aussi délicat, aussi frais, aussi vermeil: quelquefois même les habillemens s'accordoient fort, en sorte que le Prêtre aiant à faire un mariage, ne savoit discerner l'époux de l'épouse, témoin cette Epigramme:

*Cinnamulus ille, cui undalati  
Propexique humeros gravant capilli,  
Qui tersâ cuncte, blasulâque voce,  
Qui patis oculis, graduque molli,  
Et patis simulat labris puellam:  
Hæc, Posthume, nuptias parabat,  
Quam nequissimus omnium sacerdos,*

Ur-

*Urbanus tamen & facetus berche,  
Utra sponsus erat, rogata cepit.*

Ce jeune homme ne s'étoit sans doute guères mis en peine de ce que dit Ovide,

*Sint procul à nobis juvenes ut fœmina comptis  
Fine coli modico forma virilis amat.*

p. 220.

Il donne ailleurs une plaisante recette pour devenir vrai Courtisan, la voici mot pour mot. **RECIPE** trois livres d'Impudence, (mais de la plus fine, qui croit en un rocher, qu'on appelle Front d'airain) deux livres d'Hypocrisie, une livre de Disimulation, trois livres de la Science de flatter, deux livres de bonne Mine. Le tout cuist au jus de bonne Grace par l'espace d'un jour & d'une nuit, afin que les drogues se puissent bien incorporer ensemble. Après il faut passer cette decoction par une estamine de large Conscience: puis quand elle est refroidie, y mettre six cuillerées d'eau de Patience, & trois de l'eau de bonne Espérance. Voilà un breuvage souverain pour devenir Courtisan en toute perfection de courtoisisme.

p. 221.

Il rapporte les deux Epigrammes suivantes sur une femme qui se fardoit: dont la première est,

*Natura sis pulchra licet, vis arte juvare  
Formam: contentus quâ tamen ipse vir est.*  
Sat

## DE LITTERATURE. 207

*Sat pulchram faciem quum niteris arte ju-  
vare,  
Credo, adjutorem quæris habere viri.*

Voici l'autre :

*Pulchram dat faciem natura satisque super-  
que,  
Haudque aliam cupiat vir tuus esse tibi:  
Quæ contentus is est, non es contenta: putabo  
Te contentam uno vivere velle viro?*



## E R R A T A.

- pag. 17. l. penult. 1583. lif. 1580.  
pag. 35. l. 19. effacez & *prochaine*.  
pag. 133. l. 14. nihil, l. *nihil*.  
pag. 134. l. 9. natum, l. *natam*.  
pag. 165. l. 22. effacez depuis *Konig* jusqu'à  
*Nivernois* inclusivement.  
pag. 181. l. 30. après &c. ajoutez, L'Au-  
teur du Supplement de Moreri s'est donc  
aussi trompé quand il a dit, que Sarasin  
mourut en 1657. & il a fait une autre fau-  
te en mettant la première Edition de ses  
Oeuvres à l'Année 1658. puisqu'elle avoit  
déjà paru en 1656. comme je viens de le  
dire.



MEMOIRES  
DE  
LITTERATURE.

TOME PREMIER

*Seconde Partie.*



A LA HAYE,

---

Chez HENRI DU SAUZET.

1716.



# T A B L E

## D E S

# A R T I C L E S

Contenus dans la seconde Partie du  
premier Tome des

## M E M O I R E S

D E

## L I T T E R A T U R E.

- I. ART. **R**EFLEXIONS sur l'utilité de la  
Litterature, Page 212
- II. MEMOIRES sur Geoffroy Vallée, 222
- III. INDICE Expurgatoire du *Mena-*  
*giana*, 228
- IV. MEMOIRES sur la première Edi-  
tion de Pline, 275
- V. LETTRE sur la Vie & les Ouvra-  
ges de l'Abbé d'Aubignac, 284
- VI. EPISTOLA Magistri Benedicti  
PASSAVANTII &c. Epitre de Pas-  
savant par Th. de Beze, 320
- VII. LA PANCHARIS de JEAN DE  
BONNEFONS, 339
- VIII. EXTRAIT d'une Dissertation sur  
le Livre des trois Imposteurs, 376
- IX. REPONSE de M. DE LA MON-  
\* 2 NOYE

## TABLE DES ARTICLES &c.

|       |   |     |
|-------|---|-----|
|       | NOTE à cette Dissertation,  | 386 |
| X.    | MEMOIRES sur les premières Impressions de Harlem,                 | 392 |
| XI.   | MEMOIRES sur le meurtre commis en la personne de JEAN D'E HUTTON, | 399 |
| XII.  | FRAGMENS d'un Poëme de M. le Cardinal de POLIGNAC,                | 413 |
| XIII. | MEMOIRES sur la Vie & les Ouvrages de SARASIN,                    | 419 |
| XIV.  | SENTIMENS de Cleante sur les Entretiens d'ARISTE & d'EUGENE,      | 444 |
| XV.   | REMARQUES détachées de Littérature,                               | 457 |

ME-

# MEMOIRES

## DE

# LITTERATURE

---

### ARTICLE I.

#### REFLEXIONS *sur l'Utilité de la Litterature.*

**Q**uand j'entends des personnes condamner la Litterature comme une étude puérile, frivole & indigne des soins d'un homme d'esprit, pour ne rien dire de pis, je me rappelle aussi-tôt ces belles paroles d'un Ancien, qu'on seroit trop heureux s'il n'y avoit que les Maîtres de l'Art qui se mêlassent d'en juger : *Felices essent artes, si de illis soli artifices judicarent.* <sup>Quintill.</sup> Mais souvent entraînez par un rayon de raison, & suivans notre pente naturelle à décider trop à la légère, nous portons des jugemens précipitez, & c'est précisément le cas dans lequel sont ces personnes.

Ils voyent des Litterateurs avancer avec hardiesse des sentimens ridicules & les soutenir néanmoins avec opiniâtreté & avec aigreur

O

greur , ils les voient encore disputer & se déchirer cruellement. Ils remarquent qu'ils employent toute leur vie uniquement à cette étude. Ils n'en demandent pas davantage pour regarder la Litterature avec le dernier mépris. Peu s'en faut qu'ils ne disent avec *David* \* *Parvus qu'asseurement le Diable est l'Auteur de cette sorte d'érudition:*

Mon dessein est de leur donner ici en peu de mots une idée raisonnable de la Litterature & de son utilité , & de les desabuser de leur prévention , si je n'y reuffis pas , je me flatte que ce ne sera pas manque de bonnes raisons.

La Litterature qu'on appelle autrement *belles Lettres* , renferme l'étude des Anciens Auteurs profanes , tant Orateurs qu'Historiens & Poëtes , & la lecture des Ouvrages des Savans qui ont travaillé à éclaircir , à expliquer & à commenter ces Auteurs Profanes.

L'utilité de cette connoissance se fait sentir d'abord par cette définition : qui ignore les avantages qu'on peut retirer de l'étude de l'Histoire , des mœurs , des coûtumes , de la Religion & de la politique de ceux qui nous ont précédé ? Aussi les objections qu'on fait d'ordinaire contre la Litterature ne regardent principalement que la Critique , car , dit-on , qu'y a-t'il de plus inutile & en même tems

\* C'est ce qu'il dit lorsqu'il se vit traité d'une manière tout à fait méprisante & outrageuse par *Joséph Scaliger* , pour n'avoir pas approuvé toutes les supputations Chronologiques de ce dernier.

tems de plus ridicule que de se tourmenter l'esprit pour corriger les Anciens Auteurs, & disputer souvent avec la dernière chaleur, si l'on doit lire *æ* ou *œ*,

J'aurois une infinité de choses à répondre à cette objection qui est assez specieuse, mais je me contenterai de faire les Réflexions suivantes.

I. La Critique qui est principalement l'Art de corriger & de rétablir le véritable sens des Auteurs, est d'une utilité incontestable, sans elle les écrits des Anciens seroient un Cahos indébrouïllable, avant que d'avoir par exemple une Edition passablement correcte de l'Histoire naturelle de *Pline*, on en a ôté plusieurs milliers de fautes & ainsi des autres Auteurs à proportion.

II. Mais ce n'est pas seulement par rapport aux Auteurs profanes que la Critique est utile & nécessaire, le Pere *Honoré de Ste Marie* en a prouvé fort au long la nécessité \* pour rétablir le texte Sacré, tant de l'ancien que du Nouveau Testament.

III. Le même Religieux a fait voir ensuite que l'Histoire de l'Eglise étoit si broüillée, que les Actes des Martyrs étoient dans un état si pitoyable avant le XVII. Siècle, qu'il n'étoit pas possible de les réparer sans le secours de la Critique, que la confusion où étoient les Ouvrages des Anciens aussi bien que la Theologie positive, marquent assez la nécessité de la Critique, pour avoir une bonne Bibliothèque d'Auteurs Ecclesiastiques.

O 2

&c

\* Dans son Ouvrage intitulé *Réflexions sur les Règles & sur l'Usage de la Critique* &c, à Paris 1713.

& pour former un corps exact de Théologie, enfin que les Sciences humaines & les beaux Arts étoient fort déchus avant les derniers siècles ; & qu'il n'étoit pas possible de les redresser sans le secours de la Critique.

IV. M. *Lantin* Conseiller au Parlement de Dijon , a très bien fait voir dans la Préface qu'il a faite au devant de l'Ouvrage de *Saumaïse* intitulé *De Homonymis Hyles jatri-cæ* à Utrecht 1686. in Folio 1. combien la Critique est nécessaire , pour profiter des lumières des Anciens dans les Arts & dans les Sciences , parceque sans elle on ne sauroit les entendre. 2. Qu'elle est très nécessaire , en particulier , pour pouvoir se servir des expériences qu'ils ont faites sur les plantes.

V. Autre Objection : Qu'y a-t'il de plus pueril , que de faire de laborieuses recherches pour savoir si un tel a été deux fois Consul , ou s'il l'a été trois fois : en quelle Année un Empereur est né & en quelle autre un Savant est mort ; si un tel a été pendu ; ou s'il a été décapité &c. En quoi ces recherches peuvent elles intéresser le Public ?  
*id curat populus scilicet.*

VI. M. *Bayle* a si bien remarqué l'impertinence de cette objection , & il l'a réfutée d'une manière si solide , que je ne ferai pas mal de mettre ici mot à mot une bonne partie de ce qu'il dit \* sur ce sujet. Cette objection ne va pas à moins qu'à la ruïne de

\* Dans la Préface du *Projet* qu'il publia de son Dictionnaire en 1693.



de tous les beaux Arts , & presque de toutes les Sciences qui polissent & qui élèvent le plus l'esprit. Il ne nous resteroit selon ces beaux raisonnemens que l'usage des Arts mécaniques , & autant de géometrie qu'il en faut pour perfectionner la Navigation , le Charroy , l'Agriculture , & la fortification des places : pour tous Professeurs on n'auroit presque que des Ingenieurs , qui ne feroient qu'inventer de nouveaux moyens de faire perir beaucoup de monde. Il faut avoüer que le public a un très grand intérêt à toutes ces choses , puisque c'est par là qu'on peut faire régner commodément l'abondance dans les Villes , & soutenir bien la Guerre , soit défensivement , soit offensivement. Il faut avoüer d'un autre côté , n'en déplaise à Cicéron \* , que toutes les beautez de la Peinture , de la Sculpture , de l'Architecture ne servent qu'au plaisir des yeux , & à donner une agréable admiration aux connoisseurs. Les productions grossieres de tous ces Arts , suffisent à remplir les besoins de l'homme : on peut être logé sûrement , & commodément sans l'aide de l'ordre Corinthien , ou de l'ordre Composite , sans Frieses , sans Corniches , sans Architraves. Encore moins est-il nécessaire pour les commoditez de la vie , de savoir tout ce qui se dit , ou de l'incommensurabilité des Asym-

O. 3 pto-

\* Il tâche de prouver dans le 3. Livre de l'Orateur cette These , *in plerisque rebus incredibiliter hoc natura est fabricata , ut ea que maxima utilitatem in se continerent , eadem haberent plurimum vel dignitatis , vel sapè etiam venustatis.*

ptotes , ou des quarréz magiques , ou de la duplication du Cube &c. Les Turcs au milieu de l'ignorance crasse où ils vivent , ne sont pas moins robustes , & ne dépenfent pas moins gayement dix mille livres de rente quand ils les ont , que les Chrétiens , & ce Gouverneur de Neuhaufel \* qui se plaignoit après la levée du Siège de Vienne , de la mauvaise foi des François , qui avoient donné passage par leur pays au Roi de Pologne , ne jouïffoit pas moins doucement de l'autorité de fa Charge , que s'il eût été mieux versé dans l'Histoire & dans la Geographie. De sorte que si l'on étoit reçu à mépriser un Ouvrage , dès qu'il ne traite pas de *panelucrando* , ou qu'il ne sert de rien *πρὸς τὰ ἀλφίτα* , comme disent les Grecs , où enfin dès que le Public s'en peut passer , il n'y a que peu de Livres qui ne fussent méprisables , & qui ne méritassent la brusquerie , qu'on lit dans la vie de Malherbe , M. de Meziriac accompagné de deux ou trois de ses amis lui avoit apporté son Commentaire sur Diophante ; ces amis loüoient *extraordinairement ce Livre , comme fort utile au Public* , Malherbe leur demanda s'il feroit amender le pain. Une autre fois il approuva qu'il n'y eût des récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans les Armées & dans les affaires , & dit *qu'un bon Poète n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon Joueur de quilles.*

Il faut donc malgré qu'on en nit que l'on accorde qu'il y a une infinité de productions de

\* *Hist. des Ouvrages des Savans. Nov. 1687. p. 366.*

de l'esprit humain qui sont estimées, non pas à cause de leur nécessité, mais à cause qu'elles nous divertissent, & sur ce pied là n'est-il pas juste de remarquer les faussetez des Auteurs, puisqu'il y a tant de gens qui se plaisent à savoir la vérité, jusques dans les choses ou leur fortune est la moins intéressée.

N'est-il pas certain qu'un Cordonnier, qu'un Mûnier, qu'un Jardinier sont infiniment plus nécessaires à un Etat, que les plus habiles Peintres, ou Sculpteurs, qu'un Michel Ange, ou qu'un Cavalier Bernin, n'est-il pas vrai que le plus chetif Maçon est plus nécessaire dans une Ville, que le plus excellent Chronologue, ou Astronome, qu'un Joseph Scaliger, ou qu'un Copernic ? On a fait néanmoins infiniment plus de cas du travail de ces grands hommes, dont on se pourroit fort bien passer, que du travail absolument nécessaire de ces Artisans. Tant il est vrai qu'il y a des choses dont on ne régle le prix, que par rapport à un honnête divertissement. C'est ce que Cicéron a aussi très bien senti & très fortement exprimé.

*Plus intersuit Reipublicæ Castellum capi Ligurum In Brno, quam bene defendi consam Curii. Credo, sed Atheniensium, quoque plus intersuit firma teſta in domiciliis habere, quam Minervæ signum ex chore pulcherrimum: tamen ego me Phidiam esse malle, quam vel optimum fabrum lignarium; quere non quantum quisque proſit, sed quanti quisque sit ponderandum est: præsertim cum pauci pingere egregiè possint aut fingere, operarii autem & bajuli dresse non possint.*

M. Bayle fait ensuite très-bien voir, qu'in-

directement les belles Lettres & la Critique sont de grande utilité, & qu'une infinité de personnes peuvent profiter moralement parlant de la lecture d'un gros recueil de faussetez historiques bien averées ; quand ce ne seroit que pour devenir plus circonspects à l'égard de leur prochain, & plus capables d'éviter les pièges, que la Satire & la Flatterie tendent de toutes parts au Lecteur.

Or n'est-ce rien que de corriger la mauvaise inclination que nous avons de faire des jugemens téméraires ? N'est-ce rien que d'apprendre à ne pas croire legerement ce qui s'imprime ? N'est-ce pas le nerf de la prudence, que d'être difficile à croire ? *Sobrius apud Cicero esto atque illud teneto nervos atque artus esse sapientia non temerè credere.*

VII. Ajoutons à cela que s'il n'importe guères de connoître les fautes, il importe encore moins de les ignorer. *Scaliger* dit assez plaisamment au commencement de ses notes sur *Catulle*, *Estsi candidè lector, hoc Epigrammate patienter carere poteris, habet tamen quod te scire melius fuit quàm ignorare.* D'ailleurs ces recherches, & ces discussions littéraires intéressent une infinité de personnes, c'est à dire, les uns se plaisent à celles qui roulent sur la Chronologie, ou sur l'Histoire, les autres aiment à examiner celles qui regardent le Droit, d'autres enfin examinent avec plaisir celles qui ont rapport à la Theologie, ou à la Philosophie, chacun selon son goût & selon les études qu'il a faites.

VIII. Ce sont les belles Lettres qui ont fait revivre le bon goût pour l'Eloquence, la Poësie,

se, les Mathematiques la Philosophie, & pour tous les beaux Arts, & qui sont cause quelles ont été portées au point de perfection, où nous les voions presentement. Ce sont elles qui ont chassé la Barbarie & l'ignorance crasse qui regnoit avant le 16. Siécle. Les Moines de ce tems là qui à la faveur de cette ignorance tenoient les esprits en servitude, & exerçoient sur eux un pouvoir despotique, les Moines, dis-je, virent bien l'effet que produiroit l'étude des belles Lettres, ils remuerent Ciel & Terre pour prevenir les suites fâcheuses qu'ils prevoyoient devoir arriver, & peu s'en falut qu'ils n'en vussent à bout. Ils déclamerent contre ceux qui travailloient au rétablissement des belles Lettres, comme contre des Perturbateurs du repos public, des Impies, des Heretiques, & ils ne cherchoient pas moins qu'à les faire brûler. Leur Latin étoit un Latin de cuisine & un veritable jargon, & dès qu'on tachoit d'écrire un peu plus poliment qu'ils ne faisoient, on devenoit par cela seul leur ennemi capital; & aussi ignorans dans les choses que dans les langues, ils regardoient comme des gens dangereux ceux qui en savoient plus qu'eux.

IX. L'étude des belles Lettres a encore d'autres avantages. Elle repand beaucoup d'agrément sur les autres sciences, & elle rend pour ainsi dire agréable un sujet qui de soi-même est ou sec, ou serieux. Personne n'a peut-être su mettre si bien à profit l'étude de la Litterature que M. Bayle. Il avoit lu & relu tous les Auteurs Profanes,

Poètes, Orateurs, Historiens, & il en avoit pris tout le sel, - aussi le repandoit il à pleines mains dans ses écrits, tantôt quelques vers de *Virgile* lui fournissoient l'application du monde la plus heureuse, tantôt quelque trait d'Histoire rapporté fort à propos rejoüissoit & instruisoit au même tems le Lecteur, & toujours s'il citoit, c'étoit à propos, sans affectation & sans ostentation, sa maniere d'ailleurs de citer étoit si naturelle & si engageante, qu'on lui auroit aisément passé quelques citations superflues.

Voilà en gros les avantages qu'on peut retirer de l'étude des belles Lettres, j'aurois pu étendre davantage ces Remarques, mais ce que j'en ai dit suffira pour ceux qui voudront juger des choses sans passion & sans prévention. J'avouë après cela qu'il y a bien des gens que l'étude gâte au lieu de les perfectionner, & qui pour le dire en un mot étudient longues années, pour devenir enfin & pédans, & vains, & infociaux, & décisifs & chicaneurs, & insupportables à tout ce qu'il y a d'honnêtes gens; mais il seroit fort injuste de s'en prendre à la Science même, qui n'est pas responsable de l'abus qu'on en fait.

Je n'ai garde aussi d'approuver qu'on fasse de la Litterature son affaire capitale, & qu'on y employe uniquement toute sa vie, rien n'est plus ridicule que ce *Grammairien* dont *Balzac* dit, que la mort le surprit dans sa grande année climacterique travaillant à l'arrondissement d'une période: nos occupations doivent être bien plus relevées. „ Les hommes,

„ mes , comme le remarque si judicieuse-  
 „ ment M. le *Bon* \* , ne sont pas nez pour  
 „ employer leur tems à mesurer des lignes ,  
 „ à examiner les rapports des Angles , à  
 „ considerer les divers mouvemens de la  
 „ matiere. Leur esprit est trop grand , leur  
 „ vie trop courte , leur tems trop précieux  
 „ pour l'occuper à de si petits objets : Mais  
 „ ils sont obligez d'être justes , équitables ,  
 „ judicieux dans tous leurs discours , dans  
 „ toutes leurs actions , & dans toutes les  
 „ affaires qu'ils manient , & c'est à quoi ils  
 „ doivent particulièrement s'exercer & se  
 „ former : paroles que j'aurois mieux avoir  
 dites le premier , que d'avoir fait plusieurs  
 Volumes *in Folio*. Mais comme l'homme  
 doit necessairement se delasser de tems en  
 tems l'esprit , il me paroît qu'on ne sauroit  
 que louer ceux qui employent ces momens  
 de relache dont bien des gens abusent , à  
 des lectures dont l'agrément ne fait pas le  
 seul mérite, *Demus alienis oblectationibus ve-*  
*niam, ut nostris impetremus.* M. de Saumaise  
 disoit qu'il jettoit de l'ancre sur du papier  
 aux heures que les autres jettoient des dez  
 ou des cartes sur une Table , & qu'il ne  
 faisoit cela que comme un jeu , & en for-  
 me d'honnête divertissement. Je finis cet  
 Article par deux citations. La premiere est  
 de Senèque. Il ne faut point , dit-il , s'ar-  
 rêter à la Litterature , dès qu'on se sent ca-  
 pable de quelque chose de plus grand , car  
 ce ne sont pas là des Ouvrages de notre

Plimo

Sorbiere  
Lettre 62.

Mai-

\* Dans la Preface de son excellente *Logique*  
ou *Art de Penser*.

*Epist. 33.* *Maitrise*, mais seulement des coups deffai de notre apprentissage. *Tandiu istis immorandum est, quandiu nihil agere animus majus potest, rudimenta sunt nostra, non Opera.* Et c'est dans le même sens que *Quintilien* prononce contre les amusemens des Critiques, qu'il n'y a point de mal qu'on voye en passant ce que c'est; mais qu'il ne faut pas s'y arrêter trop long-tems. *Non obstant hæc disciplina per illas euntibus, sed circa illas hærentibus.*

*Quintil.  
Instit. lib. 1.*

---

## A R T I C L E I I.

### M E M O I R E S sur G E O F F R O Y V A L L É E.

**V**ous souhaitez, Monsieur, voir l'Ouvrage de *Geoffroy Vallée*. Je suis en état de satisfaire votre curiosité. La Copie que je vous envoie a été prise fidelement sur l'imprimé qui est actuellement dans la Bibliothèque de Monsieur l'Abbé d'Éstrées. \* C'est un petit in 8. ne contenant que 8. feuillets ou 16. pages sans nom de lieu & sans date. L'orthographe en est aussi peu reguliere que les sentimens. Si vous vous donnez la peine de le lire vous reconnoîtrez aisement que ce  
Li-

\* Ce Seigneur aussi illustre par son savoir que par sa naissance & par ses dignitez a une très-belle Bibliothèque, dont il fait aussi très-bien se servir.



Livre n'a d'autre merite que son extrême rareté & la fin tragique de l'Auteur. Une note M S. qui se trouve sur la premiere page de l'exemplaire unique que j'en aye vû , & qui est d'une main du tems même de *Geoffroy Vallée* nous apprend qu'il fust *condempné a estre pendu & son corps reduit en cendres le 2. Janvier 1573. au Chastelet de Paris & fust du Jugement donné appel, par arrest du Parlement fust la Sentence executée le 11. jour de Fevrier ensuiuant place de Greue & abjura son erreur publiquement cognoscent sa faute.* Cette note sert à rectifier ce que la plupart des Auteurs ont dit sur la mort de ce Libertin , que les uns mettent en 1571, les autres du nombre desquels est la Croix du Maine pag. 125. de sa Bibliothèque, en 1574. On s'est aussi trompé sur son nom , que quelques uns ont dit être *Du Val*. Il s'appelloit *Geoffroy Vallée Sr. de la Planchette* , & étoit Fils de *Geoffroy Vallée Sr. de Chennailles* Contrôleur du Domaine à Orleans, & de *Girarde le Berruyer* Fille de *Pierre le Berruyer* , Avocat Fiscal de la même Ville d'Orleans. Nôtre Auteur eut pour Frere aîné *Jacques Vallée* , Chevalier Sr. des Barreaux Intendant des Finances, qui de sa femme *Anne de Marreau* eut entr'autres enfans *Jacques Vallée* , Sr. des Barreaux, Maître des Requestes. Celui-ci épousa *Barbe Dolu* , & en eut *Jacques Vallée 3. du nom* , Conseiller au Parlement, si connu dans le monde sous le nom de *Des Barreaux* , & duquel *M. Bayle* a fait un Article dans son Dictionnaire. S'il eut sù cette genealogie il n'auroit

roit pas manqué de remarquer que *Des Barreaux* n'étoit pas le premier Libertin de sa famille, & que son grand Oncle avoit été moins heureux que lui à debiter des sentimens impies. Au reste le fond de la doctrine de *Geoffroy Vallée* n'est pas l'Atbéisme proprement dit, mais un Désisme commode qui consiste à reconnoître un Dieu sans le craindre & sans apprehender aucunes peines après la mort. Sur quoy *Maldonat* contemporain de *Vallée* ayant dit dans son commentaire sur le 26. chap. de *St. Matieu* qu'un Libertin de son tems avoit fait un petit traité de l'art de ne rien croire LIBELLUM DE ARTE NIHIL CREDENDI; plusieurs prenant ces paroles à la lettre ont cru que l'ouvrage étoit Latin & avoit véritablement pour titre ARS, ou DE ARTE NIHIL CREDENDI, ne pouvant deviner que *Maldonat* avoit par ces mots équivalens voulu exprimer le titre François, *Fleau de la Foi*. Cette remarque est de l'illustre *M. de la Monnoye*. Il l'a mise à la tête de l'exemplaire dont je vous ai déjà parlé, & qu'il a donné à Monsieur l'Abbé d'Estrées. Il ajoute que *Bayle*, qui dans son Dictionnaire au mot Val &c. a fait un article fort defectueux de ce *Geoffroy Vallée*, semble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athée, doit être premièrement Huguenot, mais il n'en auroit pas douté s'il avoit vû le Livre, & qu'il y eut lû ces paroles qui sont au 5. fol. V. *Le libertin ne croit ny decroit, ne se fiant ne desfiant de tout, ce qui le rent toujours douteux, pouvant venir s'il est bien instruit on qu'il*  
medi-

*medite souvenet, a plus beareux port que tous les autres qui croient, pourveu qu'il ay passé par la Huguenerie, dautant qu'il monte en intellec plus que le Papisste. Aussy &c.* Son petit Neveu *Des Barreaux* pensoit le contraire, s'il en faut croire ceux qui ont fourni à *M. Bayle* des Mémoires pour son article: Il disoit que si l'Euangile & l'Ecriture sont la règle de ce que nous devons croire il n'y avoit point de meilleure Religion que la Réformée. Il est assez singulier que l'Oncle & le Neveu aiant autant de conformité pour les sentimens de libertinage aient pris le contrepied l'un de l'autre sur ce point. Il ne me reste qu'à vous faire remarquer que notre Auteur étoit aussi mauvais Anagrammatiste qu'il étoit mauvais Chrétien, & que ses **L E R R E G E R U** &c. **D E B R A Y L E R V R G E R I R E**. &c. mots qui ne peuvent avoir aucune signification me prouveront toujours qu'il avoit la cervelle fort dérangée. Je suis &c.

Voici l'article de *Geoffroy Vallée*, tel que *M. Bayle* l'a donné dans son Dictionnaire.

*Geoffroy de la Vallée*, natif d'Orleans, fit imprimer à Paris un Livre, intitulé *Erro Gern, le Fleau de la Foi bigarrée*. C'est un Livre plein de Blasphèmes & d'impiétez contre Jesus Christ. L'Auteur fut brûlé à Paris pour son herésie l'an 1574. On l'appelloit ordinairement *le beau Vallée*. Voilà ce qu'on trouve dans la Bibliothèque Francoise de *la Croix du Maine*, p. 125. D'autres disent que cet homme là fut brûlé pour son Athéisme à Paris l'an 1571. & qu'il avoit

avoit composé un Livre intitulé, *l'Art de ne rien croire*. Maldonat a fait une fausse réflexion sur une chose contenuë dans ce Livre à ce qu'il prétend. Je m'étonne qu'il y ait si peu d'Auteurs qui parlent de cet Athée, & que presque tous ceux qui en font mention, soient fondez sur le témoignage de ce Jesuite Espagnol.

Voici les paroles de \* Maldonat citées par M. Bayle, *Nonnulli progressi sunt longius, ut nihil crederent, quorum unus cum libellum quemdam his annis de arte nihil credendis composuisset, nihil in eo nisi hoc unum verum dixit, oportere prius Calvinistam fieri qui Athæus esse volet. Fuerat ille antea Calvinista, fuit postea Athæus & unicuique in sua arte credendum est.* „ Quelques-uns sont allez jus-  
 „ qu'à faire profession de ne rien croire, &  
 „ un de ceux ci a fait depuis peu un petit  
 „ Traité de l'Art de ne rien croire, dans  
 „ lequel il n'a dit que cette seule vérité, savoir  
 „ que celui qui voudra devenir Athée, doit  
 „ se faire auparavant Calviniste. L'Auteur  
 „ de cet Ecrit avoit été Calviniste, avant  
 „ que de devenir Athée, & quiconque par-  
 „ le de son métier en doit être cru. Ces  
 paroles de Maldonat ont induit en erreur  
 M. Struvius †, qui s'est imaginé qu'outre  
 le *steau de la Foi bigarrée*, Geoffroy Vallée  
 avoit composé en François un autre Traité  
 de *l'Art de ne rien croire*. La Croix du Mai-  
 ne, & après lui M. Bayle disent, que cet écrit  
 est plein de blasphèmes & d'impiétez con-  
 tre

\* *In Evang, Matthæi cap. 26.*

† *Introd. in notit. rei Lister. cap. 9. art. IX.*

tre Jesus Christ. Cela est si peu vrai que dans tout le Livre il n'est pas seulement fait mention de Jesus Christ, directement ou indirectement.

L'habile homme qui vient de donner une nouvelle Edition du *Menugiama* augmentée de moitié, dit à la fin de sa Dissertation sur le prétendu Livre des trois Imposteurs, que ce petit Livre de Geoffroy Vallée est si rare, que l'exemplaire qu'en a Monsieur l'Abbé d'Estrées est peut-être aujourd'hui l'unique: le titre au reste est tel. LA BEA-TITUDE DES CHRESTIENS, ou le Fleo de la Foy par Geoffroy Vallée, natif d'Orleans; fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer, Ausquels noms des Père & Mère Assemblez il s'y trouve LERRE GERU VREY FLEO D. la Foy bygarrée. Et au nom du fils VA FLEO REGLE FOY. Autrement GUERE LA FOLE FOY. Heureux qui fait au sçavoir repos.

Geoffroy Vallée fait parler dans ce Livre, le Papisste, le Huguenot, l'Anabaptiste, le Libertin, l'Athée &c., & leur fait dire des impiétez mêlées avec beaucoup de paroles entièrement destituées de sens.

## ARTICLE III.

INDICE EXPURGATOIRE DU  
 MENAGIANA de l'Édition de Paris  
 1715. en 4 Volumes.

L'Ancien Menagiana, imprimé plus d'une fois, n'ayant jamais été censuré dans aucun de ses articles, quoi qu'il y en ait d'assez libres, on avoit lieu de présumer que la nouvelle édition, augmentée de deux volumes, composez dans le gout des précédens auroit un pareil succès. La chose a tourné autrement. Des hommes graves, pour lesquels j'apprens que l'Éditeur a infiniment de respect, ayant examiné ces additions, y ont condamné divers endroits. Lui, né docile, & qui d'ailleurs n'avoit eu nulle mauvaise intention, a mieux aimé se soumettre à telle réforme qu'on a voulu lui prescrire, que d'entreprendre de se justifier. Il a dressé en conséquence les cartons suivans, pour être substituez aux articles & passages déclarez licentieux par ses Censeurs. Et comme ces cartons ne laissent pas, quoi que dans un moindre degré de gayeté, d'avoir leur agrément, soit par l'érudition, soit par le sel qui s'y trouve,

ve, j'ai cru faire plaisir au Public de les insérer ici tout de suite, y spécifiant, à la forme des INDICES EXPURGATOIRES, la page, la ligne, souvent même les premiers, & les derniers mots des endroits changez. J'ai plus fait, l'Editeur ayant revu avec attention l'ouvrage entier, & y aiant trouvé matière à plusieurs corrections nouvelles, j'ai pris soin de les recueillir, & de les ajouter, pour la satisfaction des amateurs de l'exactitude, à l'INDICE EXPURGATOIRE; en sorte que si l'on joint ces dernières corrections à celles qui ont été ci devant marquées, dans les errata, & dans les diverses additions, mises les unes à la fin des volumes, les autres au commencement, on sera comme sûr d'avoir enfin ce qui a été promis, Je veux dire UN MENAGIANA CORRECT.

INDICE EXPURGATOIRE DU  
MENAGIANA DE L'ÉDITION  
DE PARIS 1715.

\*\*\*

## CARTONS

du premier Volume.

☞ Pag. 30. lig. 20. *Voilà un échantillon  
&c. jusqu'à miracula ejus.*

## CARTON.

Un jeune homme de quatorze à quinze ans, digne Neveu d'une Tante à qui les hommes les plus savans cèdent en érudition, expliqua dernièrement, avec une facilité surprenante, dans une assemblée de personnes choisies, les plus difficiles endroits d'Homère & de Virgile. L'applaudissement fut général de la part des auditeurs, un desquels crut, pour l'intérêt de son sexe, devoir prendre cette occasion d'adresser à la Tante du jeune homme ce madrigal.

## LES HOMMES

à Madame de V.....

N'osant plus du savoir vous disputer la gloire,  
Nous allions humblement vous céder la  
victoire.

C'en étoit fait si, par bonheur,

Instruit



Instruit des son enfance avec un soin extrême  
 Votre propre Neveu ne fût contre vous même  
 Venu soutenir notre honneur.

☞ P. 110. l. 5. *Une des plus grandes &c.*  
 jusqu'à vanté.

Les quatre cartons suivans servent à rem-  
 placer ce seul article.

## I. C A R T O N.

Une jeune Dame du Mans, plus belle  
 que le jour, ayant mis au monde un beau  
 garçon plein de vie, mourut trois jours  
 après à l'âge de vingt deux ans au plus, par  
 la faute de son accoucheur. Elle fut extré-  
 mement regrettée de tous ses amis, un des-  
 quels connu & par ses services à l'armée,  
 & par son amour pour les Lettres, m'ayant  
 demandé quelques vers sur cette mort, je  
 lui envoyai le lendemain l'Épitaphe Fran-  
 çoise suivante, qu'il m'a depuis invité de  
 traduire en Latin, & en Grec, deux lan-  
 gues dont il fait toute la finesse. Je donne  
 à la défunte le nom de Glycère dans les  
 vers François, de Lycoris dans les Latins,  
 & de Margaris dans les Grecs, les Poètes  
 étant en possession d'en user de la sorte  
 pour la commodité de leurs vers. Voici  
 les François.

Ci git, morte au Printems de sa verte jeunesse,  
 Glycère, nouvelle Psyché,  
 Dont les divins appas inspiroient la tendresse,  
 Et qu'on ne vit jamais sans en être touché.

Vénus, pour s'affranchir de la douleur cruelle  
De se voir préférer cette aimable mortelle,  
Dans un accouchement lui fit perdre le jour,

Mais la jeune & belle Glycère,  
Triomphant de Vénus, en mourant devint  
mère

D'un enfant plus beau que l'Amour.

Voici les Latins.

*Hic jacet, æternum lugeri digna, Lycoris,  
Quæ, vix facta parens, occidit ante diem.  
Quæ Venerem forma, Psyche velut altera, vicit.  
Cujus spectator quisquis, amator erat.  
Mortalem præstare Deæ non passa Dione  
Decrevit tantum plectere morte nefas.  
Nec mora vindictæ: Moritur pariendo Lycoris,  
Quamquam tota mori non ea visa fuit.  
Scilicet extinctæ vivit puer ecce superstes,  
Qui formosæ oculus matris, & ora refert.  
Væ tibi, væ Cytherea! Prius te vicerat illa;  
Nunc puerum vincit pulchrior iste tuum.*

Voici les Grecs,

Ἐνθάδε τύμβον ἔχει, φθιμένη νεότητ' ἐν  
ἀκμῇ,  
Μάργαρις, ἢ μήτηρ κάτθανεν ἀρτιτόκῃ.  
Ἡ νίκησε, νέη Ψυχῇ, Κύπριν εἶδει καλῶ,  
Πικρὸν ἔθεν σοβαρὴν ἀλγῶν ἴκανε θεῶν.  
Οὐδὲ τίσις δῆθ' οὐκ ἐπει τότε παῖδα κύσσει  
Κάλλιμον, ὡς ἔτεκεν Μάργαρις, ὡς ἔθανεν.  
Ἀλλὰ τίσοι, Κύπρι, κέρδ' ἔνικα σε πρὶν  
ἐκείνη  
Κάλλει, νικήσει ἴν' ὄδε παῖδα τεόν.

## II. C A R T O N.

Pourquoi ne mettez vous jamais de gans? Disoit une fille à un jeune homme fort éveillé. Mademoiselle, lui répondit-il, je ne saurois tenir dans ma peau, que ferois-je dans une autre?

## III. C A R T O N.

Le Cardinal Hadrien, du Titre de S. Chrysogon, s'appelloit en son nom de Famille Castellesi, & parce qu'il étoit de Corneto Ville Episcopale d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, on avoit coutume de le surnommer le Cardinal de Corneto. Nous avons de lui un livre de Grammaire, intitulé *de Sermone Latino, & modis Latine loquendi*, assez estimé. Il le dédia en 1512. ou au commencement de 1513. un peu avant le Pontificat de Léon X. à Charles Prince des Espagnes, élu depuis Empereur, & nommé Charles-quin. Ce livre, à le bien prendre, n'est qu'une collection de phrases, à laquelle Vivès observe que l'Auteur n'auroit pas mal fait d'ajouter un peu plus au long la manière de s'en servir. *Hadrianus Cardinalis* (dit-il, *de tradendis disciplinis*, livre 3.) *collectione illa exemplorum non parum proderit, etsi est in docendo parcior quam oportebat, satis fecisse se, dictis auctorum congerendis, ratus, ab enarratione difficilium cautè manum continuit.* Morhof tom. 1. de son Polyhistor. livre 4. pag. 118. de l'édi-

tion de Lubec 1708. confond ridiculement ce Cardinal avec le Pape Hadrien VI. c'est-à-dire un Italien avec un Hollandois, un Grammairien avec un Théologien, un Ecrivain très poli, soit en prose, soit en vers, avec un Scholaistique ennemi de l'élégance Latine, & sur tout de la Poësie. Le bon Morhof croit si fermement que ces deux Hadriens ne sont qu'un, que ç'a été selon lui une ignorance à Simler, & à d'autres de les avoir distinguez. Une chose à remarquer touchant la délicatesse du Cardinal Hadrien pour la belle Latinité, c'est que dans la préface de son livre il dit que s'étant un jour rencontré à Boulogne la grasse dans une compagnie de gens de lettres, on vint à parler de quelques savans qui prenoient pour modèle de leur style Apulée, Sidonius, Fulgence, & Martianus Capella, sur quoi il prit occasion de déclamer fortement contre un gout si dépravé. Ces paroles désignent deux Professeurs de Boulogne ses contemporains, Philippe Béroalde l'ancien, & Baptiste Pie, comme le conte que rapporte là-dessus Nicolo Franco, feuillet 41. de ses Lettres, ne permet pas d'en douter; savoir que ce Cardinal à qui on lisoit quelques écrits de ces deux Professeurs, interrogé de ce qu'il lui en sembloit, répondit que pendant cette lecture il lui avoit semblé se trouver entre l'asne, & la chèvre, *fra l'asino, e la capra*, par l'asne entendant Apulée, Auteur du Roman de l'asne, & par la chèvre, Martianus Capella. Cette plaisanterie fut apparemment la cause de la haine mortelle que

que conçut pour lui Philippe Beroalde le jeune. On en voit de vives marques dans les Epigrammes de ce dernier, & sur tout dans les Iambes cruels in *Hadrianum Castellensem Cornetanum*, où il lui reproche mille infamies. La pièce écrite avec toute l'aigreur, & toute la licence de Catulle contre César, & d'Horace contre Canidie, n'a pas laissé d'être imprimée à Rome avec privilège du Pape Clément VII.

IV. C A R T O N.

CONTE BORGNE.

Un vieux Baron, Sire de Beaumanoir,  
 Devenu borgne au métier de la guerre,  
 Par bienséance avoit un œil de verre  
 Qu'à son coucher un Page alloit le soir  
 Sur une affiète humblement recevoir.  
 Or une fois que le Page peut-être  
 Malade étoit, peut être étoit absent,  
 Un valet neuf, mal instruit, innocent  
 Fut en son lieu chargé de paraître.  
 Le bon vicillard, sans faire de façon,  
 Tout comme au Page, à ce nouveau garçon  
 Livre son œil, puis dit sa patenôtre.  
 Point cependant le valet ne s'en va.  
 Hé, dit le Maître, ami, qu'attens tu là?  
 J'attens, Monsieur, que vous me donniez  
 l'autre.

☞ P. 260. l. 16. *Chasseneux* &c. jusqu'à *monebit*.

Nous avons de M. l'Abbé Régnier des Marais une Lettre morale , en vers de dix à onze syllabes , desquels le repos est sur la cinquième. En voici quatre pour servir d'exemple.

C'est au ciel, Timandre, au ciel que réside  
La paix, la sagesse, & le bien solide,  
Et c'est vers le ciel que pour être heureux  
L'homme doit tourner son cœur, & ses  
vœux.

Cette mesure qu'on croit nouvelle , ne l'est pas. On appelloit ces vers anciennement *vers en Taratantara* , vraisemblablement parce que ce mot répété , marquoit la cadence, & faisoit la mesure du vers. Bonaventure des Périers en a fait , & l'on trouve pag. 192. de ses Poësies imprimées à Lyon in 8. chez de Tournes 1544. une pièce intitulée *Carême-prenant en Taratantara* , qui commence ainsi :

Carême-prenant c'est pour vrai le Diable ,  
Le Diable d'enfer plus insatiable, &c.

M. Régnier à qui dès l'an 1700. j'en donnai avis , me fit réponse qu'il avoit cru de bonne foi être l'inventeur de cette sorte de vers, n'ayant point su qu'on en eût fait de semblables , & n'ayant même jamais oui parler de Bonaventure des Périers. C'est apparem-

remment sur ce principe, qu'il ne s'est pas cru obligé de donner d'éclaircissement là-dessus, lorsque, nonobstant l'avis, il continua de publier, comme une nouvelle invention (a Lettre à Timandre, dans l'édition complete de ces Poësies en 1708.

☞ P. 307. l. 21. Au lieu de *d'où Martial &c.* jusqu'à *solécismes*, il faut mettre ce qui suit

## CARTON.

Un Poëte, grand panegyriste du Roy ; ayant été taxé pour la confirmation des privilèges d'une charge considérable qu'il avoit dans une Cour souveraine, prit la liberté de demander à Sa Majesté par ces six vers la remise de sa taxe, & l'obtint.

Je fais comme il faut encenser,  
 Mais s'il s'agit de financer,  
 Grand Roi, je n'en fais pas l'usage.  
 De grace exemte moi de grossir ton trésor,  
 Et considère que le Mage  
 Qui présenta l'encens, ne présenta point l'or.

☞ P. 335. l. 9. Après *Milan*, il faut mettre immédiatement ces mots de la dernière ligne *je pourrois joindre &c.* jusqu'à *Hipparchia*, & supprimer tout ce qui est entre deux, à compter depuis *voici l'endroit*, jusqu'à *liberavit*. Après quoi on mettra ce conte pour remplacer la suppression.

CAR-

## CARTON,

La naïveté suivante est tirée du Grec d'Hierocles, & c'est la 23. du chap. *περι Σχολαστικῶν* ci-dessus mentionné pag. 129.

## LE MAITRE

Et ses Esclaves.

Au tems jadis fut un Marchand Romain ,  
 Homme naïf, qui sur la mer Egée  
 Surpris un jour d'un ouragan soudain  
 Faillit à voir sa barque submergée.  
 Dans ce péril, à tout événement,  
 Il voulut faire un mot de testament,  
 Et comme alors effrayez de l'orage  
 Autour de lui ses Esclaves trembloient,  
 Levoient au ciel les mains, se désoloient,  
 Pour les remettre; Amis, dit-il, courage,  
 Malgré le vent contre nous irrité,  
 Rassurez vous, avant notre naufrage,  
 Je vous promets à tous la liberté.

☛ P. 365. l. II. *En conséquence, &c. jusqu'à réflexions.*

## CARTON. I

BILLET A M. L'ABBÉ Q.....

Je vous envoie une Epigramme, Monsieur, sur ces maudits vents enfermez entre cuir & chair qui m'ont tant fait souffrir. Le  
 moins-



moindre mouvement, pendant quatre jours que le mal a duré, m'étoit douloureux à un point qui ne se peut dire, & je ne pouvois avoir de repos que couché d'un certain côté dans mon lit bien chaudement. C'est dans cette situation que j'ai eu la liberté d'adresser à Eole la plainte suivante. Il faut croire que c'est un vent Grec qui s'est échapé le premier. Comme il fait la route de votre logis, vous ne devez pas vous étonner qu'il l'ait prise. Laissez le, s'il vous plait, entrer. Sortant de la chambre d'un malade, il ne fera pas grand bruit dans la vôtre, & peut-être, Monsieur, le trouverez vous assez harmonieux pour l'écouter.

Α Ι Ο Λ Ω.

Αἴολε, πῶς τόσσοι, σέθεν ἐκ ἐθέλοντος, αἴηται  
 Αὐτόμολοι σπείεις ἐξέφυγον γλαφυρῆ;  
 Μὰ ψ αὐτὸς ἀνά τ' ἠόης μέγα λαΐτμα θαλάσσης

Ζητοῖς, ἐσπέριον μὰ ψ ἀνά κ' πέλαγῳ.  
 Εἰς ἐμὲ πάντες ὄρασιν, ἐγὼ δ' Ὀδυσῆϊος αἰσκὸς  
 Τίς γενόμην, κεύθων ἐνδομύχης ἀνέμης,  
 Ὅς με διαρραΐσιν ἀπηνέες. ἀλλὰ σὺ νόσῃ  
 Κείνοις οἶγε, πάτερ, καὶν ἀέκασιν, ὀδόν.  
 Μέλλεθ' ἀνεῖν Ὀδυσσεύς, ὅτι λῦσαν οἱ αἰσκὸν  
 ἑταῖροι,

Εἰ δὲ σὺ μὴ τὸν ἐμὸν λῦσας, ἔγωγε θάνον.

Ces vers, Monsieur, sont uniquement pour vous. Les suivans que vous appellerez,

rez, comme il vous plaira, traduction, paraphrase, ou imitation, sont pour notre amie Madame de Va.....

### PLAINTE A EOLE.

Eole, par quelle licence  
 Tes prisonniers séditieux  
 Ont-ils pu, bravant ta puissance,  
 Venir sans ton ordre en ces lieux?  
 En vain sur la plaine liquide,  
 Par tout où le hazard te guide,  
 Tu les cherches, tu les poursuis.  
 Seul, hélas! je leur fers de lice.  
 Ce fac, où par tes soins les enfermoit Ulysse,  
 Ce fac, Eole, je le suis.  
 Tire les en, de grace, & finis mon supplice,  
 Ce fac a bien changé de sort.  
 Autrefois, contre ton envie,  
 Ouvert, il mit Ulysse en danger de sa vie.  
 Aujourd'hui, s'il ne s'ouvre, Éole, je suis  
 mort.

☞ P. 370. l. 9. Il faut retrancher depuis *Enfin pour couronnement, &c. jusqu'à se rep-*  
*perit tenere*, & mettre à la place ces trois  
 cartons.

### I. C A R T O N.

Certain Maltotier étant devenu très riche  
 aux dépens du public, auroit voulu, pour  
 jouir long-tems de sa fortune, vivre du  
 moins cent cinquante ans. Paracelse, lui  
 dit un jour son Médecin, a fait un livre par  
 lequel il promet mille ans de vie à quicon-  
 que

que pratiquera ses secrets. Et combien Paracelse a-t-il vécu ? demanda le Maltotier. Quarante huit ans seulement ; répondit le Médecin. C'étoit donc un fourbe , un charlatan ; reprit le Maltotier. Non , Monsieur , répliqua le Médecin , c'étoit un très habile homme , mais il ne se soucia pas de demeurer long-tems au monde , parce qu'apparemment il n'y avoit pas ses aises comme vous. Quelques jours après on afficha de nuit ces vers à la porte du Maltotier.

La vie est dans le sang , c'est une vérité  
Généralement reconnüe  
Sur ce principe continuë  
Succ le sang du peuple en toute liberté.  
Alain , tu parviendras à l'immortalité.

## II. C A R T O N.

Ferrand Médecin d'Agen fit , vers la fin du seizième siècle , un livre de la *passion erotique* , ou maladie d'amour. Ce titre excita ma curiosité , mais le livre n'ayant point répondu à mon attente , je m'en vengeai par ces deux vers.

*Ut titulum vidi , sum libri captus amore,  
Ut librum legi , liber amore fui.*

## III. C A R T O N.

Un homme à qui une Dame , dont il étoit passionnément amoureux , avoit demandé

mandé l'Histoire de la Matrone d'Ephése ,  
la lui envoya , & mit ces six vers à la fin.

Ce que d'Ephése le Matrone  
Fit à son mari dans Pétrone  
Ne m'épouvanteroit pas fort.  
Careffez moi toute ma vie,  
Et pendez moi, belle Sylvie,  
Si vous voulez, après ma mort.

F I N

De l'Indice expurgatoire du Tome I.

DERNIERES ADDITIONS ET CORRECTIONS  
du même Tom. I.

P. 53. l. 18. *Après par le Prince, &c. jusqu'à*  
*Clementius. lisez* dans les Lettres néanmoins  
qui lui furent accordées par Louis XIV. le  
25. Septembre 1645. de 6000. francs de  
pension annuelle, on voit qu'outre le titre  
de Conseiller d'Etat qu'il avoit déjà, il est  
en termes exprès qualifié d'ancienne & no-  
ble race du Duché de Bourgogne, & qui  
m'ayant donné lieu de rechercher sa généa-  
logie, j'ai reconnu que je m'étois trompé  
en parlant de Jean Saumaïse, & que les  
Lettres qu'il obtint, bien loin d'être un ano-  
blissement, étoient une attestation bien &  
dument vérifiée de l'ancienne noblesse dont  
ses ancêtres ont joui.

P. 89. l. 17. *Il faut refaire ainsi cet article.*  
On a repris Vittorio Siri d'avoir dit Tom.  
8. pag. 665. de ses *Memorie recondate*, que  
Louis XIV. nacquit l'an 1638. à Paris, au  
mois

mois de Décembre, *in una nocte nevofissima*.  
 Ceux qui lui imputent cette erreur, ou ne  
 l'ont point lû, ou ne l'ont point entendu.  
 Il dit seulement qu'au mois de Décembre ( *ou voit assez que c'étoit en 1637* ) Louïs  
 XIII. après un entretien de quatre heures  
 avec Mademoiselle de la Fayette, aux Fil-  
 les de la Visitation, ne pouvant à cause d'une  
 neige incommode qui survint, retourner à  
 Grosbois où étoit son lit, fut obligé de cou-  
 cher à Paris, & qu'y ayant couché avec la  
 Reine, ce fut cette nuit là que le Dauphin  
 fut engendré. Il y a dans le texte Italien :  
*s'infantò il Delfino*, & à la marge, *Infanta-*  
*mento di Luigi XIV.* termes équivoques, qui  
 ont fait prendre le change aux lecteurs peu  
 attentifs.

P. 109. l. 4. L'Epitaphe qui commence  
*Corporis uranici*, doit être ainsi rétablie, com-  
 me gens, qui m'ont assuré l'avoir lû sur le  
 lieu, me l'ont envoyée,

Hic Janin gaude, qui vixisti sine fraude,  
 Ordine, re-que Minor, sacri consors, ut  
 opinor,

Corporis Uranici, caro cujus conditur ici.

P. 130, l. dern. lisez 1512.

P. 171. l. 6. Au lieu de *Martiaux*, lisez  
*Marsau* corrompu de *Martiaux*.

P. 272. l. 3. lisez *ἐνδοθι*.

P. 286. l. 23. Au lieu d' On voulut l'ac-  
 cuser lisez On l'accusa.

P. 307. l. 16. lisez *nodurn*.

P. 361. l. 25. Au lieu de sans date, lisez  
 l'an 1608.

INDICE EXPURGATOIRE DU  
MÉNAGIANA DE L'ÉDITION  
DE PARIS 1715.

\*\*\*

C A R T O N S

du second Volume.

☞ P. 3. A la place de l'article qui commence par *une très belle*, & finit par *fermé*, il faut mettre ces deux Cartons.

I. C A R T O N.

M. Bossuet Evêque de Meaux, donnant dès son enfance des présages de ce qu'il deviendrait un jour, récitoit dès l'âge de sept à huit ans des Sermons qu'il apprenoit par cœur, & qu'il prononçoit de fort bonne grâce. Madame la Marquise de Rambouillet en ayant oui parler, souhaita l'entendre, & fit naître la même envie aux personnes d'esprit, & de qualité qui s'assembloient chez elle les soirs. Le jeune Bossuet qu'on y mena entre onze heures & minuit, prêcha avec beaucoup d'agrément, & d'assurance. Toute l'assemblée en fut très contente. Voiture y étoit, qui au sujet de l'âge du Prédicateur, & de l'heure de la prédication. En vérité, dit-il, je n'ai jamais oui prêcher si tôt, ni si tard.

II. C A R T O N.

Un jeune homme qui faisoit joliment des  
vers

vers , se trouvant dans un festin vis-à-vis d'une Dame dont il étoit amoureux , chanta sur l'air de Joconde les paroles suivantes , sans que le mari qui étoit de festin , se doutât qu'elles eussent été faites pour la femme.

Ce repas si bon & si beau  
N'a rien qui me contente.  
Je n'y découvre qu'un morceau  
De qui l'aspect me tente.  
Je puis en repaître mes yeux ,  
Mais hélas ! je ne touche  
A ce morceau délicieux  
Du doigt , ni de la bouche.

☞ P. 15. l. 30. & 31. Au lieu de *que l'étoit un intrépide baiseur , parce qu'il étoit* &c. lisez *que son intrépidité consistoit en ce qu'il étoit* &c.

☞ P. 113. l. 18. Il faut finir l'article à ces mots *demeurât d'accord* , & au lieu de tout ce qui suit , jusqu'au dernier vers de la pag. 115. mettre ces quatre cartons.

## I. C A R T O N.

J'ai promis de donner les mots des Enigmes proposées pag. 353. du premier tome de ce Recueil. La 1. est le Dictionnaire. La 2. la Goute. La 3. le Cocuage. La 4. le Billet de visite. La 5. le Purgatoire. La 6. le Rire. J'en ajouterai ici une septième, qu'on peut avoir vûe ailleurs il n'y a pas long-tems , & que je ne rapporterai , que

Q 2 par

par ce qu'elle est de l'Auteur des fix précédentes.

Qui ne me cherche pas me rencontre souvent.  
 Qui me veut éviter me cherche avec adresse,  
 Et je ne fais comment je passe pour traitresse,  
 Faisant profession de frapper par devant.

Je tens, pour mieux surprendre, un apât  
 decevant.  
 On me découvreroit sans un peu de paresse.  
 Mes coups sont dangereux, & jamais je ne  
 blesse  
 Qu'une cruelle mort n'arrive auparavant.

Je puis bien me vanter de trouver ma  
 naissance  
 Dans le propre séjour qu'a choisi le silence.  
 Depuis en autre lieu j'éprouve un sort divers.

Quand le malheur m'y pousse, on grimace,  
 on tempête.  
 Lecteur, si vous trouvez que ceci vous arête,  
 Je vous ai dit mon nom, cherchez le dans ces  
 vers.

ARETE, qui vient d'*Ariste*, est effectivement le mot de l'Enigme.

## I I. C A R T O N.

M. Saumaise écrivoit fort vite; ce qui faisoit que son écriture n'étoit pas aisée à déchiffrer. Les Imprimeurs avoient peine à lire ses écrits. Aussi en Hollande c'étoit  
 Jean



Jean de Laët, qui ordinairement prenoit soin de les mettre au net. C'est ce Jean de Laët dont nous avons l'Histoire du nouveau monde, l'Histoire nouvelle du Bresil, & d'autres ouvrages. Il mourut en 1649. M. Saumaïse le regretta extrêmement. Un jour que peu de tems après cette mort, il passoit devant la boutique des Elzéviens, Louis Elzévier, qui étoit sur le pas de la porte, mit la main au Chapeau, sans que M. Saumaïse y prit garde. Surquoi Louis l'abordant : Qu'avez-vous donc, lui dit-il, que vous ne rendez pas le salut à vos meilleurs amis ? Ha ! lui répondit M. Saumaïse, suis-je aujourd'hui en état d'ôter le chapeau à personne ? Ne savez-vous pas qu'en perdant Laët, j'ai perdu ma main ?

### III. CARTON.

Les six personnages de l'Hexaméron rustique de la Mothe le Vayer sont Marulle, Simonide, Egisthe, Racemius, Ménalque, & Tubertus Ocella. Je fis en 1713. imprimer la clef de ces noms pag. 129. du premier volume. Mais ayant eu, peu de tems après une raison particulière de supprimer cet article, j'envoyai à l'Imprimeur une plaisanterie, tirée d'Hiéroclès pour être mise à la place. Elle y fut effectivement mise, telle qu'on la voit aujourd'hui, pag. 129 ci-dessus marquée, à la reserve de quelques exemplaires, où j'ai appris que par inégarde la clef de ces notes étoit demeurée. C'est ce qui m'oblige à la rétablir ici plus correcte

Q 3

qu'au-

qu'au paravant. La voici. *Marulle* désigne l'Abbé de Marolles par allusion. *Simonide*, l'Abbé le Camus, parce que *σιμὸς*, dont *Simonide* est un dérivé, signifie camus. *Egiste*, Chevreau, quasi *ἀστυλον*. *Racemius*, Bautre, de *βάρπυς*. *Ménalque*, Ménage, qui s'est lui-même ainsi nommé dans ses Poësies, par allusion à son nom. *Tubertus Ocella*, la Mothe le Vayer l'Auteur du livre. *Tuber* signifie une éminence, synonyme de *motte*. *Ocella* d'*ocellus* diminutif d'*oculus* œil, instrument de la vuë, parce que le nom originaire de la famille de la Mothe le Vayer étoit *le Voyer*, témoin la Croix du Maine pag. 84. de sa Bibliothèque. Par cette même raison le même la Mothe le Vayer s'est donné ailleurs le nom d'*Grasius Tubero* d'*ὄρασις* *visus*, la vuë, & de *tuber* motte.

## I V. C A R T O N.

Un Capitaine caufant avec son hotëlle, qu'il trouvoit à son gré, s'avisa, pour lui faire connoître son dessein, de se mettre un quadruple sur l'un des yeux, & de la regarder de l'autre, à peu près comme font ceux qui ferment un œil pour voir plus distinctement. La donzelle comprenant ce langage; Monsieur, lui dit-elle, l'Amour n'est pas borgne, il est avengle. C'étoit à bon entendre salut.

☞ P. 159. l. 25. Au lieu du conte intitulé *La rage d'Amour* il faut mettre ces trois-ci, l'un

l'un en prose , les deux autres en vers.

### I. C A R T O N.

Un Prêtre que son Evêque interdisoit de toutes fonctions Sacerdotales , lui demanda si le Bréviaire y étoit compris.

### II. C A R T O N.

#### LE SUPPOSITOIRE.

Un vieux pitaud se sentant à son aise  
De plus ouvrer n'avoit cure ou bien peu.  
Au frais l'été , l'hiver au coin du feu  
Le quart du jour il ronfloit dans sa chaise.  
Constipé fut. Pour prompt soulagement  
Quelqu'un lui dit qu'au lieu de lavement  
Il valoit mieux prendre un Suppositaire.  
Tel mot pour lui fut du haut Allemand.  
Sa femme crut qu'on parloit d'écritoire.  
Ca , lui dit elle , aprétez vous Grégoire.  
Lors en état se met le bon vieillard.  
Elle bien fort pouffe le calemar  
Lui de douleur crie au meurtre , fait rage.  
Paix , dit la vieille , encore un tantinet.  
Ja pour si peu ne faut perdre courage,  
Il ne me reste en main que le cornet.

### III. C A R T O N.

#### EXPEDIENT D'UN NOTAIRE.

En certain bourg au bon homme Lucas  
Messire Artus passoit un bail à ferme,

Q 4

Et

Et prétendoit , au bout de chaque terme ,  
 Outre le prix , avoir un cochon gras.  
 Pour un cochon , je n'y répugne pas ,  
 Dit le Fermier , mais gras , c'est autre chose.  
 Que fais-je moi ce qu'il arrivera ?  
 Le grain peut-être , ou le gland manquera ,  
 Point ne me veux soumettre à telle clause.  
 Artus répond que point n'en démordra.  
 Messieurs , leur dit le Notaire équitable ,  
 Vous pouvez prendre un milieu , l'on mettra :  
 Qu'au sieur bailleur le preneur donnera ,  
 Bon au , mal au , un cochon raisonnable.

☞ P. 324 l. penult. *Le Serpent &c. jusqu'à  
 Gabalis.*

## C A R T O N.

Nous n'avons point encore d'édition bien  
 complète des œuvres d'Ange Politien. Il  
 faudroit , si on nous en donnoit une nou-  
 velle , y mettre non seulement l'excellente  
 Relation de la Conjuraton des Pazzi , im-  
 primée séparément à Florence , & depuis  
 conjointement avec les autres ouvrages , à  
 Bâle *in Folio* 1553. mais de plus y ajouter les  
 pièces suivantes.

*Ulyssis Oratio ad Achillem*, mentionnée dans  
 Simler abrégiateur , & continuateur de  
 Gesner.

Une Lettre à Laurent de Medicis , im-  
 primée au devant du Dialogue de Matteo  
 Bosso de Vérone , Chanoine régulier , de  
*veris ac salutaribus animi gaudiis* , in 4. à  
 Stras-

Strasbourg. Elle commence : *Sapienter, non caetera, Laurenti, facis.*

Une à Varin de Camerino son disciple, connu sous le nom de *Varinus Phavorinus Camers*, imprimée au devant du Recueil intitulé par ce Varin *Θησαυρὸς, Κέρως Ἀμαλθείας, ἢ Κῆπος Ἀδώνιδ* in folio chez Alde 1504. *Consulis me, Varine, de novi operis editione.*

Une autre à Jean Pic de la Mirande, rapportée par Lilio Gregorio Giraldi dans le 2. Dialogue de *Pottis sui temporis*. Elle contient un éloge de Pandolfo Collenuccio, & commence : *Promiseram venturum manè ad te.*

Une traduction Latine des Caractères de Théophraste, imprimée sans le Grec à Bâle in 8. chez Cratander, & depuis in 4. à Paris avec le Grec, & des Notes de Frédéric Morel, chez ce même Morel.

Une très belle Elegie sur l'exil d'Ovide, imprimée dans la plupart des éditions de ce Poëte, & parfaitement bien imitée en vers François par de Lingendes, en faveur de Renouard Traducteur des *Metamorphoses* d'Ovide en prose François. Crinitus qui a fait les vies des Poëtes Latins, nous a conservé dans celle d'Ovide, cette Elegie de Politien dont il avoit été disciple. Elle commence : *Et jacet Euxinis vates Romanus in oris.*

Une très belle Ode imprimée au devant de deux éditions in folio des commentaires

de Christophle Landin sur Horace, d'une de  
 Florence 1482. l'autre de Venise 1483.  
*tes Threicio blandior Orpheo.*

Ses Stances Italiennes sur la *saute de Lu-*  
 lien de Médicis, desquelles, s'il en faut croi-  
 re un Fabricio da Luna, au mot *tromba* de  
 son Dictionnaire Toscan imprimé à Naples  
 1536. *in 4.* Politien se faisoit plus d'honneur  
 que de tous ses ouvrages Latins.

*Orfeo favola*, pièce citée par le Doni dans  
 sa *Libraria prima* comme imprimée.

Touchant ses ouvrages anecdotes, on peut  
 voir dans le 12. livre de ses Epitres, les deux  
 de Crinitus *ad Alexandrum Sartium*. La Pré-  
 face d'Alde Manuce au devant de sa belle  
 édition de Politien *in folio*. Budé livre 1. *in*  
*Pandectis*. Antoine Augustin ch. 14. du 3.  
 livre *Emendationum*. Le Doni dans sa *Libra-*  
*ria* 2. Politien lui même chap. 22. de ses  
*Miscellanea*. Il n'a au reste jamais pensé à  
 composer un corps d'Histoire Romaine. Ba-  
 dius qui dans sa note sur cet endroit de l'E-  
 pitre de Politien au Cardinal François Pic-  
 colomini : *Nos ad historiam de Romanis prin-*  
*cipibus conscribendam, magno spiritu, atque ani-*  
*mo adgressi sumus*, a eu cette imagination, s'est  
 plaisamment équivoqué. Les paroles de Po-  
 litien regardent uniquement la traduction  
 d'Hérodien à laquelle il travailloit alors,  
 dans le dessein, comme il fit depuis, de la  
 dédier au Pape Innocent VIII. qui la lui avoit  
 demandée. Et à propos de cette traduction,  
 qu'on fait avoir été généralement estimée,

ON

on ne laissa pas de faire courir le bruit, qu'elle étoit de Grégoire de Tiférne, dont Politien ayant trouvé le manuscrit, n'avoit fait que le racommoder. C'est ce que Paul Jove dit avoir appris de la propre bouche de Léon X qui avoit eu Politien pour précepteur. Mais il y a méprise ou de la part de Léon X. ou de la part de Paul Jove. Ce n'est pas Grégoire de Tiférne qui avoit traduit Hérodien, c'est un autre Italien contemporain, nommé Ognibono natif de Lunigo près de Vicence, en Latin *Omnibonus Leonicensus*. Sa version est présentement ou cachée dans quelque cabinet obscur d'Italie, ou perdue. Blondus en cite, au livre 2. de sa Rome triomphante, un morceau qui fait voir clairement que Politien s'en est aidé. C'est la longue & curieuse description de l'apothéose de l'Empereur Sévère. Quiconque voudra par plaisir conférer en cet endroit les deux versions, reconnoitra que Politien a moulé entièrement la sienne sur l'autre, à un très petit nombre de mots & de phrases près, qu'il a eu l'adresse de polir, & retoucher. Omnibonus est aujourd'hui très peu connu. J'ai dit qu'il étoit natif de Lunigo, *Leonicum*, d'où il a lui-même donné lieu de croire qu'il étoit, ayant joint à son nom *Omnibonus* le surnom *Leonicensus*. Cependant Blondus, dans l'endroit de sa Rome triomphante ci-dessus allegué, l'appelle *Brendulensis*. Le passage, à cause principalement de la traduction d'Hérodien mérite d'être rapporté tout au long. *Nuper vero Marcus Barbus*

*bus Patriciae gentis Venetus, Ecclesia Tarvisina Antistes venerandus, à nostro Omnibono Brendulensi Vincentino, Græcis, Latinisque literis apprimè erudito, munus nobis attulit, quale bonarum artium studiis nutritus, & qui detulit, & qui misit, in nascentem Romam triumphantem conferre decuit. Ea est traducta ex Herodiano scriptore Græco Severi Imperatoris Deificatio, quam ipsius Omniboni verbis penè totam inserimus. Il sembleroit par là qu'Omnibonus seroit né à Brendulo près de Vicence, dans la Marche Trévifane, n'étoit que le même Blondus dans la description de cette Marche, parlant de Brendulo ne fait nulle mention d'Omnibonus, au lieu qu'immédiatement après parlant de Lunigo bourg voisin, il dit : Brendulisque paulo infra ad amnis dexteram propinquum est Leonicum, populi, opumque exuberantia civitatile æquiparandum quod Omnebono cive ornatur literis Græcis, Latinisque apprimè erudito, & præ se mores ferente, quos à Feltrensi Victorino nutritus imbibit. Cela paroît ne pouvoir se concilier qu'en disant qu'Omnibonus quoi que né à Brendulo, s'étant depuis établi à Lunigo en avoit pris le surnom de Leonicenus, ou qu'étant Brendulensis, c'est-à-dire originaire de Brendulo, il étoit pourtant Leonicenus, né à Lunigo, & cette dernière explication est la mieux fondée.*

F I N.

De l'indice expurgatoire du Tome II.

DER-



DERNIÈRES ADDITIONS ET CORRECTIONS  
du même Tome II.

P. 23. l. 27. lisez Séjan dans cette tragedie  
traite a

P. 63. l. 4. Après le jeune , lisez frere du  
fameux Barthelemi d'Herbelot ,

P. 187. l. 26. lisez Bruni

P. 68. l. pénult. Au lieu de M. lisez tout  
au long Monsieur

P. 83. l. 26. lisez Yves

P. 14. l. dern. lisez J'en fais beaucoup

P. 150 l. 24. J'ai dit qu'*imberbus* , du tems  
d'Horace , étoit un mot suranné , & la vé-  
rité est qu'alors , nonobstant les exemples  
alleguez par Charisius , l'usage étoit plutôt  
pour *imberbis*.

P. 177. l. 25. Après finir. ☞ L'Orateur  
ici désigné est Domitius Afer au rapport de  
Quintilien chap. XI. du XII. livre de  
ses Institutions.

P. 214. l. 16. Au lieu de l'une des quatre  
lisez l'une des six.

Même pag. l. 27. Après Auberi ajoutez Voyez  
les mêmes Mémoires pour la vie d'Henri  
Jüstel.

P. 294. l. 1. lisez Poètes

Même pag. l. 2. Au lieu de rapporte ces par-  
ticularitez plus curieusement de beaucoup ,  
& plus exactement , lisez rapporte , sur la  
foi de Louis Auberi du Maurier , ces par-  
ticularitez plus curieusement de beaucoup ,  
mais peut-être peu véritablement , si l'on en  
croit l'Apologie citée par Bayle dans son

Dic-

Dictionnaire au mot *Cerisantes*.

P. 320. l. 2. lisez Bouchet

P. 324. l. 9. & 10. lisez du haut des Montagnes, quand elle fond.

Même pag. l. 18. *Après paroles gelées, ajoutez* Ou plutôt & lui, & Baltasar de Châtillon l'ont empruntée d'Antiphane qui en étoit l'inventeur, au rapport de Plutarque dans le Discours *sur le moyen de s'appercevoir de son progrès dans la vertu.*

P. 389. l. 17. lisez *probofcide*

P. 398. 2. *Après dit-il, lisez a*, dans son Traité des songes, déclaré lui même qu'il n'avoit jamais songé. Il étoit aisé de trouver la solution de ce doute pag. 637. &c. in

Même pag. l. 21. lisez de la 1. 6dit.

P. 402. l. 6. lisez Satirique.

INDICE EXPURGATOIRE DU  
MENAGIANA DE L'ÉDITION  
DE PARIS 1715.

\*\*\*

CARTONS

du troisième Volume.

☞ P. 106. l. 9. Il faut à ces mots *est au des meilleurs* joindre immédiatement ceux-ci de la 23. lig. *Une chose à remarquer &c.* & supprimer tout ce qui est entre deux. Ensuite il faudra, pour remplacer cette suppression, mettre après le mot Latin *procuravit*, l'Article qui suit.

CARTON.

L'an mil six cens quarante M. Saumaise allant de Paris à Dijon, Madame sa femme songea qu'elle jouoit du lut, & que tout à coup les cordes étoient venues à se détendre. M. Saumaise lui dit que comme elle étoit dans le neuvième mois de sa grossesse, ce songe signifioit qu'elle accoucheroit bientôt, & qu'ainsi sans passer outre, étant près d'Ausserre, elle devoit s'y arrêter. Elle le crut, & accoucha d'une fille le même jour. M. Saumaise, comme on le voit dans sa vie écrite par M. de la Mare, laquelle ne sera peut-être jamais imprimée, s'attachoit fort à interpréter les songes.

☞ Il faut supprimer depuis la 25. lig. de la pag. 253. jusqu'à la 1. lig. de la pag. 260. & mettre ces deux Cartons à la place.

## I. CARTON.

Un Grec moderne fit , il n'y a pas long-tems sur la petite Vérole d'une Dame de la première qualité, l'Ode suivante , que soit pour l'invention , soit pour l'élégance , on peut opposer aux plus belles d'Anacréon.

## ΚΥΠΡΙΑΔΟΣ ΜΗΝΙΣ.

Κόλποισιν Ἀφροδίτης  
 Πρώην Ἔρωσ ἐφίζων  
 Δαγεσσὶς δάμαρτα  
 Ἰδεντε , ἢ προσέπτη ,  
 Ἐφη τε μητέρ' εἶναι.  
 Κύπρις δ' ἐρυθριῶσα  
 Τὸν δραπέτην κατασχεῖν  
 Ἐβέλετ· ἀλλ' ὁ βαιὸς  
 Ἐν βοσρύχοις ἐκρύφθη  
 Γυναικὸς εὐκόμοιο.  
 Ἐμαινέθ' ἢ Κυθήρη ,  
 Καὶ μῆνιν ἔχαδόντ'Ⓞ  
 Στήθεσ , ὄπλισσε χεῖρας ,  
 Ὀνυξὶ δ' ὄξυθήκτοις  
 Ροδοχροῦσ παρειὰς  
 Ἐδρυψε τῆς ἔρωτα

Κόλ.

Κόλπων ἀφαρπασίας ,  
 Καμῆσα δ' ὄψ' ἐ νύμφης  
 Παναθλίς πρόσωπον  
 Ἀφῆκε Φοινίοισι  
 Στικλὸν χειρῶν τύποισιν ,  
 Ὡς ἐὶ ρόδον βαρεῖη  
 Βεβλημένον χαλαΐζῃ.  
 Τέως δ' Ἐρώς ἐκλαίεν ,  
 Ἐπεὶ δ' ἀπῆλθε Κύπρις ,  
 Δεινὸν θέαμα δειλὸς  
 Ὀρῶν ὁ παῖς ἔφριξεν ,  
 Ὑβρισμένην δ' ἀεικῶς  
 Λόγοισι μαλθακοῖσι  
 Νύμφην παρηγόρησεν ,  
 Αὐθις δὲ χρῶτα λεῖον  
 Ποίησε , τὺς ἀδελφῶς  
 Ἀολλέας σὺν αὐτῶ  
 Ἐρωτιδεῖς βαθείαις  
 Οὐλαῖσιν ἐγκαθίσσαι·  
 Ἡ' δ' ἀνδρὶ μάλλον πρὶν  
 Λ' ἄσσα , παῖδ' ἔτικλεν  
 Ἐρωτι πάνθ' ὅμοιον.

Quoi que nulle version , ou imitation ne  
 puisse atteindre à la beauté de ces vers , une  
 Muse François n'a pas laissé de les tradui-  
 re en faveur des honnêtes gens , qui n'en-  
 tendent pas le Grec.

## LA COLERE DE VENUS.

Amour étant sur le sein de Vénus  
 D'Agésilas vit l'Épouse naguère,  
 Et lui trouvant des graces tant & plus  
 Vola vers elle en disant : c'est ma mère.  
 Piquée au vif la Reine de Cythère  
 Voulut d'abord happer le déserteur.  
 Lui prompt se sauve aux cheveux de la Belle,  
 Là se tapit. Vénus entre en fureur,  
 Et ne pouvant souffrir qu'une mortelle  
 Ose lui faire un si sanglant affront,  
 Lui saute aux yeux dans l'excès de sa rage,  
 Et lui portant les ongles au visage  
 Lui défigure & la joue, & le front,  
 Ni plus ni moins qu'après un grand orage  
 Dans un parterre on voit roses & lis  
 En maint endroit par la grêle meurtris.  
 Le pauvre Amour cause de cet outrage  
 Menoit grand deuil, perçoit l'air de ses cris,  
 Mais quand Vénus après ce bel ouvrage  
 S'en fut partie, & qu'il vit le ravage  
 Qu'elle avoit fait, ce fut alors bien pis.  
 Saisi d'horreur de l'atfreuse vengeance  
 Il en frémit : Bien avisé pourtant  
 Pas ne s'en tint à longue doléance.  
 Mu de pitié l'officieux enfant  
 Près de la Dame use de doux langage,  
 La rafraichit du vent de son plumage,  
 D'un doigt léger en guise de pinceau  
 Il applanit les sillons de la peau.  
 Puis appelant pour un dernier remède  
 Les petits Dieux ses frères à son aide,  
 Artistement les niche dans les trous

Qu'a-

Qu'avoit creusez la Déesse en courroux.  
 Qui le croiroit ? O cure sans pareille !  
 L'aimable Epouse aux yeux de son Epoux.  
 Plus que jamais parut fraîche , & vermeille,  
 Et pour surcroit de bonheur mit au jour  
 Un beau poupon tout semblable à l'Amour.

Comme cette Muse se mêle quel quefois  
 de parler Grec , elle a voulu marquer par  
 ces deux vers l'estime qu'elle fait de l'Ode  
 Grecque.

Ἄδειν δι' Ὀμήρου Ἀχιλλέου ὠφέλε μῆνιν ἢ  
 Μῆνιν Ἀνακρείων τὴν Κύπριδος ὠφέλεν αἶδειν.

M. Michel de Dijon les a rendu avec  
 beaucoup de justesse par ces deux Latins :

*Dehuit iratum Vates Smyrneus Achilleus ,  
 Teius iratum Venerem cecidisse Poeta.*

## II. C A R T O N.

Matteo Franco , dont Politien , Chanoine comme lui de la Cathédrale de Florence , a fait un curieux éloge dans le dixième livre de ses Lettres , avoit du génie pour la composition de ces Sonnets Satiriques , appelez par les Italiens *Sonetti con la coda*. Luigi Pulci & lui en faisoient souvent de gayeté de cœur l'un contre l'autre de très piquans , & quoique bons amis , s'entre déchiroient comme s'ils avoient été ennemis mortels. Ils se jonoient quelquefois sur d'autres sujets que

le hazard, ou leur caprice leur offroit. J'ai vu une vieille édition, que je crois unique, & par conséquent très rare, d'environ cent cinquante de leurs Sonnets, la plupart si obscurs, que les plus grands Clercs en langue Toscane n'y voient goutte. Des deux Poëtes Luigi est le plus licentieux. Matteo, retenu peut-être par son caractère, s'émancipe beaucoup moins. Voici de ses Sonnets celui qui m'a toujours paru le plus clair, & le plus divertissant. L'Auteur y représente deux bonnes femmes à la Messe. Celle qui vient la seconde, salué la première. Elles causent ensuite, s'entrefont vingt menues questions, & s'apercevant tout à coup que la Messe est finie, se disent brusquement adieu.

## S O N E T T O.

di Messer Matteo Franco.

*Buon di. BUON DI, E BUON ANNO. E  
come stai ?*

*Domin, quanto è che gli entrò questa Messa?*

*HORA. Si è ? Credetti par star sanz' essa.*

*HORBE, CHE È? DITE, COME LA FAR?*

*Naffe, io non so, io ho di molti guai.  
Ho in casa ancor la mia Tira, e la Tessa  
Con poca dota, 'el tempo pur s'appressa. ..  
O, Bartol tuo ho havuto brighe assai.*

**O SCIAGURATA! IO HO CHE FARE  
ANCH'IO.**

**MA**



MA PURE I MI RICOLGO UN PO DI  
PANE.

TU INCANNI. COME HAI TU BUON  
LAVORIO ?

*L'acqua, con che noi ci laviam le mane,  
Non guadagnamo tra me'l garzon mio.*

CHE SON DI QUELLE TUE GALLINE  
NANE ?

*Da una in fuora son sane.*

*Quella ha non so che indoza al palatio.*

*Ben, be, la Messa è detta, a Dio. A DIO.*

On gâteroit infailliblement cet Original,  
si on entreprenoit de le copier trait pour trait,  
Une imitation libre, telle que celle qui suit,  
en fera mieux sentir l'agrement.

## DIALOGUE

de deux Compères

### A LA MESSE.

Bon jour Compère André. BON JOUR  
COMPÈRE GILE.

Comment vous portez vous ? BIEN, ET  
VOUS ? A souhait.

Puis-je ouir cette Messe ? ELLE EST  
TOUT VOTRE FAIT.

LE PRÊTRE N'EN EST PAS ENCO-  
RE A L'ÉVANGILE.

Voulez-vous qu'au sortir nous déjeunions  
en Ville ?

R 3

TO.

TOPE. Nous en mettrons Sire Ambroïse,  
& Rolait.

D'ACCORD. Il ne nous faut qu'un bon  
cochon de lait.

HA, VOUS N'Y SONGEZ PAS, C'EST  
AUJOURD'HUI VIGILE.

Vigile ? A demain donc, je suis pour les  
jours gras.

A propos, on m'a dit que le voisin Lucas  
Epouse votre... POINT. J'AI DECOU-  
VERT SES DETTES.

Où vend on de bon vin ? TOUT PRO-  
CHE L'HOTEL DIEU.

Grand merci. Prêtez-moi de grace vos lunettes.  
Oh, oh, la Messe est dite, adieu Compère.  
ADIEU.

☞ P. 407. l. 6. *Brantome*, &c. jusqu'à que-  
relles.

## C A R T O N.

Nous voyons force savans avoir des enfans  
stupides. C'est pourtant ce que les Colins,  
& les Lucas ont peine à s'imaginer. Ces  
bonnes gens ont en tête qu'un habile homme  
engendre toujours son semblable. A propos  
de quoi je rapporterai ce petit conte.

Un jeune rustre à l'Avocat Chopin  
Faisoit un jour cette belle harangue :  
J'ai su, Monsieur, qu'étiez un grand Latin.  
Et qu'à plaider vous aviez bonne langue.

Or

Or désirant avoir enfans d'esprit,  
 Bien humblement du meilleur de mon ame  
 Prier vous viens d'en faire un à ma femme.  
 Le bon Chopin à ce discours sourit.  
 Ami, dit-il, onc en ce ne fus maître.  
 Les enfans miens sont tous de francs niais.  
 En dà, Monsieur, répond l'homme cham-  
 pêtre,  
 Ce n'est pas vous qui les avez donc faits.

## F I N

De l'Indice expurgatoire du Tome III,

DERNIERES ADDITIONS ET CORRECTIONS  
 du même Tome III.

P. 5. l. 7. *Après de M. Andry. ajoutez de l'Oratoire.*

P. 31. l. 5. *Après ces mots: le P. Dom Noël ajoutez ( d'autres le nomment Dom Bonaventure )*

P. 256. l. 3. PAS CHANGE' lisez POINT CHANGE'.

P. 282. l. 20. lisez Cicéronien.

P. 313. l. 10. *Après licuit. ajoutez. Il a, je l'avouë, corrigé ces fautes sept ans après dans la 2. édition de son Dictionnaire, mais il auroit dû les reconnoître dès la première.*

P. 314. l. 19. *Après Bouju. ajoutez & l'édition de Pétrone in 8. à Paris 1584. chez Guillaume Linocier, dans laquelle à la pag. 113. l'Epigramme de Bouju rapportée peu correctement, est suivie de la traduction qu'en avoit faite en six vers Alexandrins le nommé Etienne Brillet d'Anjou, à peu près*

aussi bon versificateur que Jaques Moisant,

P. 321. l. 13. ☞ Tiré de la Bruyère ,  
chap. de l'Homme.

P. 334. l. 11. *Après* revit cet Ouvrage ,  
*lisez* imprimé pour la première fois à Paris  
in 8. chez Galiot du Pré 1572. l'augmenta,  
& en donna une 2. Edition chez Jean Ri-  
cher 1588.

P. 357. l. 12. *lisez* de deux doigts.

P. 401. Je ne devois pas, entre Abstemius  
& Giraldi. omettre les cent fables en beaux  
vers Latins de Gabriel Faerno de Crémone,  
mort l'an 1562.

P. 405. l. 7. *Au lieu* du Ricordani & du  
Malespini, *lisez* & du Ricordano Malespini,

P. 409. l. 7. *lisez* *Fora*, *nel rader*, *tutta*  
*frastagliato*.

INDICE EXPURGATOIRE DU  
MENAGIANA DE L'ÉDITION  
DE PARIS 1715.

\*\*\*

CARTONS.

du quatrième Volume.

☞ P. 21. l. 28. Il faut après le mot *d'eau*,  
supprimer le reste de l'Article, & mettre ces  
deux Cartons à la place.

I. C A R T O N.

Ce conte est le 92. des JOCI d'Ottoma-  
rus Luscinus, imprimez pour la première  
fois à Augsbourg l'an 1524.

*D'un Barbier & d'un Gueux.*

Un gros Coquin veille de Fête Dieu  
Chez un Barbier fut présenter sa face,  
Le suppliant de lui vouloir par grace  
Faire le poil pour l'amour du bon Dieu.  
Fort volontiers, dit le Barbier honnête,  
Vite, garçon, en faveur de la fête,  
Dépêchez moi cette barbe gratis.  
Aussi tôt dit, un de ses apprentis  
Charcute au gueux le menton, & la jouë.  
Le patient faisoit piteuse mouë,  
Et comme il vit paroître en ce moment  
Certain barbet navré cruellement

R 5

Pou.

Pour vol par lui commis dans la cuisine.  
 Ah pauvre chien, que je vois en ce lieu,  
 S'écria-t-il, je connois à ta mine  
 Qu'on t'a rasé pour l'amour du bon Dieu.

## I I. C A R T O N.

Le nom propre Latin *Faber* doit tantôt être rendu en François par le Fèvre, comme *Jacobus Faber Stapulensis*, Jaques le Fèvre d'Etaples, que Beze & d'autres nomment *Fabri*, tantôt par du Faur, comme *Vidus Faber Pibracius*, Gui du Faur de Pibrac, & tantôt par Favre, comme *Antonius Faber*, le Président Antoine Favre, père de Claude Favre de Vaugelas, dont le nom, dans l'Histoire, & dans les listes de l'Académie François, est mal écrit *Favre* par un U voyelle, ce qui donne lieu à une mauvaise prononciation. Aussi Samuel Guichenon dans son Histoire de Bresse, parlant de la famille d'Antoine Favre, a-t-il toujours écrit ce nom par un V consone, quoi que dans les mots dont la prononciation est généralement connue, tels que *recevoir, envoyer, Savoir, divers* &c. il n'observe nullement la distinction des deux U, laquelle alors, c'étoit en 1650, n'étoit pas établie parmi nous, comme elle l'a été depuis. Il est encore bon d'observer que ce nom *Faber* retient sa terminaison Latine, quand ce sont des gens peu connus, ou dont on parle rarement, qui l'ont porté. Ainsi l'on dit Jean *Faber*, quand on cite un Jurisconsulte François à qui, parce qu'il ai-

moit

moit à bâtir, on donna ce nom par sobriquet, comme il nous l'apprend lui même dans son Commentaire sur les Instituts au titre 1. du livre 2. §. 30. Il vivoit au quatorzième siècle, du tems de Bartole.

☞ P. 68. l. dern. Après le mot *Clopinel*, il faut supprimer le reste de l'article, & mettre à la ligne ce qui suit.

## CARTON.

Si l'on demande à quoi tous les mouvemens que Charles VIII. se donna pour la Conquête du Royaume de Naples ont abouti? Voici la réponse.

*Parthenopes regnum simul olim, Galle, luemque  
Cepisti; restat nunc tibi sola lues.*

☞ P. 105. Au lieu des quinze premières lignes, il faut, pour continuer l'article précédent, mettre ce qui suit.

## CARTON.

La voici en François.

Pallas ayant vû l'autre jour  
A Sparte la Mère d'Amour  
Harnois au dos, & casque en tête.  
Ca, lui dit-elle brusquement,  
Vien, combatons présentement.  
De mon côté me voici prête.  
Le ton sans doute est un peu fier  
Lui dit Vénus sans être émuë,

Dans

Dans l'état où je suis peux tu me défier  
Moi qui t'ai su vaincre étant nuë?

On peut à propos de Vénus armée, voir la treizième Épigramme du 2. livre de Sanazar. A quoi par occasion j'ajouterais l'histoire d'un &c.

☞ P. 121. depuis la lig. pénult. jusqu'à la 3. de la pag. 123. mettez ces deux cartons.

### I. C A R T O N.

Feu M. Moreau Avocat Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne, frère de M. Moreau de Mautour, étoit un homme de beaucoup d'esprit, bon Orateur, bon Poëte, mais aimant un peu trop à dire le mot, & n'épargnant pas même ses meilleurs amis. On croit que, nonobstant ce défaut, il n'auroit pas laissé d'être Maire de Dijon, s'il ne fût mort quelques mois avant le terme de l'élection. C'est ce qui donna lieu à cette Épitaphe.

Ci gît des bons mots le grand maître,  
En vers, en prose connoisseur  
Moreau, qui croyant un jour être  
Le Tribun de Dijon, en est mort le Censeur.

### II. C A R T O N.

Ce conte rapporté pag. 238. du livre de M. de Caillières des bons mots, & des bons contes, est le 114. du Piovano Arlotto.

Ces vers pourront lui donner un air de nouveauté.

*Plai-*



*Plaisanterie du Curé Arlot.*

Messire Arlot, beau diseur de fornettes,  
 Fit un voyage à la foire d'Anvers.  
 Quelques amis pour diverses emplettes  
 L'avoient chargé de mémoires divers.  
 Lui de retour, après la saluade,  
 Interrogé sur les commissions.  
 Sachez, Messieurs; dit-il à la Brigade,  
 Que pour répondre à vos intentions,  
 Etant en mer, le pont de la galère  
 Me semblant propre à ranger vos billets,  
 Je les y mis, dans le dessein d'en faire,  
 Les ayant lus, de différens paquets.  
 Tout jusqu'alors alloit le mieux du monde,  
 Calme la mer, le ciel étoit serein,  
 Quand par malheur un Zéphyre soudain  
 A vos papiers fit faire un saut dans l'onde;  
 M'ôtant par là, non certes le désir,  
 Trop bien l'honneur de vous rendre service.  
 Des écoutans nul ne fut assez nice  
 Pour croire un conte ainsi fait à plaisir.  
 Nous connoissons, dit l'un, votre malice,  
 Très bien avez pour le sire Zénon,  
 Le sire Côme, & le sire Sulpice  
 Su faire emplette, & pour nous autres, non.  
 Vous êtes mal informez de l'histoire  
 Reprit Arlot, oyez en le meilleur.  
 Sire Sulpice en donnant son mémoire,  
 Sire Zénon, sire Côme le leur,  
 En même tems curent le soin d'y joindre  
 Force doublons, de trente fut le moindre.  
 Voila comment de ces billets, Messieurs,  
 Les uns pésans, légers étoient les autres.

Ainsi

Ainsi le vent n'emporta point les leurs,  
Ainsi le vent emporta tous les vôtres.

☞ P. 320. l. pénult. Au lieu de ces mots:  
*Il est tiré du 72. chap. intitulé Thème, il faut  
mettre: Il n'est que dans l'édition in 16. Mais  
je l'ai vu depuis dans la 1. partie des Lettres  
du Comte de Buffy pag. 191. En suite, à la  
place du contenu de la pag. 321. on mettra  
ce cartou.*

## C A R T O N.

## LYCORIS ET ALCON.

*Lycoris illa, tota quæ Cupidines,  
Quæ tota spirat gratias, & Cypriam,  
Ut ore, sic & moribus refert Deam,  
Nuper dum amantem forte tardiusculum  
Expectat, ibat & redibat anxia,  
Modo ad fenestras excubans, modo ad fores.  
Quod è latibulo cum notavisset diu  
Vicinus Alcon, quem Lycoris oderat,  
Eam ut malignus ureret, prodit domo,  
Atque, heus Lycori, dic bona, sodes, fide,  
Quid quæris? Illa curiosum non ferens,  
Nil quæro, dixit tetricè. Ridens ad hæc  
Eia, inquit Alcon, ut libet, quæras nihil,  
Quod quæris amississe me nolim tamen.*

F I N

De l'Indice Expurgatoire du Tom. IV.

DER-

DERNIERES ADDITIONS ET CORRECTIONS  
du même Tom. I V.

P. 63. lisez prétendu père de l'Arétin.

P. 67. l. 14. jusqu'à la l. 9. de la p. 68.  
lisez L'Auteur du Roman de la Rose est  
Guillaume de Lorris. Son continuateur  
est Jean de Meun, surnommé Clopinel,  
parce qu'il étoit boiteux. Celui-ci ayant  
osé lâcher ce trait contre les femmes :

Toutes êtes, serez, ou futes  
De fait, ou de volonté putes,  
Et qui très bien vous chercheroit  
Putes toutes vous trouveroit.

les Dames de la Cour résolurent de s'en  
venger. Un jour donc qu'elles le trouvè-  
rent à leur avantage, aidées de quelques  
Seigneurs, elles l'enfermèrent, & prenant  
des verges vouloient lui donner le fouet.  
Hé bien, dit Clopinel qui se vit hors d'état  
de résister, j'y consens, mais ajouta-t-il,  
franchissant le mot, que la plus grande gar-  
ce d'entre vous s'avance, & vienne me  
donner le premier coup, &c.

P. 68. l. 23. lisez Nouvelle 39.

P. 84. l. 20. lisez *venustulentissimus*,

P. 184. l. 9. Au lieu de M. de V... lisez  
le Cardinal de la Valette

P. 214. l. 20. Après François, ajoutez  
écrits à côté des Latins,

P. 233. l. 20. Après s'appelloit. ajoutez  
Les Ministres qui sous le nom, l'un de B.  
de

de Mont-Dieu, l'autre de L'Escaldin, ont en 1563 répondu à Ronfard, écrivent toujours de *Beze*, & Simon Goulart dans sa traduction Françoisise des *Icones Bezae* n'a pas écrit autrement.

P. 234. l. 11. *Au lieu de ces mots*: comme Bayle dans son Dictionnaire, au mot *Schomberg* (*Charles de*) l'a fort bien observé. lisez si l'on en croit Bayle dans la première édition de son Dictionnaire, au mot *Schomberg* (*Charles de*)

Même pag. l. 24. *Après de mauvaise vie*, ajoutez Bayle dans la 2. édit. de son Dictionn. s'est dédit touchant ce troisième point.

P. 286. l. 25. *Après Mahomet*, ajoutez Les manuscrits du Vatican, citez par Odo-rico Rainaldo Tom. 19. des Annal. Ecclé-siast. font mention d'un Jeannin de Solcia, nommé en Latin dans le decret de Pie 2. *Zaninus de Solcia*, Chanoine de Bergame, Docteur en droit Civil, & Canon, condamné le 14. Novemb. 1459. pour avoir entre autres opinions impies, soutenu que Moyse, Jesus Christ, & Mahomet avoient gouverné le monde à leur fantaisie, *mundum pro suarum libito voluntatum rexisse.*

P. 291. l. 14. *Au lieu de ces mots*: d'une manière impie lisez en impie

P. 293. lisez *Christianismi*

P. 315. l. 15. *Après Sorel* dans son *Françion*. ajoutez J'ai vû un manuscrit Picard, qui a pour titre **LES EVANGILES DES QUENOUILLES**, très différent de l'*in quarto* imprimé à Lyon chez Jean Ma-

Maréchal 1493. A la suite étoit, en même patois, un ample recueil de demandes, & de réponses, des extraits desquelles Ver-ville a composé une partie des endroits les plus plaisans de son livre. Avant lui Rabelais par sa manière de conter avoit eu l'adresse de s'approprier nombre de bons contes tirez de l'obscurité. Tous deux par là se font signalez dans le bas comique, & ont trouvé dequoi plaire, même aux Savans.

P. 329. l. 6. lisez communément

Même pag. l. 7. lisez composé

Même pag. l. 10. lisez touchant

## ARTICLE IV.

### MEMOIRES SUR LA PREMIERE *Edition de l'Histoire naturelle de Pline.*

**L**A premiere Edition de l'Histoire naturelle de Pline a paru à Venise l'an 1469. in Folio, chez *Jean de Spire*. Le Caractere en est fort net & beau, & un peu plus gros que celui de ces *Mémoires*. Chaque Livre commence par une Lettre capitale dorée & enjolivée. Les Titres des Chapitres sont écrits avec de l'ancre rouge selon la coutume de ce tems-là, aussi bien que la premiere Lettre de chaque Chapitre. Le papier est très beau & la marge fort grande. Les pages ne sont pas numerottées & il n'y a point de reclames. On a laissé du blanc en divers

S

vers

vers endroits, ou il devoit y avoir du Grec & en beaucoup d'autres les mots Grecs sont en caractères romains. Au reste cette Edition est si rare, qu'elle a été inconnüe à d'habiles Bibliographes, & en particulier à un Savant du premier ordre qui a travaillé *ex professo* sur Pline & en a publié une excellente Edition. On voit bien que je parle du P. HARDOUIN qui nous donna en 1685. un Pline à l'usage du Dauphin en 5. Volumes in 4. accompagné de quantité de remarques savantes & de corrections judicieuses. Après la Préface il y a une liste des Manuscrits & des Editions de Pline dont il s'est servi, dans laquelle il met comme la première, l'Edition qui parut à Venise l'an 1472. chez Nicolas Janson, & dont Jean André Evêque d'Aleria eut l'Inspection. Le P. Hardouin avoit déjà dit en termes exprès dans la Préface que cet Evêque en avoit publié la première Edition. Je rapporterai ses paroles. *Ut primam divisione munere typis edendi libros ars est concessa mortalibus, publicandi statim Pliniani Operis mentem viri cum nobilitate tam omni virtutum ac doctrinarum genere clarissimis numen injecit: Quanquam alias nemo tum obscurus fuit, quin illustris esse cœperit, posteaquam manus huius operi admovit. Valgavit igitur illud omnium primus JOANNES ANDREAS Valeriensis Antistes in Corsica. Hunc ille primus omnium agrum aravit: Sed sentibus ut ita dicam, reliquit plenissimum.* Le P. Hardouin ne fait aussi aucune mention de l'Edition de Pline qui se fit à Rome, l'an 1470. non plus que

de

de celle qui se fit dans cette même Ville l'an 1473.

M. *Fabricius* n'a aussi pas connu la première Edition de Pline, mais il cote une Bibl. Lat. T. 1. p. 405, Edition de *Verone* en 1468. qui sûrement n'a jamais existé, mais apparemment quelqu'un ayant vu l'Edition de Venise de 1469. aura par meprise dit à M. *Fabricius* quelle étoit de *Verone* & de l'année 1468. Il pouvoit néanmoins apprendre de *Chevillier* p. 73. de son *Origine de l'Imprimerie* l'année dans laquelle Pline avoit été imprimé pour la première fois. Il paroît de plus que cette première Edition de Pline est fort rare, puisqu'elle ne se trouve dans aucune des Bibliothèques de Paris, car si elle y eût été, le P. *Hardouin* n'eût pas manqué de s'en servir. En effet il ne faut pas s'en étonner, puisqu'on ne tira qu'une centaine d'exemplaires du Pline & du *Ciceron*. C'est ce que donnent à entendre les vers qui sont à la fin du S. AUGUSTIN de la *Cité de Dieu*, que *Jean de Spire* commença d'imprimer, mais qui fut achevé par son Frere *Vendelin* en 1470.

*Qui docuit Venetos exscribi posse Joannes  
Mense fere trino centena Volumina Plini,  
Et totidem magni Ciceronis Spira libellos  
Creperas Aureli, subita sed morte peremptus  
Non potuit coeptum Venetis finire Volumen.  
Vindelinus adest ejusdem frater & arte  
Non minor, Hadriacaque morabitur urbe.*

A la fin de cette première Edition de Pline se trouvent les vers suivans

*Quem modo tam rarum cupiens vix lector haberet :*

*Quique etiam fractus pene legendus eram :*  
*Restituit Venetis me nuper Spira Joannes :*

*Exscripsitque libros ære notante meos.*  
*Fessa manus quondam moveo , Calamusque*  
*quiescat.*

*Namque labor studio cessit & ingenio.*

On voit par ces vers que non seulement Jean de Spire imprima cet Ouvrage , mais aussi qu'il en eut la direction , & qu'il y donna de grands soins.

Ce Jean de Spire étoit un Alleman qui porta le premier l'Imprimerie à Venise peu de tems après quelle fût inventée , il fit aussi les plus belles Editions de ces premiers tems. Celles que les Inventeurs de l'Art mirent au jour à Mayence étoient d'un Caractère qui tient le milieu entre les belles Lettres & les Gothiques , au lieu que ces premières de Venise sont d'un très-beau Caractère rond , net , & bien formé. Nous avons , divers Ouvrages de l'Impression de Jean de Spire , un des premiers est le Tacite à la fin duquel on lit ces vers ,

*Insigni quem laude feret gens postera pressis*  
*Spira prenans, gentis gloria prima suæ.*

Il n'y a point d'année marquée , mais il doit avoir paru vers l'année 1468. L'an 1469. Jean de Spire imprima les Epitres familières

*Chevill.*  
*Orig. de*  
*l'Imprim.*  
*p. 60.*



milières de Ciceron in Folio , & il mit ces vers à la fin de l'Ouvrage.

*Primus in Adriacâ formis impressis acutis  
Urbe libros Spiraë genitus de stirpe Joannes.  
In reliquit sit quanta vides spes, lector, habenda,  
Quam labor hic primis calami superaverit artem.*

Son Frere Vendelin lui succeda , outre le St. Augustin de la Cité de Dieu dont nous avons déjà parlé il imprima en 1471. le Bartole. La même année il donna une très-belle Edition des Epitres de S. Cyprien, cela paroît par ces mots. *Vindelinum Spirensem artificem qui Epistolas B. Cypriani reddidit in lucem*, paroles, qui ont fait croire à M. Saubert , à l'Auteur de l'Edition d'Oxford des Oeuvres de S. Cyprien , à M. Beughem , & à d'autres que Vendelin l'avoit imprimé dans la Ville de Spire. C'est Chevillier Or. de l'Impr. p. 62. qui fait cette remarque. La même année 1471. Vendelin imprima la Bible traduite en Italien par Nicolas de Malberbis. L'an 1472. il imprima le Panorme & les Comedies de Plaute & Repetitiones Lanfranci. L'an 1477. il fit paroître Pierre Lombard sur les Sentences , *in folio* , &c. La Caille dit que ce Vendelin qui étoit homme d'esprit & de Hist. de l'Impr. p. 21. grande entreprise, après avoir exercé cet art en Italie, se retira en Allemagne, où il imprima la plûpart de ces grands Ouvrages de droit qui sont illustrez de ses Notes. Il mettoit ordinairement , ajoute la Caille, ces deux vers.

*Hos Vindelinus clara virtute Magister  
Transcripsit celeri formula pressa pede.*

Il a été un de ceux qui ont le plus imprimé & fait imprimer de son tems, & on s'empressoit à lui donner des Epigrammes pour mettre à la fin de ses Livres: en voici une qui servira de preuve pour les autres:

*Abbatis pars prima notis quæ fulget abenis,  
Est Vindelini pressa labore mei.*

*Cujus ego ingenium de Vertice Palladis ortum  
Credideram, veniam tu mihi Spire dabis.*

M. CCCC. LXXIV.

*Chevillier  
p. 190.  
Le P. Har-  
douin, in  
Præfat.*

On a remarqué avec raison que de tous les Livres celui qui a été le plus défiguré par les fautes tant dans les Manuscrits que dans les Imprimez, c'est l'Histoire naturelle de Pline. *Jean André* Evêque d'Aleria \* dans l'Epitre Dédicatoire au Pape Paul II. qui se trouve à la tête du Pline de Venise 1472. dit qu'il avoit employé neuf ans à corriger cet Auteur, & que l'Edition n'en seroit point parfaite, quand on auroit encore travaillé quatre-vingt dix ans à la perfectionner: *In novum annum premi non potuit emendatio, ne futura quidem exacta post novagesimum.*

Le savant *Hermolous Barbarus* Patriarche de Venise & depuis Cardinal, se donna ensuite de très grands soins pour corriger cet Auteur. Il en publia une Edition à Venise

en

\* Dans l'Isle de Cosce.

en 1492, qu'il dédia au Pape ALEXANDRE VI. Il assure dans la Dédicace avoir corrigé près de cinq mille fautes dans Pline. *Quinque millia in eo ferè vulnera Librariorum sanavimus.*

Après lui de très habiles gens y ont exercé leur critique. Sigismond Gelenius le corrigea jusqu'à trois fois. Enfin il le donna sur la foi d'un manuscrit de quelque demi-Savant fort hardi, qui avoit changé & ajouté à cet Auteur tout ce que son caprice lui avoit suggeré. On l'en avoit averti auparavant, & on lui avoit dit de ne pas trop se fier à ce Manuscrit. C'étoit presque un nouveau Pline. Il crut avoir bien réussi : mais c'étoit un crime, dit Erasme dans la lettre qu'il écrivit l'an 1535. à Damien de Goes. *Gelenius putat se rem mirificam præstitisse, ego censeo crimen esse inexpiabile.* Jean Cæsarius dans l'Édition qu'il en fit faire à Cologne l'an 1524. par *Eucharis Cervicornus*, compte quatre mille fautes qu'il en avoit encore ôtées. Une infinité d'Auteurs ont travaillé ensuite sur Pline, & quelques uns avec succès, mais aucun d'eux n'a approché du Pere Hardouin. Cet habile Jesuite, en donna en 1685, comme je l'ai déjà dit, une nouvelle Édition qui surpasse infiniment toutes celles qu'on avoit vûes jusques à présent. Il rend compte dans la Préface, des secours qu'il a eu, & de son travail sur cet Auteur, il assure y avoir corrigé plus de deux mille fautes. Après la Préface, il donne la liste des Editions de Pline qu'il a colla-

tionnées, il ne trouvera j'espère pas mauvais, que je remarque qu'il a omis plusieurs Editions de Pline dont il auroit pu tirer beaucoup d'utilité & entr'autres la première Edition de 1469. Elle contient beaucoup d'endroits où le sens est meilleur que dans son Edition *in usum Delphini*. C'est que j'espère de faire voir dans une *Dissertation Critique* que j'insérerai dans quelque'autre Tome de ces *Mémoires*. Si le P. Hardouin y verra quelques-unes de ses corrections renversées, il aura aussi le plaisir d'en voir plusieurs autres heureusement confirmées par cette Edition.

Au reste le seul exemplaire que j'en aye jamais vû, & sur lequel j'ai fait ces remarques, se trouve dans la Bibliothèque de Monsieur le Baron de Hohendorff, qui a eu la bonté de me le prêter. Ce Seigneur, qui aime passionnément les belles Lettres, dont il se fait un délassément utile & agréable, a formé non pas la plus nombreuse, mais j'ose dire, la plus magnifique & la mieux choisie Bibliothèque qu'on ait peut-être jamais vû. C'est la Litterature qui y prédomine, il n'a pris des autres Sciences que ce qu'il y a de plus exquis sans entrer dans le détail. Il n'a épargné ni dépenses ni soins pour avoir les premières Editions des Auteurs Classiques, & pour les avoir parfaitement bien conditionnées. Il les a fait chercher par toute l'Europe, & heureusement ses recherches n'ont pas été infructueuses. Bien des gens s'imaginent que ces premières Editions n'ont rien d'estimable que

que leur rareté & leur prix, mais assurément ils ont tort. Elles nous tiennent lieu de Manuscrits, les Originaux étant ou perdus ou cachez dans le coin de quelque Bibliothèque. De plus, les Savans ont quelquefois exercé leur critique sur ces Auteurs avec si peu de fondement & avec tant de témérité, que ces Auteurs en sont devenus souvent méconnoissables, & en pareille occasion on est charmé de pouvoir recourir aux premières Editions, auxquelles on n'a pû faire de si fréquens changemens.

Cette Bibliothèque contient encore tout ce qu'il y a de bons Livres, de pièces rares & de morceaux intéressans en fait d'Histoire, de Critique, de Poësie, & d'Eloquence, tous les premiers Livres imprimez depuis l'invention de l'Imprimerie, *la Bible de Mayence de 1462, les Offices de Cicéron de 1465 &c.*, les Editions non tronquées, les Ouvrages supprimez, défendus & dont la plupart des Exemplaires ont été brûlez. Les belles Editions des *Juntas*, des *Aldes*, de *Valcosan*, de *Colinde*, des *Etiennes*, de *Turnebe*, de *Morel* &c. s'y trouvent en foule. On y voit aussi quantité de Pièces originales souvent bien plus amples que les Imprimées, beaucoup d'Ouvrages avec des additions manuscrites de leurs Auteurs, plusieurs autres non encore imprimez, sans parler de divers anciens Manuscrits d'Auteurs Classiques. Et ce qui augmente la beauté de cette Bibliothèque, c'est que les Livres sont très bien conservez, que les

marges sont pour la plupart très belles, & qu'ils sont très proprement reliés.

---

## A R T I C L E V.

*Lettre de Monsieur Boscheron à Monsieur de \*\*\* contenant un abrégé de la Vie de l'Abbé d'Aubignac & l'Histoire de ses Ouvrages.*

# M O N S I E U R ,

Je satisfais présentement à la promesse que je vous avois faite, en vous envoyant le Manuscrit de l'Abbé d'Aubignac, intitulé *Conjectures Académiques, ou Dissertation sur l'Iliade*. Cet Ouvrage s'est trouvé dans le Cabinet de M. Charpentier de l'Académie Française; comme vous m'avez marqué de la curiosité pour la Vie des gens de Lettres, voici ce que j'ai pu découvrir de celle de l'Abbé d'Aubignac & de ses productions; ne trouvez pas mauvais si j'emprunte de lui-même des particularitez que j'ai extraites de ses propres écrits: je n'ai point fait difficulté de me les approprier assez souvent dans les mêmes termes qu'il les a raportés.

François Hedelin né à Paris étoit fils de François Hedelin Avocat au Parlement de cette Ville, qu'il abandonna pour se retirer

à Nemours, où il acheta la Charge de Lieutenant Général de ce Lieu. Quoi que ce fut un séjour assez stérile en Gens de Lettres, & que ses occupations, & le défaut de société le tinssent comme enseveli, son nom n'a pas laissé de parvenir jusqu'à nous par quelques Ouvrages qu'il a laissés: Entre autres par un *Traité de la nature des Satyres, Brutes, Monstres, & Demons &c.* C'est un in 12. imprimé à Paris chez N. Buon en 1627.

Ce François Hedelin étoit un des plus savans Hommes de son tems. Aux Mathématiques, à l'Histoire, & à la Jurisprudence, il avoit joint la Poësie, ayant composé des Vers Grecs, Latins, & François aussi polis qu'aucun de son âge. Parmi un grand nombre de ses productions qui n'ont point été mises au jour, & d'autres imprimées sans nom; il y en a une intitulée *le Royaume de la Febve* dans un Recueil de Vers qui parut en 1607. sous le titre des *Muses Françoises ralliées*. C'est la description d'un grand Festin qui fut fait vers la Fête des Rois en l'année 1601. entre plusieurs personnes de condition, tout y est traité fort ingénieusement, & l'allegorie y est continuée avec la dernière justesse.

François Hedelin son fils nâquit à Paris \* le 17. Mars 1592. d'où son Pere l'emmena fort jeune à Nemours lors qu'il voulut s'y

\* Morery s'est trompé lors qu'il le dit de Nemours, l'Abbé d'Aubignac page 131. de sa 4. Dissertation contre Cornille le dit lui même de Paris.

s'y établir. Le jeune Hedelin pour se donner occasion de travailler \* & à tous ceux de son âge qui pour lors étoient en cette Ville, y fit établir l'explication des Tableaux énigmatiques, à peu près comme on le pratiquoit en ce tems-là dans les Colleges, mais avec plus d'éclat, & comme on y parloit François, toutes les personnes de condition, les Ecclesiastiques, les Nobles, & même les Dames de la Province, avec tous ceux qui témoignoient avoir quelque amour pour les bonnes choses, ne manquoient pas de s'y trouver.

Ces assemblées durèrent plusieurs années, il y fit plusieurs Discours du nombre desquels étoit un Poëme de 600. Vers que son Pere pour le faire mieux connoître & l'entretenir dans l'ardeur des belles Lettres jugea à propos de faire imprimer. Je vous laisse à penser, Monsieur, combien de fois il lui fallut feüilleter les Traitez de figures hicroglyphiques, d'Emblèmes, de Symboles, & de toutes ces représentations mystérieuses qui servent à exercer l'imagination des Curieux. Il n'y a presque rien dans le monde sensible, soit dans les couleurs, les arbres, les fleurs, les animaux, & même dans l'homme, qu'il ne lui ait falu connoître pour en discerner le rapport symbolique avec les actions humaines, il n'y a presque rien dans la Morale & dans la Politique, qu'il ne lui ait falu découvrir tant sous les voiles Mistiques des Philosophes, & dans la

nuit

\* Défense du Royaume de la Coqueterie, page 69. & suiv.



nuit de leurs allegories, que sous les termes précis & dans le plein jour de nôtre Philosophie commune. A peine étoit-il sorti de ses premières études qu'il fit imprimer un grand Traité touchant la nature des Satyres & leurs différentes espèces, ou dans le cinquième Livre par des recherches assez curieuses, & peut-être d'une érudition peu commune à ceux qui commencent à manier les Auteurs; il expliquoit les allegories des Savans sur les merveilles que les Payens ont attribuées au Dieu Pan, que les uns prennent pour l'image de la parole, les autres pour la peinture de l'homme, & les mieux entendus en la Philosophie Mystique, pour un abrégé de toute la fabrique du monde. Il fit dans ce tems-là en Vers la description d'un grand Marché public sous le titre de *Foire d'Amour*, où la beauté, la Grace, & toutes les aimables qualitez des Dames étoient représentées comme une riche marchandise que les honnêtes gens achetoient au prix des vertus, des services, & des affections véritables. Il y ajouta même après coup en Stances l'*Operateur d'Amour*; c'est à dire, un Charlatan qui sous le nom de plusieurs drogues ingénieusement débitées, faisoit le Medecin de plusieurs maux & de plusieurs aventures qui suivent ordinairement cette passion de jeunesse, & l'emportement de ses premiers desordres. Il composa encore une autre allegorie sous le titre, de *l'ordre de la Liberté*, Ouvrage qu'il fit à la prière de Madame la Marquise de la Tour Landry, & de Madame la

Mar-

Marquise de Saint Sauveur, proches parentes de M. le Duc de Brezé, où par une assemblée de Chevaliers sans peine, & de Dames sans rigueur, il dressa parmi cent métaphores assez délicates le modèle d'une vie mêlée de plaisirs innocens, & d'une honnête liberté. Il parut encore de lui des desseins pour cent Tableaux qui contenoient les plus saintes maximes de la Morale des Prophètes, ce qu'il fit à la campagne, où il se rencontra sans autre Livre que la Bible.

Le jeune Hedelin qui avoit exercé pendant quelque tems la profession d'Avocat dans la Ville de Nemours, l'abandonna pour venir à Paris lieu de sa naissance, dans laquelle ayant embrassé l'Etat Ecclesiastique il fut mis auprès du jeune Duc de Fronsac en qualité de Précepteur. Là il fut si bien se ménager auprès du Cardinal de Richelieu, Oncle de ce Duc, qu'il fut pourvu de l'Abbaye d'Aubignac Diocèse de Bourges, & de celle de Meimac Diocèse de Limoges. Le grand monde dans lequel il se trouva tout d'un coup répandu se mit en liaison avec les beaux Esprits de son tems. Celle de Ménage ne lui fut pas desavantageuse par rapport au démêlé qu'il eut avec lui, & qui contribua beaucoup à lui donner un nom dans la République des Lettres. Voici, Monsieur, le sujet de leur différent.

Un jour Ménage & l'Abbé d'Aubignac se rencontrèrent au Jardin de Luxembourg, ils mirent la conversation sur le Theatre des

des anciens ; mais Ménage avoit si peu ou si mal étudié les Comédies de Terence qu'il ne savoit pas laquelle étoit suspecte d'irregularité, aiant mis en avant que c'étoit *l'Hecyre*, qui est l'une des plus ingenieuses & des plus regulieres de l'Antiquité. Ménage s'étant aperceu qu'il avoit soutenu une mauvaise cause, écrivit une Lettre à l'Abbé d'Aubignac dans laquelle ne lui parlant plus de *l'Hecyre* ; il lui marquoit simplement que c'étoit *l'Heautontimorumenos* qui n'étoit pas dans les Regles du Theatre ; ce qui donna occasion à l'Abbé d'Aubignac de composer un discours sous le Titre de *Terence justifié ; ou discours sur la troisième Comédie de Terence adressé à M. Ménage*. Celui-ci répondit à l'Abbé d'Aubignac par un autre discours sur *l'Heautontimorumenos*. Ces deux brochures in 4. parurent à Paris chez la veuve Jean Camusat en 1640.

Cette dispute en demeura là jusqu'en 1652 que Ménage publia son Livre intitulé *Miscellanea* ou parmi les Ouvrages qui le composoient, étoit sa reponse au discours de l'Abbé d'Aubignac sur *l'Heautontimorumenos de Terence*, précédée de ce même discours, dont on n'avoit pas pris soin de nommer l'Auteur. L'Abbé d'Aubignac choqué de ce procédé plus que des paroles injurieuses dont il prétendoit que la Réponse à son discours avoit été grosse, prit la resolution de repliquer à Ménage par une seconde dissertation ; il montra cet Ouvrage au savant & judicieux Nublé qui étant son ami lui fit connoître qu'il justifioit son premier discours

avec

avec un peu trop de chaleur, & que dans l'obligation, où il avoit cru être, de se défendre, il lui étoit échappé des expressions trop dures. Cet avis sincere lui fit prendre le parti d'en agir en galant homme, & de reduire sa dispute à une aussi grande modération que les matieres en étoient belles & curieuses. Pour cela il en voulut faire toutes les avances, il porta son Ouvrage à Chapelain, & le rendit maitre d'ôter ou changer tout ce qu'il croiroit capable de choquer Ménage, mais à condition qu'il obtiendrait de celui-ci, le même pouvoir sur sa réponse. L'Abbé d'Aubignac ayant été peu de jours après s'informer du succès de la Négociation fut fort surpris lorsque Chapelain lui fit entendre que Ménage lui avoit répondu aux termes de Pilate, *Quod Scripsi, Scripsi*. Il eut peine à le croire. Mais il n'en douta plus quand Chapelain tira de son Cabinet cette Dissertation pour la lui rendre, en l'assurant qu'elle étoit telle qu'il la lui avoit donnée, n'en ayant rien voulu retrancher, que Ménage n'en eut fait autant de la sienne. Sur cette réponse l'Abbé d'Aubignac ne balança plus à donner son Ouvrage au Public, il le remit à Guillaume de Luynes qui l'imprima in 4. en 1656. sous ce Titre *Terence justifié &c. ou deux Dissertations sur la troisième Comedie de Terence intitulée Heautontimorumenos, contre les erreurs de Maitre Gilles Ménage Avocat en Parlement.*

Si l'on en croit bonnement Ménage, il auroit répondu à l'Abbé d'Aubignac n'eût été que

que dans la dédicace de ses amenez de droit il avoit solennellement protesté de ne lire jamais cette replique ; Et comme, dit-il, je suis très religieux observateur de ma parole, je consulta plusieurs célèbres Casuistes de la Maison de Sorbonne, & du Collège de Louis le Grand pour savoir si je la pouvois lire. Ils me traitoient de scrupuleux pour en avoir douté. Ménage assuré de la sorte crut pouvoir lire sans péché la Réplique de l'Abbé d'Aubignac. Il la lut donc, mais en brave homme il n'y repondit que bien long tems après la mort de son adversaire ; ce ne fut en effet qu'en 1690. que cette Réponse parut à Utrecht, chez Rudolph van Zyll ; sous ce Titre seulement, *Discours de M. Ménage sur l'Heautontimorumenos de Terence.*

L'Ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'Abbé d'Aubignac est sa *Pratique du Theatre* qu'il composa pour plaire au Cardinal de Richelieu qui l'avoit passionnément souhaitée, persuadé quelle pourroit soulager les Poètes de la peine qu'il leur eut falu prendre, & du tems qu'il leur eut falu perdre, s'ils eussent voulu chercher eux-mêmes dans les Livres & au Theatre les instructions dont ils avoient besoin. Ce fut encore par son ordre qu'il fit un projet pour la rétablissement du Theatre contenant les causes de sa decadence, & les remedes qu'on y pouvoit apporter. Le dessein en fut si agréable au Cardinal, & il conceut tant d'esperance de le faire reussir, qu'il obligea l'Abbé d'Aubignac à commen-

T

cer

cer de traiter dans toute son étendue ce qu'il n'avoit fait que toucher sommairement, & s'engagea d'employer ses liberalitez & tout son pouvoir à l'exécution de ce dessein. La mort de ce grand homme fit avorter ces deux Ouvrages. L'Abbé d'Aubignac abandonna le premier tel qu'il étoit aux sollicitations de ses amis. Pour le second il se contenta d'en donner au Public le simple projet qu'il en avoit fait, ne jugeant pas à propos d'en mettre au jour six ou sept Chapitres qui furent tracez dès ce tems-là, & qui étoient encore imparfaits. Nous avons l'un & l'autre de ces Ouvrages dans un Volume in 4. imprimé une seule fois à Paris en 1657. chez Antoine de Sommaville, quoi qu'on y ait mis depuis un nouveau frontispice sous le nom de Denys Thierry 1669. Ce Livre étant devenu fort rare vient d'être réimprimé à Amsterdam chez Jean Frederic Bernard. On y a joint les discours de l'Abbé d'Aubignac & de Ménage sur *l'Heautontimorumenos*. Ce Recueil compose 2 vol. in 12. où par inadvertance le discours de Ménage servant de réponse à celui de l'Abbé d'Aubignac, ne laisse pas de le précéder.

Ce que nôtre Auteur a donné dans sa Pratique du Theatre n'est pas selon lui un Traité; mais un Sommaire, où il expose simplement les observations qu'il a faites sur ce sujet sans entrer dans aucune contestation avec les modernes. Tout ce que l'on voit dans cet Ouvrage n'est que l'Abregé des matières qu'il avoit resolu de traiter plus

plus-au-long, si plusieurs considérations ne lui en avoient été la force & la volonté. Que si par hazard, dit il, on remarque des endroits un peu mieux soutenus que d'autres, c'est que je n'ai rien voulu retrancher de mes Memoires, & que mes Amis les ont exigez de moi tels qu'ils étoient avec la foiblesse, l'imperfection & l'inégalité où l'esprit s'emporte avec dérèglement dans les premières ardeurs, quand on fait le Plan d'un grand Ouvrage. Si l'on y trouve, continuë-t il, quelque chose de raisonnable, je ne me repentirai point de l'avoir tiré des tenebres, ou pour dire plus vrai de l'avoir sauvé des flammes où je l'avois condamné, &c.

Personne avant l'Abbé d'Aubignac n'avoit traité à fond du Théâtre comme lui; l'Ouvrage de la Mesnarderie étant plutôt une paraphrase des Poétiques d'Aristote & de Castelvetro, qu'un assemblage de Remarques faites de son propre fond sur le Theatre ancien & Moderne. On a bien traité fort au long, l'excellence du Poëme Dramatique, son Origine, son progrès, sa définition, ses espèces; l'unité de l'action, la mesure du temps, la beauté des événemens, les Sentimens, les Mœurs, le Langage, & mille autres matières que l'Abbé d'Aubignac appelle la *Theorie du Theatre*. Mais pour les observations qu'il falloit faire sur ces premières maximes, comme l'adresse de préparer les incidens, & de réunir les temps & les Lieux, la continuité de l'action, la liaison des Scenes, les intervalles des Actes, & cent autres particularitez, il ne nous en reste aucuns memoires de l'Anti-

quité, & les Modernes en ont si peu parlé, qu'on peut dire qu'ils n'en ont rien dit du tout. Voilà ce que l'Abbé d'Aubignac appelle la *Pratique du Theatre*, & ce qu'il a traité dans ce Livre d'une maniere à pouvoir contenter la curiosité de ses Lecteurs.

Jusques là, Monsieur, l'Abbé d'Aubignac s'étoit acquis une reputation universelle parmi les Poëtes de son temps, par les Loix qu'il leur avoit imperieusement données pour le Theatre. Mais il pensa la diminuer beaucoup par la *Zenobie Tragedie en prose* qu'il composa sur les Régles qu'il leur avoit prescrites. Ceux qu'il avoit repris dans sa *Pratique du Theatre* furent ravis de trouver cette occasion de le mépriser, pour se venger des défauts qu'il avoit découverts dans leurs Ouvrages. Ils lui reprocherent que les régles qu'il avoit données lui étoient infructueuses. Il eut même le désagrément de se voir raillé à la Cour où il se vantoit par tout d'être le seul de nos Auteurs qui eut bien suivi les préceptes d'Aristote ; sur quoi, Monsieur le Prince dit un jour, qu'il savoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les Régles d'Aristote, mais qu'il ne pardonnoit point aux Régles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante Tragedie à l'Abbé d'Aubignac. Ce ne fut point là le seul bon mot qui rabaisa sa fierté, ce fut dans une conversation où il disoit pour vanter sa pièce, que M. le Comte de Fiesque avoit coutume d'appeller sa *Zenobie* la *Femme de Cinna*; un Courtisan prit la parole & lui repondit qu'il ne prenoit pas  
garde



garde que c'étoit avouer qu'il étoit autant au dessus de Corneille que la Femme étoit au dessous de son mary.

Ces raileries qui ne regardoient que la Zenobie ne firent aucun tort à la Pratique du Theatre. Je ne vous dirai point, Monsieur, si le jugement que l'on a porté de la Tragedie de l'Abbé d'Aubignac est bien ou mal fondé je ne l'ai point lue, & je vous dirai même que parmi plus de 5. à 600. piéces du Theatre François qui m'ont passé par les mains, la Zenobie est la seule que je n'aye point déterré. Vous vous étonnerez sans doute comment j'ai pu me rendre le patient Lecteur d'un si grand nombre de mauvaises piéces. A cela je vous repondrai, que dans le dessein que j'ai formé de donner une Histoire *du Theatre François*, il est nécessaire que je rende compte au Public des piéces qui y ont été représentées avec applaudissement. Plusieurs de nos Poètes Modernes se scandaliseront peut-être de ce que je serai assez hardi pour découvrir les larcins qu'ils commettent tous les jours en s'appropriant des sujets sur lesquels ils n'ont droit tout au plus que pour un tiers; mais je prétends rendre service au Public en demasquant ces orgueilleux plagiaires & leur marquant les Auteurs auxquels ils sont redevables de la portion d'esprit qu'ils peuvent avoir. Voilà, Monsieur, un projet qui va trouver bien des censeurs; je doute que celui qui a réduit *la Comedie par Chapitres* \* y

T 3

trou-

\* Dancourt a fait le Diable boiteux, en deux Chapitres de Comedie.

trouve son compte, & que nos froids Opérateurs du tems à qui je ferois conscience de donner la qualité d'Auteurs de Poëmes Lyriques fassent jamais l'Apologie de cet Ouvrage. Avouez, Monsieur, que le pauvre Cothurne François a bien de la peine aujourd'hui à se soutenir, & que si Gueret<sup>\*</sup> revenoit au monde, il auroit grand sujet de souhaiter que tous ces Compositeurs de pièces Tragiques, ces Inventeurs de passions à tous les gens, eussent, comme de son temps Corneille, un Abbé d'Aubignac sur les bras afin de les rendre moins furieux. Mais je m'apperçois, Monsieur, que je m'écarte de mon sujet; je reviens aux Ouvrages de l'Abbé d'Aubignac.

† En 1659. Denys Langlois imprima *l'Histoire du temps ou Relation du Royaume de Coqueterie. Extraite du dernier Voyage des Hollandois aux Indes du Levant.* Ce petit Ouvrage Allegorique broüilla l'Abbé d'Aubignac avec Mademoiselle de Sencery parce qu'elle prétendoit que ce n'étoit qu'une imitation de la Carte de Tendre décrite dans le premier Volume de Clelie, Roman qui avoit été imprimé pour la première fois des l'an 1654. L'Abbé d'Aubignac se crut donc obligé

\* Parnasse reformé page 87.

† L'Apologie de la Relation de la Coqueterie fut imprimée en 1659. & l'on mit à la suite la Relation qui avoit déjà paru en 1654. chez Charles de Sercy, en 1655. chez Charles Marin le Ché à laquelle on ajouta la Blanque des illustres filoux du même Royaume de Coqueterie & le Mariage des bien assortis.

obligé de se justifier par une Lettre qu'il en écrivit à un de ses Amis & qui a été rendu public, sous le Titre de *Lettre d'Ariste à Cleonte, contenant l'Apologie de l'Histoire du temps, ou la defense du Royaume de Coqueterie*. Cette Lettre n'est proprement qu'une savante Differtation sur ces sortes d'Ouvrages Allegoriques dans laquelle il fait connoître qu'ayant été Ami de Mademoiselle de Scudery elle lui avoit communiqué son Pais de Tendre, que pour lors il lui déclara qu'il avoit fait autrefois une description de ces Femmes extravagantes que l'on nomme Coquettes. Mais que l'état Ecclesiastique, qu'il avoit embrassé depuis, l'avoit empêché de faire voir de quel air il les avoit traitées. Rien n'étoit plus véritable & quoique Mademoiselle de Scudery ait prétendu que le Royaume de Coqueterie n'étoit qu'une Copie de la Carte de Tendre, il est certain que Furetiere \* n'auroit pas donné le pas à l'Ouvrage de l'Abbé d'Anbignac, sur celui de cette Demoiselle, s'il n'eut été bien instruit que celui de cet Abbé avoit couru en Manuscrit longtemps auparavant. L'Auteur nous assure lui-même, que la Coqueterie n'est point la Fille de Tendre, moins âgé qu'elle de beaucoup. „ Quel rapport, dit-il, entre „ ces deux Ouvrages pour être † copié l'un „ de l'autre. Dans toute la Carte de Ten-

T 4

dre

\* Nouvelle Allegorique des Troubles arrivez au Royaume d'Eloquence 1658. page 36.

† Apologie de l'Histoire du temps, &c. pag. 8. & suiv.

„ dre on y voit quatre Villes , trois Rivie-  
 „ res , deux Mers , un Lac , & trente petits  
 „ Villages sur les diverses routes qu'on y  
 „ peut tenir , & si proches l'un de l'autre ,  
 „ que les Voyageurs n'ont pas seulement le  
 „ loisir de se lasser. Dans le Royaume de  
 „ Coqueterie on ne voit point de Rivieres ,  
 „ on n'y parle de la Mer qu'en passant ; il  
 „ n'y a qu'une grande Ville , & les Chemins  
 „ ne sont point remplis de tant de gistes ;  
 „ C'est un País où l'on doit aller vite , &  
 „ faire de longues traites si l'on veut arriver  
 „ à ses fins ; & dans cette petite Carte qu'y  
 „ trouve-t-on de conforme en la moindre  
 „ circonstance avec la place de Cajollerie ,  
 „ le Tournoy des Chars dorez , le Combat  
 „ des belles Juppes , la place du Roi , le  
 „ Palais des bonnes fortunes , le Bureau des  
 „ recompenses , la Borne des Coquetes , &  
 „ la Chapelle de S. Retour ; le Tendre est  
 „ un petit coin de Terre dans le País de  
 „ l'amitié , sans aucune autre description  
 „ que des Lieux ; & le Royaume de Coque-  
 „ terie est d'une vaste étendue , composé de  
 „ tout ce qui peut rendre un État considéra-  
 „ ble , & réglé par toutes les maximes de la  
 „ Politique. Ce Peuple a son Roi , sa Re-  
 „ ligion , ses Loix , ses Ecoles , son trafic ,  
 „ ses Jeux publics , ses magazins , & ses dif-  
 „ ferentes conditions , &c.

Ne croyez pas , Monsieur , que je veuille  
 grossir davantage l'Eloge du Royaume de  
 Coqueterie. L'Abbé d'Aubignac n'auroit  
 peut être jamais rendu Public cet Ouvrage  
 s'il ne lui avoit été dérobé , puisqu'il le met-  
 toit

toit au nombre de ces pièces, qu'il nommoit ordinairement *Dolicta juventutis*. Veritablement son Auteur ne le consideroit que comme un jeu d'esprit dont la solidité ne consiste que dans la morale qu'il renferme. Il n'en est pas de même de la querelle que l'Abbé d'Aubignac eut avec le célèbre Corneille; elle a produit des réflexions sur les pièces de cet Auteur qui sont toutes serieuses & fort savantes. Le sujet de leur différent n'étant pas connu, je vous en écrirai ici ce que j'en fais.

Corneille après avoir fait sa Tragedie des Horaces, rendit une visite à l'Abbé d'Aubignac \* auquel il conta qu'il avoit lu la Poétique d'Aristote, mais qu'il n'en avoit pris que de fausses lumieres, & qu'il en avoit détourné toutes les maximes parce qu'il ne l'avoit étudiée, que pour contredire les sentimens de Messieurs de l'Academie Françoise. L'Abbé d'Aubignac lui conseilla de la relire, afin de rectifier ses connoissances, Corneille le lui promit, & ils se quitterent après que celui-ci eut remercié l'Abbé d'Aubignac du bien qu'il avoit dit de lui dans sa Pratique du Théâtre où il ne trouvoit rien à condamner, disoit-il, que de ce qu'il y étoit trop loué.

L'Abbé d'Aubignac qui s'étoit réservé une espèce d'Empire Despotique sur toutes les pièces de Theatre de son temps un peu distinguées, trouva mauvais, de ce que Corneille après avoir fait connoissance avec lui,

T 5

ne

\* Voyez la quatrième Dissertation contre Corneille page 142.

ne venoit pas le consulter avant que de mettre une pièce au jour. Le droit qu'il prétendoit avoir d'en juger souverainement, fit qu'il prit le parti d'en dire publiquement son avis. Il commença à entrer en Laitte par deux *Dissertations* (1) *concernant les Préludes Dramatique en forme de Remarques sur deux Tragedies de Corneille intitulées Sophonisbe & Sertorius.* Ces Remarques alarmèrent Corneille, il s'en plaignit hautement, il en voulut faire arrêter l'impression, mais n'ayant pu en venir à bout & ayant appris que l'Abbé d'Aubignac dans le dessein où il étoit d'examiner toutes ses pièces prétendoit remonter jusqu'au Cid, il engagea un de ses Amis à répondre pour lui aux deux *Dissertations* de l'Abbé d'Aubignac. Ces écrits parurent peu de temps après sous le Titre de *Défenses* (2) *de la Sophonisbe & du Sertorius de M. de Corneille.* Ces réponses font fort vives & attaquent même en quelques endroits la réputation de l'Abbé d'Aubignac. Cette dispute s'échauffa, & ce qui ne devoit être au commencement qu'une escarmouche dans laquelle l'Abbé d'Aubignac n'avoit eu dessein que de rompre une Lance contre Corneille, devint à la fin un combat à outrance, qui dégénéra en injures atroces. L'Abbé d'Aubignac se voyant maltraité dans les réponses à ses deux *Dissertations* y répliqua par une *troisième & quatrième* (3) *concernant*

(1) Imprimées en 1663. chez Jacques du Breuil in 2.

(2) Chez Claude Barbin 8663.

(3) De l'impression de Jacques du Breuil & Pierre Collet in 12, 1663.

le Poëme Dramatique en forme de Remarques sur la Tragedie de M. de Corneille intitulée, *Oedipe & de reponses à ses Calomnies*. Quoique l'Abbé d'Aubignac réponde directement à Corneille, il ne faut pas croire que celui-ci fut Auteur des deffenses de la Sophonisbe & du Sertorius. Il n'auroit pas sans doute avancé les grossieretez qu'on y trouve. Si on peut s'en tenir à ce qu'on en dit dans la deffense de la Sophonisbe on doit attribuer ces injures à l'Auteur des *Nouvelles Nouvelles*, dont j'ai encore vû une *Lettre sur les affaires du Théâtre*; mais j'ignore le nom de cet Auteur.

M. le Duc de Fronzac n'avoit qu'onze ou douze ans lors que l'Education en fut commise à l'Abbé d'Aubignac. Ce fut pour lui plaire & pour servir d'entretien aux nobles sentimens de ce jeune Duc qu'il forma le Plan de *Macarise*. Le dessein de cet Ouvrage le plus vaste, le plus laborieux & le plus surprenant qu'il pouvoit imaginer sur une matière limitée fut donc conçu, parce que le jeune Duc lui avoit témoigné qu'il desiroit s'instruire particulièrement en la science des mœurs; & comme l'Abbé d'Aubignac n'ignoroit pas qu'il se plaisoit beaucoup à la lecture des Romans, où il cherchoit sur tout les grandes actions, & les aventures extraordinaires méprisant les petites intrigues d'amourettes, & les intérêts des personnes de basse condition & de médiocre vertu, il s'avisa de déguiser la morale sous des ornemens qui la rendant plus aimable & plus pompeuse ne lui fissent

néan-

néanmoins rien perdre de la vérité de ses maximes.

Après la mort du Cardinal de Richelieu qui changea toute l'économie de la maison de M. le Duc de Fronzac, il se chargea du maniement de ses biens & de la conduite de ses affaires. De sorte qu'ayant peu de tems de reste pour le Cabinet, tout ce qu'il put faire, fut de continuer les projets de ses allégories & d'en réserver la composition à un plus grand loisir.

Mais si les occupations & la nécessité du service de M. le Duc de Fronzac interrompirent le cours de cet Ouvrage, sa mort l'étouffa dans le berceau. On sait que ce Duc en 1646. à l'âge de 27. ans fut tué sur Mer d'un coup de Canon, au Siège d'Orbitelle. Cette mort fut pour l'Abbé d'Aubignac un coup de foudre qui lui ôta tout ensemble les pensées de la fortune, l'amour des belles Lettres, & les plaisirs de la vie; il ne trouvoit plus rien qui fut digne de ses soins & de ses vœux, & soit par caprice ou par raison, il se bannit volontairement de la Cour, où il ne voulut plus suivre personne. Il se renferma dans son Cabinet pour pleurer la mort de son élève, & ne se réserva que la conversation de quelques amis éloignez comme lui de tout faste. C'étoit avec une juste reconnoissance que l'Abbé d'Aubignac regrettoit ce jeune Seigneur qui pour le premier acte de sa majorité, lui créa une pension viagere de quatre mille livres à prendre sur tous ses biens, pension dont il a joui jusqu'à sa mort, & dont



dont il a été exactement payé par le grand Condé, Louis de Bourbon, Héritier du Duc de Brezé.

Il arriva néanmoins que l'Abbé d'Aubignac ayant annoncé son Ouvrage de *Macarise* dans l'*Apologie de l'Histoire du Temps*, ses amis en voulurent prendre quelque connoissance, & l'ayant jugé singulier, agréable, & plein d'érudition, ils l'obligerent par la déférence qu'il crut devoir à leurs sentimens, de rapeller ses vieilles idées, de continuer ce qu'il avoit commencé, & d'abandonner toute autre étude pour y mettre la dernière main. C'est donc ce qui le porta à mettre au jour son *Roman de Macarise* qu'il avoit résolu de faire en dix Livres, mais dont nous n'en avons cependant que huit en 2 Vol. 8. qui parurent à Paris en 1664. chez Jacques du Brueil & Pierre Collet. Voici le titre de cet Ouvrage, *Macarise ou la Reine des Isles fortunées, Histoire allégorique, contenant la Philosophie Morale des Stoïques sous le voile de plusieurs aventures agréables en forme de Roman.*

Cet Ouvrage est dédié au Roi. L'Abbé d'Aubignac y a joint, un abrégé de la Philosophie des Stoïques, & des observations nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire allégorique de Macarise, avec un discours contenant le caractère de ceux qui peuvent juger favorablement de cette Histoire & tirer quelque avantage des vérités qu'elle enseigne. Toutes ces additions font bien connoître la profonde érudition de l'Abbé d'Aubignac.

bignac. Giry ne croit pas\* que ses loüanges puissent rien ajoûter à l'estime universelle que mérite l'Auteur de la *Macarise*, il prétend qu'il ne doit tirer son éloge que de lui-même. „ L'Auteur, dit-il, a un es-  
 „ prit vaste & capable de tout ce qu'il veut  
 „ entreprendre; il en a fait voir des preuves dans les Livres qu'il a déjà donnés au Public; la doctrine & l'art y paroissent dans un degré fort élevé, l'Eloquence y régne avec toute la force qui peut entrer dans les matières qu'il traite. Il fait ce que les plus hautes disciplines ont de profond, & le fait expliquer avec de riches ornemens, & de fort bonne grace. Il pénètre ici dans les secrets du Portique, & il a l'adresse d'adoucir ce que la Philosophie Stoïque a de dur & d'austère. Pour cela il la fait parler d'une façon plus commode qu'elle n'a accoutumé; il introduit plusieurs personnages qui sous les images de la feinte & du Roman expriment les graves & généreux sentimens de ces Philosophes; on voit au dehors une Histoire & des aventures qui pourrout satisfaire ceux qui ne cherchent que le plaisir. Mais il y a au dedans des sens mystérieux qui s'élevent bien au dessus du simple amusement de l'esprit; on y découvre sous les voiles de l'allégorie toute la conduite de la vie humaine dans ces deux voyes qui dressent les pas de l'homme vers le vice, ou qui le mènent „ à

\* Cet Eloge de M. Giry est imprimé au devant de la *Macarise*.

„ à la vertu. Les Amours, les Entrepri-  
 „ ses, & les Evénemens, ont toute l'appar-  
 „ rence des plus belles fictions & semblent  
 „ n'avoir autre but que de bien conduire  
 „ les desseins des Héros & des Héroïnes.  
 „ Cependant ces Amours, ces Entreprises,  
 „ & ces Evénemens font arriver l'homme  
 „ par diverses routes à la possession de la  
 „ félicité; & tout ce qui entre dans une  
 „ production si noble, représente ingénieu-  
 „ sement cette célèbre sagesse des Stoïciens.  
 „ Ainsi l'utilité est ici jointe au plaisir, &  
 „ il arrivera insensiblement que les person-  
 „ nes qui n'auront point d'autre fin que de  
 „ se divertir, trouveront en se divertissant  
 „ un profit qu'elles ne cherchoient pas.  
 „ Cette Pièce donc, continuë-t-il, a beau-  
 „ coup de mérite, elle est digne de l'estime  
 „ du Public, & il lui doit donner le même  
 „ prix qu'il donne avec tant de justice à ce  
 „ que les travaux de l'esprit ont de plus ac-  
 „ compli. Giry ne se contente pas de faire  
 „ ce bel Eloge de la Macarise, il le couron-  
 „ ne par ces Vers.

Ici par d'illustres efforts,  
 Des nobles monumens d'une Sageffe antique,  
 S'épandent les riches tresors,  
 Qui firent révéler le célèbre Portique :  
 Tel est le sens mystérieux,  
 Tel le projet ingénieux  
 De ce docte & galant Ouvrage,  
 D'un Roman il porte le nom, non  
 Mais dans le fond c'est une image  
 De la Morale de Zenou.

Giry

Giry n'a pas été le seul qui ait rendu un témoignage avantageux de la Macarise. Gueret \* Auteur du *Parnasse réformé* n'en a pas jugé moins favorablement. „ Vous „ nous rendez , écrit-il à l'Abbé d'Aubignac , les Stoïciens que nous avions à „ demi perdus ; vous refaites un corps qui „ étoit à demi défiguré , & dont nous n'avions plus que des restes mal ordonnez ; „ en un mot vous relevez le Portique qui „ étoit tombé , & vous lui donnez un lustre qu'il n'eut jamais. Il semble que „ vous soyez né pour ranimer l'ancienne & „ la vieille Grèce ; & certes après nous „ avoir rétabli la Scène des premiers Siècles ; telle qu'elle étoit du tems de Plaute & de Sophocle , il n'appartenoit qu'à „ vous de chercher la doctrine de Socrate „ & de Zenon qui s'étoit égarée parmi les ruines de l'Antiquité. . . . . Que de Philosophes votre Héroïne va rendre galans , „ & que de Galans elle va rendre Philosophes ; les ruelles vont devenir le Portique , & votre Macarise y remplira le premier fauteuil ; nos Dames sauront Epicetete sans l'avoir lû , & elles trouveront Seneque dans leurs Alcoves sans l'aller „ chercher si loin. N'oublions pas un fait qu'on lit dans la dernière Edition des Lettres de Boursaut touchant ce Roman. „ Richelet dont le mérite est assez connu „ par

\* J'ai extrait ce passage de la Lettre que Gueret écrivit à l'Abbé d'Aubignac au sujet de sa Macarise, on peut voir cette Lettre à la tête de ce Roman.

„ par le beau Dictionnaire qu'il a mis au  
 „ jour , étant intime ami de feu l'Abbé  
 „ d'Aubignac applaudit aussi un Roman  
 „ qu'il avoit fait qui n'a jamais eu d'autre  
 „ débit que les presens qu'il a plû à l'Au-  
 „ teur d'en faire. Il avoit pour titre Ma-  
 „ carise: il n'y a que le Libraire qui l'a  
 „ imprimé qui malheureusement s'en sou-  
 „ vienne. Ces amis s'étant pointillez sur  
 „ quelque matière d'érudition, l'Abbé d'Au-  
 „ bignac qui étoit piquant, en vint à de  
 „ grosses paroles, à quoi Richelet ayant  
 „ répondu avec assez de vigueur, ils se  
 „ brouïllèrent à jamais ne se réconcilier.  
 „ Comme l'Abbé n'alloit en aucun lieu où  
 „ il ne mit Richelet sur le tapis, dont il  
 „ faisoit des plaintes toujours accompa-  
 „ gnées d'invectives; Richelet qui en fut  
 „ averti crut lui devoir envoyer ces quatre  
 „ Vers.

„ Hedelin, c'est à tort que tu te plains de moi,  
 „ N'ai-je pas loüé ton Ouvrage,  
 „ Pouvois-je plus faire pour toi,  
 „ Que de rendre un faux témoignage.

Boileau ce fin connoisseur en jugeoit plus  
 favorablement, si l'on s'en rapporte à ces  
 Vers qu'il fit en 1656. à l'âge de 19. ans  
 pour mettre au devant de ce Roman.

Lâches partisans d'Epicure,  
 Qui brûlans d'une flamme impure,  
 Du Portique \* fameux fuyez l'austérité,  
 V Souf-

\* L'Ecole de Zenon.

Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire,  
 Ce Roman plein de vérité,  
 Dans la vertu la plus austère,  
 Vous peut faire aujourd'hui trouver la  
 volupté.

Si ces Eloges, Monsieur, ne satisfont point votre curiosité touchant la *Macarise*, vous en trouverez un de la façon de l'illustre Patru pag. 740. de la dernière édition de ses Oeuvres.

Après que l'Abbé d'Aubignac eut mis au jour sa *Macarise*, il s'occupa à voir toutes les personnes qui faisoient des Assemblées chez elles: Madame la Vicomtesse d'Auchi se fit un plaisir de le mettre de son Académie. Il alloit aussi aux Conférencés de Messieurs Bourdelot, de l'Esclache, de Rohaut, du Champ, & de Launay, sans négliger celles de M. de Montmor, les Sabbathines & les Mercuriales. L'émulation que ces sortes d'Assemblées spirituelles produisoit entre les beaux Esprits de son tems lui fit entreprendre d'ériger en Académie Royale celle qu'il tenoit chez lui depuis deux ans. Il composa là dessus un *Discours* qu'il adressa au Roi sur l'établissement d'une seconde Académie dans la Ville de Paris\*. Il lui en fait connoître la nécessité.

„ Mais

\* C'est une brochure in 4. de 30. pages imprimée en 1664. chez Jacques du Brueil & Pierre Collet, dans l'Extrait du Privilège du Roi, l'Abbé d'Aubignac prend les qualitez, de Prêtre, Docteur en Droit Canon, de Conseiller Aumônier & Prédicateur ordinaire de Sa Majesté.

„ Mais Sire, dit il, en parlant de l'Acadé-  
 „ mie Françoisé, cette Société \* suffira-t-  
 „ elle pour un grand Royaume? Faudra-t-il  
 „ se contenter de parler François, & la  
 „ beauté de la Langue sera-t-elle le seul  
 „ objet de nôtre étude; les Muses ont beau-  
 „ coup d'autres occupations dignes des per-  
 „ sonnes de mérite & d'érudition; les Scien-  
 „ ces ont d'autres ennemis à combattre que  
 „ la barbarie, & d'autres avantages à cher-  
 „ cher que la pureté des paroles. Rome  
 „ dans sa vieillesse & parmi les ruines où  
 „ l'injure des âges l'a précipitée, a pû for-  
 „ mer encore plusieurs Académies toutes  
 „ fameuses; Florence qui dans sa splendeur  
 „ ne peut disputer à Rome la noblesse ni  
 „ l'étendue, en a quatre où le grand Duc  
 „ ne dédaigne point d'ouïr les beaux Ou-  
 „ vrages qui s'y lisent, pour témoigner  
 „ l'estime qu'il en fait, & ne se pas déro-  
 „ ber à lui-même le plaisir qu'il en reçoit;  
 „ & toutes les autres Villes d'Italie à qui  
 „ les Lettres ont donné quelque renom,  
 „ les ont suivies en ce louable dessein, bien  
 „ qu'elles n'en égalent pas la puissance.  
 „ Quel reproche donc, Sire, seroit-ce à la  
 „ France, si la Ville de Paris si grande en  
 „ son étendue, si nombreuse d'Habitans &  
 „ remplie de tant de merveilles, ne pou-  
 „ voit tourner assez de Savans pour com-  
 „ poser deux Académies de personnes de  
 „ Lettres? Que penseroit-on d'un Royau-  
 „ me si florissant? Je veux que tous ceux  
 „ qui composent la première, soient des  
 „ V 2 „ plus

\* Pag. 35. &amp; suiv.

„ plus considérables en la connoissance des  
 „ belles Lettres selon la différence de leur  
 „ génie & de leur travail; je veux que la  
 „ France ait de la peine d'en trouver qui  
 „ les surpasse, mais il me permettront de  
 „ dire à V<sup>otre</sup> Majesté qu'elle en a beau-  
 „ coup d'autres qui peuvent aller assez loin  
 „ pour acquérir de l'estime: Une Compagnie  
 „ de Quarante personnes ne l'a pas  
 „ épuisée d'Orateurs, de Poètes, de Philo-  
 „ sophes, de Mathématiciens; Paris en a  
 „ mille, & v<sup>otre</sup> Royaume en pourroit faire  
 „ des Armées: Vos libéralitez, Sire,  
 „ en ont trouvé beaucoup que l'on ne con-  
 „ noissoit pas; la bonté de vos soins en fait  
 „ paroître tous les jours qui se tenoient ca-  
 „ chez; les Muses ne limiterent jamais le  
 „ nombre de leurs Favoris..... C'est  
 „ donc à l'avantage de v<sup>otre</sup> Royaume,  
 „ Sire, & à la gloire de V<sup>otre</sup> Majesté que  
 „ nous la supplions très humblement de  
 „ nous accorder l'honneur de sa protection  
 „ & les caractères de son autorité, pour  
 „ établir en *Académie Royale* les Conféren-  
 „ ces que nous avons continuées depuis  
 „ deux ans dans une mutuelle communi-  
 „ cation de nos études..... Nous ne  
 „ voulons pas dire que cette Compagnie a  
 „ des Esprits aussi noblement passionnez  
 „ pour les bonnes Lettres que le reste de  
 „ v<sup>otre</sup> Etat..... Mais nous pouvons as-  
 „ surer V. M. qu'ils ne sont pas indignes d'é-  
 „ tre les puînez de l'Académie Françoisé, &  
 „ qu'ils justifieront à tout le monde qu'elle  
 „ ne renferme pas tous les Savans de vos  
 „ Provinces &c.

Quoi



Quoique ce discours soit bien écrit & qu'il renferme des avis fort sensés, il ne produisit pas un meilleur effet que les mouvemens & les soins qu'il se donna afin d'obtenir des Lettres patentes du Roi, pour établir cette Académie sous la protection de Monseigneur le Dauphin, dont il ne pût venir à son honneur. Je ne sai sur quelle autorité le défenseur de Corneille donne le Titre d'*Académie des Allegoriques* à cette Société de gens de Lettres. On l'appelloit seulement l'*Académie de l'Abbé d'Aubignac*, elle étoit composée des plus illustres de son temps, qui s'assembloient chez lui deux fois la Semaine, & une fois le Mois à l'Hôtel de Matignon où il se faisoit un discours en Public. Cette Académie cessa après la mort de l'Abbé d'Aubignac; ce n'est pas que M. de Vauvorniers & M. l'Evêque de Senz auparavant Abbé de Villeferain, chez lequel s'étoit tenuë quelque temps cette Académie, ne fussent très-capables de la soutenir, s'ils eussent voulu s'en donner la peine. Mais le premier aimoit trop son divertissement & l'autre étoit trop attaché à son Diocèse.

Le Discours dont je viens parler, Monsieur, fut suivi d'un autre dont voici le Titre, *Conseils d'Ariste à Celimene sur le moyen de conserver sa reputation*, qui est un in 12. imprimé pour la première fois à Paris en 1665. chez N. Pepingué. Quoique l'Abbé d'Aubignac se soit déguisé, & n'ait point mis de Préface à cet Ouvrage, l'exposé du Privilège obtenu pour l'impression m'a fait con-

noître qu'il en étoit l'Auteur. *A. S. A. D. C. A. E. P. O. D. S. M.* Ces Lettres initiales signifient qu'il est permis Au Sieur Abbé D'Aubignac Conseiller Aumonier Et Predicateur Ordinaire De Sa Majesté, de faire imprimer son Livre. J'en ai vû quatre ou cinq Editions différentes. La dernière qui soit venue à ma connoissance est celle de 1692.

Au mois de Juillet de l'année 1666. parut chez le même Pepingué une *Dissertation sur la Condamnation des Theatres* \* qui est le dernier Ouvrage qui soit sorti de la plume de l'Abbé d'Aubignac ; il ne fit cette Dissertation, à ce que m'apprend Sorel † que pour exercer son esprit en faisant l'Apologie des représentations Dramatiques, de même qu'il avoit déjà fait un Livre de la Pratique du Théâtre. Cependant, dit il, un homme remarquable par sa Doctrine & par sa Piété, fit un gros Volume, où il demembra tout son texte pour y répondre presque à chaque Article. Il prétend que plusieurs Auteurs alleguez ne sont pas pris dans leur vrai sens, & qu'il y en a beaucoup d'autres qui les combattent. C'est, Monsieur, un Sentiment dont vous pourrez être desahusé par la lecture de la Dissertation de l'Abbé d'Aubignac. Voilà au reste tous les Ouvrages que je sache imprimer de lui. Il se pourroit bien faire que j'en aurois omis quelques uns comme plusieurs pièces de vers

pa-

\* C'est un petit in 12. de 250. pages.

† De la connoissance des bons heures &c. pag.

pareilles à celle qui a pour Titre *Le Trésor de la Médecine* \* mais ces sortes d'Ouvrages ne sont pas assez considérables pour en faire une exacte recherche. A l'égard des Sermons de sa façon je ne vous en dirai ni bien ni mal, je n'en ai point vu de lui. L'Abbé d'Aubignac nous apprend pourtant qu'il a composé plusieurs Panegyriques, comme ceux de S. Augustin, de S. Nicolas de Tolentin, &c. † Il a aussi fait l'oraison funebre de M. le Duc de Nemours, enfin si on l'en peut croire, on l'a vu dans plusieurs actions publiques prononcer des Sermons & des Panegyriques de Saints qui ont été trouvez excellens. Si vous défériez beaucoup au témoignage de l'Abbé de Marolles § je vous dirois qu'il parle de l'Abbé d'Aubignac comme d'un homme qui n'étoit pas seulement Théologien & Prédicateur, mais qui s'entendoit parfaitement aux Pratiques du Théâtre. Un pareil éloge vous fera sans doute souvenir de ce qu'on disoit du P. Bouhours, qu'il servoit Dieu & le monde par semestre. Aussi les Poëtes que l'Abbé d'Aubignac avoit censurez, prirent-ils de là occasion de se venger, en disant qu'il ne convenoit pas à un Prêtre, à un Théologien, à un Prédicateur de s'occuper à prescrire des Loix au Théâtre. Lui de son côté

V 4

té

\* Voyez la seconde partie des Poësies choisies imprimées à Paris chez Charles de Serçy en 1662. pag. 221.

† Apologie de l'Histoire du temps, &c. pag. 27.

§ Denombrement, &c. pag. 416.

té leur oppoſoit l'autorité du Cardinal de Richelieu qui lui avoit ordonné de travailler par ſes écrits à la conſtitution parfaite du Théâtre François. A quoi ils pouvoient répondre qu'ayant continué ſon Ouvrage de la Pratique du Théâtre & ne l'ayant mis au jour que longtems après la mort du Cardinal, il a fait voir par là qu'il étoit porté par ſon propre génie à écrire ſur des ſortes de matières & qu'il auroit été bien fâché que le Public eut été privé là-deſſus de ſes Remarques. Celles qu'il a faites ſur les Pièces de Corneille en font foi, il avoit 71. ans tout au moins quand il les compoſa. Son Caractère & un âge ſi avancé le devoient faire ſonger à la retraite; mais l'habitude de cenſurer l'en empêchoit; il auroit continué ſi ſes indispoſitions ne l'euffent mis entièrement hors d'état de ſ'appliquer. On voit par la fin de ſa quatrième Diſſertation qu'il menaçoit de ſa Critique toutes les Pièces de Corneille & qu'il prétendoit remonter juſques au Cid. *Je corrigerai vos fautes, lui dit-il, & vous me direz des injures; je vous donnerai des remedes, & vous maudirez le medecin; & afin de mentir auffi hardiment que vous faites, je ſuis reſolu de dire autant de bien de vous, que vous direz de mal de moi.* Une pareille déclaration eut une replique fort ſeche de la part du deſenſeur de Corneille. *Eſpere, lui repond-il, que vous vous repentirez, & qu'au lieu de vos Remarques \* vous nous donnerez dans peu les moyens de ſe bien préparer à la mort.* Ces mots ſeuls auroient du

\* Deſſenſe du Sertorius page 125;

du mettre l'Abbé d'Aubignac à la raison & lui imposer silence. Cet avis ne l'empêcha pourtant pas de donner depuis *contre Corneille les deux dernières Dissertations*, dont je vous ai déjà parlé: & de se rendre l'Apologiste du Théâtre sur la fin de ses jours, puisqu'il est decédé sept ans après avoir donné au Public *sa Dissertation sur la Condamnation des Theatres*. L'Abbé d'Aubignac est mort le onze May 1673. âgé de 81. ans deux mois, ayant conservé son bon sens jusques à sa dernière heure.

Avant que de vous parler, Monsieur, du décez de l'Abbé d'Aubignac, j'aurois dû vous marquer quelles furent ses premières études: je vais vous repeter ici ce qu'il en dit lui-même dans sa quatrième Dissertation contre Corneille. „ Dès l'âge d'onze ans,  
 „ \* dit-il, que je commençai d'entendre  
 „ un peu la langue Latine, je quittai ces  
 „ Pedagogues qui enseignent les principes  
 „ aux Enfans & connoissant que les petites  
 „ notes qui sont dans les Livres m'appre-  
 „ noient de meilleures choses qu'eux, je  
 „ m'attachai seul à la lecture des Auteurs,  
 „ & chose assez surprenante, les premiers  
 „ que je me mis à lire furent Horace &  
 „ Justin, par le secours desquels, & par un  
 „ travail opiniatre j'acquis la connoissance  
 „ de cette vieille langue, & la facilité de  
 „ l'écrire & de la parler; depuis ce temps  
 „ si l'on en excepte la Philosophie pour la-  
 „ quelle j'eus durant deux ans un Precep-  
 „ teur

V 5

teur

\* 4. Dissertation contre Corneille page 135.  
 & suiv.

„ teur Domestique , j'ai étudié de moi-  
 „ même la langue Grecque & l'Italienne,  
 „ la Rhetorique , la Poësie, la Cosmogra-  
 „ phie, la Geographie, l'Histoire, le Droit,  
 „ & la Théologie ; & je desie tout homme  
 „ vivant au monde de se vanter de m'avoir  
 „ jamais rien enseigné comme Maître , ni  
 „ de dire que j'aye jamais étudié une heure  
 „ dans aucun Collège de la Terre. La fre-  
 „ quentation des Savans , dont l'entretien  
 „ me donnoit l'ouverture des grandes que-  
 „ stions avec la connoissance des bons Li-  
 „ vres, & la lecture assidue de ceux que j'a-  
 „ vois en assez grand nombre, ont fait tous  
 „ mes Collèges & toute mon instruction.  
 „ Je vous ayouë que j'en ai peu retenu ,  
 „ que je fais fort peu de chose , & que de  
 „ ce que j'ignore on en feroit dix des plus  
 „ Savans hommes de l'Europe. Mais au  
 „ moins ai-je cet avantage de n'en devoir pres-  
 „ que rien qu'à la conversation des Doctes  
 „ & à mon travail ; & si je ne suis pas riche,  
 „ je n'ai rien emprunté des autres que je ne  
 „ puisse rendre. Quand Saint Augustin  
 „ nous assure qu'il étoit Autodidacte, c'est  
 „ à dire instruit par lui-même , il parloit  
 „ franchement & sans vanité ; si je parle ici  
 „ de moi presque de même sorte , c'est  
 „ avec autant de sincérité , & pour assurer  
 „ seulement que je n'ai point rapporté des  
 „ Collèges , où je n'étudiai jamais , aucu-  
 „ ne mauvaise maniere de parler , ni d'é-  
 „ crire, aucuns Sentimens déraisonnables,  
 „ aucunes mœurs inessentes aux person-  
 „ nes de bonne naissance, ni aucune con-  
 „ duite

„ duite desagréable aux honnêtes gens. En  
 „ un mot, vous ne verrez en ma vie ni  
 „ dans mes Ouvrages aucune viciuse tein-  
 „ ture des Ecoles publiques, &c.

Après m'être autant étendu que j'ai fait sur l'Histoire des Ouvrages de l'Abbé d'Aubignac, il me reste, Monsieur, à vous parler de *ses conjectures Académiques sur l'Ivade* que je vous envoie. Cette production est restée Manuscrite après sa mort, & a été trouvée, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, dans le Cabinet de M. Charpentier de l'Académie Française. Je ne sache que Perrault qui puisse me servir de garand pour attribuer cette Dissertation à l'Abbé d'Aubignac. Il dit page 36. du 3. Tome de ses Paralleles que cet Abbé avoit des memoires tout prêts pour faire un ample traité, où il prétendoit prouver invinciblement qu'il ni avoit jamais eu d'Homere, & que l'Ivade & l'Odyssée que l'on mettoit sous son nom, n'étoient qu'un amas de plusieurs Chansons cousuës ensemble. Il ajoûte que le bruit courroit, qu'on travailloit là-dessus en Allemagne où ces memoires avoient peut être passé. Voici ce que j'ai lu dans Baillet de ces prétendus memoires.

„ J'ai appris, dit il, \* d'un homme de  
 „ Lettres des Pais étrangers qu'on travaille  
 „ en Allemagne à faire voir qu'il ni a ja-  
 „ mais eu d'Homere, & que les Poèmes  
 „ qui portent son nom ne sont que Rhapsod-  
 dies

\* Baillet Jugemens des Savans Tom. 4. 1. partie, Poëtes Grecs p. 75.

„ dies ou des Compilations que les Criti-  
 „ ques ont composées de diverses pièces de  
 „ vers ou chansons détachées , à qui on a  
 „ donné la liaison & la suite que nous  
 „ voyons aujourd'hui. J'avouë que ce Sen-  
 „ timent me paroîtra tōûjours Paradoxe ,  
 „ jusqu'à ce que le Public soit en possession  
 „ de ce curieux Livre. Et il faut une réso-  
 „ lution plus qu'ordinaire pour entreprendre  
 „ de déraciner un préjugé établi depuis plus  
 „ de vingt sept siècles.

J'ignore si les memoires dont parle Baillet ont paru en Allemagne ; mais ceux que je vous envoie n'y ont jamais été , ni n'en viennent. L'Abbé d'Aubignac est donc celui qui a eu cette forte résolution de vouloir déraciner les préjugés ou l'on est depuis si long-tems en faveur d'Homere. C'est lui qui prouve qu'il n'y a jamais eu de Poëte de ce nom , & que les Ouvrages qu'on lui attribüé ne sont que des morceaux de plusieurs Poësies différentes cousüés ensemble. Je m'attends que quelque Critique de la trempe du *Deffenseur de Sertorius* \* ne manquera pas de repondre qu'un Paradoxe qui lui paroîtra si ridicule , ne peut partir que de la tête d'un grand rêveur tel que celui qui a fait la *Philosophie des Stoïques en Roman*. S'il ne lui arrive pas d'avoir cette pensée , il conclura du moins avec Despreaux † qu'il est sûr que l'Abbé d'Aubignac n'a jamais conçu un si étrange dessein ,  
 à moins

\* Pag. 33.

† Voyez ses Oeuvres Edition de 1713. Amsterdam chez Schelte Tom, 2. pag. 170.



à moins qu'il ne l'ait composé les dernières années de sa vie, où l'on sait, ajoutera-t-il, qu'il est tombé en une espèce d'Enfance. Un fait de cette nature étoit nécessaire à Despreaux pour l'empêcher d'entrer en dispute avec Perrault sur le Système de l'Ouvrage de l'Abbé d'Aubignac ; lorsque l'on dit qu'un homme a perdu le jugement, on est exempt de faire voir le ridicule de l'Ouvrage qu'il a fait en cet état & que d'ailleurs on n'a pas lu.

Si je n'ai qu'une preuve à vous donner pour vous faire connoître que l'Abbé d'Aubignac est l'Auteur des *Conjectures Académiques*, je n'en ai non plus qu'une à vous rapporter pour vous marquer le tems auquel il les composa. Je la tire de l'endroit de cet Ouvrage où il parle du fragment de Petrone *comme d'une découverte faite depuis peu*. Personne n'ignore que ce fragment fut imprimé à Paris en 1664. chez Edme Martin.

L'Abbé d'Aubignac ne considéroit sa Dissertation que comme un Jeu d'Esprit, persuadé qu'il pouvoit soutenir qu'Homere n'étoit pas un bon Poëte, & même qu'il n'avoit point existé, sans se rendre suspect d'être mal affectonné à la Couronne ou de mal penser de la Religion. *L'on ne sera pas, dit-il, exposé pour cela aux peines des Loix, ni aux Anathêmes de l'Eglise, & une pareille opinion n'obligera personne à se défendre des orages de la Cour, ou des foudres du Vatican.*

Je doute, Monsieur, que de pareilles raisons

sons soient bien receuës des Adorateurs d'Homere. Mais comme les deux partis pour & contre les intérêts de ce Poëte, se battent presentement avec toute la vivacité possible, il est bon d'attendre la décision du combat & le jugement qu'en porteront les Maîtres de l'Art & le Public éclairé. Je suis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-  
obéissant Serviteur.

BOSCHERON.

*A Paris ce 25. Août 1715.*

---

## ARTICLE VI.

EPISTOLA MAGISTRI BENEDICTI Passavantii Responsiva ad commissionem sibi datam a Venerabili D. Petro Lyfeto, nuper Curiae Parisiensis Præsidente, nunc verò Abbate Sancti Victoris prope muros. Adjunctis quibusdam pertinentiis. C'est-à-dire, *ÉPI TRE de Maître Benoit Passavant pour servir de reponse à la commission que lui avoit donnée Pierre Lizet ci devant President au Parlemon de Paris, & à present Abbé de St. Victor. pag. 104.*

Ceux

Ceux qui ont ouï parler de ce Livre n'ignorent pas qu'il est de *Theodore de Beze*, voici à quelle occasion il le composa.

*Pierre Lizet* President au Parlement de Paris persecutoit cruellement les Reformez Beze le traite dans son *Histoire Ecclesiastique* d'ennemi Capital de ceux de la Religion, & de toute vertu. Mais en 1550. le Cardinal de Lorraine lui chercha querelle, & lui fit quitter sa charge. Comme il n'avoit pas un pouce de terre après avoir été 20. ans premier Président, & que la Maison même où il logeoit n'étoit pas à lui, on eut compassion de sa pauvreté, & on lui donna l'Abbaye de *S. Victor*, par la demission de Louis de Lorraine Cardinal de Guise. Ce fut dans cette retraite, que Lizet composa des Livres de controverse peu dignes de la réputation qu'il s'étoit acquise. Ils parurent sous ce Titre, *Petrus Lizetii Arverni Montigenæ, utroque jure consulti, primi Præsidis in supremo regio Francorum Consistorio, Abbatisque Commendatarii S. Victoris adversus Pseudo-Evangelicam hæresim libri seu Commentarii novem duobus exacti voluminibus. Lutetiæ 1551. apud Pontetum te Preux.* 4. *Theodore de Beze* qui dans ce tems là étoit âgé d'environ trente deux ans, s'avisa de tourner en ridicule le President Lizet & ses Ouvrages, & pour cet effet écrivit en stile macaronique tout à fait plaisant cette Epitre, dans laquelle Maître Passavant envoyé par le Président Lizet

T. I.  
P. 233.

Voyez M.  
Bayle Dic-  
tionnaire Art.  
Lizet.

à Geneve, pour s'informer de ce qu'on y disoit de son Ouvrage, lui reud compte de sa Commission : le tems ni le lieu de l'impression ne s'y trouvent pas specifiez, mais

p. 112. *Simler* Abbreviateur & Contiuuateur de la Bibliotheque de *Gesner* marque, que ce Livre parut en 1554. \* Il est hors de doute que ce Livre a été imprimé à Geneve, & que

p. 611. *Konig* s'est trompé lorsqu'il a dit dans sa *Bibliotheca vetus & nova* que ce fut en † 1568. que *Passavant* publia des Lettres. Il devoit aussi dire *une Lettre*, *Simler*, & après lui *Placcius* ont fait la même faute. Ils se sont imaginé qu'il y avoit paru deux Lettres de *Passavant*.

De Anonym. & Pseudon.  
p. 485.

Le nom de *Passavant* a quelque chose de comique. *Beze* apparemment le prit par rapport à ce *Jaques Passavant* Jacobin, qui avec *Thomas Valois* & *Nicolas Trivet* ses Confreres, avoient commenté la Cité de Dieu de *S. Augustin*. *Jean Louis Vives* qui depuis commenta ce même Livre, ne pouvant souffrir qu'on le blâmât d'avoir entrepris cet Ouvrage, dont ces trois Religieux s'étoient, disoit-on, si bien acquitez, mit exprès au devant de son Commentaire un petit Discours, où il les tourna en ridicule tels qu'ils étoient, & sur tout le bon *Jaques Passavant*. *At Thomas Valois*, dit-il, *& Nicolao Trivet produit velut succenturiatus Jacobus Passavantius, quem nomen ipsum indicas fuisse scurram aliquem festivum qui sodalium*

\* Voyez plus bas.

† *Colomies* a fait la même faute dans une note qu'il a faite sur la pag. 57. du *Scaligerana* Ed. 1695.

*litium totum oblectabat, cui ut credo per jocum, usumque nomen Passavant est à reliquis fratribus inditum.* Celui ci étoit Italien, & c'est apparemment ce *Fra Jacopo Passavanti* qui, vers la fin du XIV. Siècle, composa le *Specchio di Penitenza*, si souvent cité par les Académiciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres Puristes d'Italie. *Rabelais* à la fin du Ch. 14. de son premier Livre, met entre les Auteurs qu'on expliquoit à *Gargantua* Ecolier, *Passavantis cum commento*, mais *Rabelais* a voulu rire. *Passavant* n'a fait aucun Ouvrage qui ait été commenté.

J'éclaircirai tout ce que je viens de dire touchant *Passavant* par une Remarque curieuse de M. le *Duchat* sur un endroit de *la Confession Catholique* du *Sieur de Sancy*, où il est fait mention de *Passavant*. „ Plu-  
 „ sieurs Auteurs, dit-il, se sont déguisez  
 „ sous ce nom, mais ici, c'est M. de Beze p. 424.  
 „ qui sous le nom de *Benedictus Passavan-* Edii. 1699  
 „ *tius*, composa contre le Président *Lizet*  
 „ une Epitre en style macaronique, laquel-  
 „ le est au jugement de M. *Naudé*, la  
 „ plus excellente Pièce qui ait jamais été  
 „ faite en ce genre-là : On peut juger qu'el-  
 „ le fut publiée environ l'année 1552. de  
 „ ce que *Calvin* qui étoit né le 10. de Juil-  
 „ let 1509. est dit âgé de quarante trois  
 „ ans, & pour le reste voici quel fut le  
 „ sujet de cette Satyre. *Pierre Lizet* pre-  
 „ mier Président au Parlement de Paris,  
 „ pur Legiste, mais fort habile homme  
 „ pour son tems, fut obligé par le Cardi-  
 „ X „ nal

„ nal de Lorraine de quitter sa Dignité  
 „ pour avoir voulu soutenir son rang en  
 „ plein Conseil où le Cardinal présidoit, &  
 „ pour avoir un jour à l'Audience fait fai-  
 „ re un Avocat, qui donnoit aux Cadets  
 „ de la Maison de Lorraine, la qualité de  
 „ Princes, laquelle, par un ancien usage,  
 „ ne devoit se donner en ce lieu qu'aux  
 „ Princes du Sang de France. Henri Se-  
 „ cond par commiseration de la pauvreté  
 „ où cette disgrâce avoit réduit le Président  
 „ Lizet, lui donna l'Abbaïe de S. Victor,  
 „ de laquelle cet homme ne se vit pas plû-  
 „ tôt pourvu, que ne pouvant plus envoyer  
 „ au feu les Protestans, comme il avoit fait  
 „ jusques-là par des Arrêts d'une Chambre  
 „ ardente, de laquelle il fut l'inventeur,  
 „ il voulut leur livrer une autre sorte de  
 „ guerre dans un gros Livre qu'il fit imprimer  
 „ en 1551. *De Sacris Libris in linguam*  
 „ *vulgarem non vertendis &c.*, *adversus*  
 „ *Pseudo-Evangelicam Heresim.* Comme il  
 „ étoit un peu novice, pour ne pas dire  
 „ fort ignorant en Théologie, Theodore  
 „ de Beze, qui avoit examiné cet Ouvra-  
 „ ge, ne jugeant pas à propos de le réfuter  
 „ sérieusement, y répondit par une Satyre  
 „ qu'il intitula, *Epistola Magistri Benedicti*  
 „ *Passavantii, Responsiva ad commissionem*  
 „ *sibi datam a venerabili D. Petro Lizeto ut*  
 „ *per Curiam Parisiensem Præsidente, nunc vero*  
 „ *Abbate Sancti Victoris propè muros.* Dans  
 „ cette Lettre, Passavant qui se dit le meil-  
 „ leur ami de Lizet, & qui par son ordre  
 „ s'étoit adroitement coulé dans Geneve,  
 „ pour

pour découvrir ce que les Hérétiques di-  
 soient de M. l'Abbé, trouve le secret de  
 lui apprendre sur le pied d'une confiden-  
 ce, que les Huguenots de Geneve étoient  
 bien informez que M. l'Abbé Lizet avoit  
 la ... à un tel point \*, qu'elle ne lui  
 avoit laissé ni cheveux, ni barbe, que le  
 vénérable Abbé passoit à Geneve pour  
 une grosse bête, qui fait pourtant des mi-  
 racles, en ce que n'étant pas tout à fait  
 si gros qu'un Elefant, il ne laisse pas d'en-  
 fanter de gros Ouvrages qui sont de  
 vraies montagnes d'ignorances, & de rû-  
 diculitez : puis à l'occasion de la rudesse  
 & de la barbarie du stile de Lizet, il lui  
 fait une Histoire que les Genevois pu-  
 bloient du fort de son Livre, auquel le  
 Pape Jules III. ayant prétendu faire gra-  
 de d'en employer les feuilles à torcher  
 son derrière, un Ouvrage si mal poli lui  
 avoit mis toutes les fesses en sang, ce  
 que les Hérétiques attribuoient à l'acreté  
 des montagnes d'Auvergne, où Lizet  
 avoit pris naissance. Cette pensée du *Liv. 4<sup>e</sup>*  
 Passavant est prise de Rabelais, où l'on *Ch. 22<sup>e</sup>*  
 voit Frere Jean qui raconte, qu'au tems  
 que les Decretales régnoient, lui étant  
 arrivé à Seville dans le Poitou, de se tor-  
 cher le cu *de quelques méchantes Clementines,*  
*que Jean Guimard Receveur de l'Abboit*  
*avoit jettes au Preau du Cloitre, les Rha-*  
*gadies, dit-il, les Hemorrhoides lui en avin-*  
*rent si très horribles que la pauvre tron de*  
 X 2

\* Apolog. pour Herodote, ch. 17. & ch. der-  
 nier.

„ *font closbureau* \* en fut tout débingandé. La  
 „ Satyre du Passavant fut réimprimée en  
 „ 1568. sans nom de lieu, ni d'Imprimeur,  
 „ en 1584. *Lutriviani apud Ulisses Visc.* avec  
 „ une Epitaphe de Lizet & des Vers Fran-  
 „ çois sur son trépas, & depuis encore en  
 „ 1593. dans un Recueil de Pièces burles-  
 „ ques de Jean Hotman Sieur de Villiers,  
 „ imprimé à Viliorban, qui est un nom de  
 „ Ville accommodé à celui de sa Terre de  
 „ Villiers.

Quantité d'Auteurs ont fait mention de  
 cette Lettre. *François Baudouin* alors Cal-  
 viniste en parle ainsi dans la Réponse qu'il  
 fit à *Duarens*, *Primus fuit Petrus Lyzetus*  
*qui ex Præsidi summæ curiæ factus Abbas Mo-*  
*nachorum, fecit quod eo dignum erat, sed unius*  
*sui Benedicti Passavantii faceta Epistola con-*  
*tentus fuit, neque satis dignus, cui alius res-*  
*pouderet, hic nugator erat.* On trouve dans  
 l'*Antichoppinus* une plaisanterie tirée de cet-  
 te Lettre: *Denique stilus tuus est ita mule do-*  
*latus & asper, sicut Magister Benedictus Pas-*  
*savantius olim dicebat de stylo supra fati D.*  
*Petri Lyseti, quod videlicet stilus ille excor-*  
*ticaverat totam sedem Domini Papæ Pauli ter-*  
*tii, vel quarti, quando volebat abstergere na-*  
*tes suas Pontificales.* Il y a ici une méprise,  
 c'est Jules III. dont il est parlé dans le Pas-  
 savant.

Il est encore fait mention du Passavant  
 dans le second Scaligerana au mot *Beze* &  
 au mot *Magis*, auquel dernier mot il faut  
 lire

\* C'est un cul de sac dans le quartier de l'U-  
 niversité.



lire *in Passavatio*, & non pas *in Passavationum* ; faute que Ménage dans ses *Origines Françaises* au mot *mais* n'a point corrigée. *Antoine Cathalan*, ou comme d'autres veulent, *Artus Desiré* dans la Préface de son Livre intitulé *Passavent Parisien répondant à Pasquin Romain.* „ Mais sur tout je te prie „ ne penser ni estimer de moi que je sois „ celui *Passavent* qui a écrit contre M. Lizet Abbé de S. Victor proche de Paris, „ car ç'a été un nommé Thadée ( Remarquez *Thadée* pour *Théodore*) Beze de Bourgogne, jadis Prieur de Longimeau, & „ celui qui l'a corrigé & revu, a été un nommé Pierre Viret d'Orbe en Savoye, „ &c.

Et ailleurs feuillet 31. du Livre cité „ Ainsi qu'il montre au Livre par lui composé, & par Viret revu, contre M. Lizet Abbé de S. Victor nommé Benoit *Passavent*. Là même feuillet 32. „ Je te „ l'ai dit que c'est un chaland, qui fait nager entre les deux eaux & clocher à deux côtez. Si tu consideres bien son Livre „ contre M. Lizet, tu verras là sa duplicité, car maintenant il louë les Lutheriens, „ & puis il leur baille un pet en leur barbe. *Florimond de Ramond* a parlé de cet Ouvrage en ces termes. „ \* Mais en après il ( Beze) „ changea bien de note & fit un trou à la „ nuit, & pour preuve de sa conversion,

Liv. 8.  
Ch. 17. de  
la Naiss. de  
l'Herésie,

X 3

&

\* Le P. *Hilarion de Coste* Minime dans les preuves de *l'Histoire de François le Picard* pag. 274. copie cet endroit mot à mot, sans citer *Florimond de Ramond*.

„ & qu'il étoit assisté du S. Esprit , il com-  
 „ posa l'Épître de Passavant , belle drolerie  
 „ contre le Président Lizet , auquel il vou-  
 „ loit mal de mort , pour ce qu'il l'avoit  
 „ condamné à restituer les calices & orne-  
 „ mens de la Nation de Bourgogne , dont  
 „ il avoit été Procureur en l'Université  
 „ d'Orléans , & s'en étoit venu les vendre  
 „ sur le Pont au change , sans dire adieu à  
 „ ses Compagnons qui en obtinrent arrêt.

p. 230. de  
 la 2. Edis.

*Naudé* en a parlé avec éloge dans son *Mas-*  
*curat* , „ mais , dit-il , celui qui à le mieux ren-  
 „ contré au jugement de tout le monde , est  
 „ Théodore de Beze en ses furieuses invecti-  
 „ ves contre le Président Lizet sous le Titre  
 „ de EPISTOLA MAGISTRI BENEDICTI PAS-  
 „ SAVANTII imprimée l'an 1553. M. de Thou  
 en a aussi fait mention. Voici ce qu'il en  
 dit au sixième Livre de son Histoire : *Pe-*  
*trus Lizetus Arvernus , cum Lutetia multos*  
*annos cum summo Magistratu præsuisset , San-*  
*Victoriano cœnobio donatus est , in quo reli-*  
*quum ætatis exegit , extrema clausula nominis*  
*priori vitæ & farsæ respondente , diuinis litera-*  
*rum sacrarum hæmo rudit , Theologicis libris in*  
*illo otio scriptis se deridendum propinat , qui-*  
*buz contrariis scriptis artificiosè ridiculo sub Be-*  
*nedicti Passavantii nomine à Theodoro Beza*  
*responsum est.* „ Pierre Lizet natif d'Auver-  
 „ gne , après avoir exercé longues années  
 „ la dignité de Président au Parlement de  
 „ Paris , devint Abbé de S. Victor , la fin  
 „ de sa vie ne repondant pas au commen-  
 „ cement & à la reputation qu'il avoit ac-  
 „ quise , car quoi qu'il ne fut pas versé  
 „ dans

„ dans les Lettres sacrées, il ne laissa pas  
 „ de composer des Livres de Théologie,  
 „ qui lui attirèrent la moquerie du Public.  
 „ Theodorode Beze y répondit à ce qu'on  
 „ oroit, sous le nom de Passavant, par une  
 „ pièce qu'il écrivit exprès en stile burles-  
 „ que. Le Jesuite Machant dit que ce Livre  
 de Beze étoit d'une grande autorité auprès  
 de cet illustre Historien, & qu'il a tiré de là  
 plusieurs injures dont il flétrit la réputation  
 des Papes.

Teissier  
 Pages I. 4.  
 p. 305.

M. Bayle à blâmé Th. de Beze d'avoir  
 écrit cette Epitre. Il s'en exprime ainsi  
 dans les *Nouvelles Lettres de l'Auteur de la  
 Critique generale de l'Histoire du Calvinisme  
 de M. Maimbourg.* „ Je me souviendrai  
 „ toute ma vie qu'un jour que nous avions  
 „ lu une satire burlesque *Epistola Magistri  
 „ Benedicti Passavantii*, ou on tourne cruel-  
 „ lement en ridicule le Président Lizet,  
 „ nous souhaitions que ceux qui la don-  
 „ nent à Theodore de Beze ne dissent point  
 „ vrai. Car si on a fort bien dit, que  
 „ Moliere \* tout Comedien qu'il étoit, ne  
 „ devoit pas prostituer son genie à compo-  
 „ ser des farces, qui le défiguroient extrê-  
 „ mement, combien plus étoit il indigne  
 „ de Theodore de Beze de plaisanter de  
 „ cette force? Reconnoit-on là ce grand  
 „ homme qui se fit tant admirer au Collo-  
 „ que de Poissi? J'avoué que les Livres de

Let. 6.  
 p. m. 144.

X 4

Con-

\* Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe  
 - Je ne reconnois plus l'Auteur du *Milantrope*.  
*Boileau Art. Poët. chant. 3.*

Controverse du Président Liancourt étoient  
 pitoyables ; mais il ne s'en étoit pas qu'il  
 fit bienfait à chacun de le baffouer.  
 Nous n'oublions pas à ce propos ce bon  
 mot d'une ancienne Comédie.

Terent.  
 Eunuch.

Act. 5. Sc. 2.

*Nam si ego digna hac contumelia sum  
 Sum maxime. At tu indignus qui faceris  
 tumen.*

Ce fut moi qui vous en fis souvenir, &  
 en récompense vous me citâtes deux beaux  
 passages, l'un de Polybe & l'autre de Sal-  
 luste qui reviennent à la même chose.

Polyb.  
 Liv. 12.

*Cum alicui probra dicunt non et primo est  
 attendendum, quod inimicos audire conven-  
 niat: verum id ut summe necessarium est  
 potius cogitandum, quid nos deceat dixerit. Et  
 los enim qui irâ atque odiis suis vitia con-  
 tiuntur, necesse est temerè quidvis effutire,  
 Et in omnibus que dicant modestiæ fines longe  
 migrare.* Voici l'endroit de Salluste.

Caesar apud  
 Sallust.  
 in bello  
 Catilin.

*Magis quod se dignum foret, quam quod in illos  
 iure fieri posset quarebant. Hoc item vobis  
 providendum est, Patres conscripti, ne plus  
 valeat apud vos P. Lentuli & caterorum afe-  
 lus, quam vestra dignitas, nem magis ira  
 vestræ quam famæ consulatis.*

Au reste quoique le stile de cette Lettre  
 soit tout à fait bouffon, les raisonnemens  
 qu'on y trouve y sont très-serieusement al-  
 leguez, & ce sont en partie les mêmes dont  
 les Calvinistes se servent encore aujourd'hui  
 contre les Catholiques Romains.

Je vais en extraire les traits les plus diver-  
 tiffans

tiffans en faveur d'ibidetur qui entendent ce Latin ; on ne fauait les traduire en François fans leur faire perdre beaucoup de leurs agrémens.

Passant après s'être excusé d'auoir tant tardé à écrire , marque son arrivée à Geneue au Président Lizet. *Ac postquam veni , & me deborari auilacter , quia nemo unquam mihi pejus dixit quam nomen meum , incontinenti memor practica vestrae , ego feci bonam minam , dicenti , O quam ego sum laetus quod ego veni in istam bonam Patriam Evangelii ! & unus dixit inibi quod ego essem bene ventus.* p. 6.

Il rend ensuite compte de la maniere dont il s'acquitta de sa commission. *Postea nos praesens sumus , & inter prandendum ego incepi jacere verba de nostro negotio , dicens. Ego venio de Parisius ; ubi ego vidi magnam pietatem. Et quid ? dixit alius. Ego dixi comburi Sanctos homines si. ut fasciculos , sed ego loquebar per irrisionem : & deinde docuistis me , & M. noster Picardus , quod mentiri ad bonam intentionem non est malum. Praeterea dixi , non est tumultus Parisius quam de Domino Lyseto Nuper praesidente , & nunc Abbate Sancti Victoris prope muros Parisius , qui fecit unum terribilem librum aduersus Pseudo Evangelicam haeresim : adeo ut dicant quod nos haeretici non respondimus , quia non potuimus respondere , & quia qui tacet consentit , ideo est factum de nobis. Itaque quia ego non poteram amplius pati haec dici , veni huc , ut ego rogarem Dominum Calvinum , ut ipse illi responderet de parte Dei , quia sine hoc factum est de Ecclesia Dei , & iste Lysetus plus vastabit uno*

die, quam vos edificaveritis in mille annis. Ensuite un des assistans, de quo non daret liardum, lui demanda des nouvelles du nez du President. *Quomodo valet Dominus nasus ejus? Estne semper vestitus de cramesino? Estne semper damasquinatus?* Dicebat bonus ille *Magister noster de Gagnejo*, quod omnes hæretici essent pallidi: *Valet consequentia.* Dominus nuper præsidens est admodò rubens quod una lagena vini Theologici sive vermelli, ergo non est hæreticus. Et quia non potest esse Cardinalis, et est baro Sanctæ Ecclesiæ Apostatica per caput, ipse est per æquivalens, id est per nasum, nam quis est tam hæreticus, qui sustineat dicere, quod unus nasus non valeat bene unum patientem? Patet antecedens per omnes qui viderant ipsius nasitudinem. Ergo &c.

Un peu après on reproche à Passavant que le President Lizet avoit employé 30. ou 40. ans à la composition de son Livre, & qu'encore il avoit eu bien de la peine à trouver un imprimeur. Tous ces discours faisoient enrager Maître Passavant, il prit pourtant le parti de faire bonne mine à mauvais jeu. *Itaque feci optimam minam, & dixi quædã: Et ut transirem meam choleram, ego jeci me super unam magnam truitam istius lacus, quæ erat nimis valde bona. Nam (sicut etiam dicebat Cardinalis lagenifer, nuper transiens per istam patriam cum suis lagenis) quamvis homines sint Hæretici, tamen pisces non possunt sed, & facit bonum prandere curæ.*

On vient enfin à l'examen du Livre du President Lizet, qu'on refute pas à pas & qu'on tourne en ridicule de toutes les manières

nieres imaginables. Ils n'épargnent pas non plus les Préfaces. Porro est mirabile artificium in tribus istis Prefationibus, quod Dominus noster nuper Praesidens voluit bene nos celare. Proinde voluit detegere suam stultitiam Deo, deinde de hominibus tam laicis quam Ecclesiasticis. Itaque etiam opus fuit tribus Praefationibus, ut sciret stultum esse probaret: quamquam omnes bene sciebant: adeo ut omnes pueri vadant ad Sinapli. p. 12.

Voici un autre trait de plaisanterie contre la dureté du stile de ce Livre. Nam etiam (notate bene Domine nuper Praesidens) dicitur quod Papa Julius Modernus, quamvis non plus sciat de Latino quam unus miles, & sit melior Canonista quam Theologus, quum audierisset unam partem vestri libri, tenuit tam parvum numerum, ut iusserit portari ad suam Latrinam, id est ad sedem foraminatam, quam dicunt trasatores esse beati Petri; ubi ipse Papa sacat, non in qualitate Dei super terram, sed in qualitate humanitatis suae cacaturigens: & ibi cum voluisset semel suas nates abstergere cum illo, reperit vestram stylum tam duram, quod sibi decorticavit totam sedem Apostolicam, & dixit friscando sibi nates, in veritate erat montigena, tam erat durus & aspar, sed ne hoc vos nimium fastidiat, ego credo quod sit una hurda. p. 17.

Henri Etienne a fait allusion à cet endroit dans son Apologie pour Herodote. „ Et pour ch. 17.  
 „ parler dit-il en termes non ambigus, de  
 „ notre temps s'est trouvé dedans Paris un  
 „ Président qui a voulu étendre ses droits  
 „ jusques-là, de demander à une Demoi-  
 „ selle honorable, qu'elle lui prêtât son de-  
 VANT,

„ vant , à la charge qu'il lui presteroit au-  
 „ dience. Je me garderai bien de nommer  
 603 „ ce Président : mais je ne ferai pas con-  
 „ science de dire que ce fut celui qu'on vid  
 „ depuis metamorphosé en Abbé , & qui  
 „ étant constitué en cette dignité, composa  
 „ un certain Livre contre les Lutheriens ,  
 „ lequel il dedia au Pape, mais son style se  
 „ trouva si dur que le Pape en ayant par cas  
 „ fortuit , porté un feuillet à ses affaires,  
 „ s'en excorcha tout le Saint Siège Aposto-  
 „ lique.

Il fait ensuite une plaisante description  
 d'une petarade qui échapa ( comme il lui  
 parut en songe ) au Président Lizet. *Nam*  
 p. 26. *ego putabam videre quod vestra nunc-Abbatia*  
*canebat missam, & inter dicendum per omnia,*  
*vos bombinaſtis altissimè & canorissimè, per*  
*accidens; & statim unus rihaldus qui erat hæ-*  
*reticus, & nescio unde venerat tam citò, dixit,*  
*miraculum, miraculum, Dominus nuper Præ-*  
*sidens loquitur etiam per ostium de retro. Tu-*  
*temet mentiris, ego dixi, quia aliud est bom-*  
*binare quam loqui, & quid tum si bombinavit*  
*hoc non impedit consecrationem, imò hoc posset*  
*fieri ad bonam intentionem, quod bombus servi-*  
*ret de iburificatione. Et ita iste Hereticus re-*  
*mansit totus confusus, unde ego surrexi mane*  
*totus letus, & feci duos bombos in Jure Ca-*  
*nonico & Incivili pro istis hæreticia, dicens,*  
*Dominus nuper Præsident canonavit, id est*  
*bombinavit inter canendum missam. id est,*  
 est

Equivoque sur canonico par allusion à une  
 Canonade , & sur Incivili en deux mots à inci-  
 zili en un seul.



est *Ductor in jure Canonico*, & dabit tantos *Canones contra istos hæreticos*, quod bene impediet eos *approximare de Sancto Sacramento*.

Passavant dit ensuite qu'il avoit vu Calvin, & que peu s'en falut que celui-ci ne l'eut rendu heretique. *O pietas! Ego vidi prælibatum Calvinum*, qui est unus macer homo, *quadraginta trium annorum circùm circa; neque parvus, neque magnus, sed inter duos.* *Breviter si tu videres eum, tu non dares unum tyronum. Sed tamen, ut dicam veritatem, ipse fecit mirabilia, & bene loquitur aliter quam omnes, quos ego videram: ita ut ego credam, quod si semet iret illuc, ipse confunderet omnes.* *Denique, ego ferè fui hæreticus quando exivi. Sed tamen totum vadit bene usque nunc.*

p. 27.

Après une petite digression sur Robert Etienne qu'on avoit brûlé en effigie à Paris, & qui s'étoit réfugié à Geneve, ils reviennent au Livre du Président Lizet. *Quantum ad primum caput vestri libri dicunt quod vestra nuper Præsidentia facit unam figuram, quæ dicitur ignorantia, & litigat falsum, & non bene vidit pecias usque ad summum sacci, quando dicitis quod ipsi contemnunt decreta sacrorum conciliorum, & saluberrima, instituta, & quod proponunt effusam licentiam vivendi, & quod veritas te dementitur fœtidè (quod sorbebit vestra nuper Præsidentia) quando dicitis quod exsufflant jejunia & compressiones carnis & consultas Ecclesiæ orationes.*

p. 20.

Il y a tant de naïvetez dans le recit de Maitre Passavant que pour recueillir tous les traits divertissans, il faudroit le transcrire presque tout entier. En voici un qui est assez

assez

p. 35.

assez plaissant. De capite tertio, ipsi dicunt, quod estis unus mirabilis stultus, qui frangitis vobis caput & mitram sine causa; & in scriptura dicunt, quod faceretis sicut oratores, qui ponant conclusionem ante argumentationem: & ipsi ridebant dicentes (parcat mihi vestra nuper Presidentia) quod frenabatis mulam vestram, per caudam. Et ego hic confiteor vobis de peccato veniali, quod ego commisi nocte sequenti, per figuram que dicitur Potyposis. Nam ego putabam videre vos super vestram mulam verso naso versus culum ejus: & quam velletis ire versus parvum pontem nostre Domine, & omnes istos ribaldos clamantes, Domine, Domine, vas non itis bene, sed totum reculorum: & se ridebant, & ego me excoravi.

p. 36.

On ne s'imaginerait pas la raison qu'on allegue de la donation de Constantin. Pape ut se probaret esse Anti-Christum fecit totum aliter quam Christus. Quia cum Diabolus dicebat Christo, ostenden- illi regna mundi, hoc omnia tibi dabo. Christus recusavit, sed Pape accepit eum ad verbum, sicut dicunt, & ita etiam Diabolus & ipse fecerunt transactionem inter se, tam pro se quam pro heredibus & successoribus suis, quod est fundamentum mirabile Donationis Constantini.

p. 40.

Voici ce qu'on dit à Passavant touchant le Concile de Constance, Restant tantum Hussite, adversus quos Dominus nuper Presidens allegat Concilium Constantense, de quo se irrident adhuc pueri. Quia nullus est qui nesciat quomodo fuerit ibi congregata una turba asinorum potius quam hominum, qui pro omni

argumento attulerunt fasciculos, quibus lucrati sunt causam suam: sicut apparet ex Epistola Poggii & actibus Concilii.

En parlant de quelques solutions que le Président Luzet s'efforçoit de donner, Maître Passavant lui decoche ce trait. *In quibus solutionibus tu tantum sudasti, quod hoc valde fortassis tibi profuisset ad sanandum te de verolâ, nisi esset intronizata in tua nunc Abbatia, per præscriptionem longi temporis: ita ut valeat illud quod dicunt, qui tenet, teneat: possessio valet, & plus loin, quamobrem nos credimus quod tu es asinus indicus, qui habet cornutum caput, etiam quando non portas mitram tuam: viso quod tu facias argumenta tam cornuta, & ita tu es Magister noster Acornibus resuscitatus. Dicunt etiam, quod tu es unus stultus ad viginti quatuor caratos.* On vient ensuite à la controverse. Et *idea, dit-on à Passavant, non facimus tam bonum forum de salute quam vos, qui ponitis in aquâ benedicta, in cereis, & candelis, in Missis, in perdonis & chimagreis, quas nemo est qui non possit facere pro pecunia: quod tamen nunquam poteritis facere credere, uni homini, nisi amiserit sensum suum.* On presse encore plus ce raisonnement. *Vos autem estis etiam per vestras practicas lucrati regna & imperia, & ego me refero ad doctrinam, de indulgentiis, de Missis de cibis, de patenostris, obitibus, & mortuariis, de purgatorio, de peregrinationibus & festis, bullis, datis, copiis, consensibus, dispensis, & centum millibus aliis latrociniis: quibus vos surpissimè & diabolissimè ventres devoratis animas pauperum, & sugitis crumenas etiam Re-*

gum

p. 58.

p. 62.

p. 69.

p. 70.

gum & Imperatorum. Sed venit tempus quo vestra meretrix peribit cum suis mercatoribus, ne dubites. Et ecce vester spiritus sanctus, secundum quem fiant Clerici, Acolyti, Subdiaconi, Diaconi, Presbyteri, Curati, Capellani, Canonici, Priores, Episcopi, Archiepiscopi, Primate, Patriarchæ, Cardinales, & Pabæ; hic est Spiritus Sanctus, qui gubernat vestram Hierarchiam, & nuper gubernavit venerabile Concilium Tridentinum: cujus crepitus tamen non multum curamus, sicut etiam tuas sordes rejicimus super præibatam tuam nasum.

p. 78.

Voici un autre endroit assez plaisant. Et ita tu vides quod pro una questione quæ erat, tu facis duas, sicut tu faciebas in Parlamento mille difficultates super cuspile unius acus, & mille processus ex uno, ut sic veniret aqua ad molendinum. Sed est præterea una bella ridentia, quando interpretamini in 2 Re. 1. Per arcum Sanctam Scripturam. Dicunt enim isti Hæretici, quod semper subvenit Robino de suis fistulis, & ideo quia tu es unus bonus arcitens de vitro, tu elegisti istum locum Scripturæ, in quo fit mentio de arcu, quamvis non plus fiat ad propositum, quam si canendo Missam tu faceres totum (tu bene me intelligis) in caligis tuis ad martingalam.

Maitre Passavant finit sa Lettre par ces mots. Et ecce unum bombum pro istis Hæreticis, & postea finem.

On voit ensuite deux pieces en vers françois. L'une est la complainte de Messire Pierre Lizet sur le trespas de son feu nez. L'autre est à la memoire du feu nez d'un Messire Pierre.

De-

Dedans ce verre cassé  
 Gist le feu nez enchassé  
 De ce bon Messire Pierre :  
 Nez tant qu'il vescu sur terre,  
 Resplendissant , cramoisy  
 Qui maintenant tout moisy  
 Pourroit servir de relique  
 A gens de cette nasique ;  
 Priez tous nez qui passez  
 Pour tous les nez trepassés.

*Henri Etienne* qui avoit vu cet Ouvrage ;  
 dit en plaisantant „ que le nez du Président  
 „ fut enchassé en plusieurs beaux Epitaphes, Apol. pour Herod.  
 „ en attendant que le Pape ( qui étoit lors Ch. 17.  
 „ bien empêché ) eût loisir de le cano-  
 niser.

## ARTICLE VII.

LA PANCHARIS DE JEAN DE  
BONNEFONS.

COMME la *Pancharis* \* de *Jean de Bonnefons* est une pièce rare & d'ailleurs assez courte , j'ai jugé qu'elle trouveroit fort bien sa place ici. Je rapporterai néanmoins auparavant ce qu'on trouve dans le *Menagiano* touchant cette pièce & touchant son Auteur , aussi bien que la remarque que

Y le

\* C'est un mot Grec qui signifie une pièce où toutes les graces sont rassemblées.

le nouvel Editeur du Menagiana a faite sur cet endroit.

*Menagian.*

*T. 2. p. 357.*

*Edit. 1715.*

Nous avons eu, fait on dire à Ménage, dans ces derniers tems un Poëte qui mérite bien d'être lû. Il nous a laissé un petit Recueil de Poësies intitulé *Pancharis Joannis Bonnefontii*, imprimé à Paris en 1587. Ce Recueil ne contient presque autre chose que les loüanges de sa Maîtresse, la plupart en vers Hendecasyllabes qui sont d'un aussi beau Latin que celui du regne d'Auguste. Depuis Catulle peu de Poëtes ont si bien reussi que Bonnefont dans les Hendecasyllabes. Son seul défaut est que ses vers sont un peut trop mous & effeminez ; au lieu que ceux de Catulle respirent une vivacité plus male, qu'on appelleroit effronterie dans un siècle aussi retenu que le notre. Deux des plus belles pièces de ce petit Livre sont, celle où il se plaint de l'éguille qui au lieu de piquer la main de sa maitresse, devoit plutôt lui piquer la cœur qui étoit insensible aux traits de l'amour : l'autre est une Epigramme qui n'est pas moins belle, où il se plaint qu'elle s'est renduë Maîtresse de son cœur. Voilà l'endroit du Menage & voici la remarque qu'on y a faite.

Jean Bonnefont né à Clermont en Auvergne, s'étant fait recevoir Avocat au Parlement de Paris, fut ensuite Lieutenant-Général à Bar sur Seine, il s'acquît beaucoup de reputation par sa *Pancharis*. Gilles Durant Sr. de la Bergerie, aussi Avocat au Parlement de Paris & Poëte la tradgisit en vers François, qui ont été ordinairement im-

imprimez avec les Latins de Bonnefons. Les Poësies de Durant furent depuis recueillies en un Volume separé, où pour le dire en passant se trouve à la pag. 214. l'Épitaphe de l'Asne Ligneur inserée dans le Catholicon, de laquelle par consequent est Auteur Gilles Durant, ce qui jusqu'ici n'a pas été remarqué. Le même Durant dans une Ode à Antoine Mornac dit que Bonnefons étant marié cessa de faire des vers. Voici ses termes.

Notre Bonnefons Poëte  
 Des vieux Latins envié,  
 Eut soudain l'ame muette  
 Quand il se vit marié.  
 Pour le vil soin d'un menage  
 Il quitta le voisinage  
 Qu'il avoit avec les Dieux,  
 Et nonchalant de sa gloire,  
 Des neuf Filles de Memoire  
 Cessa d'être soucieux.

Bonnefons, à la verité cessa de faire des vers d'amour, mais il en faisoit dans l'occasion sur d'autres sujets. Il mourut, non pas sous Henri IV. comme l'écrit Baillet dans l'Article de Bonnefons, mais sous Louis XIII. comme nous l'apprenons de la seconde édition de Jaques Pinon Conseiller au Parlement de Paris, parmi lesquelles sont quelques Hendecasyllabes de Bonnefons & l'Épitaphe que Jaques Pinon lui fit, datée de 1614. Il n'a au reste jamais paru aucuns vers François de Bonnefons. Ceux

de Gilles Durant imprimez avec les siens lui ont été attribuez par quelques Lecteurs peu attentifs, tels entr'autres que le P. Rapin, à qui Baillet s'en est fié sans l'avoir même bien entendu. A l'égard de la *Pancharis* tant vantée, je n'ai garde de convenir que ce soit un chef d'œuvre, ni que le Latin en soit aussi beau que celui du regne d'Auguste. Bonaccons pense & parle plutôt comme les modernes Poëtes Italiens que comme les Latins du bon siècle, du stile & du Caractère desquels il est entierement éloigné. Est il rien de moins judicieux que ces Phaleuques contre l'éguille qui avoit piqué la main de sa Maitresse? Ce n'étoit pas, ce me semble, vouloir trop de bien à la belle, que de souhaiter qu'une éguille lui piquât le cœur. Il valoit autant lui souhaiter la mort.

Le nouvel Editeur du Menagiana examine ensuite sa Latinité, & fait voir par quelques remarques critiques qu'il y pêche en plus d'un endroit. „ J'aurois pu, ajoû-  
 „ te t-il, alleguer *suave* & ses dérivez dont  
 „ il divise presque toujours les deux pre-  
 „ mieres Syllabes contre l'usage des An-  
 „ ciens, *te te* repeté jusqu'à l'excès, quoi-  
 „ que sans grace; *beatisas* employé hardi-  
 „ ment & que Cicéron n'a proposé qu'en  
 „ tremblant; *suspiciosus*, la seconde brève  
 „ que les meilleurs Grammairiens tiennent  
 „ longue, parce qu'elle est telle dans le sub-  
 „ stantif Feminin *suspicio*, d'où cet adjectif  
 „ descend; *melliculum* diminutif qu'il a mal  
 „ lu dans Plaute, au lieu de *melculum* qu'il  
 de-



„ doit y lire avec Priscien ; *evibras*, ver-  
 „ be suranné dont il a mal pris le sens ;  
 „ *fruiscor*, autre ~~verbe~~ suranné ; *Cypris*, que  
 „ nul ancien Poète Latin, avant Ausone,  
 „ n'a dit pour *Vetus* ; *despicaris* pour *spernis* ;  
 „ *deinceps* de trois syllabes, & *tractat* dans la  
 „ signification de *vellicat* ; mais je lui fais  
 „ grace de ces ~~remarques~~, & de quelques  
 „ autres, les précédentes, si je ne me trom-  
 „ pe, suffisant pour faire voir que les loüan-  
 „ ges données si liberalement jusqu'ici à ce  
 „ Poète, sont fort au dessus de son mé-  
 „ rite.

JOANNIS BONEFONII

ARUERNI

BASIORUM LIBER,

Qui inscribitur PANCHARIS.

*Ad Jacobum Guellium, Regis Catholici  
 Procuratorem.*

Se ab Amore revocari non posse scribit.

**O** Guelli, juvenum eruditorum  
 (Vel ipsâ invidiâ farente) princeps,  
 Quid Bonefius hic tuus negoti  
 Gerit, qui valet, \* anxior requiris ?  
 Ludo carmine, quo tener Catullus  
 Lusit, & ~~teperi~~ æmulus Catulli  
 Ille Pînius, atque Calvus ille ;

Y ;

Quo

\* L'adjectif *anxius* n'a point de comparatif.

Quo tu in carmine si tui Boneti  
 Et salem minus & minus leporem,  
 Certè nequitiam satis probabas.  
 Et nunc molle mihi, & suave quiddam  
 Ridentes oculos meæ Puellæ  
 Ad cælum lepido vocare versu,  
 Eosdem quoque nunc ferocientes  
 Juvat stringere sæviore jambo.  
 Quid tu, inquis, Venerem jocosque cantas,  
 Cui Phœbi sine more sævientis,  
 Ille immane sonans minatur arcus?  
 Canto. Nam quid ego illa pertimescam,  
 Quibus me juret interiisse, tela?  
 Quem Cupidineæ nocentiores  
 Premunt ossibus intimis sagittæ,  
 Et nocentius omnibus venenum,  
 Quo velut Tityi jecur renascens,  
 Sic semper pereo ut perire possim.

## I D E M

*Ad Antonium Cotellum Senatorem Parisiensem.*

Pancharillæ forma elegantiam describit,  
 qua se captum ait.

**N**Am quid dissimulem? Illa me Cõtelle,  
 Nympharum domina, illa Pancharilla,  
 Prima militiæ huius insolentem,  
 Et Cupidineæ rudem palæstræ,  
 Cepit flammeolis suis ocellis,  
 Vinxit aureolis suis capillis.  
 Ut vidi, furor & malignus error,  
 Me mi turpuit: Ille me genarum,  
 Fulgor lubricus, ille Pancharillæ

Pudor

Pudor virgineo natans in ore :  
 Rifus ille decens, & ille candor,  
 Fuci nefcius, ille me vetusti  
 Splendor sanguinis, illa liberalis  
 Indoles animi, illa mens senilis  
 Ætate in tenera tenorque constans,  
 Ille corporis elegantioris  
 Cultus simplicior, & illa vultus  
 Majestas placida & serenus ardor,  
 Ille frontis honos patentis, ille  
 Me supercilii nigellus arcus,  
 Dentiumque duplex eburnus ordo,  
 Et menti bifidi decor venustus,  
 Spira illa auriculæ rotundioris :  
 Illa blæfula, mollicella verba,  
 Illa me capitis, nitens columna,  
 Emendatior omnibus columnis,  
 Castigatior omnibus figuris ;  
 Illæ marmore purius nitentes  
 Papillæ, teretes suas Diana,  
 Et quas esse suas velit Dione,  
 Obstrinxêre sibi arctiore vincolo.  
 Illo carcere pectoris reposti,  
 Illis me pedicis profundi amoris,  
 Æternum sibi Pancharilla vinxit,  
 O custodia carceris benigni !  
 O dulces pedicæ ! ô beata vincla !

## B A S I U M I.

*Quo petit, ut Pancharis ipsi basis animam  
exsugat.*

**N**ympha bellula, Nympha mollicella,  
 Cujus in roseis latent labellis,  
 Meæ delicix, meæ salutes,  
 Nympha, quæ veneres venusta tota,

Y 4

Omnes

Omnes omnibus una surpuisti,  
 Amabo, mihi basium propina,  
 Quo tandem meus acquiescat ardor.  
 Ah! ne basiolum mihi propina, A  
 Nam contra magis excitatur ardor:  
 Sed mi fuge animam habitu ~~fovea~~  
 Dum nil quicquam animæ mihi superfit.  
 Ah! ne, ne mi animam Puella fuge:  
 Namque exors animæ quid ipse ~~tandem~~,  
 Quid sim vana nisi futurus umbra,  
 Et errans Stygiis imago ripis?  
 Infaustis nimis ah? nimisque ripis,  
 Quæ nullam venerem & suaviterem,  
 Nullas delicias jocosque norunt.

Imò tu mi animam Puella fuge,  
 Suge, dum mi animæ nihil superfit,  
 Dumque molliculi comes Catulli,  
 Dumque molliculi comes Tibulli,  
 Eam pallidulas & ipse ad umbras,  
 Et errem Stygiis imago ripis.

Tum vicissim ego Pancharilla fugam  
 Tuæ florem animæ suaveolentis,  
 Dum nil quicquam animæ tibi superfit,  
 Dumque Lesbiorum Catullianæ,  
 Dum comes Nemesis Tibullianæ,  
 Eas pallidulas & ipsa ad umbras,  
 Et erres Stygiis imago ripis.

Namque illic etiam suos Amores  
 Exercere piæ feruntur umbræ;  
 Et illic Nemefim suam Tibullus,  
 Et illic quoque Lesbiam Catullus  
 Fertur pallidulo ore suaviari.

Sic illic, mea Pancharilla, tete  
 Pallens pallidulam suaviabor,  
 Illi ut primæ etiam duces amoris  
 Palma jam veteri superbientes,

Et se à me fateantur & stupeant  
Victos multivolâ osculatione.

## BASIUM II.

*In Acum, à qua petit, ut pectus Amica potius  
quàm digitos suposterum cuspidè pungat.*

**D**ic Acus mihi, quid meæ Puellæ  
Illa candidula, illa delicata  
Albis candidior manus ligustris :  
Quid læves digiti tenellulique  
Tantum commeruisse, vel patrâsse  
Possunt, ut toties & hos & illam  
Configas stimulo ferociente ?

Ah ! ne molliculas manus inepta,  
Ne læves digitos, & immerentes,  
At pectus stimulo acriore punge,  
Pectus durius omnibus lapillis,  
Durius scopulisque rupibusque,  
Hic stylum altius altiusque fige,  
Hic acuminis experire vires.  
Quod si mollieris meam Puellam,  
Dii ! quantam hinc referes superba laudem !  
Hæc te cuspidè vulnerâsse pectus,  
Quod nullis potuit Cupido telis.

## BASIUM III.

*Ad Catellam Pancharidis suæ, cui fortunam  
invidet.*

**Q**uis barbatule, quis tuam Catelle  
Non tibi invidet beatitatem ?  
Quem mulcere manu solet nitenti.  
Et solet tenero sinu fovere,  
Illa lux animi Diana nostri.

Cui tot blanditias, tot usque & usque  
Lulus ingeniosa factitare :

Quem sic deperit impotente curâ,  
Ut siue illa domi quieta degat,  
Seu foris paret ambulationem,  
Unum te socium domi forisque,  
Unum te comitem viæ requirat :  
Et cum sese epulis paravit illa,  
Tu conviva Deæ advocaris usque :  
Tum dapes tibi delicatiores  
Hinc & inde legit, tibi que lectas  
Blanda porrigit, & ministrat uni.  
Mox ubi est epulis fames adempta,  
Novis deliciis beare certat.

Nunc te lacteolæ inserit papillæ,  
Nunc humentibus admoveret labellis,  
Et tot prodiga basiationes  
Uni nectareo propinat ore,  
Quot nec Lesbiam suam poposcit.  
Vates multivolus, Catullus ille,  
Catullus pater osculationum.

Quid beatius, ô tener Catelle,  
Quid his amplius experisse possis,  
Avarus licet improbusque voti ?  
At beatius ampliusque quiddam  
Dat Diana tibi, dat illa quiddam,  
\* Quod sperare licet Diis nec ipsis.  
Adciscit socium thori Diana,  
Et te virgineo locat cubili.  
Felix ô nimis, & nimis Catelle !  
Amare usque adeo meæ Puellæ !  
Quis barbarule, quis Catelle tantas  
Non tibi invidet beatitates ?  
Quæ sperare nefas beatiore.

B A.

\* *Diis* n'est que d'une syllabe, il falloit ici *Dei*,  
comme dans ce vers de Lucain.

*Vixit causa Deis placuit sed victa Catoni.*

## BASIUM IV.

*Execratur dentes, quibus inter osculandum  
Papillas Dominae læserat.*

**O** Dens improbe, dire! ter sceleste!  
Dens facerrime! Dens inauspicate!  
Tun' tantum scelus ausus, ut papillas,  
Illas \* Pancharidis meæ papillas,  
Quas Venus veneratur & Cupido,  
Feris moribus ipse vulnerares?

Nec tecum reputas, miselle, quanti  
In te numinis excitâris iras?

Qui, dum Pancharidem meam laceffis,  
Omnes & Veneres, Jocos, Amores,  
Et quantum est Chæritum, simul laceffis.

At tu hoc pro scelere, impioque facto,  
Ne mî irascere blanda Pancharilla;  
Namque testor ego tuos ocellos,  
Amo quos ego plus meis ocellis,  
Et testor Veneris, tuumque nument,  
Quo majus mihi sanctiusque nullum,  
Non has lædere mens fuit papillas,  
Non has mens mihi, Diva, vulnerare.

Verùm, ut se exeruit mihi superbus  
Tuarum ille decor papillarum,  
Et has impulit ardor osculari,  
Ipse ardentius æstuans furensque,  
Compressi has nimium, atque vellicavi.

Hoc meum scelus, impiumque factum est!

Pro

\* *χάρις* faisant au genitif *χάριτος*, il est sur que si *Charis* se declinoit en Latin, c'est *Charis*, *Charitis*, *Pancharis*, *Pancharitis*, qu'il faudroit dire & non pas *Charis*, *Charidis*, *Pancharis Pancharidi*. & Ce qui n'est pas moins irregulier que si au lieu de *Charites* on disoit *Charites*.

Pro quo mille adeo subire pœnas,  
 Pro quo mille velim subjire cœdes;  
 Si tantum scelus, impiumque factum,  
 Ulla unquam queat expiare pœna,  
 Ulla unquam queat expiare cœdes.  
 At ne hoc pro scelere, impioque facto;  
 Ne mi irascere, blanda Pancharilla,  
 Ne mi irascere, cui superba forma  
 Peccandi imposuit necessitatem.

## B A S I U M V.

*Premonet Animum suum, ut cautè cum  
 Pancharide agat.*

Q UO mi sic Animus repente fugit?  
 Fugit, quod reor, ad meam Puellam,  
 Ad illa aurea vincla convolavit.

Ah! quò in exitium ruis miselle?  
 Hi quos aureolos putas capillos,  
 Quæ tibi aureolæ comæ videntur,  
 Non sunt aureolæ comæ, aut capilli.  
 Sed sunt vincla, compedes, catenæ;  
 Sed sunt retia, nexileque castes,  
 Quibus, si semel occupatus hæres,  
 Peribis; moneo, ah miser! peribis;  
 Nec ad me poteris miser redire.

Usque ab unguiculis meam pererres,  
 Totam denique Pancharim retractes,  
 Illius licet ebrius lepore  
 Incubes oculis, labris, papillis,  
 Verùm cautius invola capillis.  
 Nam prædico iterumque, tertiumque,  
 His si retibus occuperis unquam,  
 Peribis miser, ah miser! peribis,  
 Nec ad me poteris miser redire.



## BASIIUM VI.

Ad Matthiam Bruerium, Proprætorem  
Parisiensem.

*In Amore jã incepto se perseveraturum  
scribit.*

**Q**uid tu me indomitum, Brueri, compescere  
 Amorem,  
 Ardoremque animi dissimulare jubes?  
 Hei mihi! difficile est animum tractare furentem,  
 Difficile urentes oculuisse faces.  
 Ecquid ego intuear lentus formosa Puellæ  
 Lumina, flammeolis irrequieta notis?  
 Intuear niveo turgentes orbe papillas,  
 Aureolâsque comas, marmoreosque sinus:  
 Nec liceat libare sinus, teretesque papillas,  
 Nec liceat cupido figere dente genas?  
 Non oculis ausim, non oscula ferre capillis,  
 Oscula vel regnis anteferenda mihi.  
 Ah! pereat, qui sic moderari pectoris æstus,  
 Ah! pereat, qui sic lentus amare potest!  
 Excubet inde licet duræ custodia matris,  
 Excubet inde viri suspiciosa fides.  
 Garriat hinc vulgus, tacitoque immurmuret ore,  
 Et toto fiam fabula nota foro.  
 Nec duras matrum excubias, vel torva mariti  
 Lumina, nec vulgi murmura vana moror.  
 Sint fora, templa, viæ, portus, populosa  
 theatra,  
 Et sint ardoris conscia rura mei.  
 Sic vixere patres, rexit quos Aurea Virgo,  
 Et quos falciferi scepra beata Senis.  
 Errabant mixti nudis per rura puellis,

Et

Et suus hærebat cuique perennis amans.  
 Longos alloquiis soliti producere soles,  
 Mille & blanditias, mille eiere jocos.  
 Gaudia ducebant nullo intercepta pavore,  
 Gaudia, quæ Cyprio lota liquore madenti  
 Dissimulent simulentque aiii, & pro tempore  
 fingant,

Hæc me libertas vitæque avita juvat.  
 Nam quid nos casto velum obtexamus Amori?  
 Prò Venus! an scelus est numen amare tuum?  
 Nec Dii ergo sceleris, sceleris nec Juppiter experts,  
 Denique pars cœli crimine nulla vacat.  
 Quis Phœbi Chionem, quis Bacchi Gnosida nescit?  
 Quis falsi raptus per freta longa Bovis?  
 Cui vel olorini non cognita furta Tonantis,  
 Aut ducta Herculeâ mollia pensa manu?  
 Vivamus, mea lux, Divûmque exempla sequamur!  
 Ire juvet quo nos æstus Amoris agit!  
 Si scelus hoc, peccem Divis auctoribus ultro,  
 Nec me pœniteat criminis esse reum.

## BASIUM VII.

*Invitam osculabitur.*

**A**Mabo mea lux, mei lepores,  
 Meum melliculum, mei furores,  
 Hos meique animi, meique cordis,  
 Sine exosculer illices ocellos;  
 Sine exosculer aureos & illos,  
 Quos Apollinis, aureisque Bacchi  
 Ausim crinibus anteferre crines.  
 Quid tu ingrata nimis, nimisque dura,  
 Id tu præmioli tuo Poëtæ,  
 Id solatioli negas Amanti?  
 An mi delicias facis jocosa?  
 Quodque plus cupis, hoc negas roganti

In-

Invita, ut videre mî dedisse ?  
 Invitam licet ergo teprehendam ,  
 Et collo injiciam manus, & ora  
 Conseram oribus, & labella labris :  
 Et neges licet usque, pernegesque,  
 Lucterisque mihi, & mihi mineris,  
 Usque ad basia mille basiabo :  
 Tum me morsibus hinc & inde figas ,  
 Et os unguibus hinc & inde vellas ,  
 Nec morsus metuam unguiumve sulcos ;  
 Quia quanto altius unguibus notâris,  
 Quanto fixeris acriore morso ,  
 Tanto basia pressiora figam ,  
 Tanto & ipse premain arctiore nexu.  
 O mellitula prælia ! ô suaves  
 Dentium mihi \* morsificationes !  
 Vis ô Panchari mē beare ? Semper  
 Mihi basia pernega roganti ,  
 Semper ut rapiam, fruarque raptis.

## BASIUM VIII.

*Amica salutem precatur.*

**S**alve melque meum, atque amaritudo ;  
 Otiumque meum, negotiumque ;  
 Meus Phosphorus, Hesperusque salve ;  
 Salve luxque mea, & meæ tenebræ ;  
 Salve errorque meus, meusque portus ;  
 Salve spesque mea, & mei pavores ;  
 Salve nilque meum, meumque totum :  
 Sed quid pluribus ? O ter, ampliusque,  
 Salve tota Acharisque Pancharisque.

B A.

\* Quoique Varron ait dit *morsificatim*, qu'Apulée ait hazardé *morsicat* & *morsicantibus oculis* ; ils n'ont dit cependant l'un ni l'autre *morsificatio*, & ce mot ne se trouve nulle part.

## BASIUM IX.

*Vult ut Domina assidue ipsum exoscoletur.*

**D**A mi ocellule, da tenelle mi flos,  
Da columba mea, atque turturilla,  
Tot incendia cordis æstuantis,  
Compescam tepido imbre basiorum:  
Da rore humiduli tui labelli,  
Rigem pectoris igneum furorem.

Eheu quid volui? Heu Puella parce!  
Et hæc flammea submove labella,  
Queis auges animæ furentis æstus,  
Et torres magis, & magis peruris,  
Ut plane misero nihil supersit,  
Quàm mox in tenues eam favillas.

Ah! quid flammea submoves labella?  
Osque ab ore meo repente vellis?  
Profer flammea, profer hæc labella,  
Et torre assiduo igne Basiorum,  
Istis me juvat ignibus perire,  
Oethæo veluti rogo probatus,  
Hinc cælum novus Hercules revisam.

## BASIUM X.

*Miratur suavitatem & amaritudinem  
Pancharilla.*

**C**UM sis mellea tota, tota suavis,  
Ut mellita magis nec ipsa mella,  
Nec sit suavior ipsa suavitus:  
Qui tot spicula delibuta felle  
Evibras oculis, tuisque labris  
Tantam amaritiem mihi propinas?  
Rursus tu quoque Pancharilla, tota

Cum

Cum sis fellea , sis amara tota ,  
 Mage ut fellea sint nec ipsa fella ,  
 Non amarior ipsa amaritudo :  
 Quî tam dulcia mella Basiorum ,  
 Tam dulcem Ambrosiam mihi labella  
 Propinant tua ? quî tuis ocellis  
 In me spicula tam benigna vibras ?  
 An vis ista tui est , Puella , ocelli ?  
 An vis ista tui est , Puella , labri ?  
 Ut me melle beent suaviore ,  
 Ut me felle necent amariore ,  
 O amarities nimis suavis !  
 O amara nimis suavitudo !

## BASIUM XI.

*Exoptat se Florem illum esse , quo uteretur  
 Amica.*

**E**Rgo Floscule , tu meæ puellæ  
 Hoc florente sinu usque conquiesces ?  
 Ergo tu Dominæ meæ papillis  
 Beatus nimis insidebis usque ?

O si , Floscule , mi tua liceret  
 Ista sortem frui , & meæ Puellæ  
 Incubare sinu , atque desiderare  
 Hos inter globulos papillarum ,  
 Non sic lentus inersque conquiescam ,  
 Non sic insideam otiosus usque ,  
 Sed toto spatio inquietus errem ,  
 Et feram sinui , feramque collo ,  
 Mille basia , mille & huic & illi  
 Impingam globulo osculationes.

Nec mihi satis hæc putes futura :  
 Namque & discere curiosus optem  
 Quid discriminis inter hunc & illum :  
 Et quantus tumor hujus illiusque :

Z

Quan-

Quantum \* albedine præstet hic vel ille :  
 Quantum duritie hic vel ille vincat :  
 Sinisterne globus, globusne dexter  
 Figurâ placeat rotundiore :  
 An dexter globus an globus sinister  
 Papillâ rubeat rubentiore ;  
 Explorein quoque quo beata ducat  
 Illa semita, quæ globos gemellos  
 Sic discriminat, & subesse clamat  
 Mellitum magis elegansque quiddam ;  
 Indagem quoque quicquid est latentis ;  
 Et labar tacitus, ferarque sensim,  
 Usque Cypridis ad beata regna.

At mi Pancharidis meæ papillas  
 Nec summo licet ore suaviari ,  
 Nec levi licet attigisse palma :  
 O sortem nimis asperam atque iniquam !  
 Tantillum illa negat mihi petenti,  
 Tantillum illa negat mihi scienti ;  
 Quæ tantum huic tribuit nec id petenti,  
 Quæ tantum huic tribuit nec id scienti.

## B A S I U M X I I .

*Beatum se prædicat, si Domina sua illius  
 memor sit.*

**I**Cor ocyus ad meam Puellam ,  
 Dic ut me coquit ardor insuetus :  
 Dic ut mille premunt amaritates :  
 Dic ut imbre mihi perenniore,  
 Madent lumina : Dic, ut ipse vitam  
 Hic traho anxius inquietque curis.  
 Sed inter tamen has amaritates ,

Has

\* *Albedo* ne se trouve dans aucun Auteur Classique.

Has inter lacrymas , & inter ignes ,  
Si tantum meminit Puella nostri ,  
Dic me vivere vel nimis beatum.

## BASIUM XIII.

*Παραβολὴν instituit inter Cometam &  
Pancharidem.*

**Q**ualiter exoriens ferali crine Cometes,  
In sese populorum acies convertit, & ora,  
Undique & insolito perculsas lumine mentes  
Territat, horrescunt diræ formidine cladis  
Mortales, cætiq; pavent incendia belli:  
Sic se ubi Pancharidis puro jubar ore coruscans  
Exerit, & cæli major micat ignibus ignis,  
Hærent obtutu populorum lumina, & alto  
Corda pavent suspensa metu, bellique necisque,  
Flammarumque animis trepidantibus incubat  
horror.

## BASIUM XIV.

*Spernit Dominam propter fastum animi.*

**S**ic me Neærâ contumacior spernis?  
Sic despicas, & fero fugis corde?  
Fugis superba, & vota supplicis rides?  
Ridebo & ipse tete, & invicem durus,  
Te despiciabor perfida, & tuos fastus  
Fastu retundam. Jamque tu mihi longum  
Vale Neæra, indigna cantibus nostris,  
Indigna Musis. Marsias tibi semper  
Tuos habeto, teque Marsiæ semper,  
Gens inficera, plena ruris, insulsa,  
Aversa Musis. Rursus, ô mihi rursus,  
Vale Neæra, dedecus puellarum,

Urbisque probrum. Nam quid ipsa me spernis ?  
 Quid despicias ? quem Turilla formosa,  
 Turilla blanda, flos Turilla Nympharum,  
 Complexa sponte vindicatque jamdudum,  
 Sibique poscit ? Quæque jam meo cantu  
 Superba, tollit arduum caput cælo,  
 Et se Corynnis, seque Lesbiis confert ?  
 At tu Næra, quam tuam vicem quondam  
 Tacita dolebis, & tuum argues factum ?  
 Quam me requires, & vocabis incassum ?

## B A S I U M X V.

*Conqueritur fugam Pancharidis.*

**Q**UO sic Diva fugis ? quid sic deserta pererras,  
 Avia, nec nostri, nec memor ipsa tui ?  
 Non metuis, Fauni, ne dum incomita-  
 ta vagaris,  
 Injiciant rapidas in tua colla manus ?  
 Hos tu, Diva, tuis longè complexibus arce,  
 Nec patere ingenuis oscula ferre genis.  
 Nec vero sic te oblitam nostrique cuique  
 Crediderim, licet est suspiciosus Amor.  
 Ut, quibus effœtos artus depasta senecta est,  
 Queis vires penitus diriguère gelu ;  
 Et denso vestita quibus præcordia villo,  
 Et suffusa genis hispida barba riget ;  
 Anteferas, mea vita, mihi, cui corpore sanguis  
 Integer, & pingit prima juvena genas.  
 Quamquam adversa mihi, & nimium contraria  
 votis ;  
 Non adeo adversam te tamen esse putem.  
 At vos vel manibus Fauni violare puellam  
 Parcite, delicias nec temerate meas.  
 Furtiva nec falce meas invadite messes,  
 Totus ut hujus ego, tota puella mea est.

Sed



Sed quid te deserta juvat per lustra vagari,  
 Totne per anfractus me mea vita fugis ?  
 I, fuge per nemora, & saltus, per inhospita  
 tesqua.

Per nemora & saltus, per quoque tesqua se-  
 quar.

Invia nulla mihi fuerit via, five natatu

Flumina, seu cursu vis superare juga.

Nec me vel dentus lapidosæ grandinis imber

Arceat, aut rapidi vis furiola Noti.

Nec me flagranti revocârit Syrius astro,

Nec nivis æternæ terra adoperta gelu.

Nil me terruerit, quin quod Natura pavorque

Ingenitus refugit, sponte capesset Amor.

Fallor ego? haud nostros sic averfari amores;

At tentare lubet quàm mihi certa fides.

Non igitur pulsata mihi tot planctibus astra,

Nec mihi tot sylvis carmina dicta tuis?

Tot suscepta mihi discrimina cæca viarum,

Tot superati æstus, tot superatæ hyemes.

Tot mihi decursæ per opaca silentia noctes,

In te sunt animi pignora certa mei.

His licuit tentâsse satis. Jam parce labori

Ingrato, ingrata lux mea parce fugæ.

Sed fugit, ah! ventisque preces ludibria man-  
 dat;

O nimium sortis aspera fata meæ!

Sic ego sum duræ natus servire Puellæ?

Sic erit immitis semper ut angat amor?

## BASIIUM XVI.

*Exaggerat felicitatem & infelicitatem in  
osculando.*

**D**Onec pressius incubo labellis,  
\* Et diduco avidus tuæ, Puella,  
Flosculos animæ suaveolentes,  
Unus tum videor mihi Deorum,  
Seu quid aliud est beatiusve.

Mox ut te eripis, ecce, ego repente,  
Unus qui Superùm mihi videbar,  
Seu quid aliud est beatiusve,  
Orci mihi videor relatus umbris,  
Seu quid inferiusve tristiusve.

## BASIIUM XVII.

*Expetit modum in osculando.*

**T**Ue Pancharidis meæ labellis  
Infelix Anime ausus incubare ?  
Ausus fugere mella basicum ?  
Ausus nectare delicatjore  
Tete proluere ? heu ! miselle parce :  
Nam dum fugere mella, dumque Nectar  
Credis ebibere, ebibis venena,  
Et incendia fugis, & fatores.  
Non sentis etenim ut tuos per artus

Erret

\* On voit bien qu'il a voulu imiter ces vers rapportez par Aulu-Gelle l. 19, c. XI.

*Dulcemque florem spiritus*

*Duco ex aperto tramite,*

Mais si *ducere florem spiritus* pour *trahere*, *haurire florem spiritus*, est elegant, il n'en & pas de même de *diducere* qui est ici très impropre.

Erret flamma furens, latensque virus  
 Serpat in jecur, intimasque venas :  
 Dum tu incautior hinc & inde fugis,  
 Et hauris Dominæ meæ labella,  
 Maligna ah ! Dominæ nimis labella,  
 Quæ me tam miseris modis habetis.  
 Ne sævite adeo labella bella ;  
 Sæviistis satis atque torruistis,  
 Nunc restinguite flammeos calores ;  
 Nunc disperdite fluctuans venenum ;  
 Paulum basia vestra temperate,  
 Volo basia, non venena & ignes.

BASIUM XVIII.

*Execratur Pancharidis pulchritudinem,  
 qua captus erat.*

Salvete aureolæ meæ puellæ,  
 Crines aurcolique crispulique,  
 Salvete & mihi vos puellæ Ocelli,  
 Ocelli improbuli proteryulique.  
 Salvete & Veneris pares papillis  
 Papillæ teretésque turgidæque.  
 Salvete æmula purpuræ labella,  
 Tota denique Pancharilla salve.

Quin vos aureoli perite crines,  
 Et vos improbuli perite ocelli,  
 Vos & turgidulæ perite mammæ,  
 Perite æmula purpuræ labella,  
 Tota denique tota tu perito,  
 Quâ visâ perii repente totus.

## BASIU M XIX.

*Dicit lacrymas Pancharillæ non esse lacrymas,  
sed flammæ & incendia Amoris.*

**A**T mi dicite lacrymæ tenellæ,  
Vos, quæ candidulæ meæ puellæ,  
Os argenteolo rigatis imbre,  
Quî fas nascier his puellæ ocellis,  
Qui toti igneoli, undiquaque spargunt  
Tot incendia, missilesque flammæ?

Verùm fallor ego, & tuæ Puella  
Quæ mihi lacrymæ & putantur imbres,  
Non sunt hæ lacrymæ, aut aquosus imber;  
Sunt incendia, flammeæque guttæ,  
Quæ me sic adeo intimè perurunt,  
Consumpta ut rapidi caloris æstu,  
Jam mi pectora tota colliquescant.

Quid jam non igitur miselli amantes,  
Sperent aut metuant quibus creare  
Undam flamma potest, & unda flammam.

## BASIU M XX.

*Scribit se nunquam post hac aditurum  
Pancharillam.*

**Q**uid ô cupidinis duces,  
Ocelluli lascivuli,  
Me prodidistis inscium,  
Aussi tueri fixius  
Vultus Puellæ lubricos?  
Quorum nitore seu novi  
Perculsus ictu syderis,  
\* Humum repente corruï.

\* Qui a jamais dit *humum corruere* pour *lumi*?

Quid

Quid ð pedes audaculi,  
 Me sic iistis perditum,  
 Dum me vagantem sistitis  
 Ad illa divæ lumina,  
 Vbi furore faucii,  
 Hanc pene vitam liquimus?

Quid, ð manus protervulæ  
 Sic irruistis in sinum,  
 Et lacteas papillulas,  
 Ut hinc amoris diffluens,  
 Serpensque sensim in intimos  
 Artus venenum cor mihi,  
 Pectusque totum absumeret?

At ipse vestram comprimam  
 Ferocientem insaniam,  
 Et turgidos licentia  
 Istos domabo spiritus.  
 Nam vos pedes audaculi  
 Premam deinceps compede:  
 Et vos manus protervulæ  
 Arctabo duris vinculis:  
 Et vos ocelli fasciã  
 Lascivientes obtegam,  
 Ut nec tueri ocelluli  
 Vultus Puellæ lubricos,  
 Nec involare vos manus  
 In lacteas papillulas:  
 Nec illa post hac vos pedes  
 Possitis unquam sistere  
 Ad Pancharillæ limina.

## BASIUM XXL

*Petit à Cupidino, ut finem basis imponat.*

**A**N non, sæve puer, satis superque est  
 Tot me pectore parturire flammæ?

Z 5

Tot

Tot ignes premere intimpis medullis ,  
 Ni suspiria ventilentque flammæ ,  
 Accendantque animi æstuantis ignes ?

Jam suspiria , jam modum furori  
 Tandem ponite : sat meos per artus  
 Furit flamma , furit malignus ignis.  
 At vos o lacrymæ profusiores  
 Adeste , & miserum levate amantem ;  
 Adeste atque animi æstuantis ignes  
 Contra immergite largiore rivo.  
 Heu ! quæ me lacrymæ levare possint ,  
 Quæve extinguere tot caloris æstus ,  
 Quas incendia , quas mei voraces  
 Flammæ pectoris ebibere totas ?

## B A S I U M XXII.

*Conqueritur cor suum à Pancharide esse furto  
 ablatum.*

**E**Rrabam in sylvis , erranti retia mille ,  
 Mille puella plagas insidiosa parat.  
 Occupat incaurum , corque in sua retia tandem  
 Trudit , & æterna compede dura premit.  
 Hei mihi ! sic casses , sic vincula necis amanti ?  
 Hei mihi ! sic misero cor violenta rapis ?  
 Non queror esse tuum : sed eram quod sponte  
 daturus ,  
 Cor mihi te furto surripuisse queror.

## B A S I U M XXIII.

*Queritur de Pancharide , quod illa sit sævior  
 maligniorque Tonitru & Fulmine.*

**V**eni ad Pancharidem merediatum ,  
 Cum mox insolito fragore cœlum

Con-

Concussum tonat, igniumque latè  
 Trifulcis jaculis coruscat æther.  
 Illa fœmineo pavore languens  
 Ruit protinus in sinus amantis :  
 Et serva miseram , inquit illa , serva.

Ego sollicitam & nimis paventem  
 Sustentans gremio. Quid ô Puella ,  
 Quid me poscis opem , jubetque tete  
 Ut servem , nimium meticulosa ,  
 Quæ sic fulgura vana pertimescis ,  
 Tonitruoque paves inane murmur ?  
 Quin meme miserum Puella serva ,  
 In quem lethiferis tuis ocellis  
 Multo fulgura tu maligniora ,  
 Multo fulmina sæviora vibras.

## BASIUM XXIV.

*Comparisonem facit inter semet ipsum, &  
 Rosam rubentem & pallentem.*

**E**N flores tibi mitto discolorés,  
 Pallentemque rosam , & rosam rubentem ,  
 Illam cum aspicias , miselli amantis  
 Puta pallidulos videre vultus.  
 Cum tueberis hanc rubore tinctam ,  
 Putes igne rubens cor intueri.

## BASIUM XXV.

*Vult ut Pancharis eodem oculo pereat ,  
 quo ille perit.*

**A**Mabo hunc mihi commodos ocellum ,  
 Hunc tuum improbulum Puella ocellum ,  
 Qui rot tela vibrat , vibratque flammás.  
 Quid acturus eo , Puella , quæris ?

Ut

Ur hinc tela petam , petámque flammás ;  
 Quibus quot perii misellus olim ,  
 Tot & tu pereas misella telis ,  
 Tot & tu pereas misella flammis.

## B A S I U M XXVI.

Ad D. Franciscum Myronem , Senatorem  
 Parisiensem.

*Qualem velit Amicam.*

SIt in deliciis Puella , Myro ,  
 Quæ claris radiat superba gemmis ;  
 Quæ monilibus atque margaritis  
 Tota conspicua atque onusta tota est ,  
 Sit in deliciis amoribusque ,  
 Quæ creta sibi , quæque purpurisso ,  
 Et veneficiis colorat ora :

Placet , Myro , mihi Puella simplex ;  
 Cui nativa genas \* rubedo pingit ,  
 Nativusque pudor : placet Puella  
 Ore virginco & decente cultu ,  
 Artis nescia negligensque fuci.  
 Placet denique quæ nihil monilis ,  
 Nil gemmæ indiga , nilque margaritz ,  
 Pollet ipsa satis suapte forma.

\* C'est pis qu'*Albedo* qui tout au moins se trouve dans les Gloses , au lieu que *rubedo* n'y est pas.



## BASIU M XXVII.

Ad eundem.

*Conqueritur perfidiam & inconstantiam Pan-  
baridis, & subjungit se illam tamen ama-  
turum, quamvis alii Viro, Militi  
puta, nupsit.*

**A** Spice quam dubiâ, Myro, me verset arenâ  
Aspice quos ludos ludere suevit amor.

Illa suis quæ plus oculis me nuper amabat,

Alterius nunc est facta Puella viri.

Ah genus instabile & malefidum Fœmina nomen,

Quam sibi constantem non videt una dies!

Hæc erat illa fides, qua tu jurare solebas,

Te propriamque mihi perpetuamque fore?

Sed non fallacis querimus perjuriam linguæ,

Non querimus læsos sæpius ore deos.

Quæ sit facta diis, sit diis injuria curæ,

Quos video ultores post caput esse tuum.

Te queror indigni te militis esse maritam,

Te queror ingenuam barbara vincla pati.

Ah! mihi tu poteris victrix præfigere leges:

Jura mihi poteris imperiosa dare.

Nec leges mihi turpe tuas, & jura subire:

Parere imperiis nec mihi turpe tuis.

Rusticus est nimium, verique ignarus amoris,

Quem pulchræ dominæ jussa subire pudet.

Nunc te etiam, licet ipsa alio traduxeris ignes,

Et licet odisti, semper amabo tamen.

Nunc etiam legesque tuas, tua jussa capeſſam:

Nunc etiam nutus imperiumque sequar.

Tu si forte mihi priscum impertire favorem,

Si miserum rursus perfida amare negas,

Finxe-

Finxeris at certe, certe simularis amare :  
 Sat mihi fictus erit, sat simulatus amor.

### B A S I U M X X V I I I .

*Execratur Musas, utpote Pancharidis amores  
 non augentes.*

**I**Te, quando nihil juvare amantem,  
 Quando conciliare nec potestis  
 Adversam nimium mihi Puellam :  
 Ite in exitium malasque flammæ,  
 Mulsæ perniciæ meæ Juventæ.

Nam quid illa meo superba cantu  
 Famam in postera secla prorogabit,  
 Quæ meas toties preces precationes  
 Sprevit aspera contumaxque flecti ?

Quin vos quin potius subite flammæ,  
 Quin vos quin potius valet in ignes  
 Camœnæ mihi non bene auspicatæ.

Verum pignus ego meique amoris,  
 Et meæ fidei obsides camœnas  
 Scelestus jubeam valere in ignes.

Ego nomina clara Pancharillæ,  
 Quibus vel Venus invidere possit,  
 Diris devoveam ustulanda flammis.

Quin vos vivete clara Pancharillæ  
 Meæ nomina, vivite ô Camœnæ !  
 Nec incendia nec timete flammæ.

Unum me satis æstuarè flammis,  
 Unum sit satis ignibus perire.

## BASIU M XXIX.

*Comparat malum suum Venereum cum malo  
Promethei, Tityi, Sisyphi, &c.*

**N**Ec cœlum assiduo madescit imbre,  
Nec mare assiduis tumet procellis :  
At mihi assiduo imbre lacrymarum  
Ora tota madent, mihiq̄ pectus  
Curarum assiduis tumet procellis.  
Non terras petit usque & usque fulmen :  
At me fulminibus nocentiora  
Usque tela petunt, & usque flammæ.  
Non semper miserum vorat Prometheus,  
Nec semper Tityum malignus ales :  
At malignior usque mî Cupido,  
Et fibras vorat, & vorat medullas.  
Non Ixiona Sisyphumve pondus  
Urget perpetuum : At mihi perenne  
Pondus incubar; at me & usque & usque  
Dolorum rapit orbis inquietus.  
O me ter miserum ! ô nimis sinistro  
Natum sydere, Diisque inauspicatis.

## BASIU M XXX.

*Conqueritur se justam moriendi causam non  
habere.*

**N**on ego, Diva, queror blandæ modulamine  
voci,  
Quod me excantaris, surpuerisque mihi;  
Non ego, Diva, queror, dulci quod nectare  
tincta  
E labris animam mî tua labra trahunt.  
Non quod mî pæto furata es lumine pectus; **At**

Ast unum infelix hoc ego Diva queror :  
 Dum sic occumbo, tam dulci occumbere letho,  
 Ut lethi non sit justa querela mei.

B A S I U M X X X I.

*Petit basium à Pancharide, & optat ut inter  
 basianum exspiret.*

**P**Anchari, virgineos inter flos unice flores,  
 Panchari, pars animæ dimidiata meæ.  
 Cujus labra rosas spirant, violâsque capilli,  
 Spirant cinnameum candida colla nemus.  
 Da mihi, da pressim luctantibus humida linguis  
 Basia per longas continuata moras.  
 Qualia dat casto turtur sociata marito,  
 Qualia amatori blanda columba suo.  
 Nec numera, ut cupido numerabat Lesbia vati,  
 Illa dare ex animo, non numerare juvet.  
 At tu dum cupido miscebis Basia amanti,  
 Junge oculos oculis, & labra junge labris.  
 Nec penitus clausa ora tene, nec aperta licenter;  
 Ut nec clausa juvant, sic neque hiulca decent.  
 Sat fiet ad pulsum linguis fecisse duabus,  
 Innocuoque brevem dente dedisse viam.  
 Occurrat veniens venienti lingula linguæ,  
 Alterâque alterius mobilis ore natet.  
 Ne tota committe tamen mihi prælia lingua,  
 At summa tantum cuspide bella gere.  
 Dumque tuam exsugam, tu nostram exsuge vi-  
 cissim :  
 Dum te dente petam, me quoque dente pete.  
 Sint voces querulæ; sint blæsula verba loquen-  
 tum ;  
 Nec desint tremulo murmura blanda sono.  
 Postremo in nostris animam depone labellis:  
 Hic morere, aut certe finge petulca mori.

Sic

## DE LITTERATURE. 371

Sic est, & cupidum tandem exorata beasti,  
 Estque anima in labris nostra relicta tuis.  
 Omnibus è membris illuc stimolata cucurrit,  
 Tanquam perpetuas hic habitura moras.  
 Sic eat & redeat toties, etretque labellis,  
 Dum se animæ penitus misceat illa tuæ.  
 Nec tu animam ex anima possis divellere nostra,  
 Ut noster nunquam dissolvetur amor.

### BASIUM XXXII.

*Rogat Venerem, ut si forte in prælio Bastiorum  
 exspiret, animæ illius hæres esse non  
 dedignetur.*

**D**UM certamina mox futura verso,  
 Tot mentem illecebræ meam \* titillant,  
 Sola ut ebria cogitatione  
 Jam tum deficiat. Quid ergo sospes  
 Hæc certamina perferam cruenta:  
 Quem certaminis ipsa vel futuri  
 Cogitatio vulnerare possit?  
 O Venus bona, quæ bonos amantes  
 Una numine prospero tueris!  
 Hoc si me miserum impotentiore  
 Contingit cadere immorique bello,  
 Accipe hanc animam, & beatioris  
 Duc in florida me vireta Cypri.

### P E R V I G I L I U M

*Venerit.*

**O** Nox suavicula! ô bonæ tenebræ!  
 Tenebræ mihi luce clariores,

A a

Quæ

\* Il fait breve la premiere de titillant qui est longue.

Quæ meam Venerem & suavitatem,  
Cor vitamque meam mihi attulisti.

Nunc te possideo alma Pancharilla,  
Turturilla mea, & Columbulilla :

Nunc blandæ Veneri licet litare,  
Longæ præmia nunc moræ referre,  
Amplexuque mihi frui cupito.

Ferox, improba, dura quid moraris  
Sic me languidulum? quid illa lingua  
Mella sugere, quid suavis auram  
Oris colligere, & tenaciora

Vetas conferere invicem labella?

Quod voto tacito unicè requiris,  
Cur id dura mihi negas roganti?

At prior cupias licet, pudica,

Et frontis tetricæ cupis videri,

Spernens (credere si licebit unquam)

Molles nequitias libidinesque.

At te per faculas tuas micantes,

Et hæc æmula purpuræ labella

Oro, perque genas, & hunc capillum,

Qui formosa vagus flagellat ora,

Oro perque sinus, & has papillas

Primulùm tibi jam sororianres,

Has gemmas geminas pari decore

Surgentes geminis pares pyropis, \*

Ne Cupidine jamdiu æstuantem

Eneca. Ah perii miser! quid? Imo

Jam-

\* Il a cru que *pyropus* signifioit une escarboncle. Mais Onuphre Panvin c. 17. de son Livre de *Ludis Circensibus* a observé que c'est *Pyropum* au neutre qu'il faut dire par rapport à *metalum*, parce que c'est un mélange de trois parts d'airain & d'une d'or. Ce vers du 4. Livre de Properce, Eleg. XI.

*Picâ nec indulto fulgebat parma pyropo.*

Et le passage de Pline l. 34. de son Hist. Nat. c. 8. sur la fin prouvent manifestement que c'est une composition métallique.

Jamdudum perii , nisi benigna  
 Favæ ocyus ocyusque cordis  
 Tot incendia Pancharilla sedas.  
 Me Venus bona , me Cupido serva,  
 Mî mens insolitum furit furorem ,  
 Neque hunc ferre potest furoris æstum.

Hæc suspiria & has preces trahebam  
 Imo à pectore , jam neci propinquus ,  
 Quam victæ subito ira detumescit ,  
 Et mox virgineo pudore leves  
 Interfusa genas , & ora casto  
 Spargens molliter imbre lacrymarum ,  
 Tota , inquit , tua Pancharilla , tota est  
 Mutuo tibi mancipara nexu.

Cum dicto simul osculum propinat ,  
 Ultro se admovet , & prudenter audax ,  
 Sese in brachia \* nexuosa dedit.

Ego compositam aureo cubili  
 Totum verto in eam furoris ignem :  
 Quæ mî incendia tanta suscitavit .  
 Toto corpore pronus in suaves  
 Amplexus ruæ , cruribusque crura ,  
 Pes pedi , femori femur recumbit :  
 Hærent oribus ora , labra labris ,  
 Firmo pectora glutino cohærent.  
 Jamque Cypridis aurea vireta ,  
 Jam Cupidinis hortulos pererro ,  
 Vere perpetuo hortulos virentes ;  
 Hinc rosas teneras legens , & inde  
 Narcissum , violas , amaracumque ,  
 Mellitis nimis atque delicatis  
 Usque ad invidiam osculis fruiscor.  
 Stricto corpora colligata nexu  
 Confundunt animas : duellum utrinque  
 Commiscent tremulæ per ora linguæ.

Aa 2

○

\* *Nexuosus* est un adjectif inconnu dans la bonne & pure Latinité.

O quot lectulus & lucerna pernox  
 Molles delicias utrinque vidit !  
 Dum strictim appliciti arctiore vinclo  
 Hæremus calidi, Venusque venis  
 Diffusa interioribus ; tepente  
 Artus languidos liquore rorat,  
 Alternantibus osculis, utrinque  
 Occursantibus hinc & inde linguis,  
 Conniventibus hinc & inde ocellis.

Tum dico : Superi tenete cælum,  
 Vestram Numina possidete sortem ;  
 Dum te teneam alma Pancharilla,  
 Dum te possideam, nec ipse cælum,  
 Nec vestram superi invidebo sortem.  
 Et nunc roscida labra suaviari,  
 Et nunc mollibus immori lacertis,  
 Nunc patrantibus innatare ocellis,  
 Nunc & brachia tortili capillo  
 Impedire juvat, modo oiculari  
 Anhelas tremulo sinu papillas,  
 Papillis Veneris pares papillas,  
 Altrices animæ meæ papillas.  
 Nunc saltu volucris insilire collo,  
 Nunc candente genas notare dente,  
 Nunc errare manu licentiore  
 Illa per femora, illa perpolita,  
 Illa marmoreo superba luxu,  
 Quibus janitor excubat Cupido,  
 Et sacram Veneris tuetur arcem.  
 Mille ludimus osculis protervi,  
 Ut colludere turturique turtur,  
 Columbæque suæ solet columbus :  
 Certatimque damus notas amoris,  
 Certatimque damus notas furoris,  
 Et transfundimus ore semihulco  
 Errantes animas & hinc & inde.  
 Hæc nos prælia militamus inter



Sudores varios anhelitusque ,  
 Dum fessa Venere artubusque tritis ,  
 Et jam deficientibus medullis ,  
 Et jam deficiente corde anhelō ,  
 Cogor languidos inire somnos :  
 Mox & succiduum recondo collum  
 In meæ tenero finu Puellæ.  
 Illa , interposita minus vel hora ,  
 Pungit sæpicule , atque dormientis  
 Aurem vellicat , & subinde tractat ,  
 Et me verberat osculis subinde ,  
 Et parcente petit labella morſu.  
 Tum me blanda iterum vocans ad arma ,  
 Sic ignave jaces ſopore victus ,  
 Sic ceſſas ? ait. Hic repente lento  
 Sopore excutior , juvatque gnavum  
 Ad Cupidinis arma proſilire ,  
 Juvat cominus , eminus ferire ,  
 Et cæſim juvat , & ferire punctim.  
 Jamque vulnere dulce ſævienti  
 Hoſtis tranſadigo intimas medullas.  
 Reddit multiplices vices uterque ,  
 Et ſubſultibus hinc & inde crebris  
 Spiſſat officium : novas uterque  
 Serit delicias , ſerit lepores ,  
 Uterque improbuloſ jocos , uterque  
 Fingit blanditias proterviores ,  
 Facit nequitias falacioſas ,  
 Omnes Cypridis induit figuras ,  
 Donec corpora \* miſcua furore  
 In unum coëunt amica corpus.  
 Millies mihi milliesque ſalve  
 Nox felicibus invidenda Divis ,  
 Quâ nec Juno mihi beatiorem ,  
 Nec poſſit Venus ipſa polliceri.  
 Salvete ô mihi candidæ tenebræ ,

A a 3

Tot

\* Miſcua eſt un mot barbare.

Tot inter Veneres, (a) salaciaſque,  
 Et tot blanditias, (b) faventiaſque,  
 Et tot illecebras, lubentiaſque,  
 Et ſuſpiria, murmura, & ſuſurros,  
 Et convitia, mutuoſque queſtus,  
 Luſus, oſcula, tinnulos cachinnos,  
 Rixas, prælia, morſicationes,  
 Iras, vulnera, (c) lingulationes,  
 Vitas atque neceſ reciprocantes,  
 Et tot nequitias mihi peractæ.

## ARTICLE VIII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE intitulée  
*Réponſe à la Diſſertation de M. de la  
 Monnoye ſur le Traité de tribus Impoſ-  
 ſtoribus.* A la Haye chez H. Scheur-  
 leer 1716. p. 21. in 12.

**J**E ne donne ici l'Extrait de cette Lettre,  
 qu'afin qu'on ſoit mieux en état de com-  
 prendre la Replique que M. de la Mon-  
 noye y a faite & qui ſuit immédiatement cet  
 Article.

L'Auteur de cette Lettre n'a pas jugé à  
 pro-

(a) *Salacia*, qu'il prend ici pour un Synonyme de  
*Salacitas*, ſignifioit parmi les anciens Romains la Deſſe  
 qui préſidoit au reflux de la mer, & ſouvent la mer  
 elle-même: *Salacia* n'a d'ailleurs point de pluſier.

(b) Vieux mot hors d'uſage.

(c) Autre mot pire que *morſentio*, & de fabrication  
 toute nouvelle pour ſignifier ce que les Grecs appelloient  
*καταγλωττιſματα*.

propos de se faire connoître, & il la dattée de Leyde, peut être pour depaïser la Lecteur. Quoi qu'il en soit, il avertit le Public qu'il a vû le fameux, petit *Traité de tribus impostoribus*, & qu'il l'à dans son Cabinet. Il nous apprend ensuite la maniere dont il l'a découvert & comment il l'a eu.

Etant à Francfort sur le Mein en 1706. dans la boutique d'un Libraire avec un de ses Amis, qui s'appelloit Frecht, il y rencontra un Officier Allemand nommé *Tawsendorff*, qui s'adressant au Libraire, lui demanda s'il vouloit conclure leur marché ou qu'il alloit chercher un autre Marchand, *Frecht* qui reconnut l'Officier. le salua & lui demanda ce qu'il avoit a démêler avec le Libraire. *Tawsendorff* lui répondit qu'il avoit deux Manuscrits & un Livre très ancien, qu'il en vouloit avoir 500. Rixdalers & que le Libraire ne lui en offroit que 450. Cette grosse somme excita la curiosité de *Frecht* qui demanda à son Ami s'il ne pourroit pas voir ces pieces. *Tawsendorff* tira aussitôt de sa poche un paquet de Parchemin lié d'un cordon de soye, il l'ouvrit & en tira ses trois livres. Le premier qu'on examina étoit l'imprimé qui avoit pour Titre *Specchio della Bestia triumphante*. Le second qui étoit un vieux Manuscrit Latin, d'un Caractère assez difficile n'avoit point de Titre, mais au haut de la première page étoit écrit en assez gros Caractères OTHONI ILLUSTRISSIMO amico meo carissimo F. I. D. S. & l'Ouvrage commençoit par une Lettre dont voici les premières lignes. *Qui de*

*tribus famosissimis nationum Deceptoribus, in ordinem jussu meo digessit Doctissimus ille vir, quocumq; sermonem de illâ re in museo meo habuisti, exscribi curavi; atque codicem illum stilo æque vero ac puro scriptum ad te ut primum mitto, & enim, &c.* L'autre Manuscrit étoit aussi Latin & sans Titre & commençoit par ces mots de Cicéron dans le premier Livre de Nat. Deor: *Qui Deos esse dixerunt, tantâ sunt in varietate & dissensione constituti, ut eorum molestum sit annumerare Sententias. Alterum fieri profectò potest, ut earum nulla, alterum certè non potest, ut plus unâ vera sit. Summi quos in Republicâ obtinuerat, honores, Orator ille Romanus, eaque quam servare famam studiosè curabat, in causa fuere quod in Conciune, Deos non ausus sit negare, quanquam in confesso Philosophorum, &c.*

Frecht ayant parcouru ces trois Livres avec assez de précipitation s'arrêta au second dont il avoit tant oui parler, il tira ensuite Tawsendorff à part & lui conseilla de ne rien rabattre des 500. Rixdalders. On ne parla pas beaucoup du Livre Italien & pour l'autre on convint, en lisant par ci par là quelques Phrases, que c'étoit un *Système d'Atheïsme démontré*. Comme le Libraire s'en tenoit à son offre, ils sortirent tous trois & allèrent au logis de Frecht, qui fit venir du vin & fit vuidet tant de rasades à Tawsendorff, qu'il obtint sans beaucoup de peines qu'il lui laissât le Manuscrit *de tribus famosissimis Deceptoribus*, après néanmoins que l'Auteur & lui eussent fait un Serment execra-

execrable de ne le point copier ; à cette condition ils s'en virent les Maitres un Vendredi à 10. heures du soir , jusqu'au Dimanche au soir que Tawfendorff viendroit le chercher.

Frecht & notre Anonyme se mirent d'abord à le parcourir : c'étoit un grand 8. de dix Cayers , sans la Lettre qui étoit à la tête , mais d'un si petit Caractere , & chargé de tant d'abreviations , sans Points ni Virgules , qu'ils eurent bien de la peine à en déchiffrer la première page en deux heures de tems , mais alors la lecture leur en devint plus aisée . „ C'est ce qui , dit l'Au-  
 „ teur , me fit proposer à mon Ami Frecht ,  
 „ un moyen qui sent assez l'Equivoque Je-  
 „ suitique , pour avoir une copie de ce ce-  
 „ lebre Traité , sans fausser son Serment ,  
 „ qui avoit été fait *ad mentem interrogantis* ,  
 „ or il étoit probable que Tawfendorf en  
 „ exigeant qu'on ne copiat point son Livre ,  
 „ entendoit qu'on ne le transcriroit point ;  
 „ ainsi mon expedient fut que nous en fis-  
 „ sions une traduction : Frecht y consentit  
 „ après quelques difficultez , & nous mimes  
 „ aussi-tôt la main à l'œuvre ; enfin ils eu-  
 „ rent achevé le Samedi à minuit , & en-  
 „ suite ils repassèrent leur traduction , & en  
 „ prirent chacun une copie , s'engageant de  
 „ n'en donner à personne. Quand à Tawfen-  
 „ dorf il tira les 500. Rixdalders du Libraire  
 „ qui avoit cette commission d'un Prince de  
 „ la Maison de Saxe , qui savoit que ce Ma-  
 „ nuscrit avoit été enlevé de la Bibliotheque  
 „ de Munich lors qu'après la Bataille de Hoch-

fit , les Imperiaux s'emparrent de cette Ville , ou Tawfendorff , comme il l'a raconté lui même , étant entré d'appartement en appartement jusque dans la Bibliotheque de S. A. Electorale , ce paquet de parchemin & ce cordon de soye jaune s'étant offert à ses yeux , il l'avoit mis dans sa poche , se doutant que ce pourroit être quelque piece curieuse.

L'Anonyme rapporte ensuite les conjectures qu'il fit avec Frecht sur l'origine de ce Manuscrit „ Nous tombâmes d'accord que „ cet *Illustrissimus* OTHO , à qui il est envoyé ; „ étoit OTHON l'illustre , Duc de Baviere. „ fils de LOUIS I. & petit fils d'OTHON „ le grand , Comte de *Schirem* & de *Witels-* „ *pach* , à qui l'Empereur FREDERIC „ *Barberouffe* avoit donné la Baviere , pour „ récompenser sa fidelité , en l'otant à „ HENRI le Lion , pour punir son ingratitude : or cet OTHON l'illustre succeda „ à son Pere LOUIS I. en 1230 , sous le „ Regne de l'Empereur FREDERIC II. „ petit fils de FREDERIC *Barberouffe* , & „ dans le tems que cet Empereur se brouilla tout à fait avec la Cour de Rome à son „ retour de *Jérusalem* ; ce qui nous a fait „ conjecturer que , l'*F. I. s. d.* qui suivoit „ l'*Amico meo charissimo* , signifioit FREDERICUS IMPERATOR *salutem dicit* ; „ conjectures d'où nous conclumes que le „ *Traité de Tribus Deceptoribus* avoit été composé depuis l'an 1230. par l'ordre de cet „ Empereur , animé contre la Religion , à „ cause des mauvais traitemens qu'il recevoit

„ voit du chef de la fienne : lequel étoit  
 „ alors GREGOIRE IX. dont il avoit été  
 „ excommunié avant de partir pour ce voya-  
 „ ge , & qui l'avoit poursuivi jusques dans  
 „ la Syrie, où il avoit empêché, par ses in-  
 „ trignes, sa propre armée de lui obéir ;  
 „ ce Prince, à son retour, fut assiéger le  
 „ Pape dans Rome, après avoir ravagé les  
 „ Provinces des environs, & ensuite il fit  
 „ avec lui une Paix qui ne dura gueres &  
 „ qui fut suivi d'une animosité si violente  
 „ entre l'Empereur & le Saint Pontife qu'el-  
 „ le ne finit que par la mort de celui-ci,  
 „ qui mourut de chagrin, & de rage de  
 „ voir FREDERIC triompher de ses vaines  
 „ fulminations, & démasquer les vices du  
 „ Saint Pere dans les Vers Satiriques qu'il  
 „ fit repandre de tout coté en Allemagne,  
 „ en Italie & en France. Mais nous ne  
 „ pûmes déterrer qui étoit ce *doctissimus vir*,  
 „ avec qui OTHON s'étoit entretenu de  
 „ cette matière, dans le Cabinet, & apa-  
 „ remment en la compagnie de l'Empereur  
 „ FREDERIC: à moins qu'on ne dise que  
 „ c'est le fameux *Pierre des Vignes*, Secrét-  
 „ taire, ou comme d'autres veulent,  
 „ Chancelier de l'Empereur FREDERIC  
 „ II. Son *Traité de Potestate Imperiali*, &  
 „ ses Epitres nous aprennent quelle étoit  
 „ son Erudition, le zèle qu'il avoit pour  
 „ les intérêts de son Maître & son animosi-  
 „ té contre GREGOIRE IX. les Ecclesia-  
 „ stiques, & l'Eglise de son tems ; il est  
 „ vrai que dans une de ses Epitres il tache  
 „ de

„ de disculper son Maitre , qu'on acusoit  
 „ dès lors d'être Auteur de ce Livre , mais  
 „ cela même pourroit apuier la conjecture,  
 „ & faire croire qu'il ne plaidoit pour F R E -  
 „ D E R I C , qu'afin qu'on ne mit pas sur son  
 „ compte une production si scandaleuse.  
 „ Et peut-être nous auroit-il ôté tout pré-  
 „ texte de conjecturer , en confessant la  
 „ vérité, si, lorsque F R E D E R I C le soup-  
 „ çonnant d'avoir conspiré contre sa vie ,  
 „ l'eut condamné à voir les yeux crévez &  
 „ à être livré aux Pisantins ses cruels Enne-  
 „ mis , le Desespoir n'eut avancé sa mort  
 „ dans un infame cachot , d'où il ne pou-  
 „ voit se faire entendre à personne. Ainsi voi-  
 „ là detruite toutes les fausses accusations  
 „ contre *Averroes* , *Boccace* , *Dolet* , *Are-*  
 „ *tin* , *Servet* , *Ochin* , *Postel* , *Pompo-*  
 „ *race* , *Campanella* , *Pogge* , *Pucci* , *Muret* ,  
 „ *Vanini* , *Milton* , & plusieurs autres , & le  
 „ livre se trouve avoir été composé par un  
 „ savant du premier ordre de la Cour de  
 „ cet Empereur , & par son ordre. Quand  
 „ à ce qu'on a soutenu qu'il avoit été im-  
 „ primé , je crois pouvoir avancer qu'il n'y  
 „ en a gueres d'apparence , puis qu'on peut  
 „ s'imaginer que F R E D E R I C ayant tant  
 „ d'Ennemis de tous cotez , n'aura pas di-  
 „ vulgé ce livre , qui leur auroit donné une  
 „ belle occasion de publier son irreligion ,  
 „ & peut-être n'y en eut il jamais que l'o-  
 „ riginal & cette copie envoyée à O T H O N  
 „ de Baviere.

L'Anonyme passe ensuite au contenu de ce Traité. „ Il est divisé en VI. Livres ou

Cha-



„ Chapitres chacun desquels contient plu-  
 „ sieurs paragraphes : Le I. Chapitre a pour  
 „ titre de DIEU, & contient VI. paragra-  
 „ phes dans lesquels l'Auteur voulant pa-  
 „ roître exempt de tous prejugez d'éducation  
 „ ou de parti , fait voir que quoique les  
 „ Hommes aient un intérêt tout particu-  
 „ lier de connoître la verité , cependant ils  
 „ ne se repaissent que d'opinions & d'ima-  
 „ ginations , & que trouvant des gens qui  
 „ ont intérêt de les y entretenir , ils y re-  
 „ stent attachez , quoi qu'ils pussent facile-  
 „ ment en secoüer le joug , en faisant le  
 „ moindre usage des lumieres de la *Raison* ;  
 „ Il passe ensuite aux idées qu'on a de la  
 „ Divinité , & prouve quelles lui sont in-  
 „ jurieuses , & qu'elles constituent l'Etre le  
 „ plus affreux & le plus imparfait qu'on  
 „ puisse s'imaginer , il s'en prend à l'igno-  
 „ rance du peuple : ou plutôt à sa sottise cre-  
 „ dulité en ajoutant foi aux visions des Pro-  
 „ phetes & des Apôtres dont il fait un por-  
 „ trait conforme à l'idée qu'il en a. Le II.  
 „ Chap. est des *Raisons qui ont porté les Hom-  
 „ mes à se figurer un Dieu* ; il est divisé en  
 „ XI. paragraphes , où on prouve que de  
 „ l'ignorance des Causes Phisiques est née  
 „ une Crainte naturelle à la vûë de mille  
 „ accidens terribles , laquelle a fait douter  
 „ s'il n'existoit pas quelque Puissance invisi-  
 „ ble : Doute & Crainte , dit l'Auteur dont  
 „ les fins Politiques ont sù faire usage , se-  
 „ lon leurs intérêts , & ont donné cours à  
 „ l'opinion de cette existence , qui a été  
 „ confirmée par d'autres , qui y trouvoient  
 leurs

„ leurs intérêts particuliers , & s'est enraci-  
 „ née par la sottise du peuple , toujours ad-  
 „ mirateur de l'extraordinaire , du sublime  
 „ & du merveilleux ; il examine ensuite  
 „ quelle est la nature de Dieu ; & détruit  
 „ l'opinion vulgaire des *causes finales* , com-  
 „ me incompatibles avec les attributs de  
 „ l'être indépendant : enfin il fait voir qu'on  
 „ ne s'est formé telle ou telle idée de la Di-  
 „ vinité qu'après avoir réglé ce que c'est  
 „ que perfection , bien , mal , vertu , vice ;  
 „ reglement fait par l'imagination , & sou-  
 „ vent le plus faux qu'on puisse imaginer ,  
 „ d'où sont venus les fausses idées qu'on  
 „ s'est fait & qu'on conserve , de la Divini-  
 „ té. Dans le X. §. l'Auteur explique à sa  
 „ maniere , ce que c'est que Dieu & en don-  
 „ ne une idée assez conforme au Système  
 „ des *Pantbéistes* , disant que le mot Dieu,  
 „ nous représente une Etre infini , dont l'un  
 „ des attributs est d'être un substance éten-  
 „ duë & par consequent éternelle & infinie.  
 „ Et dans le XI. §. il tourne en ridicule  
 „ l'opinion populaire qui établit un Dieu  
 „ tout-à-fait ressemblant aux Rois de la ter-  
 „ re ; & passant aux livres Sacrez il en parle  
 „ d'une maniere très - defavantageuse. Le  
 „ III. a pour titre *ce que signifie le mot RE-*  
 „ *LIGION* , & comment elle s'est glissée dans  
 „ le monde. Ce Chap. a XXIII. paragra-  
 „ phes ; il y examine dans les 8. premiers ,  
 „ l'origine des Religions , & il confirme par  
 „ des Exemples & des Raisonnemens , que  
 „ bien loin d'être divine elles sont toutes  
 „ l'Ouvrage de la Politique ; dans le IX.  
 „ §. il

„ §. il prétend dévoiler l'Imposture de Moï-  
 „ SE, en faisant voir qui il étoit & comment  
 „ il s'est conduit pour établir la Religion  
 „ Judaique ; dans le XI. on examine les  
 „ impostures de quelques Politiques, com-  
 „ me *Numa & Alexandre* ; dans le XII. on  
 „ passé à JESUS-CHRIST, dont on exa-  
 „ mine la naissance dans le XIII. & suivans  
 „ on traite de sa Politique dans le XII. &  
 „ suivans on examine sa Morale, qu'on  
 „ ne trouve pas plus pure que celle d'un  
 „ grand nombre d'Anciens Philosophes :  
 „ dans le XIX. on examine si la Reputa-  
 „ tion, où il a été après sa mort, est de  
 „ quelque poids pour sa Déification ; enfin  
 „ dans le XXII. & XXIII. on traite de l'im-  
 „ posture DE MAHOMET, dont on ne  
 „ dit pas grand chose, parce qu'on ne trou-  
 „ ve pas d'Avocats de sa doctrine comme  
 „ de celle des deux autres : le IV. Chap.  
 „ contient des *veritez sensibles & évidentes*,  
 „ & n'a que VI. paragraphes, où on dé-  
 „ montre ce que c'est que *Dieu* & quels sont  
 „ ses attributs : on rejette la croïance d'une  
 „ vie à venir & de l'existence des Esprits.  
 „ Le V. Chap. *Traité de l'Ame* ; il a VII.  
 „ pag. dans lesquels, après avoir exposé  
 „ l'opinion vulgaire, on raporte celle des  
 „ Philosophes de l'antiquité, & enfin l'Au-  
 „ teur démontre la nature de l'*Ame* selon  
 „ son Systême. Le VI. & dernier Chap. a  
 „ VII. paragr. on y traite *des Esprits qu'on*  
 „ *nomme Demons*, & on fait voir l'origine  
 „ & la fausseté de l'opinion qu'on a de leur  
 „ existence.

A R.

## ARTICLE IX.

REPONSE DE M. DE LA MONNOYE à la brochure précédente.

J'AI fait voir dans ma Dissertation sur le prétendu Livre de *Tribus Impostoribus*, qu'encore qu'il ait paru en divers tems divers impies qui ont osé dire que le monde avoit été séduit par trois Imposteurs; ce n'a été pourtant que vers le milieu du seizième Siècle, que le bruit d'un Livre composé sur ce sujet avoit commencé à se répandre. J'en ai fixé l'époque à 1543. tems auquel, après d'exactes recherches, j'ai trouvé que Guillaume Postel est le premier qui a parlé de cet Ouvrage comme existant. Il s'ensuit de là que l'Auteur Anonyme de la Réponse à ma Dissertation erre en fait lors qu'il prétend que c'est par ordre de l'Empereur Fridéric second que ce Livre a été composé. On ne trouve là-dessus rien autre chose, sinon que ses ennemis l'accusoient d'avoir, en parlant de Moyse, de Jesus-Christ, & de Mahomet, dit que c'étoient trois séducteurs qui avoient trompé le monde. Impiété dont il se défendit de toute sa force, protestant de la calomnie. Si néanmoins, comme mon Critique l'affure, ce Livre existe actuellement, tel qu'il veut que cet Empercur l'ait fait composer en Latin, il n'a qu'à produire le Manuscrit, & quand

quand des Juges habiles , après l'avoir examiné , auront reconnu qu'il n'y a pas de fraude , alors j'avoûrai publiquement qu'au lieu de nier l'existence du Livre , je devois dire simplement qu'elle n'étoit pas connue. Mais tant qu'on ne nous débitera qu'un conte en l'air , qu'on ne nous alléguera qu'une traduction toute nouvelle d'un original ancien qui jamais ne paroitra , je persisterai dans ma thèse ; & si on vient , ce que je ne crois pas , à publier la traduction dont on parle , je soutiendrai hautement que c'est une composition de l'éditeur , & non pas une version faite sur le Manuscrit prétendu tiré de la Bibliothèque de Munich. Le Livre des trois Imposteurs , trouvé par un Officier Aleman après la Bataille d'Hochstet , ressemble fort au Pétrone entier trouvé au Siège de Belgrade par un Gentilhomme François. Ces deux découvertes sont vraies l'une comme l'autre. On reconnut d'abord le faux Pétrone à la différence manifeste du style. On reconnoitra le faux Livre des trois Imposteurs à la même pierre de touche. Il est sûr que la langue Latine , sous Frédéric second , n'étoit rien moins que polie. Elle n'avoit ni tour , ni nombre , ni pureté. On en peut juger par les Epitres de ce Pierre des Vignes qu'on s'avise de faire passer ici pour Auteur de l'Ouvrage dont il s'agit. Ceux qui les ont luës , savent qu'elles sont la barbarie même. Voyons sur ce pied là le commencement de la Lettre qu'on nous donne à entendre qu'il écrivit , sous le nom de son Maître , au Duc de Bavière Othon

l'illustre. L'Anonyme, quoi qu'engagé par un serment exécrationnable à n'oser copier le Manuscrit, n'a pas jugé que cette obligation s'étendit jusqu'à l'Épître Liminaire dont, grace à cette judicieuse distinction, il a bien voulu nous communiquer les premières lignes, que voici.

OTHONI ILLUSTRISSIMO

amico meo charissimo

F. I. S. D.

*Quid de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem, jussu meo, digessit doctissimus ille vir, quocum sermonem de illa re, in Museo meo, habuisti, exscribi curavi, atque codicem illum, stylo æquè vero ac puro scriptum, ad te ut primum mitto, etenim &c.* Ce début n'a rien du tour, ni de la diction de Pierre des Vignes. La formule *Salutem dicit* n'étoit plus en usage de ce tems-là. *Museum* est un mot inconnu au treizième siècle. J'en dis autant d'*exscribo*, & j'avance hardiment ces faits sans appréhender d'être démenti par aucun exemple tiré des Auteurs contemporains. L'Anonyme, pour parer ce coup, dira sans doute que l'Empereur ordonna en cette occasion à son Chancelier d'employer un style plus pur qu'à l'ordinaire, & que c'est le sens de ces mots: *codicem illum stylo æque vero ac puro scriptum*, ce qui signifie que le langage de ce Livre étoit également poli & sincère. A quoi je répons que le détour est inutile, parce que l'Empereur,

pereur, & son Chancelier n'avoient pas plus d'idée l'un & l'autre de la belle Latinité, qu'un aveugle-né en a des couleurs. Ce qu'il y auroit de commode en ceci pour l'Anonyme, seroit que si, nonobstant l'envie qu'il a eüe de s'exprimer purement, il lui étoit échapé des barbarismes, il auroit un prétexte de les rejeter sur Pierre des Vignes, qui en ayant fait, diroit-il, une longue habitude n'auroit pu s'en corriger entièrement. Ainsi ces deux incongruitez : *Quid digessit*, pour *quod digessit*, & plus bas *ut primum*, pour *quam primum*, pourroient sans façon être mises sur le compte du Chancelier de Fridéric. Il est vrai qu'il en resteroit une dont il faudroit que le faux Pierre des Vignes demeurât, en dépit qu'il en eût, responsable en son propre, & privé nom, c'est d'avoir ridiculement interprété par *salutem dicit* les deux Lettres initiales. S. D. précédées d'*amico meo*, sans voir que *dicit* ne pouvoit subsister qu'avec le pronom *suo*, & que *meo* désignant la première personne demandoit nécessairement *dico*. Je lui pardonne la méprise de *specchio* pour *spaccio*, en parlant du Livre imprimé que son Tawsendorff avoit à vendre conjointement avec les deux Manuscrits. C'est un in 8. Italien intitulé par Jordan Brun son Auteur en ces termes ainsi orthographiez : *Spaccio de la bestia trionfante*. Je lui passe aussi le parallèle qu'il fait de ma Dissertation avec celle de Struvius, postérieure de dix ans à la mienne, dont il avoit paru en Hollande des l'an 1694. un extrait que Struvius lui-même a

cité. Je ne releverai point la manière dont il s'explique, lorsqu'il dit qu'il n'y a pas apparence que le Livre des trois Imposteurs ait été imprimé, Fridéric n'ayant eu garde de donner en le divulgant une si belle occasion à ses ennemis de publier son irreligion. Expression qui semble supposer que l'Imprimerie étoit connue sous ce Fridéric, & que le Livre des ce tems-là auroit pû être imprimé. Je m'arrêterai un peu plus à ce qu'il dit dès les premiers mots de sa Réponse que mes raisonnemens sont assez peu démonstratifs, & pag. 6. qu'ils ne roulent que sur des conjectures peu capables de toucher un esprit solide. Il conviendra aisément du contraire, si je lui fais voir qu'ils ont touché le sien, & si bien touché que se sentant hors d'état de les combattre, il essaie de les éluder en se vantant d'avoir le Livre que j'ai soutenu qui n'existoit pas. Il lui plaît d'en croire Auteur Pierre des Vignes, un des plus Gothiques Ecrivains du treizième siècle, dont cependant il nous fait, autant qu'il lui est possible, un Cicéron, & qu'il traite de savant du premier ordre. Il certifie avoir été pendant deux jours dépositaire du propre Manuscrit envoyé, il y a quelque 470. ans de la part de Fridéric second au Duc de Bavière Othon l'Illustre. Par malheur pour les curieux, on ne lui confie cette rare pièce qu'à condition qu'il ne la copiera point. Il s'y engage, sa parole vaut un contract; mais les gens d'esprit sont fertiles en expédients. S'il ne peut, sans être parjure, transcrire le texte Latin,

il



il croit du moins pouvoir en sûreté de conscience le traduire. Obligé de rendre en suite le précieux Manuscrit, il le fait disparaître, sans qu'on puisse jamais espérer d'en reconnoître l'âge, & la vérité.

Ce galant homme en nous déduisant ainsi le fait, veut en être cru sur son rapport. Il ne se nomme point, il ne nomme point le Libraire de Francfort. Il nomme seulement Titius & Mævius, je veux dire Tawsendorf & Frecht, deux hommes aussi peu connus, que s'il ne les nommoit pas. Le but principal de son récit est de nous annoncer sa prétendue version qui peut-être, quoi qu'il en dise, consiste uniquement dans cet abrégé qu'il nous en donne, pareil à peu près à celui que dans ma Dissertation j'ai rapporté d'après Tentzelius, & si aisé dans le fond à imaginer, qu'il n'y a pas d'impie qui, avec une médiocre habileté, n'en conçoive, & dresse un semblable en moins d'une heure, en sorte que ces plans d'athéisme pouvant en fort peu de tems se multiplier, le monde entendra parler à tout moment des trois Imposteurs\*, & sans jamais voir le Livre, en verra courir une infinité d'abrégez.

\* Voyez touchant le même Livre les *Nouvelles Littéraires* du Samedi 11. Avril de cette année.

## A R T I C L E X.

MEMOIRES sur les premières impressions faites à Harlem.

J'E n'entreprends pas ici de discuter à fond cette question tant de fois rebattue, si c'est à Harlem ou à Mayence qu'appartient l'invention de l'Imprimerie, mon dessein est principalement de parler des premières impressions faites à Harlem que j'ai vues & examinées sur les lieux. On les y conserve soigneusement à la Maison de Ville, & ceux qui souhaitent les voir doivent s'adresser au Secrétaire des Bourguemâîtres de cette Ville. Il me paroît d'autant plus nécessaire de donner une idée juste de ces impressions que beaucoup de personnes, en revoquent en doute l'existence, ou du moins n'ont pas grande opinion de leur ancienneté.

J'ai vu d'abord un volume in folio qui contenoit trois Livres différens. Au devant de chacun desquels, on a imprimé un titre moderne où l'on a marqué l'année dans laquelle on conjecturoit que le Livre avoit été imprimé. C'est ainsi que sur le Titre du premier de ces trois Livres, on a mis *Liber Tabularum ligno incisurum à Laurentio Costero Harlemensi circa annum salutis humanae 1428.* Ce Livre aussi bien que tous les suivans n'est pas imprimé de la manière dont on imprime présentement, ce sont des



Vana quid archetypos & praela MOGUNTIA jactas:  
HARLEMI archetypos praelaq; nata scias  
Extulit hic, monstrante Deo, LAURENTIUS artem,  
Disimulare virum hunc, dissimulare Deum est.  
P. Scriverius.



des tables de bois sur lequel on a formé des caractères, aussi ne pouvoit-on alors imprimer que d'un seul côté, comme l'on voit dans ce Livre, & l'on colloit les feuillets, l'un contre l'autre, afin qu'il n'y parut pas de pages blanches. Ce Livre contient huit tables, où il y a des figures de bois qui représentent les sept pechez mortels, & un Commentaire Latin au dessous: l'Ouvrage commence par ces paroles. *Ex quo fides est totius salutis fundamentum & sine eâ nulli omnium potest esse salus, teste Augustino, qui ait fides est honorum omnium fundamentum & humane salutis vinculum, & Bernardo dicente fides est humane salutis vinculum, sine hac nemo ad filiorum Dei numerum potest pervenire, sine hac omnis labor hominum est vacuus.* Le caractère est Gothique, l'ancre en est pâle, & les figures sont fort grotesques & accompagnées de devises. Au reste ces tables ont tout à fait l'air d'une grande ancienneté, & elles sont faites, avec tant de grossièreté qu'il est aisé de s'appercevoir que l'Art n'avoit point encore acquis dans ce tems là un fort grand degré de perfection.

Le second Livre renferme 9 tables qu'on conjecture avoir été faites vers l'année 1430. Ce sont des planches de bois dont le sujet est tiré du Cantique des Cantiques.

Le troisième Livre a pour titre *Speculum humane Salvationis*. On croit qu'il a été imprimé vers l'année 1440. Il commence par ces paroles. *Incipit Speculum humane Salvationis, in quo pars \* . . . . . hominis in mo-*

Bb 4

Je n'ai pu lire cette abbreviation.

*du reparationis. In hoc Speculo potest homo considerare quam ob causam creator omnium decrevit hominem creare.* Le caractère est Gothique & plein d'abbreviations. Au haut de chaque planche il y a deux figures qui en remplissent presque la moitié. La première de celles qu'on voit dans ce Livre représente un homme entouré de Diables qui le précipitent dans un abîme de feu, avec ces mots au dessous. *Casus Luciferi*, la chute de Lucifer. Dans la seconde figure on voit Dieu qui tire Eve de la côte d'Adam, & on lit au dessous, *Deus creavit hominem ad imaginem & similitudinem suam.* „ Dieu créa „ l'homme à son image & à sa ressemblance. Il y a en tout 58. tables, imprimées seulement d'un côté. Les figures représentent les événemens du Vieux Testament, & au dessous de chaque table, on a marqué les endroits d'où la figure étoit tirée.

J'ai vu encore un autre volume in folio intitulée *Spiegel onser Behoudenisse*. C'est le même Livre en Hollandois que le précédent en Latin, ce sont aussi précisément les mêmes figures.

On m'a montré de plus les figures de l'Apocalypse, imprimées par le même *Laurent Coster* in folio. Enfin on m'a fait voir un Livre écrit en Hollandois intitulé *Spiegel onser Behoudenisse* en grand Octavo, qui, a ce qu'on prétend, est le premier que *Laurent Coster* ait imprimé des deux côtez. L'année ni le lieu de l'impression n'y sont point marquez.

Voilà tous les Livres de l'impression de  
*Las-*

*Laurent Coster* qu'on a pu rassembler, car on prétend qu'il en a imprimé plusieurs autres, que la guerre qui vint ensuite dans ce Païs, le siège & la prise de Harlem par les Espagnols a dispersez. Plusieurs Auteurs par exemple parlent d'un *Donat* imprimé à Harlem.

Toutes réflexions faites il me paroît qu'on ne sauroit frustrer entierement Harlem de l'honneur de l'invention.

Premierement il est constant qu'on conserve encore aujourdhui dans Harlem par tradition la memoire de l'invention de l'imprimerie par *Coster*. On y montre encore la maison dans laquelle il a demeuré, le nom de *Coster* d'ailleurs n'est pas un nom en l'air, on voit dans les Registres de cette Ville qu'il y fut Echevin en 1431.

Cette tradition se trouve heureusement confirmée par un passage de la Chronique allemande de Cologne imprimée en 1499. in folio. On y lit qu'en 1450. on commença à imprimer & que le premier Livre qu'on imprima fut la Bible en Latin. Et quoi que, ajoute-t-on, l'art d'imprimer comme on imprime aujourdhui ait été trouvé à Mayence, néanmoins le premier commencement a été trouvé en Hollande, où l'on a imprimé auparavant le *Donat*.

p. 312.

Joignez à cela ce qu'en dit *Angelus Rocha* in *Commentario Variarum artium sive de Bibliotheca Vaticana*. In tot scriptorum controversia, dit-il, apponere libet quod manu *Mariangeli Accursii* exaratum in primâ *Donati Grammatici* paginâ inveni. Aldus enim ju-

p. 411. Ed.  
Romana  
1591.

nior, vir quidem eruditus & in antiquarum monumentis indagandis accuratissimus, ostendit mihi librum Donati ex membranis confectum, & impressum, in cujus priori paginâ hæc scripta leguntur. Joannes Faust, civis Moguntinus, maternus avus Jobannis Schœffer excogitavit artem typis æreis, quos deinde plumbeos invenit, multaque ad artem poliendam addidit ejus Filius Petrus Schœffer. Impressus est autem hic Donatus, & Confessionalia primum omnium anno 1450. Admonitus certè fuit ex Donato Hollandiæ prius impresso in tabulâ incisâ.

„ A l'égard de cette question sur  
 „ laquelle les Écrivains sont si peu d'accord, je rapporterai ici ce que j'ai trouvé  
 „ écrit de la propre main de Mariangelus Accursius sur la première page de la  
 „ Grammaire de Donat. Ce fut Aldus le jeune, homme docte & très curieux à  
 „ déterrer les monumens des anciens qui me fit voir cette Grammaire de Donat,  
 „ où sur la première page on lit ces paroles.  
 „ Jean Faust, Bourgeois de Mayence, Ayeul maternel de Jean Schœffer a trouvé  
 „ le premier l'Art d'imprimer avec des caractères de fer, & ensuite avec des caractères de plomb. Son Fils Pierre Schœffer a beaucoup contribué à la perfection de cet Art. Le Donat & les Confessionalia qui sont les premiers Livres qu'on ait imprimez à Mayence, parurent en 1450. Il prit assurément pour son modèle le Donat de Hollande qui y avoit été imprimé auparavant avec des tables  
 de



„ de bois , sur lesquelles on avoit formé  
 „ les caractères.

Si donc en second lieu on examine attentivement les impressions d'Harlem , on sera obligé de convenir qu'il y a tout lieu de croire quelles sont antérieures aux impressions de Mayence. Cela posé , rien n'empêche qu'on ajoute foi au recit d'Adrien Junius ; qui après avoir raconté comment Coster inventa cet Art , ajoute que Jean Faust lui enleva tous ses caractères d'Imprimerie , & s'enfuit à Amsterdam , de là à Cologne & enfin à Mayence ; ce que Junius assure lui avoir été dit & certifié , étant jeune par des Vieillards dignes de foi , dont même un avoit été Compagnon dudit Faust. Il n'y a dans ce recit rien qui soit contraire à la vraisemblance. Il n'est d'un autre côté guere probable qu'environ dans le même tems que Coster auroit inventé le moyen d'imprimer , ou si l'on veut de graver des Livres , un autre auroit aussi trouvé de son chef le même secret à Mayence.

J'avouërai néanmoins ingenuement qu'il me paroît assez incertain si l'on a imprimé à Harlem avec des caractères mobiles & separez les uns des autres. On montre à la verité un Livre qu'on prétend avoir été imprimé par Coster avec des Lettres mobiles , mais comme ce Livre est sans date , on ne sauroit décider s'il est antérieur aux impressions de Mayence.

*Chevillier , la Caille & plusieurs autres* conviennent que ces Livres sont de Harlem , mais ils soutiennent qu'ils ne sont pas  
 im-

imprimez, & qu'ils sont seulement des productions de l'Art de Sculpture & de Gravure.

Je leur accorde cela très volontiers, mais en même tems je leur soutiens que sa découverte n'en est pas moins nouvelle, qu'il a fait les trois quarts du chemin, & que tout au plus Mayence (si toutefois on y a inventé les caractères mobiles) a fait le reste. Dans toutes les inventions, les découvertes, les recherches, c'est le premier pas qui est le plus difficile à faire, dès que le commencement du chemin est frayé, tout le reste s'aplanit aisément. Dès que Descartes eut percé la glace, quantité d'autres Philosophes marcherent sur ses traces & perfectionnerent ses découvertes. Aussi y a-t-il bien long-tems qu'on a dit & avec raison, *Facile est inventis addere*. Il seroit presque inconcevable, qu'après que l'Art de l'Imprimerie eut resté inconnu pendant tant de Siècles, deux personnes différentes sans avoir eu communication ensemble eussent presque dans le même tems trouvé le même secret, seulement plus ou moins perfectionné. On pourroit peut-être donc dire qu'en contestant à Harlem l'honneur de cette invention, on lui fait le même tort qu'on fit autrefois à *Christophe Colomb*, qui après avoir découvert le premier le Nouveau Monde, eut néanmoins le chagrin de voir qu'*Americ Vespute* donnât son nom à ce nouveau Continent \*.

A R-

\* Ceux qui veulent savoir plus au long les raisons

## ARTICLE XI.

MEMOIRES SUR LE MEURTRE  
*commis en la personne de JEAN DE  
 HUTTEN, par le Duc Ulrich de Wir-  
 temberg l'an 1517.*

Comme ce meurtre a fait dans son tems beaucoup de bruit en Allemagne, & que M. Bayle qui en a parlé dans son Dictionnaire a ignoré le véritable motif qui porta le Duc de Wirtemberg à tuer *Jean de Hutten*, on me permettra bien de développer un peu plus nettement ce fait. Ce que j'en dirai sera tiré des Ecrits qu'*Ulric de Hutten*, proche parent du défunt publia contre le Duc de Wirtemberg. L'Impression en fut achevée au mois de Septembre 1519. à *Steckelberg*, Château de sa famille dans lequel il étoit né l'an 1488. *Hoc in volumine hæc continentur. Ulrichi Hutteni Equ. super interfectione propinqui sui Joannis Hutteni Equ. deploratio. Ad Ludovicum Huttenurum super interemptione filii Consolatoria. In Ulrichum Wirtenpergensem Orationes V. In eundem Dialogus, cui titulus Phalarismus. Apologia pro Pha-*

sons qu'alléguent ceux de Harlem peuvent consulter un Ouvrage plein de recherches, mais du reste très mal digéré, que *Pierre Scriverius* publia à Harlem en 1628. in 4. Il a pour titre, *P. Scriverii Laure-Crans voor Laurens Coster van Haerlem, eerste Vinder van de Bock Drukkery.*

*Phalarisimo, & aliquis ad amicos Epistola. Ad Franciscum Galliarum Regem Epistola ne causam Wirtenpergensis tueatur exhortatoria.*

Voilà le titre de l'Ouvrage. Les mots suivans tiennent lieu de Préface. *Res est nova, res est atrox & horrenda; dispeream nisi legisse voles. Vale.* „ Le cas dont il s'agit ici „ est nouveau, il est cruel, il est horrible, „ je veux mourir si vous ne serez bien aise „ de l'avoir lû. Adieu.

Ulric de Hutten étoit allé pour sa santé aux Bains, *Thermis Emisensibus*: Ce fut là que son parent *Marquardus de Hatssteyn*, Chanoine de Mayence, lui manda la déplorable fin de son Cousin Jean de Hutten, Maréchal de la Cour du Duc Ulric de Wirtemberg. Ulric de Hutten lui répondit, & lui marqua le grand chagrin & regret que cette nouvelle lui avoit causé. „ Comment, „ lui écrit-il, s'est-il pû faire que le Duc de „ Wirtemberg qui tout récemment encore, „ l'aimoit si tendrement, ait pû le haïr jusqu'au point de le tuer? Mais qu'ajoutez-vous que sans l'avoir en rien mérité, sans s'en être défié, sans avoir été armé, il a été cruellement massacré en trahison après avoir reçu quantité de blessures, & qui plus est pour tacher sa vie innocente, a été pendu après sa mort. *Fieri enim potuit, ut quem adeo nuper dilexit, sic oderit nunc, ut occidat. Sed quid ais crudeliter, ac multis vulneribus, nihil tale meritum, incautum, inermem, proditum interemptum, deinde in demortui quoque corpus sevitum, & suspensio notatam innocentissimi Juvenis vitam?* Il fait ensuite

suite l'éloge du défunt, déclame contre l'Assassin, & finit en disant que les larmes ne lui serviront pas moins de Bain que les Eaux du Lien où il se trouvoit. Cette Lettre, qui est à la tête de l'Ouvrage, est datée du 7. de Mai 1515.

On voit ensuite une Pièce d'*Ulric de Hutten* en Vers Hexametres, qu'il composa sur la mort de son Cousin. Il l'envoya à *Jacques Fuchs*, Chanoine de Bamberg & de Wurtzburg, & l'accompagna d'une Lettre. Il lui communique le malheur qu'il a eu de perdre deux chers Amis Jean de Hutten & un autre Gentilhomme de grand mérite, nommé *Iselwolfus de Lapide*. Il lui marque que toute l'Allemagne touchée de l'indignité de l'action, avoit l'Assassin en horreur, que la crainte & les remords de conscience le mettoient dans une agitation perpétuelle, qu'il n'avoit pas osé rester dans son pais, qu'il étoit allé trouver l'Empereur *Maximilien*, dans l'espérance d'obtenir son pardon, mais qu'en ayant été reçu autrement qu'il ne s'y étoit attendu, il s'étoit réfugié, comme le bruit couroit, à *Ulm*: que lors qu'il se présenta pour parler à l'Empereur, ce Prince avant que de lui donner audience, lui avoit fort prudemment fait auparavant ôter les armes. *Hoc non sinam ignorare te, universam propè Germaniam, indignitate rei commotam, inextinguibili parricidæ odio flagrare. Ipsum metus & conscientia præcipitem agunt. Apud suos consistere non audent. Accessit ad Maximilianum Casarem, impetraturus fortè delicto veniam, à quo præter spem acceptus, nescio*

*cio quo se proripuit Ulmensium hospitio, uti fertur. Caesarem ajunt ubi nuntiaretur adesse, per janitorem jussisse depositis armis accedere.*

Ulric de Hutten écrivit de Mayence le 28. Juin 1515. une Lettre à *Loüis de Hutten* pere du défunt, dans laquelle il l'exhorte par toutes les raisons possibles à se consoler de la mort de son fils.

Je passe aux cinq Harangues d'Ulric de Hutten contre le Duc Ulric de Wirtemberg. Elles sont adressées à l'Empereur Maximilien, dans la première il expose le fait; & en demande la punition, cette Harangue aussi bien que les suivantes, est conçue en termes extrêmement énergiques, les invectives n'y sont nullement ménagées, & les termes odieux y sont employez avec tout le feu possible, toutes les expressions sentent un homme outré d'un affront qu'il a reçu, & dont il ne sauroit tirer vengeance. Notre Orateur ne mériteroit assurément point le reproche que Cicéron faisoit autrefois à quelqu'un qui soutenoit sa cause avec beaucoup d'indolence. *An si quæ dicæ vera sunt, tam frigide perorares?* En un mot ses exclamations ne sont pas moindres, que celles dont se servit ce même Orateur à la vue d'une horrible conspiration qu'on avoit tramée contre la République Romaine.

*Sacrilegum strueret cum Catilina nefas,  
Cum gener atque socer diris concurreret armis,*

*Mæstaque civili caele maderet humus*  
Martial. lib. 9. Epigr. 72.

Voici

Voici le fait, tel qu'Ulric de Hutten l'expose, dénué pourtant de toutes les figures de Rhétorique qu'il employe. Louïs de Hutten, Pere de Jean, étoit ami intime du Duc Ulric de Wirtemberg, & ils se donnerent réciproquement des témoignages d'amitié. Le bon Vieillard comptant toujours sur l'amitié du Duc, lui confia Jean de Hutten, un de ses quatre Fils, pour lui servir de compagnie, & s'en priva ainsi lui-même. Le jeune homme se comporta parfaitement bien chez le Duc. Ses manières étoient, de l'aveu de tout le monde, tout à fait agréables & douces. Il devançoit ses Camarades à toutes sortes d'exercices, & après avoir remporté le prix, il n'en devenoit pas plus orgueilleux, & ne méprisoit point les autres; au contraire il vivoit avec eux dans une parfaite union. Ces belles qualitez le firent connoître & admirer par toute l'Allemagne: personne ne lui portoit envie, & tout le monde l'aimoit & l'estimoit. Le Duc même, soit qu'il le fit de bonne foi ou qu'il dissimulât, affectoit de le préférer aux autres, il lui confioit des secrets importans & lui communiquoit tous ses desseins. Hutten de son côté, ne négligeoit rien pour executer ses ordres, pour lui plaire & pour lui témoigner son zèle. Dans cette conjoncture son Pere rendit encore un service considérable au Duc. Celui-ci avoit mangé tout son bien & se trouvoit en besoin d'argent. Louïs de Hutten lui prêta le plus généreusement du monde sans intérêts ni sans aucune sûreté 10000.

C c

Ducats

Ducats qu'il doit encore. Ce service fut bientôt suivi d'un autre qui n'est pas moins important. Ses Sujets ne pouvant plus endurer ses rapines & ses extorsions se révolterent contre lui; tous ceux qui étoient endettez ou qui se trouvoient sans bien se joignirent à eux, & personne n'ignore en quelle confusion ils mirent toute l'Allemagne. Leur dessein étoit d'exterminer la Noblesse, de piller le bien du Clergé & des Riches, & de mettre tout à feu & à sang. Et selon toutes les apparences ils auroient réüffi dans leurs funestes projets, si par le conseil de *Loüis de Hutten* les François n'eussent envoyé de la Cavalerie au secours du Duc. Peu de tems après *Jean de Hutten* épousa la fille d'un Général de Cavalerie du Duc. Ce Prince paroïssoit toujours également bien affectionné à *Jean de Hutten*, & ne lui donnoit pas le moindre sujet de se défier de lui. *Loüis de Hutten* voulant régler ses affaires domestiques, manda à son fils de le venir trouver; mais comme le Duc ne vouloit point lui donner son congé, ce qu'on regardoit comme un effet de l'amitié qu'il lui portoit, il lui envoya son fils aîné *Loüis* afin que le Duc fut persuadé que le départ de *Jean* étoit absolument nécessaire. Aussi le Duc ne lui refusa point son congé, mais, lui dit-il, il faut que nous confériions ensemble sur une certaine chose, & comme j'ai un petit Voyage à faire, vous m'accompagnerez un bout de chemin & ensuite vous vous en irez chez vôtre Pere avec vôtre Frere qui vous attendra.



dra ici. Cela étant ainsi arrêté Jean de Hutten, qui ne se doutoit absolument de rien, monte à cheval, sans armes, & accompagne le Duc, qui dès qu'il fut sorti de la Ville congédia tous ses Domestiques sous divers prétextes, à la réserve d'un seul. Alors il alla tantôt à droit, tantôt à gauche, cherchant un endroit propre à exécuter son execrable dessein. Il alla ensuite dans une Forêt voisine ( de Beblimburg, ) & ce fut-là qu'il le tua. Il n'est pas néanmoins tout à fait sûr, s'il n'avoit pas aposté là des gens, qui l'assassinèrent. On a plusieurs raisons de le croire, & entr'autres les Païsans d'alentour assurèrent avoir entendu beaucoup de cris de différentes personnes. Quoi qu'il en soit, on trouva le corps de Jean de Hutten percé de sept blessures, dont chacune étoit mortelle: son chapeau fut trouvé à quelque distance de là, apparemment que se sentant blessé il avoit tâché de s'enfuir. Le cheval vint annoncer la mort de son Maître aux Cavaliers que le Duc avoit congédiés. Celui-ci ne se contenta pas de l'avoir ainsi assassiné, pour plus grande ignominie il le pendit. Immédiatement après le Duc revint trouver ses gens, mais il étoit dans un état surprenant: il avoit le regard horrible, le visage pâle comme la mort, le front ridé, les sourcils froncés, & la tête de travers. Ses dents faisoient un claquetis, il pouffoit des soupirs, & l'écume lui couloit hors de la bouche. Il laissoit aller la bride de son cheval, sans avoir où il alloit. Il étoit tout couvert de

fang & parloit sans savoir ce qu'il disoit, ses gens ne comprenoient rien à tout cela, incertains s'il étoit devenu ou furieux ou fou, jusques à ce que la découverte qu'on fit du corps mort les en eut éclaircis. Cette nouvelle causa d'autant plus de consternation que le nombre des amis du défunt étoit grand, & elle les remplit d'indignation & de colere contre l'Assassin. Le Duc de Brunswyk donna une grande marque de l'amitié qu'il avoit portée au défunt, car sans appréhender la colere du Duc de Wirtemberg il fit enlever le corps mort, & eut soin qu'on l'enterrât. Il sauva encore la vie à Louïs de Hutten en l'avertissant de s'enfuir, s'il ne vouloit avoir le même sort que son Frere.

Peu de tems après les parens du défunt demanderent le corps au Duc de Wirtemberg, afin de l'enterrer au Tombeau de ses Ancêtres, mais il leur refusa impitoyablement cette demande. L'Orateur employe le reste de sa Harangue à des exhortations fort pathétiques à l'Empereur de ne pas laisser un pareil crime impuni, & il lui expose les dangereuses conséquences qu'il en résulteroit.

C'est à quoi sont encore destinées les deux Harangues suivantes, & pour émonvoir encore plus l'Empereur Maximilien, il lui représente les traitemens indignes que sa Nièce, Epouse du Duc en a reçûs, & il reproche au Duc beaucoup d'autres crimes atroces.

Jusqu'alors le Duc n'avoit rien allégué  
pour

pour justifier le Meurtre dont on l'accusoit, il sembloit même par son silence l'avouer tacitement, mais dans cette quatrième Harangue, nous voions que ce Duc à la vérité convient du fait, mais qu'il s'excuse en soutenant que Jean de Hutten étoit un parjure, qu'il lui avoit manqué de parole, qu'il avoit mérité la mort, & qu'enfin il ne l'avoit puni qu'à juste titre. Là dessus nôtre de Hutten le défie d'alleguer le crime prétendu de son Cousin, „ Eh! en quoi „ donc, s'écrie-t-il, consiste ce parjure, „ quel serment avoit il fait, en quoi vous „ a-t-il trompé? Car enfin il est tems de „ parler, vous ne pouvez plus reculer. „ Cela est en vérité admirable que vous „ n'accusiez le coupable (pour parler avec „ vous) que dix-sept mois après l'avoir „ tué.

Nôtre Orateur continuë sur ce ton avec toute la vehemence possible, & un peu plus loin il rapporte les raisons que le Duc allegua pour sa défense: „ Je l'aimois dit-il „ tendrement, mais ce malheureux, ce „ traître, ce parjure me trahit, & me paya „ par la perfidie, de tous mes bienfaits; je „ m'en apperçûs, & il reçût ma repriman- „ de avec toutes les marques d'un véritable regret, il me conjura la larme à „ l'œil, de lui pardonner & me demanda „ conseil sur la résolution qu'il avoit prise „ de quitter l'Allemagne, & de se retirer „ chez quelque Nation étrangere, par le „ repentir qu'il avoit de son action. Non- „ obstant tout cela, il ne fit pas difficulté

„ de dire à gens dignes de foi que j'avois  
 „ sollicité sa femme de lui faire infidélité,  
 „ & que malgré elle j'avois attenté à son  
 „ honneur, & il ajoûta que j'avois suborné  
 „ quelqu'un pour le tuer.

C'est ici que nous allons apprendre la véritable raison pour laquelle le Duc l'avoit tué. Notre Orateur n'en avoit pas dit un seul mot dans les Harangues précédentes, jusques à ce que le Duc eut allegué pour sa justification les raisons que je viens de rapporter, notre Auteur crut alors qu'il ne devoit plus se taire, & il raconte ici nettement le fait. Le Duc de Wirtemberg étoit devenu éperdument amoureux de la femme de Jean de Hutten, & à force de soins il l'avoit disposée à lui accorder ce qu'il souhaitoit si passionnément: il ne s'agissoit plus que de trouver le moyen de se voir secrètement. Cela leur fut d'autant plus difficile que le Mari l'épioit & la gardoit soigneusement. Ces difficultez bien loin d'éteindre la passion du Duc ne firent que la rendre plus violente, il en vint jusqu'à prendre un parti tout à fait extraordinaire. Il se jeta aux pieds de Jean de Hutten, & la larme à l'œil lui demanda la permission d'aimer sa femme: l'autre le pria instamment de ne pas exiger de lui une chose si honteuse, & de ne pas faire une chose aussi indigne de son rang & de son état. Cependant craignant, comme il est aussi arrivé, que l'amour que le Duc avoit pour sa femme ne portât ce Prince à le haïr, il en avertit ses Amis, en écrivit à son Pere, & chercha

chercha de tous cotez un moyen de sortir d'entre les mains du Duc, qui venoit de lui offrir un emploi considérable dans un endroit voisin. Les Parens de Hutten ignoroient encore que le Duc avoit gagné l'Épouse du premier, & ils regardoient l'offre du Duc comme une marque d'amitié. Ils n'en étoient pourtant pas moins résolus de tirer Hutten d'entre ses mains, mais malheureusement ils tarderent trop. Le Duc dont l'amour ne faisoit qu'augmenter tous les jours, voulut prévenir un départ qui l'auroit frustré de toutes ses esperances, & se défaire d'un Argus trop clairvoyant. Il craignit encore que si Hutten venoit à s'échapper il ne divulgât toute l'Histoire. Il en vint donc au meurtre dont nous avons déjà donné le détail.

Qu'on ne s'imagine pas que j'aye brodé mon texte, je n'ai fait au contraire que l'abrèger; & afin qu'on n'en doute, je rapporterai le passage entier. *Sed de illa muliere quia te auctore prodita res est, ita ut que in ipsam culpa cadit, citra mortui illius injuriam taceri non potest, cum prius ob reverentiam ejus seculum tacere statuissem, dicam ut res est. Et verum ajo quod meus propinquus de tuâ libidine questus nobis est, teque ipsius uxori insidiatum offero, ejusque pudicitiam prece ac pretio aliquando oppugnasse, deinde illud obtinuisse, ut in tuam illa cupiditatem consenserit, unumque obstuisse, per quem congredi non liceret: quem cum animadvertisses custodem vigilantiorum ac cautiorem quam cui tu verba dare posses, nec tamen vinceres cupiditatem,*

nequitia æstuans, libidine inflammatus, amore perditus, ad consilium versus es novum, ac inauditum, & quod nullius hominis, ( nisi quis te norit ) fides capiat, tuâ tamen protervitate non indignum. Quippe ad pedes juvenis devolutus, lachrymans orasti, ut suam tibi uxorem amare liceret. Hæc est illa totius fabula catastrophæ. Hæc illa Helena propter quam istud conflatum incendium. Jam enim quia tu omnia pudoris claustra perfregisti, taceri hoc non sustinet, & tecum in apertum congregiendum est. Ad pedes, inquam, illius devolutus, cum ea orares, quæ te impetrare non decebat & quæ ille si negasset severius, quantum sibi periculum instaret, cognoscebat, cœpit te vicissim multis orare, ne sibi præter tuam dignitatem ob rem turpissimam supplex esses, neve aliquid tua conditione, tuo genere, tuo statu indignum committeres. Interim veritus ne ( quod factum postea est ) ex amore uxoris nasceretur sui odium, amicos monuit, patri scripsit, ac undique consilium cœgit, quomodo se tibi eriperet, cum tu quandam utilem præfecturam offerres, quæ propinquo tibi loco, facilem ad scelus aditum præberi potuisset sic ratus contineri posse. Neque hoc illo adhuc tempore, victam abs te mulierem sciebamus, imo nullam tam corruptioni obviam putabamus, quæ illi te præferret, aut quæ illius periculo te amare vellet. Itaque etiam hoc non pessimè abs te fieri putabamus, quanquam certum esset abducere illam, & factum prævenire tuum, fortè tardius conantibus id, quam astutiæ conveniebat tuæ. At tu qui amorem non ferres & illum discedendi consilium agitare, jamque spem frustratum iri tuam cerneres,

sta-

*Statuisti illum amoliri custodem, illum jugulare plus nimio oculatum Argum. Et hæc sunt illa quæ tu conquestum sciebas, quæque verbaris ne si elaboratur, in te fortè divulgares, ob idque morte ipsius liberare te metu decrevisti. Rem habes veram & in quâ si tu neges, ea sunt argumenta quæ manifestissimè convincant, tum Epistola ultrò citroque missæ, totum negotium continent.*

Nous apprenons par la suite de la Harangue que l'Épouse du defunt étoit restée auprès du Duc, & qu'il jouissoit toujours d'elle. Notre Orateur employe le reste de la Harangue à refuter l'Apologie que le Duc avoit publiée.

On voit par un endroit de la Harangue précédente qu'elle a été composée environ 17. mois après la mort de Hutten. La cinquième ne l'a été qu'en 1519. lors que les Princes d'Allemagne s'étant liguez contre le Duc de Wirtemberg, qui non content d'avoir assassiné de Hutten, s'étoit encore emparé de la Ville Imperiale de Reutlingen, le chasserent de son País, où il ne rentra que quinze ans après. Cette Harangue s'adresse aux Confederez. Il les felicite de leur victoire, & déclame de nouveau contre le Duc de Wirtemberg en termes tout à fait violens & énergiques. Il fait un détail de toutes ses mauvaises actions, & entr'autres de la maniere indigne dont il traitoit son épouse, & des grands honneurs qu'il rendoit publiquement à la Veuve de Jean de Hutten, dont il avoit fait sa concubine. Il lui reproche encore

d'avoir fait tuer un Gentilhomme , qui avoit témoigné du regret de la mort de Jean de Hutten.

On lit dans cette Harangue une chose tout à fait surprenante, c'est que quatre ans après que Hutten eut été tué on déterra son corps , qui n'étoit pas pourri , & qui étoit si peu changé que tout le monde pouvoit aisément le reconnoître , & ce qu'il y a encore de plus admirable , c'est que quand on le tira du tombeau , il saigna , tout de même , que s'il avoit été tué tout nouvellement. *An non est hoc admirandum commotæ divinitatis indicium , quod illud quartum jam annum sub terrâ defossus cadaver , neque putrefieri , neque ita immutari potuit , ut non ab omnibus cognoscatur. Agite autem quæ illa significatio , quod effractâ tum-bâ , sanguine quasi recens confectum maluit.*

On trouve ensuite un Dialogue intitulé le Phalarisme. Les Interloquuteurs sont Charon , Mercure , le Tyran & Phalaris. C'est une Satyre contre le Duc de Wirtemberg. On y feint que le Duc descend aux Enfers par la permission de Jupiter pour aller s'entretenir avec Phalaris , que l'ayant trouvé il en reçoit d'horribles conseils qu'il promet d'exécuter dès qu'il sera retourné sur la terre.

La pièce suivante est l'Apologie de ce Dialogue. Hutten l'adresse à Pierre de Auffsus Chanoine.

L'Ouvrage finit par quelques Lettres de Hutten. Il y en a une au Roi François I. qu'il conjure de ne pas protéger le Duc.

Une



Une autre à un Jurisconsulte de Francfort nommé *Arnold de Glauberg*. Il lui mande la défaite du Duc, & la fuite de ce dernier qui avoit abandonné son argent & ses Enfans. Il lui marque encore qu'ils avoient déterré le corps de Jean de Hutten dans un Village tout près de la forêt dans laquelle il avoit été tué. Il ajoûte que son corps n'étoit pas encore ni consumé ni pourri, & que son visage étoit encore reconnoissable, & qu'il avoit saigné lors qu'on l'avoit touché, qu'on avoit porté le corps à *Eslingen* en attendant qu'on put l'enterrer au tombeau de ses Ancêtres.

*Joannem Huttenum refodimus quodam in vico baud longè à sylvâ ubi occisus est, sepultum.*

*Rem admirandam, & cujus prope nullius fides capax sit vidisses, quartum jam annum defossam corpus non consumptum, non putrefactum, totam adhuc faciem cognoscibilem! Quin etiam sanguine commaduit attactum. En igitur innocentiae testimonium. Deposuimus Eslingæ, indè ad patriam sepulturam devecturi!*

Il finit en lui avouant le dessein qu'il avoit formé de se marier. Cette Lettre est datée de Studgard le 30. Avril 1519. La dernière qui sert de cloture à cet Ouvrage est écrite d'*Eslingen* le 19. May 1519. à *Frederic Piscator*. Il lui marque que la Guerre avoit été terminée avec la plus grande facilité du monde, que le Duc s'étoit enfui & avoit abandonné son argent & ses Enfans. Il lui dit ensuite qu'il avoit dessein de mener une vie tranquille, mais que pour cela il avoit besoin d'une Femme, qu'on

qu'on avoit beau lui prêcher les commoditez du celibat & les avantages de la solitude , que pour lui il ne s'en sentoit pas capable , qu'il avoit besoin d'une personne avec qui il put se delasser de ses soins , de ses études , de ses chagrins , badiner & causer agréablement. Il prie son Ami de lui en donner une , qui soit belle , jeune, bien élevée, modeste, patiente, enjouée & qui ait quelque bien , mais pas beaucoup , puis qu'il n'aspiroit pas à acquérir des richesses & que pour la naissance, quiconque se marieroit à un Hutten, seroit noble de reste. *Da mihi uxorem , Fridericbe , & ut scias qualem , da venustam , adolescentulam , probè educatam , bilarem , verecundam , patientem , satis habeat , non multum , Divitias non quero enim & ad genus quod pertinet , satis nobilem futuram puto quæcunque Huttено nupserit.* Nous n'apprenons néanmoins nulle part que Hutten se soit marié , peut-être ne put-il trouver une Femme qui eut toutes les perfections qu'il requeroit. Bien lui en auroit pourtant pris de prendre Femme , car probablement il n'auroit point gagné la facheuse maladie qui l'emporta dans une Ile du Lac de Zurich le 29. Août 1523.

Il paroît par tout ce que je viens de rapporter que M. Bayle s'est trompé. 1. lors qu'il dit qu'Ulric de Hutten étoit en Italie, quand son Cousin fut tué , nous avons vu qu'il apprit cette nouvelle étant en Allemagne aux bains. 2. Lors qu'il soupçonne que le Duc de Wirtemberg tua Jean de Hutten parce qu'il le crut favorisé de la Duchesse.

Nous

Dictionn: à  
l'Article  
de Hutten.

Nous avons mis dans un plein jour le véritable motif qui porta le Duc à une action si barbare. 3. Lors qu'il dit que la remarque de M. *Varillas* que de Hutten étoit obligé de garder la continence puis qu'il avoit reçu les ordres sacrez, n'est peut-être pas tout à fait fausse. On ne lit nulle part que Hutten ait reçu les ordres sacrez, au contraire nous avons vu que Hutten avoit formé le dessein de se marier & qu'il prioit un de ses Amis de lui chercher une Femme. L'endroit d'ailleurs, de la vie de *Melancton*, rapporté par M. Bayle pour confirmer l'opinion de M. *Varillas* ne contient rien d'approchant.

## ARTICLE XII.

FRAGMENS d'un Poëme de M. le Cardinal de POLIGNAC.

**L**A pièce suivante m'a été envoyée de Paris. C'est le commencement de l'excellent Poëme que M. le Cardinal de Polignac a composé pour refuter le Systême d'Épicure tel que Lucrece nous la proposé. Si ce dernier Poëte s'est attiré par là de grands Éloges, à combien plus forte raison n'en mérite-t-il point notre Poëte moderne, non seulement de la part de ceux qui ont du gout pour la Poësie, mais aussi de la part de tous ceux qui ont la Religion à cœur. Il faut esperer que ce Seigneur flechi par les prières de ses Amis & encouragé par le succès que

que ce Poëme ne sauroit manquer d'avoir, se  
resoudra enfin à le publier tout entier, & c'est  
dans cette vûë que j'insere ici ce Fragment.

L I B E R P R I M U S.

Magnum opus aggredior, Quinti, de Numine  
tecum

Dicturus. Quid enim toto præstantius orbe est,  
Quam fator, & princeps orbis? quid dignius omni  
Et curâ, & studio, & nostræ conamine mentis?  
Quid si metimur vires, magis arduum & audax;  
Quàm Rem infinitam, brevibus comprehendere  
verbis?

Rem, Causam rerum: veram Rem: quam simul ipsa  
Ostendunt, celantque opera; & caligine luci  
Permixa, veluti solem trans nubila monstrant.  
Unde hominum mentes sæpe in diversa trahuntur:  
Atque alios dubitare, alios nescire videmus  
Cur dubitent: optare tamen ne funditus esset  
Arbiter humani generis, Judexque supremus.  
Quin alios constans Epicuri Dogma secutos  
Fortunæ arbitrio mundum permittere, & omnem  
Conculcare metum; fati vitæque futuræ  
Securos. Tantum potuit suadere Libido.  
Hos contra bellum gerimus: sectæque superbæ  
Reliquias vanâ pro libertate rebelles;  
Et celebrem, quo se jactat mala turba, Poëtam  
Obruere est animus; musasque ad vera Vocare.  
Sed quid ego hic musas? Te causa & Regula Mundi  
Omnipotens æterna Dei Sapiencia, Virtus:  
Et mens & Ratio; vitæ Dux optima nostræ  
Ipsaque lux animi, Te solam in vota vocabo?  
Huc ades, & vati longum da ferre laborem.  
Per te cuncta suo stant ordine; cuncta videri  
Tandem, & nativis possunt emergere ab umbris.  
In te discendi in nobis innata voluntas.

Pa-

Pascitur, & veri nunquam satiata libido.  
Incute vim Dictis, propriamque ulciscere causam.

Plurima præterea non ulli obnoxia legum  
Crimina patrari certum est, quæ tu quoque  
damnes :

Nam faciunt hominem nequam; tortoribus essi  
Non tradant. Super his non currit calculus ater :  
Nec reus arbitrium trabeati iudicis horret.  
Immemor ut si quis benefacti damna rependat;  
Aut fidei, sine teste, suæ contredita tollat;  
Non stet promissis; arcana secludat; avarus;  
Mendax; consilii male sani subdolos author;  
Ambitione tremens, & honorum sedulus auceps  
Contendat maculis alienam aspergere famam;  
Annozæ gravitatem, ex quâ ditescere possit,  
Aut patriæ cladem exoptet, funusque parentum;  
Deneget auxilium roganti; charius æquo  
Vendat; & in ludo fraudet: si prægravet omnes  
Infrâ se positos, inopem, viduamque gementem;  
Judicii que potens infontem perdat iniquus  
Venali trutinâ, & dominæ suffragia donet.  
Interea, quæ summa mali est, simulator honesti,  
Hæc si nullus erit vindex, impunè patrabit;  
Quem pietate procul trahit, in tua castra Vo-  
luptas.

Et quidni faciet? quando nil Sanctius illi est.

Quod si talis erit; magis illum ut mitia facta  
Delectent: nec tam violento ferveat æstu;  
Et desiderio potiundi victus, & exlex  
Humani turbare velit consortia cœtus:  
Non ea doctrinæ laus est, quæ gaudia tantum  
Imperat; ac genio studet indulgere procaci.  
Naturæ potius placidæ & tranquilla petentis,  
Quam fortuna dedit, non ars instruxit, & unus  
Materiæ parit occursum sine lege vagantis.

Sic mansueta bidens, lætis quæ montibus herbam,  
Aut

Aut fruticum teneros apices innoxia carpit,  
 Non habet unde Lupo se præferat, atque Leonis  
 Carnivori rabiem, & truculentas arguat iras.  
 Scilicet hanc mitem, hos fecit natura rapaces.

Nulla quies animo Thesei dum Phædra sorore  
 Gravior incestum venis instillat amorem;  
 Ni Phædræ abducatur tacitus; pactosque Hy-  
 mæneos

Immolet. Infelix ariadne, nil tibi filo  
 Direxisset vias per inextricabile textum  
 Proderit; ac vitam immemori servasse marito.  
 Uritur interea culpæ sibi conscius Heros.  
 Quid faciet? placitone furens pugnabit amori?  
 Nec jurata fides, meritis nec præmia tantis  
 Debita nascentem poterunt extinguere flammam.  
 Sedatur citius victrix quam victa libido.  
 Hinc animo pax alma redit: pax, & non voluptas.  
 Hæc reputans; nexus omnes jura omnia solvit  
 Perfidus: ignotis moribundam deseret oris,  
 Ac duplices frustra tendentem è litore palmas.  
 Nulla quies animo Phædræ, cum vidit agrestem  
 Hippolitum: nulla esse potest, ni vicerit acre  
 Pectus, & in thalamos persuaserit ire paternos.  
 Usque adeò insanit, tanto jam carpitur igne  
 Filia Pasiphaes! ergo contempta peribit,  
 Cogeturque mori? Sed non morietur inulta:  
 Privignum insontem perdet. Quot crimine ab uno  
 Crimina, quot cupido cumulati in corde fu-  
 rores!

Parte aliâ quamvis Tyrio diademate cinctus,  
 Ac prædives opum, felix nequit esse, Sichæo  
 Divite, Pygmalion. Juvat obtruncare Sichæum;  
 Addere opes opibus; sitienti denique pacem  
 Conciliare animo, cognati cæde redemptam.

\* \* \*

Naturæ Documenta probas. Vocem illius audis,  
 Dum

**Dum** ciet ac stimulat ; sed non cohibentis habenas.

Indomitus veluti quadrupes , cum fræna mormordit ;

Par levibus ventis rapitur , celerique sagittæ :

Exspatiatur agris , & fossas transilit omnes.

Tum si forte Tubam , aut equitis crepitantia flagra

Audierit , cursum ingeminat , fugit ocior Euro ,

Inque leves nebulas volucris pede spargit arenam :

Jussus restrictis tandem subsistere loris ,

Non equitem sentit , non lora ; sed impete cæco

Fertur : anhelantem donec , fessumque relinquat

Spiritus ; ac tumidos vincat labor ipse furores.

Haud secus internam solitus confundere legem ;

Disimulas quidquid verax , & conscia recti ,

Alto corde manet Natura. Tibi unica virtus

Carpere delicias cautè , vitæque potiri.

Sed multis non est hominum instiganda libido ;

Invisis abscedat uti , vel amata sequatur.

Quam si præceptis arcendam à crimine censes ,

Nè vaga prorumpat : cur ista refellere tentas

Quæ vestris longè momento & robore præstant ?

Nam si dum superos tremimus , dum fulmen

olympi

Terribileſque minas , iramque tonantis & orci

Supplicia , æternosque ipsi exhorrescimus ignes ;

Peccamus tamen , ac terras scelera omnia mergunt :

Quid si vindictæ nullus timor ? Undique cædes ,

Undique flagitia : atque hominem natum esse pi-

geret.

Quorsum igitur tot consiliis , monitisque salubres

Se primum docuisse vias Epicurus Athenis

Jactat , & ad mores totum applicuisse regendos

Ingenium , veræ antè alios virtutis amicus ?

Si , quam voce tenus , laudat , re inficit ipsâ.

Perfugium potius culpæ , solisque benignus

Perjuris , ac fœdifragis , Epicure parabas.

Dd

Unam

Unam hominum facem poteras, devotaque furcis  
 Devincire tibi capita, invictæque patronus  
 Nequitia tantum, scelerisque assertor haberi:  
 Cui tales animos, viresque, atque arma ministras.  
 Degener ille bonis etenim non ingruit horror,  
 Quem perimis: sibi nec restingui Tartara poscunt  
 Quos bene gesta satis tranquilliant, ipsaque mo-  
 rum

Integritas, & parva quies moderamine casto  
 Vindicat à miserâ longæ formidine pœnæ.  
 His procul anguicomæ strident, crepitantque fla-  
 gellis

Eumenides: præcul his æterna incendia fumant.  
 Præclarum officii genus & bonitatis! iniquos  
 Solari, fraudare suâ mercede merentes.

Espera plus igitur potuit suadere malorum  
 Impietas; quam religio: quæ prava coercens  
 Corda metu, spe recta fovet, cunctisque suum jus  
 Spondet; & humanas vetat obrutescere mentes.  
 Quod si ductores Danaum, Chalcante magistro,  
 Tentarunt fato lacrimabilis Iphianasse  
 (Grande nefas) classi celeres arcessere ventos;  
 Ac læsum ultricis numen placare Dianæ;  
 Non hæc vera Dei fecit reverentia: fecit  
 Vana superstitio, & duri fallacia vatis.  
 Sed talis numquam immites cecidisset ad aras  
 Hostia, vesani jussu mactata parentis:  
 Si non, prima mali labe, insana voluptas  
 Sacrilego pulchrum Paridem inflammasset amore:  
 Ut jure hospitii violato turpis adulter  
 Raptam Helenam & belli causas in Pergama ferret.  
 Verum ne quis eâ se se putet arte beatum;  
 Quæ lætis æternum inhians, & amara repellens,

\* \* \* \* \*

AR.



## ARTICLE XIII.

MEMOIRES SUR LA VIE & les  
Ouvrages de Jean François Sarasin.

**J**EAN FRANÇOIS SARASIN  
un des plus beaux Ésprits que la France  
ait eu dans le Siècle passé, est constam-  
ment un de nos meilleurs Auteurs Fran-  
çois. Il nâquit dans une Province \* de la  
France qui a toujours été feconde en Poë-  
tes & en Savans. „ Caën, pour me servir  
„ des termes de M. Huet Evêque d'Avran-  
„ ches, n'a point porté d'esprit plus agréa-  
„ ble, plus aisé, plus vif que celui de Jean  
„ François Sarasin. Les louanges que M.  
„ Peliffon lui a données dans la belle Pré-  
„ face de ses Ouvrages, nous ôtent l'envie  
„ & le courage de parler ici de son merite,  
„ & des charmes de ses Vers & de sa Prose.  
„ Il étoit Fils d'un Tresorier de France de  
„ Caën, natif de la paroisse d'Hermanville  
„ sur la mer, que je crois Auteur d'une Epi-  
„ gramme Françoisise sur la mort de Jean  
„ Rouxel & qu'on voit dans ses Oeuvres.  
„ Jean François étudia à Caën, & aiant  
„ aussitôt après gagné Paris, il ne tarda  
„ pas à se faire connoître à la Cour. Il  
„ épousa une Femme riche, mais vieille,  
„ laide & chagrine: son humeur libre & en-  
„ jouée ne put s'accommoder d'une telle  
„ Compagnie. Il la quitta & entra au ser-

p. 371. de  
la 2. Edit.  
des Origins  
de Caën.

D d 2

vice

\* La Normandie.

„ vice de M. le Prince de Conty en quali-  
 „ té de Secretaire de ses Commandemens.  
 „ Il tomba dans sa disgrâce & le déplaisir  
 „ qu'il en recut lui donna la mort, à l'âge  
 „ d'environ 50. ans, en l'année 1655.  
 „ Une Epigramme Latine qu'il fit en l'hon-  
 „ neur de la Geographie sacrée de Samuel  
 „ Bochart Ministre Protestant à Caën, &  
 „ qui paroît à la tête de cet Ouvrage fait  
 „ voir que son talent ne se bernoit pas à la  
 „ Literature Françoisse. Voici l'Epigram-  
 me en question, que j'insere ici d'autant  
 plus volontiers, qu'on ne la pas mise dans  
 les Oeuvres de Sarasin.

*Dùm sacra explanans ignota volumina chartæ,  
 Docta hominum fictos pagina ridet avos,  
 Restituitque orbi veros veteresque colonos,  
 Et reteggit cunctis quæ sit origo viris;  
 Quàm tibi conveniunt Divini verba Poëtae !  
 Quamquæ tuum pulchro carmine laudat opus,  
 Jam nova progenies cœlo demittitur alto,  
 Auctorem rursus quæ super astra feret.  
 Carmine nimirùm fœlix BOCHARTE Maronis,  
 Quod te qui posset dicere solus erat.*

J'observerai ici par occasion, que ce n'est ni *Sarrasin*, comme l'écrit M. Huet, ni *Sarazin*, ni *Sarrazin* qu'on doit écrire, mais indubitablement *Sarasin*, me fondant en cela sur Ménage, homme exact en ces matieres, qui a écrit ce nom ainsi toute sa vie, & qui aiant eu par devers lui les originaux n'a pu ignorer l'ortographe dont il s'agit. Ce n'est pas tout à fait une minutie que

que cela. On ne doit pas écrire le nom d'un homme autrement qu'il ne l'écrit lui-même.

Perrault a donné à Sarasin une place parmi ses *Hommes Illustres*. Les louanges qu'il lui donne, quoique grandes, ne sont pas outrées. „ Il a été, dit-il, un des plus T. I. p. 118.  
 „ beaux genies pour les belles Lettres, des  
 „ plus faciles & des plus universels qu'on  
 „ ait veus il y a long-tems. Personne n'a  
 „ été plus galand, plus agréable, & plus  
 „ enjoué dans la conversation. Il plaisoit  
 „ aux Dames, aux gens de Lettres, aux  
 „ gens de Cour, aux plus habiles & aux  
 „ moins éclairez, il étoit toujours admirable,  
 „ soit qu'il fallut tenir sa place dans  
 „ une conversation réglée & serieuse, soit  
 „ qu'il fallut parmi des personnes tout à fait  
 „ amies & familières s'emporter à ces innocentes  
 „ debauches d'esprit & à ces sages  
 „ folies, où les discours concertez cedent  
 „ quelquefois la place aux caprices & aux  
 „ boutades de la Poësie, & où presque tout  
 „ est de saison, hormis la raison fiere &  
 „ severe.

Pour prouver la facilité d'esprit de Sarasin, Perrault rapporte ce qu'il fit un jour dans un Voyage où il accompagnoit M. le Prince de Conti. Ce Prince en voyageant recevoit des Harangues presque par tout où il passoit. Le Maire & les Echevins d'une Ville l'attendirent sur son passage, & lui firent leur Harangue à la Portiere de son Carosse, le Harangueur demeura court à la seconde periode sans pouvoit retrouver

*Ibid.*

la suite de son Discours , quelque effort qu'il fit pour en venir à bout. Sarasin sauta aussi tôt de l'autre portiere en bas , & aiant fait promptement le tour du Carosse , se joignit au Harangueur . & poursuivit la Harangue en la maniere à peu près qu'elle devoit être conçüe , y mêlant des louanges si plaisantes & si ridicules quoiquè très-sérieuses en apparence que ce Prince ne pouvoit s'empêcher d'éclater de rire. Ce qu'il y eut de plus plaisant , c'est que le Maire , & les Echevins remercierent Sarasin de tout leur cœur de les avoir tirez d'un si mauvais pas , & lui presenterent le vin de la Ville , comme à M. le Prince de Conti.

Veut-on , pour rencherir par dessus tout cela , voir un Eloge magnifique & très-bien touché de Sarasin , je rapporterai ce qu'en a dit M. Pelisson , dont voici les propres termes.

Je ne sai par quel malheur le genie pour les Lettres & le genie du monde compatissent rarement ensemble. Parmi ceux qui se consacrent à l'étude peu sont capables d'autre chose que d'étudier : la plupart semblent n'être vivans que dans leurs Ouvrages : pour être Auteurs , ils cessent presque d'être hommes. Ils ont l'ame pleine de grandes connoissances , mais quand il s'agit d'en tirer quelque utilité presente , ils font voir combien il y a loin de la beauté des contemplations , à la vigueur de l'action & de la pratique ; semblables à cette fameuse Galere de l'un des Ptolomées , qui avoit quarante rangs de rames , & pouvoit porter

trois

trois mille combattans sur le tillac , sans compter quatre cent matelots & quatre mille forcats qui lui étoit nécessaires , mais dont la masse se trouva si lourde , qu'il fut impossible de la mettre en mer , & qu'elle ne servit jamais que de montre. N'en accusons point les Sciences & les Arts, ce n'est pas leur faute, c'est celle des Esprits qui ne sont pas assez forts pour les porter , ou assez habiles pour les manier , & qui comme des Soldats ou infirmes ou mal adroits , se trouvent accablés ou empêchés de leurs propres armes. L'esprit de Sarasin n'étoit pas de cette sorte , & s'il en faut un illustre témoignage , je n'en chercherai point d'autre que celui d'un Prince grand par sa naissance , grand par son esprit & par son courage , d'un Prince qui ne juge pas par les yeux & par le raisonnement d'autrui , mais par les siens propres , & qui mille fois , quoi qu'environné d'une foule de personnes de qualité & de mérite , trouva comme une Cour toute entière en Sarasin , soit qu'il fallût délibérer , exécuter , ou négocier en des affaires importantes & publiques , soit qu'il eût à se reposer sur quelqu'un de la conduite de sa Maison & de ses affaires particulières , soit qu'il cherchât un entretien solide & savant , soit qu'il eût besoin de se délasser dans un entretien agréable.

Que ne puis-je représenter par quelque grand & hardi-coup de pinceau , les charmes de sa conversation tels qu'ils me sont demeurés dans la mémoire ! Mais il en est de ceci comme de toutes les autres choses

excellentes , il est très aisé de dire ce qu'elles ne sont pas , & très mal aisé de depeindre ce qu'elles sont. Ne me demandez point ce qu'avoit Sarasin pour plaire si universellement , il n'avoit rien de ce qui déplait en la plûpart des gens d'esprit , & de ceux qui font profession des Lettres. Les uns, ou par une vertu trop austere , ou par un mépris qui les rend eux mêmes méprisables , n'ont de commerce qu'avec les savans , & renoncent volontairement à l'entretien de la plus grande partie du monde. Ils font tort à la Philosophie , car les Dames , à qui l'on dit qu'ils en font profession, au lieu de concevoir sous ce nom, le bon sens & l'amour de la raison, qui ont naturellement mille charmes , se figurent quelque chose d'étrange & de barbare, qui rend les gens de mauvaise humeur, & les empêche d'être sociables. Ils oublient que Socrate leur Fondateur & leur Pere, ( si toutefois ils sont sa legitime posterité ) rioit & dançoit comme un autre homme, & n'estimoit rien d'indigne de lui que le vice. On en voit d'autres qui n'ont , ni ce chagrin , ni cette fierté , mais qui par unetrop forte application à leurs desseins , sont toujours distraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit, tournant sans cesse la vûe d'un autre côté , comme un Amant éloigné de ce qu'il aime. Quelques uns aiant peu de connoissance du monde , & assez de jugement , ne marchent qu'avec crainte dans ce País inconnu , ils ne disent rien pour trop choisir ce qu'ils ont à dire ,

ou

on devroit plutôt leur esprit qu'on ne le voit. Au contraire quelques autres abusent du leur, & de la reputation qu'ils ont acquise. Ils parlent bien, mais ils parlent trop : Ils disent sans cesse de bonnes choses, mais ils n'en laissent point dire aux autres. Qu'ils fassent dans la conversation ce que faisoit cet Ancien dans la Republique, quand il se retiroit de tems en tems pour laisser paroître des vertus moins éclatantes que la sienne. Que dirai je de ceux avec qui on ne sauroit parler de rien que de leurs Ouvrages ; de ceux qui plaisent d'abord, mais qui n'ont toujours que les mêmes choses à dire, aussi ennuyeux la seconde fois, qu'ils étoient divertissans la premiere ; de ceux qui pour montrer leur esprit ne prennent plaisir qu'à contredire ; des opiniâtres soit que par un sot orgueil ils disputent contre la verité qu'ils connoissent, de crainte de se dédire, vice indigne d'un honnête homme, soit qu'ils ne puissent jamais la reconnoître, quand ils sont une fois préoccupés (ce qui est toujours un très grand défaut) soit qu'ils la soutiennent à contretems & avec trop de chaleur, jusques dans les bagatelles, sans complaisance & sans discretion, en quoi il y a pourtant beaucoup de foiblesse ? Mais je n'aurois jamais fait & c'est une matière sans bornes, que celle où je me suis presque engagé par megarde. Je m'arrête & il me suffit de dire qu'on ne remarquoit en Sarasin aucun de ces défauts, & que soit par là, soit par mille autres belles qualitez, il plaisoit à toutes les différentes sortes d'es-

prits, comme s'il n'eût jamais pensé qu'à plaire à chacune ; aux Dames, aux Gens de Lettres, aux Gens de la Cour, aux plus éclairez, aux plus médiocres, dans les affaires, dans les divertissemens, soit qu'il fallut tenir sa place dans une conversation réglée & sérieuse, soit qu'il fallut parmi des personnes tout à fait amies & familières, s'emporter à ces innocentes débauches d'esprit, à ces sages folies où les discours concertez font place aux caprices & aux boutades de la Poësie, & où presque tout est de saison, hormis la raison froide & sévère. Peut-être publiera-t-on un jour des choses qui feront voir combien il excelloit en ce dernier genre, où je suis témoin qu'il eût été inimitable, si ce même esprit de gayeté qui le faisoit aller si loin, inspirant un emportement de joye à tous les autres, ne leur eût fait trouver en eux-mêmes plus de forces qu'ils ne pensoient en avoir.

Sarasin se broüilla avec le beau Séxe pour les avoir décriées dans le Sonnet suivant, qu'il adressa à M. de Charleval.

Loqs qu'Adam vit cette jeune Beauté,  
Faitte pour lui d'une main immortelle,  
S'il l'aina fort, elle de son côté,  
Dont bien nous prend, ne lui fut pas cruelle.

Cher Charleval, alors en vérité  
Je crois qu'il fut une femme fidelle.  
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été ?  
Elle n'avoit qu'un seul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous deux,  
Car bien qu'Adam fut jeune & vigoureux,  
Bienfait de corps & d'esprit agréable :

Elle



Elle aima mieux pour s'en faire conter,  
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,  
Que d'être femme & ne pas \* coqueter.

M. Bayle dit, que la conclusion est non seulement trop satirique contre le Sexe, mais aussi d'un libertinage qui va jusqu'à l'impiété. On diroit, ajoute-t-il, que Sarasin écrivit cela pendant l'accès d'une furieuse jalousie, & aiant appris tout fraîchement que sa Maîtresse avoit eu beaucoup de civilité pour quelques jeunes blondins qui l'avoient louée, car voilà l'un des caprices de l'Amour. Ce Sonnet a été parfaitement bien traduit en autant de Vers Latins par M. de la Monnoye.

*Dictionn.*  
*p. 1194*  
*à l'Article*  
*Eve.*

## AD CAROLUM CATONEM CURTIUM

*Cum vidisset Adam formosæ conjugis ora  
Fecerat aternâ quam Deus ipse manu,  
Protinus arsit amans, nec auanti restitit illa.  
Es bene: transmissum duximus inde genus.  
Blanditiis juvenum mulier tunc in via, credo  
Una fuit, Curti, nulla vel esse potest.  
Quidni blanditiis tunc in via nempè fuisset?  
In toto, dices, Orbe vir unus erat.  
Fallimur ambo sed hic. Quamvis fortissimus esset,  
Ac primo ætatis flore vigeret adhuc,  
Quamvis ingenio, quamvis foret indole felix,  
Et quamvis formâ conspicendus Adam,  
Maluit Eva tamen pellacem audire colubrum,  
Quam nullas mulier noscere blanditiis.*

On n'a pas bien sù le sujet de la disgrâce de Sarasin. M. Pelisson & Menage, qui

\* On trouve dans quelques Editions *caqueter*, mais fautivement.

pouvoient le savoir, ne nous en ont rien voulu dire, & Perrault dit seulement qu'il tomba dans la disgrâce du Prince de Conti, pour s'être mêlé d'une affaire qui lui avoit déplû. Mais on prétend que ce Prince en vint jusqu'à le maltraiter cruellement. Heureuses, cent fois heureuses les Républiques, où le plus petit, dès qu'il fait son devoir, n'a rien à craindre du plus grand Seigneur, & où le moindre Bourgeois peut hardiment reponsser l'insulte par l'insulte. \*

*Menagian.*  
T. 3 p. 191.  
Ed. 1715.

Menage n'avoit pas une grande idée de l'érudition de Sarasin. „ Il ne savoit, dit-  
„ il, presque rien qu'un peu de Latin &  
„ quelques mots Grecs. Il a voulu faire  
„ le savant dans son Ouvrage intitulé *At-*  
„ *ticus Secundus*: c'est pour cela que je dis  
„ qu'il y a mis tout ce qu'il savoit. Mais  
le nouvel Editeur du *Menagiana* a très bien justifié Sarasin dans ses excellentes Observations sur cet Ouvrage. Sarasin, dit-il, a été un des plus beaux esprits que la France ait euë. Pour du savoir, ses Ouvrages font connoître qu'il en avoit plus que médiocrement. Ce n'est pas seulement dans son *Atticus Secundus* qu'il a mis de l'érudition, il en a mis aussi beaucoup & d'un autre genre, dans sa lettre sur le Jeu des Echets,

\* Le Sr. de la Croix dit à la p. 410. de son *Art de la Poësie*, que Sarasin écrivit deux Lettres avant que de mourir, l'une à Mademoiselle de Scuderi, & l'autre à Menage, où il leur marquoit qu'il mouroit leur Serviteur: mais que le Prince de Conti les retint. Cet Auteur ajoûte que le caractère de Sarasin est très bien décrit dans la *Clelie*, sous le nom d'*Amilcar*;

Echets, que Menage lui-même dans ses *Origines* au mot *Echets*, appelle savante & curieuse. Le véritable savoir d'ailleurs consiste, non pas à entasser citations sur citations, mais à écrire avec jugement, & à varier agréablement son stile, suivant la diversité des sujets. C'est ce que Sarasin a su admirablement bien faire.

J'apprens dans le *Menagiana* que Sarasin avoit été en Allemagne, où il s'acquit l'estime de la Princesse Sophie fille du Roi de Bohême, & bonne amie de M. Descartes.

„ Il m'écrivoit de là, dit Menage, pour T. 2. p. 208.  
 „ me marquer qu'il m'aimoit très particu- Ed. 1715.  
 „ lièrement, que j'étois dans son cœur & sur  
 „ son ongle, que cela m'étoit bien glorieux,  
 „ puisque plus il alloit en avant, moins il ai-  
 „ moit de gens. Et dans une autre lettre,  
 „ pour me marquer qu'il étoit toujours le  
 „ même. J'ai, me disoit-il, la même con-  
 „ stance pour mes amis, & la même gayeté  
 „ pour me faire la comedia à me stesso al dis-  
 „ petto della Fortuna.

Il est surprenant que tant d'Auteurs aient pu se tromper sur le tems de la mort de Sarasin. Aucun, si l'on en excepte M. Huet, ne l'a fixée exactement. Rien n'étoit pourtant plus facile à savoir. Le Privilege qui est à la tête de ses Oeuvres nous apprend que Sarasin étoit mort vers la fin de l'année 1654. ou au commencement de 1655. Car le Privilege est daté du 23. Février 1655. & il étoit mort un peu auparavant, comme l'on voit par ces paroles,  
 „ Notre Amé & Feal Conseiller & Aumô-  
 „ nier

„ nier ordinaire Gilles Menage nous a fait  
 „ remontrer que notre Amé & Feal Con-  
 „ seiller en nos Conseils, Jean François  
 „ Sarasin, Intendant de la Maison & des  
 „ affaires de notre très Cher & très Amé  
 „ Cousin le Prince de Conti, étant décédé  
 „ depuis peu, & aiant laissé divers Ouvra-  
 „ ges par lui composez, tant en Vers qu'en  
 „ Prose, il auroit désiré en mourant qu'ils  
 „ fussent mis entre les mains de l'Exposant  
 „ son intime ami, pour en disposer selon  
 „ qu'il le jugera à propos; ce qui aiant été  
 „ executé par la Veuve & Héritiers dudit  
 „ défunt, ledit Exposant auroit fait choix  
 „ avec quelques autres de leurs Amis com-  
 „ muns de ceux desdits Ouvrages qui peu-  
 „ vent être mis en lumière &c.

Il paroît visiblement par cet endroit que  
 ceux qui ont fait mourir Sarasin plus tard,  
 se sont mépris. Tels sont, pour le remar-  
 quer en passant, Baillet qui dans ses Juge-  
 mens des Savans dit que Sarasin étoit mort  
*dès devant* l'année 1658. Le Sr. de la Croix  
 qui dans son Art de la Poësie met la mort  
 de Sarasin à l'année 1657. & après eux Clau-  
 de Ignace Breugiere, Sieur de Barante,  
 dans son Recueil des plus belles Epigram-  
 mes des Poëtes François publié à Paris en  
 1698. Perrault dans ses Hommes Illus-  
 tres, le Continuateur du Moreri de l'édi-  
 tion de Paris 1712, & celui qui a mis une  
 liste des principaux Auteurs François à la  
 tête du Dictionnaire de Richelet de l'Édi-  
 tion de Geneve 1710. 4. ont tous fait la  
 même méprise. Pareillement on a fait di-

re

re à Menage dans le *Menagiana* que Sarasin étoit mort en 1657. faute que le nouvel Editeur de cet Ouvrage n'a eu garde d'y laisser.

Sarasin fut enterré à *Pezenas*, Ville du Languedoc. J'ai trouvé ce fait dans un coin d'une Lettre de *Montreuil* à une Demoiselle, il n'y a, ajoute t-il, nulle différence entre la pierre qui est sur son tombeau & celle qui est sur le tombeau d'un Cordonnier qui le touche; & si je gage que le Cordonnier n'a jamais fait de si bons Sonnets que celui que *d'être femme & ne ne pas coqueter*. Cela me fit bien perdre l'envie de me rendre immortel par mes Vers, j'aime mieux être le plus long-tems que je pourrai un pauvre mortel comme je suis, sujet à toutes les rigueurs du tems & aux vôtres.

Sarasin ne publia presque aucun Ouvrage de son vivant, mais nous venons de voir qu'en mourant il ordonna qu'on remittous ses Ecrits à Menage afin qu'il en disposât comme il le jugeroit à propos. Il avoit, dit Baillet, évité la qualité d'Auteur tant qu'il avoit vécu & il lui avoit préféré celle d'honnête homme : expression impertinente, s'il en fut jamais, tout comme si la qualité d'Auteur & celle d'honnête homme fussent deux choses incompatibles. Cette expression est encore fausse, puisque du vivant de Sarasin parut son *Histoire du Siège de Dunkerque*, sa *Pompe funebre de Voiture*, & son *Discours de la Tragedie*.

Ce fut donc en 1656. que Menage don-

na

na au Public les Oeuvres de Sarasin en un Volume in 4. Il mit le Portrait de l'Auteur gravé par Nanteuil à la tête de l'Ouvrage qu'il dédia à Mademoiselle de Scuderi.

Avant que de parler des Ouvrages de Sarasin, je dirai quelque chose sur son stile & sur son genre d'écrire. On a dit que sa manière d'écrire & de composer tenoit le milieu entre Balzac & Voiture. Le stile de Balzac quoi qu'inimitable, si l'on veut, a quelque chose de grave, de contraint & de gêné. Voiture au contraire a donné dans un autre excès, à force de vouloir perpétuellement plaisanter & badiner sur toutes sortes de sujets, & à force de vouloir plaire il en plaît quelquefois un peu moins. Mais le stile de Sarasin est aisé, naturel, engageant, & diversifié selon les sujets qu'il traite. Sarasin, comme on le remarque dans les *Jugemens des Savans* de Baillet, possédoit éminemment les deux principales qualitez des Poètes qui sont l'invention & la facilité. Pour ce qui est de l'invention, on peut dire que ses Poësies ont toujours quelque chose d'ingénieux, de nouveau, de particulier, qu'il n'a point pris d'ailleurs, & qu'il ne doit qu'à lui-même. Quant à la facilité des Vers il l'a très grande. Il n'y a rien de plus net, de plus libre, de plus aisé, de plus coulant. Non seulement la Nature y paroît par tout, mais elle y paroît par tout à son aise.

M. Pellisson est l'Auteur du Discours qu'on voit à la tête des Oeuvres de Sarasin.

Cc

Ce Discours a été & avec raison, universellement applaudi. Le P. Bouhours dans son Entretien *sur la Langue Française*, dit que c'est une très belle chose, qu'il l'a lû plusieurs fois, & qu'il l'a toujours lû avec plaisir. Richelet en parle dans les mêmes termes en son Dictionnaire au mot *Préface*, il ajoute néanmoins, qu'il y a quelque chose de faux. Les Précieuses de Montpellier décrites si agréablement dans le *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle*, en jugeoient tout autrement. Conformément à leur caractère elles n'estimoient dans Sarasin que l'Épître Dédicatoire de Menage, & traitoient de ridicule la Préface de M. Pellisson.

Je viens aux Ouvrages mêmes de Sarasin. Nous avons vû que la première Edition en parût en 1656. in 4. Il s'en fit plusieurs autres depuis. J'en ai vû une de Paris de 1658. in 8. Les *Huguetans* la réimprimerent en Hollande en 1694. in 12. On trouve dans ces deux dernières Editions diverses Pièces en Prose & en Vers qui ne sont point dans la première.

I. Des Pièces qui composent les Oeuvres de Sarasin, *l'Histoire du Siège de Dunquerque* se présente la première. Après l'avoir lûë, on ne sauroit que conclurre que c'est l'Ouvrage d'une main maîtresse qui n'abandonne jamais le jugement pour courir après le bel esprit, & ne cherche point de fleurs quand c'est la saison des fruits: Jusques-là, dit M. Pellisson, qu'écrivant *l'Histoire d'une action particulière qui tient*

E e beau-

beaucoup de la simple relation, il a retenu son stile dans une juste médiocrité, sans lui permettre de s'élever trop ambitieusement au dessus de son sujet, & a mérité d'extrêmes louanges par cela même qu'il semble ne les avoir pas recherchées.

II. *La Conspiration de Valstein* est divinement bien écrite. Elle prouve que Sarasin, s'il eût voulu, eût été un excellent Historien, nous n'avons malheureusement que le commencement de cette Pièce, qu'apparemment après lui personne n'osera achever. Menage néanmoins trouvoit qu'elle étoit écrite d'un stile trop poétique. On en peut, dit-il, juger par ces paroles: *Un superbe Palais s'élevoit sur la ruine de ces*

T. 3. p. 191.  
Ed. 1735.

*Maisons.* Le nouvel Editeur du Menagiana remarque fort bien sur cet endroit, que le passage qu'on cite de la Conspiration de Valstein n'est pas ainsi dans le Livre, & que quand il y seroit, le dessein qu'avoit l'Auteur de donner une haute idée de la magnificence de Walstein, demandoit en cet endroit une expression relevée. Le passage au reste est conçu en ces termes.

» Pour commencer par sa demeure, les  
 » lieux qu'il habitoit sembloient moins les  
 » maisons d'un Particulier que les Palais  
 » d'un Monarque; car il avoit avec la plu-  
 » part des hommes cette foiblesse, de vou-  
 » loir laisser en des masses de pierre des  
 » monumens de grandeur, ne songeant pas  
 » que les fâcheux accidens de la Nature ou  
 » de la Fortune, les pouvoient détruire en  
 » un moment; & qu'enfin quelque soin  
 » qu'on



„ qu'on prit de les conserver, dans peu  
 „ d'années, ils se ruinoient d'eux-mêmes.  
 „ Son Hôtel de Prague recevoit le monde  
 „ par six grandes portes, & dans un espace  
 „ fort étendu, jettoit ses fondemens sur la  
 „ ruine de cent maisons, qu'on avoit abattues  
 „ pour le bâtir.

III. *La Vie de Pomponius Atticus* traduite  
 du Latin de *Cornelius Nepos*. Cette ver-  
 sion est fidèle & en même tems fort élegan-  
 te. Cette vie est d'ailleurs une des plus  
 belles qui nous reste de l'Antiquité. M.  
 Bayle critique Sarasin d'avoir dit dans sa  
 traduction que la Ville d'Athenes érigea  
 aussi des Statuës à Pilia femme d'Atticus.  
 Il ajoute qu'il est visible que Sarasin s'est  
 servi d'une mauvaise Edition, car il ne faut  
 point lire *Pilia* dans *Cornelius Nepos*. Le  
 mariage d'Atticus suivit de trop loin son re-  
 tour d'Athenes, pour que les Atheniens  
 aient songé à ériger des Statuës à sa femme.  
*Cornelius Nepos* auroit-il été assez étourdi  
 pour nous parler des Statuës de Pilia, sans  
 dire ce qu'elle étoit ? La critique de M.  
 Bayle est fondée, mais je dirai néanmoins  
 à la décharge de Sarasin qu'on lit *Pilia* dans  
 plusieurs Editions, & plusieurs Savans qui  
 se sont mêlez de corriger cet endroit n'ont  
 rien fait qui vaille, comme il me seroit ai-  
 sé de le prouver, si c'en étoit le lieu.

IV. Le Dialogue sur la question, *s'il faut  
 qu'un jeune homme soit amoureux*, est rempli  
 de politesse, de galanterie & d'érudition.  
 On le finit en demeurant tous d'accord que  
 rien n'est si nécessaire à un jeune homme

pour devenir accompli, que de servir une honnête femme.

V. *Opinions du nom & du Jeu des Ecbeets.* Cette Dissertation est écrite avec beaucoup d'enjouement & d'érudition. Menage la traite de savante & curieuse dans ses *Origines Françoises* au mot *Ecbeets*.

VI. *La Pompe funebre de Voituré* parut pour la première fois dans les *Miscellanea* de Menage (auquel elle est adressée) qui furent imprimez à Paris en 1652. in 4. M. Pellisson dit que c'est un chef-d'œuvre d'esprit, de galanterie, de délicatesse, & d'invention, & je ne crois pas qu'aucun de ceux qui l'auront lûe fassent difficulté de souscrire à ce jugement. On peut ajouter qu'elle a reçu un nouvel éclat, lors qu'on lui a opposé ou qu'on a fait à son imitation d'autres Pompes funebres comme celles de Scarron & de la Calprenede.

Voyez *Guerres*  
*des An-*  
*teurs.*

VII. On voit ensuite l'*Ode de Calliope sur la Bataille de Lens*, & une *Lettre* à la Marquise de Montausier: Pièces mêlées de Prose & de Vers. Elles sont suivies d'un *Discours de la Tragedie, ou Remarques sur l'amour Tyrannique de M. de Scuderi*. Ce fut un de ses premiers travaux qu'il publia sous le nom de *Sillac d'Arbois*, ou en loüant, dit M. Pellisson, très dignement ce fameux Poëme, il mérita lui-même mille loüanges.

VIII. Les *Poësies* de Sarasin renferment des Pièces tout à fait charmantes pleines de sel & d'esprit. Une des plus considérables de ce nombre est *Dulot vaincu, ou la Défaite des Bouts-rimez*. Voici le sujet

jet du Poëme. L'extravagance d'un Poëte nommé Dulot, donna lieu à cette invention. Un jour comme il se plaignoit en presence de plusieurs personnes qu'on lui avoit dérobé quelques papiers, & particulièrement trois cent Sonnets qu'il regrettoit plus que tout le reste, quelqu'un s'étonnant qu'il en eût fait un si grand nombre, il repliqua que c'étoient des *Sonnets en blanc*; c'est à dire, des Bouts-rimez de tous ces Sonnets qu'il avoit dessein de remplir. Cela sembla plaisant, & depuis on commença à faire par une espèce de jeu dans les compagnies ce que Dulot faisoit sérieusement, chacun se piquant à l'envi de remplir heureusement & facilement, les rimes bizarres qu'on lui donnoit. On les choisissoit d'ordinaire de cette sorte pour augmenter la difficulté, quoi qu'au jugement des plus fins ces Rimes bizarres soient bien souvent celles qui embarrassent le moins, & qui fournissent le plus de choses nouvelles & surprenantes pour ce stile folâtre & burlesque. Il y eût un Recueil imprimé de cette sorte de Sonnets en 1649. Quelque tems après on sembla s'en dégoûter, & ils ne furent plus si communs jusqu'à l'année 1654. qu'une personne de grande considération les remit en réputation sans y penser. Car à quelqu'une de ses heures perduës il appliqua ce genre de Poësie à son véritable usage, & fit en se jouant un Sonnet de Bouts-rimez sur la mort du Perroquet d'une Dame de sa connoissance. Cet exemple réveilla tout ce qu'il

y avoit de gens en France qui favoient rimer ; on ne vit durant plusieurs mois que des Sonnets sur ces mêmes Bouts-rimez, & leur sujet ordinaire étoit, ou le Perroquet ou Sainte Menchoud qu'on venoit de reprendre sur les Ennemis. M. Sarasin fit aussi un de ces Sonnets sur le Perroquet ; mais s'ennuyant à la fin qu'une Poësie comme celle-là, ôtat, pour ainsi dire, le cours à toutes les autres, il commença à parler par tout contre les Bouts-rimez, & conçut le dessein de ce Poëme, qu'il composa en quatre ou cinq jours, & qu'il n'a pas eu le tems de corriger. C'est une imitation plaisante du Poëme Heroïque, qui est le plus serieux & le plus grave de tous, ou du moins une des principales parties. L'Auteur s'attache sur tout à deux choses, ou les Poëtes Epiques font d'ordinaire un effort particulier ; l'une est ce que les Italiens nomment *Rassegna*, la revüe ou le denombrement des Troupes, de leurs Chefs ; & l'autre la description du combat. Il feint que le Poëte Dulot (à qui il donne pour Pere le Herty, ce fou des petites maisons, duquel on a tant parlé) que Dulot, dis-je, ayant essayé autrefois en vain de détruire la bonne Poësie s'avise de faire revolter la Nation des Bouts-rimez, & de les amener sous les armes aux Portes de Paris. Il les represente conduits par quatorze Chefs, qui sont les quatorze Rimes que le Perroquet rendoit alors si celebres. Il décrit ensuite l'Armée des bons Vers, la Bataille qui fut donnée dans la plaine de Grenelle, la défaite des

Bouts-

Bouts-rimez , les peines qu'on impoſa aux vaiacus , & finit ſon Poëme par la mort de Dulot , comme Virgile a fini le ſien par la mort de Turnus. Il a rempli cet Ouvrage de tant de choſes agréables , qu'elles doivent faire excuſer aux plus ſévères Critiques , celles qu'il y eut changé lui-même ſ'il eut vécu.

Je ne parlerai point de ſes autres pièces de Poëſie , dont je devois tranſcrire plus des trois quarts ſi je voulois coter les plus jolies. Je rapporterai ſeulement une penſée du Taſſe que Sarſin dans le Fragment de ſon *Rollon Conquerant* , Poëme poſtume dont nous parlerons après , a heureuſement exprimée & qu'il a même ſurpaſſée en l'imitant. Ce Poëte Stance 4. du 16. Chant de ſa *Gieruſaleme liberata* fait ainſi crier Armide après ſon Amant fugitif.

*O tu, che porte*

*Parte teo di me, parte ne laſſi ;  
O prendi l'una, ò rendi l'altra, ò morte!  
Da inſieme ad ambe.*

Cruel qui ſans pitié de ma douleur extrême  
Emportes avec toi la moitié de moi-même,  
Ou prens celle qui reſte , ou d'un dernier  
effort ,  
Donne à toutes les deux une ſoudaine mort.

Le tour de la langue Latine étant plus concis , M. de la Monnoye a dit en deux vers.

*O qui dimidium nostri rapis improbe tecum  
Vel rape quod superest, vel utramque interfice  
partem.*

IX. *Attici secundi G. Orbilius Musca five Bellum Parasiticum.* La Guerre Parasitique. Cette piece qui sert de cloture aux Ouvrages de Sarasin est une Satire que de concert avec tous les Savans de son tems il composa contre le fameux Parasite *Pierre de Montmaur*, dont on a publié depuis peu *l'Histoire* en 2 vol. On n'a pas manqué d'y inserer cette piéce dont on porte avec raison un jugement avantageux. M. Pelisson a dit dans son Discours sur les Oeuvres de Sarasin, qu'on y voyoit beaucoup de savoir, beaucoup d'invention, un genie fort souple & fort heureux pour tout ce qu'il vouloit entreprendre. M. Bayle n'en a pas parlé moins avantageusement. „ L'Ingenieux Sa-  
 „ rasin, dit-il, qui prit part à cette guerre  
 „ contre Montmaur, fut un des plus braves  
 „ combattans. On voit beaucoup de poli-  
 „ tesse & une Littérature bien choisie & bien  
 „ appliquée dans son *Attici Secundi*, &c.  
 On voit dans cette piéce un détail d'une conspiration, dont *Orbibus*, c'est à dire, Montmaur est le Chef. Il leve une armée composée de Parasites, pour fondre sur le Parnasse, mettre tout à feu & à sang, & par ce moyen se vanger des Poètes, qui l'avoient tourné en ridicule en cent manieres différentes, & qui pis est, qui l'avoient fait proscrire de toutes les bonnes tables, où il avoit accès auparavant. Mais toute  
 cctte

*Diction.  
Article  
Montmaur.*

cette nombreuse armée fut dissipée & mise en fuite par un seul regard de la Faim, qu'ils apprehendoient plus que la mort même. Orbilius fut pris prisonnier plus mort que vif, & après avoir tenu Conseil, l'on conclut à le pendre, ce qu'on exécuta. Tout ceci est orné de beaucoup de circonstances que ceux qui entendront le Latin liront avec plaisir dans la pièce même.

Sarasin n'a presque rien écrit dans le genre Epistolaire avec soin : & quand il y étoit obligé par quelque raison de nécessité & de bienfaisance, il ne pouvoit s'y appliquer qu'à regret & avec chagrin, ne pouvant souffrir qu'aussi-tôt qu'on avoit quelque réputation de bien écrire, on n'eût plus la liberté d'écrire comme un autre homme. M. Pelisson témoigne avoir vu une de ses Lettres, où il s'en plaignoit assez plaisamment en ces termes. *J'envie la félicité de mon Procureur, qui commence toutes ses Lettres par, J'AI REÇU LA VOTRE, sans qu'on y trouve rien à dire.* Ce n'est pas que sans y penser il ne lui soit quelquefois échappé des Lettres d'un caractère très agréable & qui lui étoit particulier ; mais comme il n'en gardoit point de Copie, la plupart se sont perduës par la négligence de ses Amis, & à peine en a-t-on trouvé parmi ses papiers quatre ou cinq, qu'on n'a pas voulu publier, de peur qu'il ne semblât que ce fut l'élite d'un plus grand nombre & qu'en choisissant celles-là, on eût condamné toutes les autres.

Ee 5

Bien

Bien des gens ignorent qu'outre ce volume des Oeuvres de Sarasin, il en a paru deux autres assez miuces sous le titre de *Nouvelles Oeuvres de M. Sarasin* à Paris 1675. in 12. & voici comment. Ménage, à qui Sarasin son ami intime avoit recommandé ses Ouvrages en mourant, fit uniquement imprimer celles qu'il jugea les plus dignes de voir le jour, supprimant les autres, comme moins finies, & produites la plupart dans la première jeunesse de Sarasin. Celles-ci étant demeurées entre les mains de Ménage, le Sr. Fleuri son Secrétaire en fit à son insçu une copie, dont long tems après n'étant plus au service de Ménage, il traita pour une legere somme avec *Barbin*. Despréaux consulté sur l'édition de ces pièces, ne les ayant pas trouvées indignes de leur Auteur, Barbin les redigea en deux volumes in 12. intitulés, comme j'ai dit *Nouvelles Oeuvres de M. Sarasin*; on pourroit les appeller des *Fragmens*, parce que ce sont effectivement des Ouvrages qu'on voit bien qui ne sont pas achevez, des morceaux de Poësie plutôt que des Poèmes, jusques-là que le sens & la rime manquent en divers endroits, que l'Imprimeur a eu tort de ne pas marquer avec des Etoiles. Le premier volume commence par une Apologie de la morale d'Epicure. C'est un discours en prose assez long, puisqu'il est de 178. pag: Il y a de beaux endroits, & ce n'est pas un mauvais signe pour l'Ouvrage, d'avoir été, quoi que faussement, attribué à St. Evremond. Le reste de ce volume & le second  
 tout



tout entier ne contiennent que des pièces en vers , les plus longues desquelles au nombre de trois , & en même tems les meilleures , sont l'Eglogue *Myrtis* , imitée du *Myrtilus* de Hugue Grotius , & deux essais de Poësie Heroïque , savoir la *Guerre Espagnole* , imitée du Poëme de Petrone qui commence ,

*Orhem jam totum victor Romanus habebat.*

Et *Rollon conquérant* pareillement imité tant de divers Livres de l'Énéide de Virgile , que du Chant 16. de la Jérusalem du Tasse. Essais où regne d'un bout à l'autre une narration coulante , un sublime sans enture , un Art de paroître Original en copiant ; essais en un mot qu'à l'exception du *Lutrin* & de la *Défaite des Bouts-rimez* je préférerois presque à tout ce que depuis un peu plus de soixante ans on nous a donné dans le genre Epique. De quoi un si heureux naturel n'auroit-il pas été capable , si une plus longue vie lui avoit donné le loisir de perfectionner ses ébauches ?

## ARTICLE XIV.

SENTIMENS DE CLEANTE sur les  
*Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, par  
 M. D\*\*\* de l'Academie. *Seconde Edition*  
*revuë & corrigée.* A Paris 1700.  
 en 2. vol. in 12.

COMME ce Livre est peu connu dans ce  
 Pais, quoi qu'il merite fort de l'être,  
 j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'en don-  
 ner ici un leger Extrait. Je ferai néanmoins  
 auparavant, selon ma methode, l'Histoire  
 de cet Ouvrage.

Le P. *Bouhours* Jesuite fort connu par une  
 grande quantité d'Ouvrages qu'il a mis au  
 jour, publia en 1671. un Livre intitulé  
*Entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Le stile de  
 cet Ouvrage, la varieté qui y regnoit & les  
 jolies choses dont il étoit rempli attirerent  
 à l'Auteur beaucoup d'éloges & au Libraire  
 un débit si considérable qu'en moins de  
 six mois il s'en fit deux Editions qui ont été  
 suivies de plusieurs autres. Sur ces entrefaites  
 parurent les *Sentimens de Cleante* sur ces En-  
 tretiens, où l'on critiquoit impitoyablement  
 le P. *Bouhours* sans lui faire quartier sur la  
 moindre bagatelle. L'on fait à n'en pouvoir  
 douter, que ce fut Jean Barbier Daucourt  
 qui sous le nom de Cleante attaqua le P.  
*Bouhours*. Il fut choisi par l'Académie  
 Françoisse pour remplir la place vacante  
 par la mort de M. *Mezeral*. Furetiere  
 parle

parle de lui avec mépris dans ses *Factums contre l'Académie Française* „ je ne suis pas , „ dit il , de ceux qui l'accusent d'avoir fait „ la critique des Entretiens du P. Bouhours , „ dont il fait semblant d'être Auteur ; car „ on sçait que c'est une charité qu'un fa- „ meux Janseniste lui a prêtée. Mais il n'est pas sûr de s'en fier à la décision de Furrière , qui étoit piqué au jeu , Ménage juge plus desintéressé dit que Barbier Daurcour étoit un des meilleurs sujets de l'Académie ; il n'a publié , que je sache aucun autre Ouvrage , si ce n'est quelques Discours & quelques Poësies qu'on trouve dans les *Recueils* de l'Académie. Il mourut en 1694.

*Menagian.*  
T. 3. p. 5.

Au reste ces Sentimens de Cleante causerent bien du chagrin au P. Bouhours. Il fit tout ce qu'il put pour les supprimer , mais il n'y eut pas moyen , on les réimprima en Hollande l'an 1672. „ Le P. Bouhours , dit Ménage a traité d'une manière bien différente les Sentimens de Cleante sur ses Entretiens d'Ariste & d'Eugene , & ceux de Clearque sur les Dialogues d'Eudoxe , & de Philandre. Il a fait ce qu'il a pu pour faire supprimer les premiers , & il n'a pas été en son pouvoir de suivre l'avis du Pere Commire , qui lui avoit conseiller de les mépriser.

*Menagian.*  
T. 3. p. 4.  
Ed. 1715.

„ *Ne sis , Buhursi , magnanimo pudor*  
„ *Vanum Cleantem ferre silentio ,*  
„ *Tuaque ne digneris ira*  
„ *Pugna avidum Juvencem superba.*

Mais

„ Mais pour les Sentimens de Clearque,  
 „ il les donnoit lui-même à ses Amis; com-  
 „ me M. Despreaux le faisoit des écrits qu'on  
 „ publioit contre lui.

Peu de tems après que la première partie des  
 Sentimens de Cleante eussent paru, un Ano-  
 nyme prit le parti du P. Bouhours dans un  
 Livre qu'il intitula *de la Delicatesse*. L'on  
 a sù depuis que cet Anonyme étoit l'Ab-  
 bé de Villars. Ménage est un de ceux  
 qui me l'ont appris, & comme il ajoute  
 quelques particularitez, on me permettra  
 bien de transcrire ce qu'il en dit en se  
 justifiant contre le P. Bouhours. A l'égard

Préface de  
 la 2. partie  
 des Obser-  
 vations de Mé-  
 nage sur la  
 langue  
 Françoisse.

„ de l'Abbé de Villars, car c'est lui qui  
 „ est l'Auteur de l'Histoire du Conte de  
 „ Gabalis, le P. Bouhours peut-il se plain-  
 „ dre de moi de l'avoir mis dans la com-  
 „ pagnie d'un homme de qualité, d'un  
 „ homme d'esprit, d'un homme de savoir;  
 „ mais d'un homme qui étoit particuliere-  
 „ ment de ses Amis, mais à qui il avoit  
 „ obligation. Car l'Abbé de Villars est  
 „ aussi l'Auteur du Livre de la Delicates-  
 „ se, fait pour la defense du P. Bothours  
 „ contre les Sentimens de Cleante, sur les  
 „ Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Et le  
 „ P. Bouhours s'est trouvé non seulement  
 „ obligé, mais honoré de cette réponse,  
 „ comme il l'a lui-même témoigné à l'Au-  
 „ teur, par une Lettre de remerciement.  
 „ J'ai vu entre les mains de l'Abbé de Vil-  
 „ lars l'Original de cette Lettre.

Pour dire quelque chose de plus précis  
 de ce même Abbé de Villars je rapporteraï

ce

ce qu'on en trouve dans *Vignemil-Marville*. T. L. p. 26.  
 Le Comte de Gabalis, dit-il, est le Titre d'un fort petit Livre qui a passé pour un des mieux écrits de ce tems-ci. L'Abbé de Villars, qui étoit venu de Toulouse à Paris pour faire sa fortune par la prédication, est l'Auteur de ce plaisant Ouvrage. Les cinq Entretiens qui la composent, sont le résultat des conférences gages, que cet Abbé avoit à la porte de Richelieu, avec une cabale de gens de bel esprit & de belle humeur comme lui : Quand ce Livre parut la première fois, on n'y fit pas grande réflexion, mais à la fin les conséquences en étant très dangereuses en un tems, où ces fortes de curiositez commençoient à se mettre en crédit, on défendit la chaire à ce devot Prédicateur, & son Livre fut interdit. On n'a point sù si l'Auteur ne vouloit que badiner, ou s'il parloit tout de bon. Le second volume qu'il promettoit auroit décidé la question : Mais le pauvre malheureux bientôt après, fut égorgé par des scelerats sur le chemin de Lyon. Les Rieurs dans une affaire si triste, disoient que c'étoient des *Gnomes* & des *Silphes* deguisez qui avoient fait le coup, pour le punir d'avoir revelé les secrets de la cabale : ce qui est un crime qui ne se pardonne point par ces Messieurs les Esprits, comme l'Abbé de Villars l'a reconnu lui-même dans son Livre.

Mais il est tems de revenir au *Traité de la Delicatesse*, cet Ouvrage ne demeura point sans réplique, car immédiatement après

après Barbier Daucour publia la seconde partie des *Sentimens de Cleante*, où il s'attacha particulièrement à relever & à refuter l'Abbé de Villars.

Après avoir fait ici l'Histoire de cette dispute, je passe aux Ouvrages mêmes qu'elle fit éclore.

On peut dire des *Sentimens* de Cleante que c'est un des plus jolis Livres & des mieux écrits que nous ayons. Ses Critiques sont pour la plupart très judicieuses, mais quelquefois un peu trop outrées. La première partie contient huit Lettres, dans lesquelles il examine les six Entretiens qui composent l'Ouvrage du P. Bouhours, savoir *la Mer, la langue Française, le Secret, le Bel Esprit, le je ne sçai quoi, les Devises*.

Cleante commence sa première Lettre par rapporter le jugement que les honnêtes gens portoient du Livre du P. Bouhours. C'est dit-il, un sentiment assez commun parmi eux que le Livre est bien écrit, que le stile en est pur, clair, poli, doux, & qu'avec cela il y a de la vivacité & du brillant; mais ils n'y trouvent point cette solidité d'esprit qui devoit y être, ni cette agréable utilité qui plait & qui instruit tout ensemble. C'est un Livre disent ils, mais ce n'est que cela, le bon sens ne s'y trouve pas toujours, & l'on voit quelquefois en sa place un certain amour propre qui se flatte, qui se vante, qui s'en fait accroire, qui juge de tout à sa fantaisie, & qui seroit seul capable de gâter un bon Livre. D'ailleurs  
it

il y a une disproportion surprenante de ce que l'Auteur dit avec ce qu'il est, car assurément son Livre ne répond pas autant qu'on l'esperoit à l'honneur & à la Sainteté de sa profession. Ils ajoûtent qu'on ne fait point qui parle dans ces Entretiens d'Ariste & d'Eugene, car ce n'est ni Eugene ni Ariste; mais un troisiéme qui ne se nomme point & qui ne dit point comment il a sù des conversations, qu'il rapporte si exactement. Outre cela les recits y sont trop longs, les descriptions trop pompeuses, les comparaisons trop frequentes & trop parées; toutes choses contraires au genie & à la liberté des conversations *familieres sans étude & à qui l'occasion seule donne des sujets*, comme l'Auteur l'a dit de celles de son Ariste, & de son Eugene.

De cette Critique generale, Cleante passe à une particuliere en examinant l'Entretien de *la Mer*. Il y trouve d'abord plusieurs manquemens de réflexion de la part du P. Bouhours: par exemple Ariste & Eugene sont deux Amis intimes qui se rencontrent heureusement dans un Pais étranger. Il se promettent de se voir tous les jours, ils choisissent pour cela le bord de la mer, & cependant à la première conversation ils ne savent que dire, ils revent déjà & commencent brusquement leur Entretien pour parler d'une chose aussi indifferente que la Mer, au lieu de s'entretenir du moins auparavant de ce qui les touchoit le plus. On y agite ensuite la curieuse question, savoir *si la mer est plus belle quand elle est agitée*,  
Ff que

que quand elle est tranquille. Eugene soutient. Qu'il n'y a rien qui touche, & qui divertisse même d'avantage, que de voir un Navire servir de jouet aux vents & aux vagues. Cruel divertissement ! s'écrie avec raison Cleante. Un peu plus loin Ariste parlant des avantages de la Navigation, & louant l'Auteur de cet Art, Eugene lui repond : Pour moi je ne trouve pas fort bon que cet homme ait appris aux autres à se briser contre des rochers & à mourir sans sepulture. Notre Auteur ne trouve point qu'il y ait de la justesse d'esprit dans tout cela. C'est comme si l'on disoit, que celui qui a montré aux hommes l'art de bâtir, leur a aussi appris à tomber de dessus les toits des maisons, parce que cela arrive quelquefois. Cleante critique ensuite le P. Bouhours de s'arrêter trop à rapporter des choses communes sur le flux & reflux de la Mer, d'avoir confondu les rôles & les caractères d'Ariste & d'Eugene, d'avoir fait tomber Ariste en contradiction, celui-ci étant convenu dans cet Entretien qu'Eugene n'avoit point pénétré dans les secrets de la nature, & à trois cent pages de là, lui ayant fait dire le contraire : de s'être trop jetté dans les comparaisons, & d'avoir rempli une bonne partie de son Entretien, de bagatelles, de contes, de fables, & des noms de toutes les raretez vrayes ou fausses, que l'on dit être dans la Mer.

La seconde Lettre roule sur le second Entretien qui est de *la Langue Française*, où le P. Bouhours se propose principalement de faire voir les avantages de cette langue, &



& de juger des Ouvrages qui s'y écrivent. Cleante tombe d'accord , que dans les deux parties de l'Entretien il y a de bonnes choses , que tout le stile en general est pur & correct , que l'éloge & l'Histoire qu'il fait de la Langue Françoisse sont justes & véritables. Mais il fait voir clairement qu'il les a pris presque mot à mot du 7. Livre des *Recherches* de Pasquier , & des *Avantages de la Langue Françoisse sur la Latine* par M. le Laboureur , sans nommer ces Auteurs. Il lui reproche ensuite d'avoir dit son sentiment avec trop peu de précaution & de retenue , & ajoute qu'il auroit du prendre garde à ne point faire paroître tant d'affectation , tant de comparaisons , tant de contrarietez , tant de bonne opinion de soi-même. A l'égard des comparaisons on en trouve une pepiniere dans cet Entretien , il n'y en a pas moins de quarante. Elles sont entassées l'une sur l'autre ; on en trouve quelquefois trois ou quatre dans une seule page. Les langues y sont comparées à tous les Arts & à tous les Artisans , cinq fois aux Rivieres , & plus de dix fois aux Femmes & aux Filles.

Cleante verifie dans sa troisième Lettre par quantité d'exemples ce qu'il avoit avancé des décisions hardies du P. Bouhours , & à l'occasion de quelques façons de parler que celui-ci avoit critiquées dans l'Auteur de la traduction de l'imitation de J. Christ , notre Auteur prouve que le P. Bouhours est tombé lui-même dans de semblables fautes de stile.

La quatrième Lettre contient la Critique du troisième Entretien du P. Bouhours. Il le nomme *le secret*, notre Auteur convient qu'on y trouve de fort bonnes choses. On y voit des devises, des mots politiques, des exemples de toutes sortes, le Sphinx Dieu de l'Enigme gravé sur le cachet d'Auguste, le mot de Louïs XI. *qui nescit dissimulare, nescit regnare*; le mot de Metellus, de Pierre d'Arragon, & du Pape Martin IV. *Si ma chemise savoit mon dessein, je la brûlerois*; l'exemple des Juges de l'Arcopage; l'exemple des Sénateurs Romains; l'exemple de Scipion, d'Annibal, de Tibere, de Pompée qui se brula le doigt pour ne pas découvrir les secrets de la République, l'exemple d'une Femme d'Athenes qui se coupa la langue pour ne point dire ce qu'elle vouloit cacher, l'exemple de la République de Venise dans la ligue faite contre Charles VIII Roi de France; l'Histoire du rétablissement des Rois de Portugal en la personne du Duc de Bragance, l'Histoire du jeune Papyrius, qui trompa adroitement la curiosité de sa Mere, pour lui cacher la résolution du Senat.

On voit d'un autre côté les exemples & les Histoires contraires: l'Építaphe d'une Femme Espagnole qui parloit toujours, & qui mourut n'ayant plus rien à dire, la plaisanterie d'un Valet dans Terence, qui dit qu'il est percé de toutes parts & qu'il ne peut rien retenir, *Plenus rimarum sum, hác atque illác perfluo*. Pasquin avec un baillon sur lequel est écrit, *je creve, jo crepo*. Outre cela

In Eunach.

il

il y a des comparaisons & des pensées de Plutarque, de Valere Maxime, de Tacite, d'Aristote, de Socrate, &c.

Cependant quoi que les parties de cet Ouvrage soient excellentes & des meilleurs Maîtres de l'Antiquité, Cicante trouve qu'il s'en faut de beaucoup que l'Ouvrage entier soit achevé. Il y trouve à redire que le P. Bouhours au lieu de faire de son Ariste un homme retenu secret, & fidèle, en fait un homme peu scrupuleux en matière de secret, & qui a bien de la peine à comprendre qu'on soit obligé de le garder à qui ne nous le garde pas. Il le critique ensuite d'attaquer généralement toutes les Femmes, sans en excepter une, sur le Chapitre du secret, & de pousser la raillerie trop loin, comme aussi d'insulter hors de sujet toute une nation comme il l'a fait à l'égard des Allemans en parlant du vin.

Il s'agit dans la cinquième Lettre du *Bel Esprit*, qui est le quatrième du P. Bouhours. Cicante y trouve matière à critique, en ce que l'Auteur le commence par se louer, en ce qu'il se contredit dans le caractère qu'il fait de Gratian, en ce qu'il fait dire à Eugene, *je ne pensois pas qu'une Femme put être bel esprit*, mais sur tout en ce qu'il demande *si un Allemand peut-être bel esprit*. Et qu'il répond à cette question en disant, que *c'est comme un prodige qu'un Allemand soit spirituel*.

A l'égard de cette question le P. Bouhours a été relevé de la bonne maniere

par les \* Allemans & a auffi été defavoüé par ceux de fa nation.

La fixième Lettre est destinée à examiner le cinquième entretien du P. Bouhours. Cct entretien qui est d'un dessein tout nouveau a pour Titre *le je ne sçai quoi* ; l'Auteur , dit Cleante , y parle je ne sçai comment. C'est une repetition continuelle où l'on ne trouve presqu'autre chose que ces mots : *impression secreta , sympathie , ascendant , penchant , instinct , inclination , air , charme , agrément*. Cleante reproche encore à l'Auteur d'avoir trop raffiné & des'être trop étendu sur ce *je ne sçai quoi*, & entr'autres critiques il le blâme fort d'avoir défini la Grace *un je ne sçai quoi*.

La septième Lettre roule sur le fixième & dernier entretien que le P. Bouhours a appellé *les Devises*. Les principales remarques que notre Auteur y fait sont , la longueur de la conversation , elle dure huit fois plus que la précédente & toujours sur les Devises ; le nombre des devises , il y en a six cent tirées de divers Auteurs , c'étoit assez de la fixième partie ; la prodigieuse Mémoire d'Ariste , lequel dans un Entretien sans separation & à qui l'occasion , seule a donné le sujet , s'est ressouvenu de six cens devises en diverses langues ; & enfin la docilité & l'attention d'Eugene , à peine y parle-t-il , & quand il y parle , ce n'est que pour propo-

\* Voyez sur cela les *Mémoires concernant les vies de plusieurs Modernes* par M. Ancillon p. 265. & suiv.

proposer ses difficultez & pour demander des exemples.

La huitième & dernière Lettre sert à critiquer la Table des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, & la figure qui est à la tête de ce Livre.

Je ne dirai qu'un mot du *Traité de la Delicatsesse* que l'Abbé de Villars opposa à ces sentimens de Cleante. Cet Ouvrage renferme cinq Dialogues, dans lesquels l'Auteur fait de son mieux pour justifier le P. Bouhours contre les objections de Cleante, mais il ne réussit que rarement. Cela n'empêche pas que le Livre ne soit bien écrit, le debut en est aussi fort joli. „ ALI-  
 „ TON. Je vous prie Paschase, défaites-  
 „ vous de la qualité d'Auteur. PASCH. Il  
 „ est impossible, c'est un caractère indele-  
 „ bile, quiconque a fait un Livre est Au-  
 „ teur toute sa vie. ALIT. En est il des  
 „ Auteurs comme des femmes galantes?  
 „ On trouveroit peut-être plutôt une fem-  
 „ me qui n'eut fait qu'une galanterie,  
 „ qu'un Auteur qui n'eut fait qu'un Livre.  
 „ ALIT. Cependant vous devriez com-  
 „ prendre, Messieurs les Auteurs, qu'une  
 „ femme à plusieurs galanteries ne tient  
 „ guère lieu de bonne fortune à un hom-  
 „ me délicat. PASCH. Vous outrez un  
 „ peu cette comparaison, plus un homme  
 „ écrit, plus il se perfectionne, le style se  
 „ forme, l'imagination se règle, & le bon  
 „ sens prend la place du brillant, tout cela  
 „ ne se peut trouver au premier Livre  
 „ qu'on fait.

M. Barbier Daucourt répondit à l'Abbé de Villars en publiant, comme nous l'avons déjà dit, une seconde partie des Sentimens de Cleante. Elle contient neuf Lettres. Dans la première M. Barbier Daucourt expose pourquoi il ne répond qu'en passant à l'Auteur de la *Delicatesse*. Dans la 2. il fait voir que son dessein n'a point été d'attaquer le Corps des Jesuites. La 3. Lettre traite de la morale de l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Dans la 4. il examine de la manière dont cet Auteur parle des choses de la Religion. Dans la 5. il parle de la Physique du même Auteur. Dans la 6. du bon sens de cet Auteur. La 7. & 8. roulent sur le stile de cet Auteur, & dans la dernière Lettre il s'agit de la manière dont cet Auteur juge des autres & se sert de leurs Ouvrages. Sans m'étendre davantage sur ce Livre, je remarquerai seulement que Cleante critique avec raison le titre de celui de l'Abbé de Villars.

„ Le seul titre, dit-il, qu'il porte est une  
 „ marque infallible du peu de jugement de  
 „ son Auteur. Il est intitulé *de la Delicatesse*,  
 „ & ce qui n'est pas concevable, c'est  
 „ que dans toute la suite de l'Ouvrage il  
 „ n'y a pas une page, pas un raisonnement,  
 „ pas une ligne qui se rapporte à ce titre...  
 „ ..... Je m'imagine voir ce Cava-  
 „ lier dont il est parlé dans la vie de l'Em-  
 „ pereur Gallien. Il étoit d'une Fête pu-  
 „ blique où l'on avoit proposé des prix, à  
 „ tous les Cavaliers qui abbattoient un  
 „ Taureau. Celui ci étant entré en lice  
 „ cou-

„ conrut son Taureau durant deux heures  
 „ & ne put jamais lui donner un seul coup ;  
 „ ce qui divertit si fort l'Empereur qu'il lui  
 „ envoya l'un des prix, disant hautement  
 „ que ce Cavalier avoit plus fait que pas  
 „ un autre, parce que dans un combat de  
 „ deux heures contre un Taureau, il étoit  
 „ plus difficile de ne le point \* toucher que  
 „ de l'abbattre. On peut dire aussi la mê-  
 „ me chose à proportion en matière de  
 „ Discours, & assurément il est bien plus  
 „ difficile de ne toucher jamais son sujet  
 „ que de ne s'en éloigner jamais.

## ARTICLE XV.

*Remarques détachées de Littérature.*

**M.** Boivin, grand Grec, Garde de la  
 Bibliothèque du Roi, s'est depuis  
 peu marié, à l'âge de cinquante ans. On  
 l'a régalé là-dessus d'une Epigramme Grec-  
 que, où il est nommé à la Grecque *Oenopion*,  
 nom qui signifie justement *Boivin*, &  
 que M. Boivin lui même a par cette raison,  
 il y a long-tems, adopté. Il a sujet d'être  
 très content de l'Epigramme, qui lui est ef-  
 fectivement très honorable, comme les Con-  
 noisseurs en conviendront.

Ff 5

Ka-

\* *Massitantibusque cunctis quid rei esset, quod  
 homo ineptissimus coronaretur : ille per Curionem  
 dici jussit. Taurum toties non ferire difficile est,  
 Trebel. Pollion. Galien.*

ΚαζαύβονⓄ ἢ Οἰνοπίων παρὰλληλοι.

Ἦν ἀγαθός, σώφρων τε ΚαζαύβονⓄ, ἦν  
πολύιδρις,

Ἦν ἢ ἀνακλόριⓄ βιβλιοθηκοφύλαξ.  
Οὕτως Οἰνοπίων ἀγαθⓄ, σώφρων, πολυί-  
δρις,

Ἦν ἢ ἀνακλόριⓄ βιβλιοθηκοφύλαξ.  
Τί πλέον; ὡς ζυγίην εἰ φεῦγε κασαύβονⓄ  
εὐνήν,

Ὡς νῦν ἢ ταύτην εἰ φύγεν Οἰνοπίων.

Henri Etienne dit pour se moquer des  
Allemands qui font des gros Livres, *qu'ils ont*  
*l'esprit aux doigts.* pag. 104 de son *Projet du*  
*Livre de la Précellence du Langage François.*

Ces deux Vers de Madame Deshoulieres  
sur le Jeu

On commence par être dupe,  
On finit par être fripon,

reviennent à ce Vers d'Ovide dans l'Épître  
de Sapho à Phaon.

*Quasque male amisit, nunc male querit opes.*

M. le Duchat connu d'une manière avan-  
tageuse par plusieurs Ouvrages, a eu la bon-  
té de m'envoyer les Remarques suivantes  
sur la première partie de ces Mémoires.

Pag.



Pag. 12. René de la Fon ] ou plutôt le Jésuite Louis Richeome, sous le nom de *René de la Fon.*

Pag. 41. La seconde est aussi de 1566. ] Des trois éditions marquées de l'année 1566. il n'y a que la première qui soit véritablement de cette année-là, la date des deux autres étant visiblement supposée. Pour s'en convaincre il ne faut que consulter dans cette première édition la page 280. de laquelle on a retranché dans les autres tout ce qui dans celle-ci regarde le tribut infame qu'on appelloit *Couilliage.*

Pag. 106. Mourut d'une fièvre chaude & ] La Croix du Maine ne se souvenoit pas bien de ce que, soit dit en passant, il avoit lu dans la *Chronique scandaleuse*, réimprimée à la suite du Commines de Foppens, 1706. C'est qu'en 1466. Martial d'Auvergne malade d'une fièvre chaude, s'étant précipité de sa chambre dans la rue, fut en grand danger de mourir de ce faut, qui lui avoit rompu une cuisse, & froissé tout le corps. Cet homme est là nommé *Martial d'Auvergne*, cependant, il finit ainsi ses Vigiles du Roi Charles VII.

O vous messeigneurs qui verrez  
 Ces Vigilles, & les lirez,  
 Ne prenez pas garde à l'acteur,  
 Car grand fautes y trouverez:  
 Mais, s'il vous plaist, le excuserez,  
 Veü qu'il est ung nouvel facteur.  
*Marcial de Paris.*

Il est pourtant vrai-semblable que *Martial d'Auvergne*, désigné communément sous ce nom-là, étoit en effet *Auvergnac*, & qu'il ne s'est surnommé de *Paris*, que parce qu'il s'y étoit transplanté & marié, comme le dit aussi la *Chronique scandaleuse*. Je ne sache, au reste, que La Croix du Maine, qui ait avancé que *Martial d'Auvergne* étoit *Limosin*, & peut être l'a-t-il crû bonnement de la sorte, sur ce qu'effectivement *Martial* est un nom de bâême très commun aux *Limosins*, à cause de *Martial* Apôtre du pais.

Pag. 108. Si estoient illec bien fix ] C'est comme on doit lire ce Vers, qui doit avoir huit syllabes, & rimer avec *m'affis*.

*Ibid.* A les rapporter & avoir ] Il faut lire à voir, de *videre*, & non pas avoir. Il s'agit là de voir les procès, sur lesquels on veut rendre des Arrêts.

Pag. 140 Parut l'an 1521 ] Le titre de cette édition, (*Tusculani apud Lacum Benacensem*) porte : *Opus Merlini Cocaii Poëta Mantuani Macaronicarum, totum in pristinam formam per me Magistrum Acquarium Lodovici optime redactum*. Ce qui suppose pour le moins deux éditions précédentes, dont la première auroit été altérée dans une autre. En effet, G. Naudé, pag. 232. de la seconde édition de son *Mascurat*, dit que les *Macaronées* de *Merlin Cocaie* parurent dès devant l'année 1520.

Pag. 167. *Supplementi Chronicarum &c.* ] *Rabelais*, l. 1. ch. 37. a cité ce Livre sous le titre de *Supplementum Supplementi Chronicorum* ou *Chronicarum*, car c'est tout un; & c'est

c'est aussi comme on lit dans l'édition de 1513. La vérité est que le mot *Supplementum* entouré d'une espèce de Vignette, y occupe toute la première ligne, ce qui, outre qu'il est imprimé d'encre différente, le fait, d'une première vue, prendre moins pour un mot que pour une espèce de Chiffre.

J'avois oublié de remarquer, qu'outre les éditions des Arrêts d'Amour, mentionnées à la page 107. des *Mémoires de Littérature*, il y en a une in 8. de Charles Langelier, 1544. & une aussi in 8. de Gryphius, 1546. laquelle, je pense, est la première où l'on trouve le 52. Arrêt, & l'*Ordonnance sur le fait des Masques*. Et enfin, une in 16. chez Jérôme Marnel, 1566. où, je ne sais pourquoi, on a omis & l'Arrêt 52. & l'*Ordonnance sur le fait des Masques*.

Du reste, parmi les Oeuvres de Nicolas Horius de Rheims, in folio. Lyon, 1507. se trouve une de ses Epîtres adressée à *Egidio Dauregneis*, ou Gilles d'Aurigni, Auteur non seulement des deux Pièces susmentionnées, mais encore du *Tuteur d'Amour*, in 8. Lyon, Jean de Tournes, 1547. de la *Contemplation de la mort de J. C.* Paris, Jaq Baggard, 1547. in 8. & d'une Version de *Trente Psaumes du Royal Prophète David*, Rouën, Jean Mallard. C'est ce que j'apprens du tom. 2. pag. 182. de la Bibliothèque de Draudius, lequel vrai-semblablement n'est là que le Copiste de la Croix du Maine.

On m'a aussi communiqué le Mémoire suivant.

En

En lisant l'Article XI. des Mémoires de Littérature , où il est parlé de Merlin Cocaio j'eus la curiosité d'examiner une édition de ce Poëte imprimée à Venise en 1561. où j'ai trouvé une petite Préface de Visago Cocaio , qui lui avoit enseigné les humanitez , qui nous apprend quelques particularitez de sa Vie , & son véritable Nom. En voici un petit Extrait. Jerome Folengo , car c'est là son vrai Nom & non pas Theophile \* Folengi , étudia les humanitez sous Visago Cocaio. Son Pere voulut que le Maître l'accompagnât à Boulogne , où il l'envoia pour y faire son Cours de Philosophie , sous Pierre Pomponazzo afin qu'il veillât sur sa conduite. Mais la vivacité de son genie & l'inclination qu'il avoit pour la Poësie lui fit négliger ses études. Son Précepteur fit tout ce qu'il peut pour l'en détourner , mais en vain. Son premier Ouvrage fut un Poëme sur l'Enfance d'Orland, il se cacha sous le nom d'un scelerat appelé Limerno. Il mit ensuite celui de Merlino Cocaio à la tête des autres Ouvrages qu'il composa pendant son séjour à Boulogne d'où il fut enfin obligé de se retirer avec son Maître avec précipitation, pour ne pas tomber entre les mains de la justice. Il revint chez lui , mais son Pere qui n'avoit pas sujet d'être content des progrès qu'il avoit

\* Tous les Auteurs que j'ai consultez le nomment *Theophile* , tels sont *G. Naudé* , *Thomassinus* , & après eux *M. M. Baillet* & *Tessier*. On le nomme encore ainsi dans deux différentes Epitaphes qu'on lui fit , & qu'on trouve dans *Moreri*.

avoit fait dans la Philosophie le reçut très mal ; ce qui le jetta dans un tel desespoir qu'après avoir couru le Monde il prit le parti des Armes & se fit enfin Hermite. Mon Auteur ne dit pas qu'il ait été Moine Benedictin. Il se renferma dans une solitude avec son Frere qui avoit plus de savoir que lui. Après qu'il se fut retiré du Monde il prit le Nom de Theophile Folengo qu'il mit à la tête d'un Poëme qu'il composa sur l'humanité de Christ. On peut voir par cette Epigramme Latine qu'il se repentoit d'avoir employé son tems à composer des Ouvrages badins.

*Cum mihi præteriti subeunt insomnia Baldi;  
 Tam pudet, ut pudeat non puduisse satis.  
 Infelix tamen ipse minus fortasse viderer  
 Lufissem variis si sine dente modis.*

Pendant qu'il jouissoit des douceurs de sa retraite il tomba malade d'une fièvre maligne dont il mourut. Mon Auteur n'eut pas plutôt appris cette nouvelle qu'il alla trouver le Frere du defunt afin d'examiner ses Manusc. qui étoient en grand nombre. Parmi ses Ouvrages ils trouverent qu'il avoit reformé son Poëme Macaronique qu'il avoit rendu beaucoup plus savant & agréable & dont il avoit retranché tout ce qui pouvoit choquer les bonnes mœurs. Si l'on compare le passage que je vais citer tiré du 12. Livre de ses Macaroniques avec celui qui est raporté dans les Mémoires de Littérature

rature p. 139. l'on verra qu'en effet il changea & ajoûta beaucoup à cet Ouvrage.

*Stant Mercadantes taciti. Statuæque videntur :  
Heu cui divitias, aiunt, cumulavimus istas :  
Heu quibus in frascis nostrum frustavimus  
ævum.*

*Talia lugentes misera formidine prægni,  
Coguntur pelago pretiosas tradere ballas, &c.*

On m'a informé plus particulièrement au sujet de l'Auteur de je ne sai combien de prétendus Mémoires, dont j'ai parlé à la pag. 195. de cet Ouvrage, & dont j'ai dit que le véritable nom étoit *Courtill*. Il s'appelloit *M. Sandras Sieur de Courtilz & du Vergé*. Il étoit bon Gentilhomme, & natif de Paris. Son fils actuellement au service de France, est Capitaine de Dragons & étoit Major de Fribourg avant l'évacuation de cette Place. Les *Testamens Politiques* de M. Colbert & de Louvois, & les *Mémoires* de la Marquise de Fresne, sont encore de M. de Courtilz. Il avoit 70. ans lorsqu'il est mort. Sa Veuve n'est pas remariée à un Libraire, comme je l'avois dit, mais elle étoit Veuve d'*Amable Auroy* Libraire sur le Quay des Augustins, lorsqu'elle a épousé *M. de Courtilz*.

# T A B L E

## D E S

# M A T I E R E S

### DU TOME PREMIER.

A.

|          |  |      |
|----------|--|------|
| <b>A</b> | Gnes, choses fabuleuses qu'on en dit, 170  | 170  |
|          | Allemand, s'il peut être bel esprit, 453.  | 453. |
|          | les Allemans accusez d'avoir l'esprit aux<br>doits,  | 458  |
|          | <i>Alphabet</i> de 12. langues par Postel.   | 8    |
|          | <i>Amour</i> ce que les Poëtes anciens & modernes en<br>ont dit,   | 115  |
|          | <i>Arabes</i> , un de leurs Proverbes,   | 181  |
|          | <i>Arlos</i> , Plaisanterie de ce Curé,  | 271  |
|          | <i>Arrêts</i> d'Amour, 104. Differentes Editions de<br>ce Livre,   | 107  |
|          | <i>Affidario</i> , ce que c'est,   | 147  |
|          | <i>Aubignac</i> , sa vie, 284. sa naissance, 285. ses<br>premieres Poësies, 286. sa dispute avec Me-<br>nage, 288. sa Pratique du Theatre, 291. sa<br>Zenobie ne vaut rien, 294. sa dispute avec<br>Corneille, 299. son Roman intitulé la Maca-<br>rise, 301. a dessein d'établir une nouvelle<br>Académie, 308. sa mort, 315. les conjectu-<br>res Académiques, | 317  |
|          | <i>Aurigni</i> ( Gilles d' ) ancien Poëte François,  | 461  |
|          | <i>Aufone</i> , son Epigramme sur Laïs âgée, 183.<br>deux Imitations Françoises de cette Epigram-<br>me,   | 183  |
|          | <i>Auvergne</i> ( Martial d' ) est Limousin, ses Ouvra-<br>ges & sa mort,  | 106  |
|          | Gg   | Bal- |

# T A B L E

## B.

|  |     |
|--|-----|
| <b>B</b> <i>Alzac</i> a fait la critique des Sonnets de Voiture & de Benferade, 128. ses Entretiens,                           | 151 |
| <i>Basnage</i> , les trois Mrs. de ce nom confondus par Juncker,   | 201 |
| <i>Bayle</i> (M.) a relevé une faute de Konig, 77. & une autre de M. de Meziriac, 88. s'est trompé au sujet de Jean de Hutten, | 412 |
| <i>Belles Lettres</i> , ses avantages,   | 218 |
| <i>Benferade</i> , son Sonnet de Job, 133. traduit en Latin,   | 134 |
| <i>Bergume</i> , (Jaques Philippe de) ses Ouvrages, 166. son traité des Femmes Illustres est rempli de choses fabuleuses,      | 167 |
| <i>Beze</i> s'est trompé sur l'Article de Postel,  | 20  |
| <i>Boivin</i> (M.) Epigramme Grecque sur son mariage,  | 458 |
| <i>Bombellius</i> (Raphaël) a publié en partie Diophante,  | 83  |
| <i>Bonnesons</i> la vie, 340. sa Pancharis,  | 343 |
| <i>Boscheron</i> (M.) la vie de l'Abbé d'Aubignac est très curieuse, 284. promet une Histoire du Theatre François,             | 295 |
| <i>Boubours</i> (le P.) ses Entretiens d'Ariste & d'Eugene critiquez, 444. cela lui fait beaucoup de peine,                    | 445 |

## C.

|  |     |
|--|-----|
| <b>C</b> <i>Asaubon</i> , lieu de sa naissance,        | 178 |
| <i>Catalogue</i> des Ouvrages de Postel, où se trouve, | 18  |
| <i>Chanut</i> , ses Lettres à la Reine Christine,      | 157 |

Ch.



## DES MATIÈRES.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Chevreaux</i> , endroits critiquez dans cet Ouvrage,                                      | 176 |
| <i>Christine</i> , (la Reine) Lettres anecdotes sur son abdication,                          | 157 |
| <i>C'eante</i> , Sentimens sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene,                           | 444 |
| <i>Cocaise</i> , (Merlin) ses Oeuvres, 139. sa mort, 141. abrégé de sa vie,                  | 462 |
| <i>Colere</i> (la) de Venus,   | 260 |
| <i>Conte borgne</i> ,  | 235 |
| <i>Cordonnier</i> , Etymologie de ce mot,  | 153 |
| <i>Court</i> , (Benoit le) ses arrêts d'amour, 104. Est un Jurisconsulte, 106. ses Ouvrages. | 107 |
| <i>Coursilz</i> , (M. de) Catalogue de ses Ouvrages, 196. sa vie,                            | 464 |
| <i>Courtisane</i> , Recette pour le devenir,   | 206 |
| <i>Critique</i> , son utilité,   | 213 |
| <i>Ciusus</i> , (Martin) sa dispute avec Frischlin,  | 118 |

### D.

|   |     |
|---|-----|
| <b>D</b> <i>Aucours</i> ( Jean Barbier ) est l'Auteur des Sentimens de Cleante, 444. sa mort                                    | 445 |
| <i>Delicateffe</i> , ( traité de la ) qui est l'Auteur de ce Livre,   | 446 |
| <i>Desboulieres</i> , ( Madame ) deux de ses vers ressemblent à un d'Ovide.   | 458 |
| <i>Desloges</i> , vers quelle fit,  | 156 |
| <i>Diophante</i> , Extrait de cet Auteur, 76. a été réimprimé plusieurs fois, 77. le tems auquel il a vecu est assez incertain. | 78  |
| <i>Duchat</i> , ( M. le ) remarques de sa façon,  | 459 |

### E.

|   |              |
|---|--------------|
| <b>E</b> <i>Pigramme</i> contre M. Frain du Tremblay, | 180          |
| <b>G</b> g 2  | <i>Esops</i> |

## T A B L E

|   |     |
|---|-----|
| <i>Esopé</i> sa Vie, 87. Le lieu de sa naissance, 90.   |     |
| Il fut esclave, mais il n'étoit pas laid, 91. son premier Maître s'appelloit Zemarchus, 92.   |     |
| ses Fables, 94. Il fut ensuite vendu à Xanthus, 95. Il recouvre sa liberté, 96. va à la Cour de Crœsus & se fait aimer de ce Prince, 97. s'assemble avec les sept sages, 98. sa mort, 100 |     |
| <i>Eftius</i> (Guillaume) a fait l'éloge de Balthazar Gerard.   |     |
| <i>Etienne</i> , (Robert) brulé en effigie,   | 40  |
| <i>Etienne</i> , (Henri) Auteur de l'Apologie pour Herodote, 38. sa mort, 40. son stile est diffus & ennuyant, tombe dans des redites, 44. les Dialogues du Langage François Italianisé,  | 205 |
| <i>Expedient</i> d'un Notaire (Conte)   | 249 |

### F.

|   |     |
|---|-----|
| <b>F</b> <i>emmes Illustres</i> , Divers traittez touchant elles,             | 165 |
| <i>Fermat</i> (M. de) a donné une nouvelle Edition de Diophante;              | 77  |
| <i>Fon</i> (René de la) qui c'est,  | 459 |
| <i>François</i> (Saint) tué un homme pour avoir le plaisir de le ressusciter, | 55  |
| <i>Frankeberg</i> se trompe sur l'âge de Postel,                              | 22  |
| <i>Frischliu</i> , (Nicodeme) Grammairien en dispute avec Martin Crusius,     | 128 |

### G.

|  |     |
|--|-----|
| <b>G</b> <i>elais</i> , (Octavien de St.) gageure qu'il fit. |     |
| <i>Galensius</i> , (Sigismond) a corrigé trois fois Pline,   | 281 |
| <i>Grammaire</i> Arabe de Postel,                            | 2   |
| <i>Grœsius</i>   |     |

## DES MATIERES.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Grotius</i> (Hugo) Epigramme Latine de sa façon,  | 182 |
| <i>Guerres</i> Litteraires sont violentes & de longue durée. 117. font perdre beaucoup de tems aux habiles gens, | 118 |

### H.

|  |     |
|--|-----|
| <i>Hadrien</i> , Memoires sur ce Cardinal,   | 233 |
| <i>Harlem</i> , Memoires sur les premieres impressions de cette Ville, 392. si on y a inventé l'Imprimerie,                              | 397 |
| <i>Henri VIII.</i> Empereur empoisonné par un Jacobin avec une Hostie,   | 52  |
| <i>Henri</i> Roi de Castille fait faire un Enfant à sa Femme par un autre,   | 45  |
| <i>Hermolaus</i> Barbarus a travaille sur Pline,   | 280 |
| <i>Herodote</i> , ( Apologie pour ) Extrait de ce Livre 38. son Auteur & le but de cet Ouvrage,  | 39. |
| les differentes Editions,  | 40  |
| <i>Hobendorff</i> , ( M. le Baron de ) fort habile dans les belles Lettres, 282. a une Bibliotheque des plus choisies de toute l'Europe, | 283 |
| <i>Hottentots</i> ne croyent pas l'immortalité de l'ame.   | 38  |
| <i>Hutten</i> ( Jean de ) massacré & comment, 403. accident memorable sur son cadavre,   | 411 |
| <i>Hutten</i> ( Ulric de ) ses Harangues contre le Duc de Wirtemberg, 402. a dessein de se marier, 411. sa mort,                         | 412 |

### I.

|  |     |
|--|-----|
| <b>J</b> <i>Erôme</i> , ( St. ) dispute contre St. Augustin avec beaucoup de chaleur pour une bagatelle, | 117 |
| <i>Ignorance</i> des gens d'Eglise,  | 54  |
| Gg 3   | In- |

# T A B L E

|   |      |
|---|------|
| <i>Inscription</i> ancienne deterrée depuis peu,        | 145. |
| Explication Latine, 146. Autre Explication en François, | 147  |
| <i>Jobelins</i> , leur guerre avec les Uranins,         | 120  |

## K.

|   |    |
|---|----|
| <b>K</b> <i>Noders</i> , (Henri) fils d'un Boulanger devient Archevêque de Mayence, | 58 |
|---|----|

## L.

|  |     |
|--|-----|
| <b>L</b> <i>Zon X.</i> , Pape mis au rang des Blasphémateurs,                                | 53  |
| <i>Litterature</i> , Reflexions sur son utilité,   | 211 |
| <i>Lizet</i> , (Pierre) Premier Président au Parlement de Paris & ensuite Abbé de S. Victor, | 321 |
| <i>Longepierre</i> , (M. de) traduction d'une Epigramme de l'Anthologie,                     | 182 |
| <i>Longueil</i> , lieu de sa naissance,  | 177 |

## M.

|  |      |
|--|------|
| <b>M</b> <i>Acuire</i> (Saint) fait sept ans de penitence pour avoir tué une puce,   | 55   |
| <i>Maître</i> (le) & ses Esclaves, Conte,  | 238  |
| <i>Malherbe</i> , étoit Courtisan de Madame Desloges, & lui adressa des Vers,        | 155  |
| <i>Martial d'auvergne</i> , ancien Poète François,                                   | 459  |
| <i>Matheo Franco</i> , un de ses Sonnets Italiens,                                   | 262. |
| Le même Sonnet en François,  | 263  |
| <i>Menagiana</i> , (Indice expurgatoire du)  | 228  |
| <i>Meursius</i> , lieu de sa naissance,  | 179  |
| <i>Meziriac</i> , (de) Commentaires sur Diopante, 76. Son éloge, 76. Sa Vie d'Esopé, | 87   |
| <i>Monnoye</i> (M. de la) sa réponse à une brochure                                  | 104- |

## DES MATIERES.

|   |      |
|---|------|
| touchant le Traité de <i>tribus Impostoribus</i> ,                          | 356. |
| Sa traduction du Sonnet d'Eve,  | 428  |
| <i>Montmaur</i> , (Pierre de) fameux Parasite,                              | 120  |
| <i>Moreau de Mautour</i> , (M.) Auteur d'une Explication d'une Inscription, | 147  |
| <i>Merbof</i> critiqué,   | 201  |
| <i>Moulin</i> , (Charles du) Avocat orgueilleux,                            | 152  |

### O.

|   |      |
|---|------|
| <b>O</b> <i>Chin</i> , (Bernardin) remarque sur sa Vie, | 183. |
|---|------|

### P.

|   |      |
|---|------|
| <b>P</b> <i>Arisot</i> , mis en prison pour avoir fait un Livre,  | 185  |
| <i>Pasquier</i> attaque les Jesuites mal à propos,  | 12   |
| <i>Passavant</i> est un nom que prit Tb. de Beze,   | 321. |
| Extrait de son Epiître, 321. Editions de ce Livre,  | 326  |
| <i>Peltisson</i> , (M.) son Discours sur les Oeuvres de Sarasin est excellent,  | 433  |
| <i>Pensées</i> sur les Cometes, la première Edition de ce Livre est la meilleure,   | 201  |
| <i>Philippe IV.</i> , Vers Latins sur ce Prince,  | 201  |
| <i>Plainte</i> à Eole,  | 240  |
| <i>Pline</i> , la première Edition de cet Auteur,   | 275. |
| Est fort défiguré par les Copistes,   | 280  |
| <i>Polignac</i> (M, le Cardinal de) son Poëme contre Epicure est excellent, 413. Commencement de ce Poëme,                            | 414  |
| <i>Politien</i> , Remarque sur les Ouvrages de ce Savant,   | 250  |
| <i>Pasfel</i> , (Guillaume) sa Vie, 1. De basse naissance, 4. Ses études, 5. Son Voyage en Turquie, 7. Ses autres Voyages, 9. Se fait | Je-  |

# T A B L E

|   |     |
|---|-----|
| Jesuite, 11. Ses Visions, 12. Est emprisonné, 13. S'échape & est enfermé dans un Monastere, 17. Sa mort, 20. Son âge, 22. Son éloge, 25. Ouvrages de sa façon non imprimez, 28. Son Ouvrage de <i>Orbis terra Concordia</i> , 30. Prouve mal la Trinité, 34. Son Livre de <i>nativitate Mediatoris</i> est obscur, 36 | 180 |
| <i>Privileges</i> , leur utilité,   | 180 |

## Q.

|   |     |
|---|-----|
| <b>Q</b> uerelles Theologiques de longue durée, 117   | 173 |
| <i>Quintilien</i> , Edition excellente de cet Auteur, | 173 |

## R.

|  |     |
|--|-----|
| <b>R</b> egnier Desmarais, Mémoires de sa vie, 59.   | 75  |
| Sa naissance, 60. Ses parens, 61. Ses études, 62. S'attache aux Langues, 63. Ses Voyages, 63. 68. 73. Devient Academicien de la Crusca, 65. De l'Academie Française, 63. Sa traduction du Traité de la Perfection Chrétienne, 66. Est élu Secretaire de l'Academie Française, 68. Publie Anacreon, 69. Son Traité de la Grammaire Française, 71. Son Histoire de l'affaire des Corfes, 71. Ses Poésies Françaises, 72. Sa traduction de la Divination de Ciceron, 73. Ses Ouvrages non imprimez, | 75  |
| <i>Remond</i> (Florimond de) a voulu justifier Pötel,  | 14  |
| <i>Republique</i> des Lettres toujous agitée de guerres civiles,   | 116 |
| <i>Rochefort</i> , (Mémoires du Comte de) particularitez sur l'Auteur de ce Livre,   |     |

*Sans*

# DES MATIERES.

## S.

|  |     |
|--|-----|
| <b>S</b> <i>Amson</i> , Cordelier qui offre 120000. Ducats pour être Pape,   | 52  |
| <i>Sarasin</i> , Mémoires sur sa vie, 419. Son Epigramme à l'honneur de Bochart, 420. Est loué par Perrault, 421. Son éloge par M. Pellisson, 422. Son Sonnet d' Eve, 426. Sa mort, 429. Ses Ouvrages, 431. Ses nouvelles Oeuvres, | 442 |
| <i>Saumasie</i> est d'une ancienne Noblesse,   | 242 |
| <i>Siene</i> se vante de quatre choses,  | 48  |
| <i>Sixte V.</i> , comment l'on peut distinguer les Editions de sa Bible,   | 194 |
| <i>Spanheim</i> , son Ouvrage sur la Papesse Jeanne,   | 46  |
| <i>Spire</i> , ( Jean de ) un des premiers Imprimeurs,   | 278 |
| <i>Suarez</i> , question qu'il agite,  | 180 |
| <i>Suppositoire</i> , ( le ) Conte,  | 249 |

## T.

|   |     |
|---|-----|
| <b>T</b> <i>Asse</i> , ( le ) parloit & raisonnoit à six mois, érudia à trois ans & alla au College à quatre, | 184 |
| <i>Tilh</i> , ( Arnaud du ) se fait recevoir pour Mari d'une Femme dont le Mari étoit absent,                 | 45  |
| <i>Tolluis</i> , dit qu'on brûla H. Etienne en effigie,   | 40  |
| <i>Traité</i> des trois Imposteurs attribué à Postel,   | 28  |

## V.

|  |      |
|--|------|
| <b>V</b> <i>Alence</i> , Monasteres de Nonnains de cette Ville semblables aux Bordels, | 47   |
| <i>Vallée</i> , ( Geoffroy ) est Auteur d'un Livre impie,                              | 222. |

## TABLE DES MATIERES.

|   |          |
|---|----------|
| 222. Est brûlé, 223. Sa Généalogie,                     | 223.     |
| Ses sentimens,  | 224      |
| <i>Vers</i> sur une Dame du Mans,                       | 231      |
| <i>Vida</i> , (Marc Jérôme) ses Poésies, 135. Quel-     | 137      |
| ques-uns de ses Vers critiquez,                         | 142      |
| <i>Pierra</i> , ses Sermons sont fort naïfs,            | 84       |
| <i>Viete</i> , (François) habile Mathématicien, a pu-   | 447      |
| blié des questions choisies de Diophante,               | 242      |
| <i>Villars</i> , (l'Abbé de) Auteur du Traité de la De- | 131.     |
| licatesse, 446. Particularitez sur sa vie,              | 132      |
| <i>Vittorio Siri</i> justifié,                          | 120.     |
| <i>Vostare</i> , son Sonnet est une copie d'une Epi-    | 122. 127 |
| gramme de l'Anthologie,                                 |          |
| Laune de ce Sonnet,                                     |          |
| <i>Uranins</i> , Histoire de leur guerre avec les Jobe- |          |
| lins, 116. Origine de cette guerre,                     |          |
| Bruit qu'elle fit, 121. Vers qu'elle fit éclo-          |          |
| re,   |          |

### X.

**X** *Ylander*, (Guillaume) est le premier qui ait traduit Diophante, 82. Son éloge, 83

F I N.







84200





